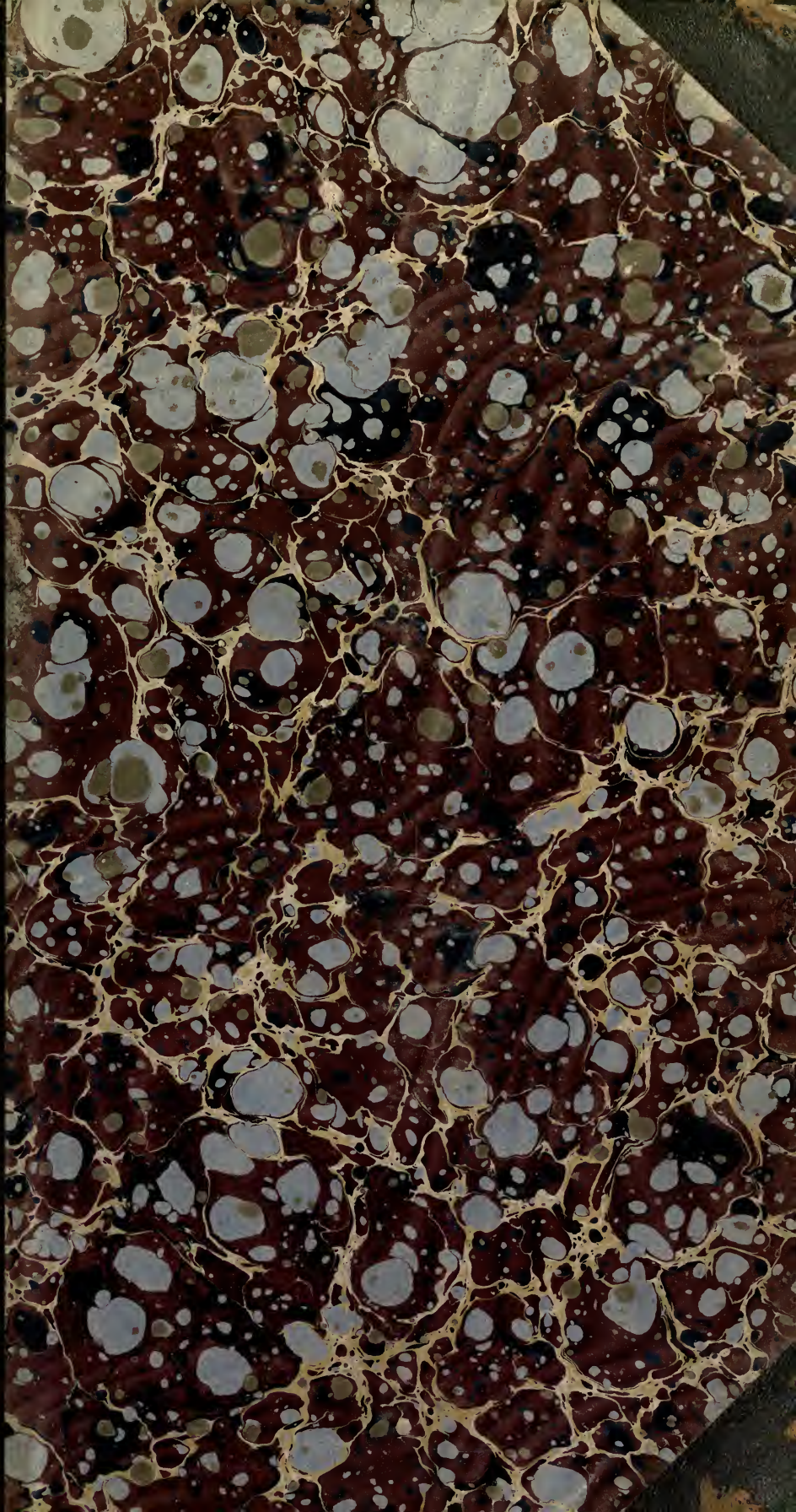

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR,

A NOGENT-LE-ROTROU.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

ANNÉE 1883

A PARIS
LIBRAIRIE RENOUARD
HENRI LOONES, SUCCESSEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE
RUE DE TOURNON, N° 6

1883

T. XX.
216

29921

DC
2
S67
1883

DÉCRET

RECONNAISSANT

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Liberté, Égalité, Fraternité.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

Le Président de la République,
Sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
Le Conseil d'État entendu,
Décrète :

ARTICLE PREMIER.

La *Société de l'Histoire de France*, établie à Paris, est reconnue comme ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Son règlement est approuvé tel qu'il est et demeure ci-annexé. Il ne pourra y être apporté de modification qu'en vertu d'une nouvelle autorisation donnée dans la même forme.

ART. II.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au Bulletin des lois.

Fait à l'Élysée-National, le 31 juillet 1851.

Signé : L. N. BONAPARTE.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
Signé : DE CROUSEILHES.

RÈGLEMENT

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

TITRE PREMIER.

But de la Société.

Art. 1er. Une société littéraire est instituée sous le nom de Société de l'Histoire de France.

Art. 2. Elle se propose de publier :

1° Les documents originaux relatifs à l'histoire de France, pour les temps antérieurs aux États généraux de 1789;

2° Des traductions de ces mêmes documents, lorsque le Conseil le jugera utile;

3° Un compte-rendu annuel de ses travaux et de sa situation;

4° Un annuaire.

Art. 3. Toutes les publications de la Société sont délivrées gratis à ses membres.

Art. 4. Elle entretient des relations avec les savants qui se livrent à des travaux analogues aux siens; elle nomme des associés-correspondants parmi les étrangers.

TITRE II.

Organisation de la Société.

Art. 5. Le nombre des membres de la Société est illimité. On en fait partie après avoir été admis par le Conseil, sur la présentation faite par un des sociétaires.

Art. 6. Chaque sociétaire paie une cotisation annuelle de trente francs.

Art. 7. Les sociétaires sont convoqués au moins une fois l'an, au mois de mai, pour entendre un rapport sur les travaux de la Société et sur l'emploi de ses fonds, ainsi que pour le renouvellement des membres du Conseil.

TITRE III.

Organisation du Conseil.

Art. 8. Le Conseil se compose de quarante membres, parmi lesquels sont choisis :

Un président,
Un président honoraire,
Deux vice-présidents,
Un secrétaire,
Un secrétaire adjoint,
Un archiviste,
Un trésorier.

Art. 9. Les membres du Conseil, à l'exception du président honoraire, sont renouvelés par quart, à tour de rôle, chaque année. Le sort désignera, les premières années, ceux qui devront sortir; les membres sortants peuvent être réélus. Le secrétaire continuera ses fonctions pendant quatre ans.

Art. 10. L'élection des membres du Conseil a lieu à la majorité absolue des suffrages des membres présents.

Art. 11. Le Conseil nomme, chaque année, un comité des fonds, composé de quatre de ses membres.

Il nomme aussi des commissions spéciales.

Les nominations sont faites au scrutin. La présidence appartient à celui qui réunit le plus de suffrages.

Art. 12. L'assemblée générale nomme, chaque année, deux censeurs chargés de vérifier les comptes et de lui en faire un rapport.

Art. 13. Le Conseil est chargé de la direction des travaux qui entrent dans le plan de la Société, ainsi que de l'administration des fonds.

Les décisions du Conseil pour l'emploi des fonds ne pourront être prises qu'en présence de onze membres au moins, et à la majorité des suffrages.

Art. 14. Le Conseil désigne les ouvrages à publier, et choisit les personnes les plus capables d'en préparer et d'en suivre la publication.

Il nomme, pour chaque ouvrage à publier, un commissaire responsable chargé d'en surveiller l'exécution.

Le nom de l'éditeur sera placé en tête de chaque volume.

Aucun volume ne pourra paraître sous le nom de la Société sans l'autorisation du Conseil, et s'il n'est accompagné d'une déclaration du commissaire responsable, portant que le travail lui a paru mériter d'être publié.

Art. 15. Le Conseil règle les rétributions à accorder à chaque éditeur.

Le commissaire responsable aura droit à cinq exemplaires de l'ouvrage à la publication duquel il aura concouru.

Art. 16. Tous les volumes porteront l'empreinte du sceau de la Société. Après la distribution gratuite faite aux membres de la Société (art. 3), les exemplaires restants seront mis dans le commerce, aux prix fixés par le Conseil.

Art. 17. Le Conseil se réunit en séance ordinaire au moins une fois par mois.

Tous les sociétaires sont admis à ses séances.

Art. 18. Nulle dépense ne peut avoir lieu qu'en vertu d'une délibération du Conseil.

Art. 19. Les délibérations du Conseil portant autorisation d'une dépense sont immédiatement transmises au Comité des fonds par un extrait signé du secrétaire de la Société.

Art. 20. Le Comité des fonds tient un registre dans lequel sont énoncées au fur et à mesure les dépenses ainsi autorisées, avec indication de l'époque à laquelle leur paiement est présumé devoir s'effectuer.

Le Comité des fonds tient un registre dans lequel sont inscrits tous ses arrêtés portant mandat de paiement.

Art. 21. Le Conseil se fera rendre compte, tous les trois mois au moins, de l'état des impressions, ainsi que des autres travaux de la Société.

Art. 22. Le Comité des fonds devra se faire remettre, dans le cours du mois qui précédera la séance où il doit faire son rapport, tous les renseignements qui lui seront nécessaires.

Art. 23. Les dépenses seront acquittées par le trésorier sur un mandat du président du Comité des fonds, accompagné des pièces de dépense dûment visées par lui; ces mandats rappellent les délibérations du Conseil par lesquelles les dépenses ont été autorisées.

Le trésorier n'acquitte aucune dépense si elle n'a été préalablement autorisée par le Conseil, et ordonnancée par le Comité des fonds.

Art. 24. Le Comité des fonds et le trésorier s'assemblent une fois par mois.

Art. 25. Tous les six mois, en septembre et en mars, le Comité des fonds fait, d'office, connaître la situation réelle de la caisse, en indiquant les sommes qui s'y trouvent et celles dont elle est grevée.

Le même Comité présentera au Conseil, dans les premiers mois de l'année, l'inventaire des exemplaires des ouvrages imprimés existant dans le fonds de la Société.

Art. 26. A la fin de l'année, le trésorier présente son compte au Comité des fonds, qui, après l'avoir vérifié, le soumet à l'assemblée générale pour être arrêté et approuvé par elle.

La délibération de l'assemblée générale sert de décharge au trésorier.

LISTE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

MARS 1883.

MM. les Membres de la Société sont priés de vouloir bien faire connaître leur changement d'adresse à l'agent de la Société, M. Fr. Martin, rue des Francs-Bourgeois, n° 60, aux Archives nationales.

MM.

ABRIC-ENCONTRE, [1428], pasteur de l'Église réformée de Paris, rue de Passy, n° 56, à Passy-Paris.

AGUILLON (Gabriel), [1489], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue Richepanse, n° 10.

AGUILLON (Louis), [1490], ✻, ingénieur des mines, rue Saint-Roch, n° 8.

AIX (*Bibliothèque de la ville d'*), [687], représentée par M. Gaut; correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

ALLARD (Paul), [1341], avocat, rue du Rempart, n° 4, à Rouen; correspondant, M. Le Tellier-Delafosse, place Pereire, n° 5.

AMPHERNET (vicomte D'), [1844], ✻, à Versailles (Seine-et-Oise).

ANDRÉ (Alfred), [1170], ✻, régent de la Banque de France, rue la Boëtie, n° 49.

ANISSON-DUPERRON, [1845], ancien député, boulevard Haussmann, n° 149.

ANSART (Edmond), [1292], membre du Conseil général du Pas-de-Calais, rue du Cherche-Midi, n° 44.

ARBAUMONT (Jules D'), [1154], aux Argentières, près Dijon; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

ARCHIVES NATIONALES (*Bibliothèque des*), [1147], représentée par M. Alfred Maury, C. ✻, directeur général des Archives, membre de l'Institut; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

ARBOD, [1931], avocat, à Valence (Drôme); correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

ARMINGAUD, [1550], professeur au collège Rollin, rue Cassette, n° 7.

ARNAL (Albert), [1500], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue du Cirque, n° 5 *bis*.

ARSENAL (*Bibliothèque de l'*), [1650], à Paris, rue Sully, n° 1, représentée par M. Éd. Thierry, O. ✻, conservateur-administrateur; correspondant, M. Chossonnery, libraire, quai des Augustins, n° 47.

Arth (Louis), [519], avocat, à Nancy, rue de Rigny, n° 7; correspondant, M. Fontaine, libraire, passage des Panoramas, n° 35.

Aubert (l'abbé), [1642], curé de Remaucourt, par Chaumont-Porcien (Ardennes); correspondant, M. Palmé, libraire, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 25.

Aubilly (baron Georges d'), [1427], rue Caumartin, n° 60.

Aubry-Vitet (Eugène), [1485], archiviste-paléographe, rue Barbet-de-Jouy, n° 9.

Aucoc (Léon), [1030], C. ✻, membre de l'Institut, ancien président de section au Conseil d'État, rue Sainte-Anne, n° 51.

Audiat (Louis), [1729], professeur de rhétorique au collège de Saintes (Charente-Inférieure); correspondant, M. H. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

Audiffret-Pasquier (duc d'), [3], sénateur, membre de l'Académie française, boulevard la Tour-Maubourg, n° 11.

Auger, [1480], vice-président du tribunal civil, à Bourg (Ain); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Aumale (duc d'), [961], G. C. ✻, membre de l'Académie française, général de division, au château de Chantilly (Oise).

Avenel (vicomte G. d'), [1929], avenue Marceau, n° 45.

Avignon (*Musée et Bibliothèque d'*), [645]; correspondant, M. Barnel, libraire, rue Le Peletier, n° 23.

Avocats (*Bibliothèque de l'ordre des*), à Paris, [720], représentée par M. Templier, au Palais-de-Justice.

Babinet, [1827], C. ✻, conseiller à la Cour de cassation, rue Notre-Dame-de-Lorette, passage Laferrière, n° 4.

Baguenault de Puchesse, [1735], docteur ès-lettres, secrétaire de la Société archéologique de l'Orléanais, à Orléans (Loiret).

Baillon (comte de), [857], quai d'Orsay, n° 45.

Balorre (comte de), [1950], au château de la Cour, par Saint-Pourçain (Allier).

Balsan (Auguste), [1806], ancien député, rue de la Baume, n° 8.

Balsan (Charles), [1807], rue de la Baume, n° 8.

Bandini-Giustiniani (marquis de), [1235], à Rome; correspondant, M. A. Manin, rue d'Hauteville, n° 55.

Bapst (André-Étienne), [1870], capitaine d'artillerie; correspondant, M. Germain Bapst, rue d'Antin, n° 6.

Bapst (Germain-Constant), [1869], rue d'Antin, n° 6.

Barante (baron Prosper de), [1482], ✻, sénateur, boulevard Haussmann, n° 182.

Barberey (Maurice de), [751], avenue Bosquet, n° 11.

Barbié du Bocage, [893], ✻, boulevard Malesherbes, n° 10.

Barthélemy (Anatole de), [1384], ✻, secrétaire du Comité des travaux historiques et de la Commission de géographie historique de l'ancienne

France, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 9.

Barthélemy (comte Édouard de), [848], ✻, membre du Comité des travaux historiques, conseiller général du département de la Marne, rue Las-Cases, n° 22.

Barthès (Pierre) et Ce, [526], libraires, à Londres; à Paris, chez M. Contet, rue du Pré-aux-Clercs, n° 7.

Bartholoni (Fernand), [1013], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue la Rochefoucauld, n° 12.

Baschet (Armand), [1357], ✻, avenue des Champs-Élysées, n° 71.

Batbie, [1092], ✻, ancien ministre, sénateur, professeur à la Faculté de droit de Paris, rue de Bellechasse, n° 29.

Baud (Léopold), [1934], officier au 13e régiment de dragons, à Compiègne (Oise).

Baulny (de), [1332], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue Boissy-d'Anglas, n° 30.

Bayard (Eugène), [849], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue Coq-Héron, n° 9.

Bayonne (*Bibliothèque de la ville de*), [1407]; correspondant, M. Didron, libraire, boulevard d'Enfer prolongé, n° 6.

Beaucourt (G. du Fresne, marquis de), [921], rue de Sèvres, n° 85, et au château de Morainville, par Blangy (Calvados).

Beaune (Henri), [992], ✻, ancien procureur général, à Lyon (Rhône), cours du Midi, n° 21; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Beaure d'Angeris, [1828], avocat, à Limoges (Haute-Vienne), rue du Saint-Esprit, n° 13; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

Beautemps-Beaupré, [749], vice-président au tribunal de première instance de la Seine, rue de Vaugirard, n° 22; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Beauverger (baron de), [1941], rue du Cirque, n° 8.

Beauvillé (Victor de), [1011], à Montdidier (Somme); correspondant, M. de Beauvillé, rue Cambacérès, n° 4.

Bégouen (comte), [1597], ✻, ancien trésorier-payeur général, place des Blancs, n° 15, à Toulouse; correspondant, M. Tardieu, libraire, rue de Grenelle, n° 35.

Béhic (Armand), [1240], G. C. ✻, ancien ministre, rue de Poitiers, n° 12.

Bellaguet, [316], O. ✻, chef de division honoraire au ministère de l'Instruction publique, rue Bonaparte, n° 68.

Bellanger (Charles), [861], rue de la Victoire, n° 58.

Bénard (Gustave), [1386], boulevard Haussmann, n° 102.

Benda, [1748], négociant, rue des Archives, n° 17.

Bénier (Ernest-Albert), [1954], lieutenant de vaisseau, officier d'ordonnance du ministre de la marine, rue Royale, n° 2.

Berge, [1085], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 240.

Berger (Élie), [1645], archiviste aux Archives nationales, quai d'Orléans, n° 14.

Bernard (l'abbé), [1897], rue Gay-Lussac, n° 5.

Bernard (Lucien), [1320], à Guéret (Creuse); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Bernon (J.-A. de), [1799], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue des Saints-Pères, n° 3.

Besançon (*Bibliothèque de la ville de*), [1371]; correspondant, M. Allouard, libraire, rue Séguier, n° 3.

Bex (Léopold), [1720], rue de Monsieur, n° 13.

Bézuel d'Esneval, [1942], rue du Bac, n° 30.

Bianchi (Marius), [1171], rue Jean-Goujon, n° 6.

Bibliothèques des châteaux de Compiègne, Fontainebleau, Pau et Versailles, [595 à 598].

Bidoire, [1499], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue Boissy-d'Anglas, n° 11 *bis*.

Bienaymé, [1674], ✻, chef de bureau au ministère des Finances, rue des Saints-Pères, n° 13.

Biencourt (marquis de), [1966], rue Saint-Dominique, n° 1.

Bienvenu, [1501], député, rue de la Bienfaisance, n° 10; correspondant, M. Thorin, libraire, rue Médicis, n° 7.

Biollay (Paul), [1338], ✻, avocat général à la Cour des comptes, boulevard Malesherbes, n° 74.

Blacas (comte de), [1120], rue de Varenne, n° 52 *bis*.

Blanchard, [1113], notaire, à Condé-sur-Noireau (Calvados); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Blanche (Alfred), [936], C. ✻, ancien conseiller d'État, avocat à la Cour d'appel de Paris, boulevard Malesherbes, n° 75.

Blanche (Émile), [1044], O. ✻, docteur en médecine, rue Berton, n° 1, à Passy-Paris.

Blétry, [1719], ancien auditeur au Conseil d'État, boulevard Haussmann, n° 105.

Bligny, [1744], notaire, à Rouen (Seine-Inférieure), rue Ganterie, n° 58.

Blosseville (marquis de), [213], ✻, ancien député, à Amfreville-la-Campagne (Eure).

Boislisle (Arthur de), [1651], ✻, sous-chef au ministère des Finances, membre du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de l'Université, n° 18.

Bonand (Henri de), [1794], au château de Montaret, près Souvigny (Allier); correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Bondy (comte de Taillepied de), [462], C. ✻, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, au château de Chassey, par Doulon (Loire-Inférieure).

Boniteau (Albert), [1560], rue de la Banque, n° 17.

Bor de Rigaud (Alméric du), [1961], rue Monceau, n° 87.

Bordier (Henri), [381], bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Rivoli, n° 182.

Boucher de Molandon, [1733], membre de la Société archéologique de l'Orléanais, correspondant du ministère de l'Instruction publique, à Orléans (Loiret).

Boucheret, [977], avoué, à Neufchâtel (Seine-Inférieure); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Bouillé (comte Louis de), [1404], rue de Courcelles, n° 54.

Boulatignier, [904], C. ✻, ancien président de section au Conseil d'État, rue de Clichy, n° 48.

Boulay de la Meurthe (comte Alfred), [1656], rue de l'Université, n° 23.

Bourge (Gaston de), [1609], passage de la Visitation, n° 11 *bis*.

Bourges (*Bibliothèque de la Cour d'appel de*), [1483]; correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Bourmont (comte Amédée de), [1920], boulevard Saint-Michel, n° 89.

Bouteiller (de), [1872], ✻, ancien député de la Moselle, rue Cassette, n° 23.

Bouyer (Adolphe), [1430], archiviste-paléographe, rue des Martyrs, n° 59.

Boyer (François), [1923], membre de l'Académie de Clermont, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), rue de l'Hôtel-Dieu, n° 26.

Braun, [1372], ✻, conseiller d'État, rue du Ranelagh, n° 98, à Passy-Paris.

Brissaud, [1322], ✻, professeur d'histoire au lycée Charlemagne, rue Mazarine, n° 9.

Broglie (duc de), [1614], ✻, sénateur, membre de l'Académie française, rue de Solferino, n° 10.

Broin (Amédée de), [1259], à Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Brolemann (Georges), [1187], boulevard Haussmann, n° 166.

Brotonne (P. de), [1796], ancien élève de l'École polytechnique, attaché au ministère des Finances, rue Cambon, n° 24.

Buffet (Aimé), [1115], ✻, inspecteur général des ponts et chaussées, quai Henri IV, n° 38.

Bure (Charles-Philippe-Albert de), [668], à Moulins (Allier); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

Burin des Roziers, [1105], ✻, conseiller à la Cour d'appel de Paris, avenue Mac-Mahon, n° 3.

Bussierre (baron Edmond de), [607], G. O. ✻, ancien ambassadeur, rue de Lille, n° 84.

Caen (*Bibliothèque de la ville de*), [1015], représentée par M. le Maire de Caen; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Caïeu (de), [1953], juge d'instruction au tribunal de première instance d'Abbeville (Somme).

Caillebotte (l'abbé), [1162], rue d'Allemagne, n° 8.

Callard d'Azu, [1307], avocat, à Beaune (Côte-d'Or); correspondant, M. Maurice Godefroy, avocat au Conseil d'État, rue de Sèze, n° 4.

Callery (Alphonse), [1981], boulevard Saint-Germain, n° 16.

Camus (Fernand), [1756], rue de Maubeuge, n° 20.

Carré (Gustave), [1822], professeur agrégé d'histoire au lycée de Reims (Marne); correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Cartwright (William), [951], à Londres.

Casenave, [666], O. ✻, conseiller à la Cour de cassation, rue de Bellechasse, n° 11.

Cassation (*Bibliothèque de la* Cour de), [1721], représentée par M. Gabriel Richou, conservateur, quai de l'Horloge.

Cazenove (Raoul de), [1438], à Lyon (Rhône), rue Sala, n° 8; correspondant, M. de Seynes, rue de Varenne, n° 64.

Chabaud La Tour (Arthur de), [1559], rue la Boëtie, n° 41, et au château de Chauvenay, par Sancerre (Cher).

Chabaud La Tour (baron de), [1624], G. O. ✻, général du génie, rue la Boëtie, n° 41.

Chabrillan (Paul Guigues de Moreton, comte de), [356], avenue Montaigne, n° 30.

Chabrillan (Hippolyte-Camille-Fortuné Guigues, comte de Moreton de), [1311], rue Christophe-Colomb, n° 8.

Chambellan (Alphonse), [1381], ✻, professeur à la Faculté de droit de Paris, rue Soufflot, n° 2 *bis*.

Chambord (comte de), [1385], représenté par M. le comte de Blacas, rue de Varenne, n° 52 *bis*.

Chambre des députés (*Bibliothèque de la*), [1660], représentée par M. Laurent, ✻, bibliothécaire; correspondant, M. Thorin, libraire, rue Médicis, n° 7.

Chambrun de Rosemont (de), [1886], associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, à Nice, place du Vœu, n° 2, et à la Girardière, près Belleville-sur-Saône (Rhône).

Champion (Honoré), [1741], libraire, quai Malaquais, n° 15.

Chantérac (marquis de), [908], rue de Bellechasse, n° 17.

Chantérac (comte Victor de), [1732], rue Chomel, n° 12.

Charavay (Étienne), [1705], archiviste-paléographe, directeur de la *Revue des Documents historiques*, rue Fürstenberg, n° 4.

Chardin (Paul), [1542], rue des Pyramides, n° 2.

Charentenay (René de), [1258], à Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Charpin-Feugerolles (comte de), [919], ✻, ancien député, au château de Feugerolles, par le Chambon (Loire); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Chartres (*Bibliothèque de la ville de*), [1516].

Chateaudun (*Bibliothèque de la ville de*), [1855]; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Chauffour (Victor), [1917], conseiller d'État, rue de Ponthieu, n° 8.

Chazelles (Étienne de), [1863], ancien préfet, au château de la Canière, par Aigueperse (Puy-de-Dôme); à Paris, rue de Varenne, n° 58.

Chéruel (A.), [786], O. ✻, inspecteur général honoraire de l'Instruction publique, membre du Comité des travaux historiques, rue de Grenelle, n° 122.

Chevallier (Léon), [1226], ✻, conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue de Rivoli, n° 216.

Chevallier, [1513], agrégé d'histoire, rue du Cardinal-Lemoine, n° 75.

Chevreul (Henri), [819], ancien magistrat, président de l'Académie de Dijon, à Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Chévrier (Maurice), [1922], ancien magistrat, rue Jacob, n° 35.

Choppin (Albert), [1156], O. ✻, ancien directeur au ministère de l'Intérieur, quai Voltaire, n° 3.

Chotard, [1638], ✻, doyen de la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

Christophle (Albert), [1104], député, ancien ministre, gouverneur du Crédit foncier, place Vendôme, n° 19.

Clamecy (baron de), [1363], ✻, ancien sous-préfet, au château de Semur, par Charost (Cher); correspondant, M. Jolibois, rue Castellane, n° 8.

Clausonnette de Séguin de Cabassoles (Mme la marquise de), [1834], à Nîmes (Gard); correspondant, M. le marquis de Rochambeau, rue de Naples, n° 51.

Claveau, [1200], O. ✻, inspecteur général des établissements de bienfaisance, rue Bonaparte, n° 5.

Clermont (de), [1266], au château des Préçois, près Fontainebleau (Seine-et-Marne); à Paris, rue Barbette, n° 11.

Clermont-Ferrand (*Bibliothèque universitaire de*), [1937], représentée par M. Hays, boulevard Ballainvilliers, n° 16; correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Collard (Alfred), [1215], O. ✻, lieutenant-colonel d'artillerie en retraite, à la Grange-Rouge, par Arquian (Nièvre).

Collard (Auguste), [1814], O. ✻, chef d'escadrons d'artillerie en retraite, au château de Pesselières, par Sancerre (Cher); correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Colmet d'Aage, [1769], O. ✻, doyen de la Faculté de droit de Paris, boulevard Saint-Germain, n° 126.

Colmet d'Aage (Henri), [1158], ✻, conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue de Londres, n° 44.

Combette du Luc (Louis), [1303], à Rabasteins-sur-Tarn (Tarn); correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

Comboul, [1943], ingénieur civil, rue de Rennes, n° 74.

Condé (baron de), [1693], O. ✻, rue Volney, n° 8, et au château de Montataire (Oise).

Conseil d'État (*Bibliothèque du*), [934], représentée par M. Gustave Vattier, ✻, au Palais-Royal.

Constant (Charles), [1819], avocat à la Cour d'appel de Paris, boulevard Saint-Michel, n° 48.

Cormenin (Roger de la Haye de), [1716], rue de l'Arcade, n° 25.

Cosnac (comte Jules de), [717], ✻, au château du Pin, par Salons-la-Tour (Corrèze), et à Paris, rue Vaneau, n° 37.

Cottin, [1291], ✻, ancien conseiller d'État, rue de la Baume, n° 15.

Cottu (Henri), [1801], rue de Condé, n° 16.

Cougny (Edmond), [1877], ✻, inspecteur d'Académie à Paris, rue Saint-Placide, n° 48.

Courcel (Valentin Chodron de), [1068], boulevard Saint-Germain, n° 132.

Courson (baron Amédée de), [1841], ancien sous-préfet, au château des Planches-sur-Amblie, par Creully (Calvados).

Courtat (Mlle), [1957], rue du Regard, n° 5.

Courtillier, [1628], au château de Précigné (Sarthe).

Cresson, [1299], ✻, avocat à la Cour d'appel de Paris, ancien préfet de police, rue Cambon, n° 41.

Croissandeau (Jules), [1909], négociant, rue de la Tour-Neuve, n° 20, à Orléans (Loiret); correspondant, M. Broussois, libraire, rue Dupuytren, n° 4.

Croze (Charles de), [793], rue du Cherche-Midi, n° 15.

Daguin (Christian), [1849], rue de l'Université, n° 29.

Daguin (Fernand), [1726], docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Paris, rue de l'Université, n° 29.

Daiguson, [1375], juge au tribunal civil de Châteauroux (Indre).

Dampierre (vicomte de), [1762], rue Chomel, n° 12.

Danglard (l'abbé), [1644], docteur ès-lettres, rue de Fleurus, n° 37.

Daras, [1314], O. ✻, ancien officier de marine, à Angoulême (Charente).

Dard (baron), [653], O. ✻, ancien chef de division adjoint au ministère de l'Instruction publique, à Aire (Pas-de-Calais); correspondant, M. René Dard, rue Auber, n° 5.

Dareste (Rodolphe), [1098], ✻, membre de l'Institut, conseiller à la Cour de cassation, quai Malaquais, n° 9.

Davanne, [1901], attaché à la bibliothèque Sainte-Geneviève, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 82.

David (Edmond), [985], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue Montalivet, n° 11.

Decq (Émile), [1711], libraire, à Liège (Belgique).

Decrue (Francis), [1871], licencié ès-lettres, membre de l'Académie de Genève, rue Jacob, n° 58.

Defrémery (Ch.), [866], ✻, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, rue du Bac, n° 42.

Dehodencq (Alfred), [1926], élève de l'École des chartes, rue Nicole, n° 22.

Delaborde (comte J.), [1096], ✻, conseiller honoraire à la Cour d'appel de Paris, rue de Rome, n° 23.

Delaborde (Henri-François), [1912], archiviste aux Archives nationales, rue de l'Arcade, n° 14.

Delagarde (Émile), [1974], rue de Courcelles, n° 10, et au château d'Écuiry-Septmonts (Aisne).

Delage (l'abbé), [1802], professeur d'histoire au petit séminaire de Bordeaux (Gironde); correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Delalain (MM.) frères, [1859], imprimeurs-libraires, rue des Écoles, n° 56.

Delaroque aîné, [879], libraire, quai Voltaire, n° 21.

Delaville Le Roulx (Joseph), [1837], archiviste-paléographe, rue Monceau, n° 52.

Delestre (Oscar), [1730], à Avesnes, par Envermeu (Seine-Inférieure); à Paris, chez M. Ancel, rue de Bellechasse, n° 47.

Delisle (Léopold), [816], O. ✻, membre de l'Institut, administrateur général directeur de la Bibliothèque nationale, président du Comité des travaux historiques, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 8.

Delpit (Jules), [1399], à Bordeaux (Gironde); correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

Demay (Ernest), [1103], ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue de Berlin, n° 38.

Demombynes (Gabriel), [1724], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue Bonaparte, n° 30.

Denière, [1035], C. ✻, ancien président de la Chambre de commerce de Paris, régent de la Banque de France, boulevard Malesherbes, n° 29.

Denjoy (Henri), [845], ancien membre du Conseil général du Gers, à Tuco, près Auch; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Des Méloizes (Eugène), [638], O. ✻, conservateur des eaux et forêts, à Bourges (Cher); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Desnoyers (Charles), [1633], conservateur des hypothèques, à Auxerre (Yonne).

Desnoyers (Jules), [23], ✻, membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, bibliothécaire du Muséum d'histoire naturelle, au Jardin des Plantes, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, n° 36.

Desprez fils (Henri), [1277], directeur de la compagnie d'assurances *le Comptoir maritime*, place de la Bourse, n° 6.

Des Roys (marquis), [1186], ancien député, boulevard La Tour-Maubourg, n° 11.

Dieppe (*Bibliothèque de la ville de*), [1054], représentée par M. Morin; correspondant, M. Chossonnery, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 47.

Dijon (*Bibliothèque de la ville de*), [1279], représentée par M. Guignard; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Doazan (Anatole), [1647], au château de Fins, par Saint-Christophe-en-Bazelle (Indre); correspondant, M. Rouquette, libraire, passage Choiseul.

Doria (comte Armand), [818]; correspondant, M. Bourselet, libraire, boulevard des Capucines, n° 27.

Dosne (Mlle), [1944], place Saint-Georges.

Drême, [1695], O. ✻, premier président de la Cour d'appel d'Agen; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Dubois, [777], professeur au collège Rollin, rue du Faubourg-Montmartre, n° 57.

Dubois de l'Estang (Étienne), [1960], inspecteur des finances, rue de Courcelles, n° 43.

Duchatel (comte Tanneguy), [1540], O. ✻, ancien ambassadeur, rue de Varenne, n° 69.

Dufeuille (Eugène), [1722], ancien chef du cabinet du ministre de l'Intérieur, rue d'Anjou, n° 42.

Du Lac (Jules Perrin), [1561], juge suppléant au tribunal de Compiègne (Oise).

Du Long de Rosnay (comte), [1547], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 43.

Dumaine (Charles), [1777], rue d'Antin, n° 3.

Du Mesnil (Armand), [1401], O. ✻, conseiller d'État, rue Saint-Georges, n° 28.

Dumez, [1856], O. ✻, conseiller maître à la Cour des comptes, rue Barbet-de-Jouy, n° 28.

Dumoulin, [636], libraire, quai des Grands-Augustins, n° 37.

Dunoyer de Noirmont (baron), [1858], ✻, rue Royale, n° 6.

Du Parc (comte Charles), [1257], à Dijon (Côte-d'Or), rue Vannerie, n° 35; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Du Pont (comte) [1977], rue du Regard, n° 5.

Dupont (Edmond), [817], ✻, chef de la section du Secrétariat aux Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

Durrieu (Paul), [1873], archiviste-paléographe, rue de la Chaussée-d'Antin, n° 66.

Duruy (Victor), [1081], G. O. ✻, membre de l'Institut, ancien ministre, rue Médicis, n° 5.

Duval (Jacques-François), [1282], ✻, conseiller à la Cour d'appel de Rouen, rue d'Herbouville, n° 3; correspondant, M. Le Tellier-Delafosse, place Pereire, n° 5.

Duverdy (Charles), [748], avocat à la Cour d'appel de Paris, place Boïeldieu, n° 1.

Duvergier de Hauranne (Emmanuel), [1963], ✻, membre du Conseil général du Cher, avenue d'Iéna, n° 57.

ÉCOLE DES CHARTES (l'), [1703], représentée par M. le Directeur de l'École, rue des Francs-Bourgeois, n° 58; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE (l'), [1617], représentée par M. le Directeur de l'École, rue d'Ulm, n° 45; correspondant, M. Thorin, libraire, rue Médicis, n° 7.

EGGER, [586], C. ✻, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue Madame, n° 68.

ÉPERNAY (*Bibliothèque de la ville d'*), [1474], représentée par M. L. Paris, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

ESTAINTOT (vicomte Robert D'), [975], à Rouen, rue des Arsins, n° 9; correspondant, M. Tardieu, libraire de la Société bibliographique, rue de Grenelle, n° 35.

ESTERHAZY (comte Marie-Charles-Ferdinand), [1817], rue des Écuries-d'Artois, n° 9.

EURE (*Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'*), [1770], à Évreux, représentée par M. Colombet, son secrétaire perpétuel.

FABRE (Adolphe), [939], ✻, président du tribunal civil de Saint-Étienne (Loire); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

FAILLIÈRES, [1534], avocat, au Passage-d'Agen (Lot-et-Garonne); correspondant, M. Larose, libraire, rue Soufflot, n° 22.

FAVRE (Édouard), [1914], docteur ès-lettres, aux Ormeaux-Prégny, près Genève (Suisse), et à Paris, quai Voltaire, n° 19; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.

FAVRE (Léopold), [1930], associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, à Niort (Deux-Sèvres); correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

FAYOLLE (comte Gérard DE), [1980], au château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre (Dordogne); correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

FÉLIX, [1760], conseiller à la Cour d'appel de Rouen, rampe Bouvreuil, n° 82.

FERET (l'abbé), [1874], curé de Saint-Maurice-Charenton (Seine).

FERLET DE BOURBONNE (Paul), [1572], ancien sous-préfet, à Bar-sur-Seine (Aube).

FEUILLET DE CONCHES, [466], C. ✻, ancien directeur au ministère des Affaires étrangères, rue Neuve-des-Mathurins, n° 73.

FIRINO (Roger), [1785], rue de Courcelles, n° 71.

FLACH (Jacques), [1919], professeur suppléant au Collège de France, professeur à l'École d'architecture et à l'École des sciences politiques, à Boissy-Saint-Léger (Seine-et-Oise).

FLAVIGNY (Mme la vicomtesse DE), [1449], rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 42.

Fontenilles (marquis de), [1436], rue Saint-Dominique, n° 21.

Forneron (Henri), [1861], rue la Boëtie, n° 102.

Fouché (Lucien), [224], à Évreux (Eure); correspondant, M. Gaulon, libraire, rue Serpente, n° 37.

Fouché-Lepeltier, [1228], ✻, ancien député, à Honfleur (Calvados), Côte-de-Grâce.

Fourchy (Henri), [1394], ancien avocat général, boulevard Saint-Germain, n° 282.

Fournier (Alban), [1750], docteur en médecine, à Rambervillers (Vosges); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Fournier (Félix), [1816], membre de la Commission centrale de géographie, rue de l'Université, n° 119.

Fournier de Flaix, [858], villa Brancas, à Sèvres (Seine-et-Oise).

Fraissinet (Louis), [1905], rue de l'Arsenal, n° 25, à Marseille (Bouches-du-Rhône); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Franck (Georges), [1772], agrégé d'histoire, rue de Tournon, n° 12.

Frappier (Paul), [1682], à Niort (Deux-Sèvres); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Fresne (comte Marcellin de), [388], rue de Bellechasse, n° 15.

Fréteau de Pény (baron Héracle-René-Jean-Baptiste-Emmanuel), [709], ✻, conseiller référendaire honoraire à la Cour des comptes, au château de Vaux-le-Pénil (Seine-et-Marne); correspondant, M. Saint-Jorre, libraire, rue Richelieu, n° 91.

Fréville (Marcel de), [1959], auditeur à la Cour des comptes, rue Cassette, n° 12.

Friès (Charles-Albert), [1648], rue de Marignan, n° 19.

Fustel de Coulanges, [1776], O. ✻, membre de l'Institut, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Paris, directeur de l'École normale supérieure, membre du Comité des travaux historiques, rue d'Ulm, n° 45.

Gadoin, [1422], ✻, président du tribunal civil de Cosne (Nièvre); correspondant, M. Masson, rue de Bourgogne, n° 63.

Gaffarel (Paul), [1475], professeur agrégé d'histoire à la Faculté des lettres de Dijon; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Galard (marquis de), [1824], au château de Blesle (Haute-Loire); correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

Galopin (Auguste), [1095], ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, aux Ravaux, près Buxy (Saône-et-Loire); correspondant, M. Maurice Godefroy, avocat au Conseil d'État, rue de Sèze, n° 1.

Gardissal (Félix), [1810], avocat, rue Taitbout, n° 80.

Gartempe (baron de), [1738], quai d'Orsay, n° 45.

Gaspaillart (Émile), [1245], commis principal au ministère des Finances, rue de Clichy, n° 59.

GAULTRY (Paul), [1605], notaire, à Fontainebleau (Seine-et-Marne); correspondant, M. de Laurencel, avenue d'Antin, n° 12.

GAUTIER (Léon), [1798], ✻, professeur à l'École des chartes, archiviste aux Archives nationales, membre du Comité des travaux historiques, rue Vavin, n° 8.

GENÈVE (*Bibliothèque publique de la ville de*), [1821], représentée par M. Gas, conservateur; correspondant, M. Delagrave, libraire, rue Soufflot, n° 15.

GERBIDON (Émile-Victor), [810], ✻, chef de bureau au ministère de la Marine, rue Royale, n° 2.

GIRAUD (Paul-Émile), [569], ✻, à Romans (Drôme).

GIRAUDEAU (Ambroise), [1965], rue Richer, n° 12.

GLANDAZ (Albert), [1324], avocat à la Cour d'appel de Paris, boulevard Haussmann, n° 77.

GODINAT (Eugène), [1947], médecin, à Châteauroux (Indre); correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

GOMEL (Charles), [1025], maître des requêtes au Conseil d'État, rue de la Ville-l'Évêque, n° 1.

GONSE (Raphaël), [1310], ✻, directeur au ministère de la Justice, à Versailles, rue de la Pompe, n° 2.

GOUGET (Eugène), [1518], artiste dramatique, secrétaire de l'Association de secours des Artistes dramatiques, rue de Lancry, n° 17.

GOUJON (Paul), [1743], avocat, rue de Paradis-Poissonnière, n° 52.

GOUPIL DE PRÉFELN (Anatole), [923], ✻, chef de bureau au ministère des Finances, rue Saint-Lazare, n° 94.

GOURJAULT (comte Olivier de), [1969], à Mézières (Ardennes); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

GRANDEAU, [1671], ✻, doyen de la Faculté des sciences de Nancy; correspondant, M. Louis Grandeau, boulevard Saint-Germain, n° 155.

GRANDIDIER (Ernest), [1094], ✻, boulevard Haussmann, n° 135.

GRENOBLE (*Bibliothèque de la ville de*), [948], représentée par M. Gariel; correspondant, M. Chossonnery, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 47.

GRENOBLE (*Bibliothèque universitaire de*), [1976], représentée par M. Callamand, conservateur; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

GRIMBERT, [1945], avocat, place d'Armes, à Douai (Nord); correspondant, M. Tardieu, libraire, rue de Grenelle, n° 35.

GROUCHY (vicomte DE), [1825], ✻, ministre plénipotentiaire, rue de Sèze, n° 10; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

GUÉRARD (Mme veuve François), [967], à Amiens (Somme), rue Saint-Denis, n° 26; correspondant, Mme la vicomtesse de Saint-Martin, avenue Villars, n° 5.

Guillard (Eusice), [1838], à Lazenay, près Lury-sur-Arnon (Cher); correspondant, M. Baillieu, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 43.

Guillaume (Eugène), [1087], ✻, sous-directeur au ministère de l'Intérieur, quai Bourbon, n° 19.

Guizot (Guillaume), [1746], ✻, professeur au Collège de France, rue de Monceau, n° 42.

Habert (Gustave), [1773], rue de Berlin, n° 9.

Halphen (Eugène), [900], avenue Nationale, n° 111, à Passy-Paris.

Hambourg (*Bibliothèque de la ville de*), [873], représentée par M. Isler; correspondant, M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, n° 67.

Hanquez (Rodolphe), [990], ancien procureur de la République, à Noyon (Oise).

Hauréau, [1868], C. ✻, membre de l'Institut, ancien directeur de l'Imprimerie nationale, rue du Buis, n° 1, à Auteuil-Paris.

Hautpoul (comte d'), [925], place du Palais-Bourbon, n° 7.

Havre (*Bibliothèque de la ville du*), [1193], représentée par M. Morlent; correspondant, M. Chossonnery, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 49.

Hébert, [1281], C. ✻, ancien garde des sceaux, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 46.

Hellot (Alexandre), [1362], O. ✻, ancien officier d'artillerie, boulevard Malesherbes, n° 62.

Hellot (Jules), [1395], rue Royale, n° 13.

Hendlé (Henri), [1728], négociant, rue de Châteaudun, n° 17.

Hennecart (Jules), [1895], ✻, rue de Varenne, n° 17.

Hennet de Bernoville, [1369], ✻, conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue de l'Abbé-Grégoire, n° 25.

Hérault (Alfred), [1479], à Châtellerault (Vienne).

Hérigourt (comte Ch. d'), [1888], ✻, consul de France à Stuttgart (Wurtemberg).

Himly, [1007], ✻, professeur à la Faculté des lettres de Paris, rue d'Assas, n° 90.

Hommet (Théophile-Paul du), [1847], notaire, rue de Belleville, n° 81.

Hordain (Émile d'), [1599], rue Laffitte, n° 11.

Ingold (le R. P.), [1928], bibliothécaire de l'Oratoire, rue de la Tour-d'Auvergne, n° 33.

Isaac (Louis), [1903], manufacturier, rue du Puits-Gaillot, n° 1, à Lyon (Rhône); correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Izarn, [1457], à Évreux (Eure).

Jameson, [1167], rue de Provence, n° 38.

Jarry (Louis), [1892], avocat, membre de la Société archéologique de l'Orléanais, place de l'Étape, n° 8, à Orléans (Loiret).

Joinville (baron de), [1689], ✻, inspecteur général des prisons, rue de Clichy, n° 4.

JOUBERT (André), [1678], boulevard de Saumur, n° 49, à Angers (Maine-et-Loire).

JOUIN, [1846], notaire, à Neufchâtel-en-Bray (Seine-Inférieure); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

JOURDAIN, [834], C. ✻, membre de l'Institut, ancien inspecteur général de l'enseignement supérieur, membre du Comité des travaux historiques, rue Cambon, n° 21.

JOURDAN, [1860], chef de bureau à la préfecture de la Seine, rue Soufflot, n° 18.

KERDREL (AUDREN DE), [340], sénateur, au château de Saint-Uhel, près Lorient (Morbihan), et à Versailles, rue de la Paroisse, n° 1.

KERMAINGANT (P. LAFFLEUR DE), [1753], ✻, avenue des Champs-Élysées, n° 102.

KERSAINT (vicomte DE), [892], Cours-la-Reine, n° 48.

KERVYN DE LETTENHOVE (baron), [799], ✻, correspondant de l'Institut, membre de la Chambre des députés de Belgique, ancien ministre, à Saint-Michel, par Bruges (Belgique).

LABITTE (Mme Adolphe), [1329], libraire de la Bibliothèque nationale, rue de Lille, n° 4.

LABORDE (marquis Joseph DE), [1360], archiviste aux Archives nationales, membre du Comité des travaux historiques, rue Murillo, n° 4.

LA BORDERIE (Arthur DE), [1198], ancien député, à Vitré (Ille-et-Vilaine); correspondant, M. Léopold Delisle, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 8.

LABOULAYE (Édouard), [445], O. ✻, membre de l'Institut, sénateur, administrateur du Collège de France, place de Cambrai, n° 1.

LABROUE (E.), [1939], agrégé d'histoire, professeur au lycée de Bordeaux, cours Champion, n° 35, à Bordeaux (Gironde).

LACABANE (Léon), [64], O. ✻, professeur-directeur honoraire de l'École des chartes, rue d'Uzès, n° 12.

LACAZE (Louis), [1494], député, rue de Grenelle, n° 107.

LA CHAUMELLE (DE), [1330], rue de Lille, n° 21.

LACHENAL, [1739], receveur particulier des finances à Brioude (Haute-Loire); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 13.

LACOMBE (H. DE), [1508], rue Croix-de-Malte, n° 1, à Orléans (Loiret).

LACROIX (Paul), [65], O. ✻, conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal, rue Sully, n° 1.

LAFARGUE (Ch.), [1409], chef de division à la préfecture de Lot-et-Garonne, à Agen; correspondant, M. P. Dupont, rue Jean-Jacques-Rousseau, n° 41.

LA FAULOTTE (Louis ÉTIGNARD DE), [1681], ancien auditeur au Conseil d'État, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 107.

La Ferrière-Percy (comte de), [1080], ✻, au château de Ronfeugerai, près Athis (Orne), et à Paris, rue de la Chaussée-d'Antin, n° 42; correspondant, M. d'Estreilles, rue Lincoln, n° 5.

La Ferronays (Mme la comtesse de), [1358], membre de la Société des Bibliophiles français, Cours-la-Reine, n° 34.

La Ferté-Meun (marquis de), [907], rue du Bac, n° 46.

Laguerre (Léon), [790], docteur en droit, rue de Copenhague, n° 10.

Lahure (Charles), [279], ✻, boulevard Saint-Germain, n° 168.

Lair (Jules), [1283], ✻, archiviste-paléographe, directeur de la compagnie des Entrepôts et magasins généraux, place de l'Ourcq, boulevard de la Villette, 204.

Laisné (Henri), [1521], procureur de la République, à Cambrai (Nord).

Lalanne (Ludovic), [822], membre du Comité des travaux historiques, sous-bibliothécaire de l'Institut, rue de Condé, n° 14.

Laloy, [1932], docteur en médecine, rue de la Villette, n° 5.

Landry, [1752], avoué près le tribunal civil de Châteauroux (Indre).

Langle (comte de), [742], à Vitré (Ille-et-Vilaine); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Lanier, [1935], professeur d'histoire au lycée de Versailles (Seine-et-Oise); à Paris, rue Saint-Placide, n° 48.

Lanjuinais (comte de), [1653], député, rue Cambon, n° 31.

La Panouse (vicomte Artus de), [1526], rue Saint-Dominique, n° 33.

Larnac (Julien), [1529], ✻, avocat à la Cour d'appel de Paris, rue du Cirque, n° 8.

La Rochebrochard (Louis de), [1894], à Niort (Deux-Sèvres); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

La Rochefoucauld (comte Aimery de), [1949], rue de l'Université, n° 93.

Lassus (baron Marc de), [1195], boulevard Malesherbes, n° 57.

La Trémoïlle (duc de), [1196], avenue Gabriel, n° 4.

Laubespin (comte Léonel de), [1866], rue de l'Université, n° 76.

Laurencel (comte Léon de), [1891], attaché au ministère des Affaires étrangères, rue Saint-Honoré, n° 14, à Fontainebleau (Seine-et-Marne).

Laurent-Pichat (L.), [1356], sénateur, rue de l'Université, n° 39.

Laval (*Bibliothèque de la ville de*), [1852], représentée par M. D. Œhlert, conservateur.

Lavisse, [1582], ✻, maître de conférences à l'École normale supérieure et professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Paris, rue Médicis, n° 5.

Lebigre-Beaurepaire, [714], notaire, à Lille (Nord), rue Nationale; correspondant, M. Allouard, libraire, rue Séguier, n° 3.

Leblanc (Paul), [814], à Brioude (Haute-Loire); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 13.

Le Bouteillier (Georges), [1613], notaire, à Caen (Calvados), place Saint-Sauveur, n° 19.

Lebrument, [637], ancien libraire, à Rouen (Seine-Inférieure); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Leclerc (Gustave), [1867], adjoint au maire d'Issy, Grande-Rue, n° 66, à Issy (Seine).

Leclerc, [1890], ✻, notaire, rue de Paris, n° 49, à Charenton-le-Pont (Seine).

Lecointre (Pierre), [1498], rue Cambacérès, n° 29.

Lecomte (René), [1725], rue de Provence, n° 46.

Lecoy de la Marche, [1951], archiviste aux Archives nationales, professeur honoraire à l'Institut catholique, rue du Four-Saint-Germain, n° 52.

Ledain (Bélisaire), [1537], à Parthenay (Deux-Sèvres); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 13.

Ledru (l'abbé Ambroise), [1918], professeur au petit séminaire de Précigné (Sarthe).

Lefebvre de Viefville (Louis), [1555], rue de Rivoli, n° 240.

Lefèvre-Pontalis (Amédée), [1795], ancien député, rue des Mathurins, n° 3, et au château de la Fontaine, par Châteaudun (Eure-et-Loir).

Leffenberg (baron de), G. O. ✻, [1978], ancien procureur général à la Cour d'appel de Paris, rue de Bourgogne, n° 43.

Lefort, [1263], ✻, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Condé, n° 5.

Legrelle, [1975], docteur ès-lettres, boulevard de la Reine, n° 83, à Versailles (Seine-et-Oise).

Leloup de Sancy, [1373], ✻, ancien auditeur au Conseil d'État, boulevard Haussmann, n° 105.

Lemaire (P.-Aug.), [75], ✻, ancien professeur de rhétorique aux lycées Louis-le-Grand et Bonaparte; correspondant, M. H. Georges, rue du Vieux-Colombier, n° 18.

Le Marois (Alphonse), [1594], au château du Lude, par Saint-Sauveur-le-Vicomte (Manche); correspondant, M. L. Delisle, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 8.

Lemercier (comte Anatole), [756], ancien député, rue de l'Université, n° 18.

Lemire (Paul-Noël), [1679], à Pont-de-Poitte (Jura).

Lemonnier (Henri), [1388], archiviste-paléographe, docteur en droit, professeur d'histoire au lycée Saint-Louis et à l'École des Beaux-Arts, boulevard Saint-Germain, n° 15.

Lenormant (Fr.), [1063], membre de l'Institut, professeur d'archéologie à la Bibliothèque nationale, rue de Sèvres, n° 4.

Lepesant, [1606], ancien membre du Conseil général de la Manche, rue Geoffroy-de-Montbray, n° 89, à Coutances (Manche); correspondant, M. Desmoutis, rue Montmartre, n° 56.

Leseigneur (Édouard), [1850], à Conty (Somme) ; correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Lesieur (Paul), [1567], ✻, avocat, docteur en droit, boulevard de Magenta, n° 116.

Le Sourd, [1836], ✻, docteur en médecine, rue Soufflot, n° 15.

Lespinasse (René de), [1447], archiviste-paléographe, associé correspondant de la Société des Antiquaires de France, rue du Bac, n° 3, et au château de Luanges, par Guérigny (Nièvre).

Le Tellier-Delafosse, [972], O. ✻, secrétaire général honoraire du Crédit foncier de France, place Pereire, n° 5.

Levasseur (Émile), [1364], O. ✻, membre de l'Institut, professeur au Collège de France et au Conservatoire des Arts et métiers, membre du Comité des travaux historiques, rue Monsieur-le-Prince, n° 26.

Lévy (Raphaël-Georges), [1808], sous-directeur à la Banque de Paris et des Pays-Bas, rue de Rivoli, n° 176.

L'Héraule (Tristan de), [1557], ✻, ancien officier de cavalerie, place de la Carrière, n° 27, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

L'Hopital, [1028], O. ✻, ancien conseiller d'État, directeur de la Compagnie d'assurances *la Nationale,* rue Cambacérès, n° 3.

Lieffroy (Aimé), [1862], rue Neuve, à Besançon (Doubs).

Lieutaud, [1684], bibliothécaire de la ville de Marseille.

Lille (*Bibliothèque de l'Institut catholique de*), [1854], représentée par Mgr Hautecœur, recteur, à Lille, rue Royale, n° 70 ; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Limoges (*Bibliothèque communale de la ville de*), [1908] ; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

Longnon (Auguste), [1347], archiviste aux Archives nationales, maître de conférences à l'École des hautes études, membre de la Commission de géographie historique de l'ancienne France, de la Société nationale des Antiquaires de France et du Comité des travaux historiques, rue de Grenelle, n° 82.

Longuerue (Roger de), [1558], rue de Grenelle, n° 75.

Loones (Henri), [1686], libraire de la Société de l'Histoire de France, rue de Tournon, n° 6.

Loray (marquis de), [1658], au château de Cléron, près Ornans (Doubs); à Paris, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 23.

Lormier (Charles), [1340], avocat, rue Racine, n° 15, à Rouen.

Louvain (*Université catholique de*), [812], représentée par M. Reusens, bibliothécaire; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Louvel (Georges), [1820], sous-préfet à Béthune (Pas-de-Calais); correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Louviers (*Bibliothèque de la ville de*), [1630].

Louvrier de Lajolais (A.), [859], ✻, quai Bourbon, n° 19.

Loyer (Paul), [1575], rue Bonaparte, n° 6.

Lucas (Charles), [1556], architecte attaché aux travaux de la ville de Paris, boulevard de Denain, n° 8.

Lucas (Paul-Louis), [1970], professeur agrégé à la Faculté de droit, à Dijon (Côte-d'Or).

Luçay (comte de), [1308], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, membre du Comité des travaux historiques, rue de Varenne, n° 90.

Luce (Siméon), [1511], membre de l'Institut, professeur à l'École des chartes, archiviste aux Archives nationales, membre du Comité des travaux historiques, boulevard Saint-Michel, n° 95.

Luxembourg (*Bibliothèque du*), [956], représentée par M. Chojecki; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Lyon (*Bibliothèque de l'Institut catholique de*), [1851], représentée par M. Eugène Léotard, doyen, rue du Plat, n° 25; correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Macé de Lépinay (Antonin), [712], ✻, doyen de la Faculté des lettres de Grenoble (Isère).

Mackau (baron de), [1764], député, avenue d'Antin, n° 22.

Mackensie (John-Whiteford), [332], esq., à Édimbourg, 19, Scotland-street; correspondant, M. Contet, libraire, rue du Pré-aux-Clercs, n° 7.

Maigre (Louis), [1616], au château de Salency, près Noyon (Oise).

Maillé (Mme la duchesse de), [914], rue de Lille, n° 119.

Mallet (Édouard), [1234], boulevard Malesherbes, n° 24.

Malleville (Léon de), [492], ✻, à Saint-Maurin, par Grenade (Landes); correspondant, M. Caritan, rue Barbet-de-Jouy, n° 42.

Manceaux (Gaston), [1774], rue de Hambourg, n° 12.

Mannier, [1530], ancien notaire, rue de l'Université, n° 8.

Mans (*Bibliothèque de la ville du*), [1696], représentée par M. F. Guérin, conservateur.

Mantes (*Bibliothèque de la ville de*), [1295], représentée par M. le maire de Mantes; correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

Marcel (Eugène), [1209], au château des Ardennes-Saint-Louis, par Montivilliers (Seine-Inférieure); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Marcilly (Charles), [1472], rue d'Assas, n° 78; correspondant, M. Simon, rue de Mulhouse, n° 9.

Mareuse (Edgar), [1902], boulevard Haussmann, n° 81.

Margry (Pierre), [1694], ✻, ancien chef adjoint aux archives de la Marine, rue de la Chaussée-d'Antin, n° 39.

Marguerie (René), [1664], maître des requêtes au Conseil d'État, cité Martignac, n° 6, rue de Grenelle.

Marin-Darbel (Victor), [1878], ✻, officier de marine, à Fontainebleau (Seine-et-Marne), rue du Chemin-de-Fer, n° 28.

Marine (*Bibliothèque centrale du ministère de la*), [1102], représentée par M. le Bibliothécaire, rue Royale, n° 2; correspondant, M. Challamel aîné, libraire, rue Jacob, n° 5.

Marion, [456], place de la Madeleine, n° 17.

Marmier (G.), [1312], rue de Noailles, n° 2, à Versailles (Seine-et-Oise).

Marsy (comte de), [1378], conservateur du musée de Compiègne (Oise); à Paris, rue Pigalle, n° 22.

Martin (Henri), [457], sénateur, membre de l'Institut, membre du Comité des travaux historiques, rue Vital, n° 38, à Passy-Paris.

Martin (William), [1627], avenue Hoche, n° 13.

Martroy (vicomte du), [1023], C. ❋, ancien président de section au Conseil d'État, rue de Solferino, n° 6.

Marty-Laveaux (Charles), [780], ❋, membre du Comité des travaux historiques, boulevard Saint-Michel, n° 105.

Mas Latrie (comte Louis de), [289], O. ❋, chef de la section Judiciaire aux Archives nationales, professeur à l'École des chartes, membre du Comité des travaux historiques, boulevard Saint-Germain, n° 229.

Masséna (Victorin), duc de Rivoli, [1131], ❋, ancien député, rue Jean-Goujon, n° 8.

Masson (Gustave), [1343], professeur de littérature française au collège de Harrow-on-the-Hill (Angleterre); correspondant, M. Contet, libraire, rue du Pré-aux-Clercs, n° 7.

Matagrin (René), [1595], conseiller de préfecture, à Melun (Seine-et-Marne), rue des Fossés, n° 7.

Matharel (Victor de), [1675], ❋, conseiller référendaire à la Cour des comptes, boulevard Malesherbes, n° 137.

Maury (Alfred), [1553], C. ❋, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, directeur général des Archives nationales, vice-président du Comité des travaux historiques, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

Mazarine (*Bibliothèque*), [33], représentée par M. Baudry, ❋, administrateur, quai Conti, n° 21; correspondant, MM. Sandoz et Fischbacher, libraires, rue de Seine, n° 33.

Meaux (vicomte de), [1623], ancien ministre, avenue Saint-François-Xavier, n° 10.

Menu (Henri), [1757], libraire, rue Jacob, n° 30.

Meunier (Alfred), [1657], à Chantilly (Oise).

Meunier du Houssoy, [1639], attaché d'ambassade, rue de Clichy, n° 35.

Mévil (Mme veuve), [651], à Viéville, par Vignory (Haute-Marne).

Meyer (Paul), [1446], ❋, professeur au Collège de France, directeur de l'École nationale des chartes, membre du Comité des travaux historiques, rue Boulainvilliers, n° 26, à Passy-Paris.

Mie (Isidore), [1718], à Montpellier, cours des Casernes, n° 25.

Mignet, [16], G. O. ❋, membre de l'Institut, secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie des sciences morales et politiques, rue d'Aumale, n° 14.

MILLOT (Albert), [1440], avenue des Champs-Élysées, n° 117.

MIREPOIX (duc DE), [1698], rue de Varenne, n° 55, et au château de Léran (Ariège).

MITANTIER (Edmond), [1887], ancien notaire, rue de l'Hôtel-de-Ville, n° 38, à Troyes (Aube); correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

MOINERY, [708], ✻, ancien président du tribunal de commerce de Paris, cloître Saint-Merry, n° 18.

MOLAND, [1551], homme de lettres, avenue du Maine, n° 10.

MONNEROT, [1832], directeur de la Compagnie d'assurances contre l'incendie *la Nationale*, rue de Châteaudun, n° 57.

MONOD (Gabriel), [1566], ✻, directeur adjoint à l'École des hautes études, maître de conférences à l'École normale supérieure, membre du Comité des travaux historiques, rue d'Assas, n° 76.

MONTAIGLON (Anatole DE), [1478], ✻, professeur à l'École des chartes, membre du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, place Royale, n° 9.

MONTALIVET (Georges DE), [1805], rue Roquépine, n° 14.

MONTEBELLO (comte Adrien DE), [1690], ✻, avenue Montaigne, n° 64.

MONTEBELLO (comte Gustave DE), [1731], O. ✻, ministre plénipotentiaire, rue François Ier, n° 11.

MONTESQUIOU-FEZENSAC (duc DE), [1549], rue de la Baume, n° 5.

MONTFAULCON (baron DE), [1911], avenue Marigny, n° 25.

MORAND (François), [1569], ✻, juge honoraire au tribunal de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais); correspondant, M. Léopold Delisle, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 8.

MORANVILLÉ, [1046], ancien directeur des Magasins et entrepôts de Paris, boulevard Pereire, n° 112.

MOREL (Hippolyte), [1692], député, rue François Ier, n° 6.

MORNAY SOULT DE DALMATIE (comte DE), [1267], quai de la Bourse, n° 15, à Rouen (Seine-Inférieure).

MOSBOURG (comte DE), [1910], C. ✻, ministre plénipotentiaire, quai Voltaire, n° 9.

MOUCHY (duc DE), [1539], ✻, ancien député, au château de Mouchy-le-Châtel, par Mouy (Oise).

MOULINS (*Bibliothèque de la ville de*), [1365], représentée par M. le maire de Moulins.

MOULINS (*Ordre des avocats de*), [1504], représenté par M. Boyron, trésorier du barreau de Moulins; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

MOURIER (Athanase), [1400], O. ✻, directeur honoraire au ministère de l'Instruction publique, rue Paul-Louis Courier, n° 2 *ter*.

MUTEAU (Charles), [906], ✻, conseiller à la Cour d'appel de Dijon (Côte-

d'Or; correspondant, M. V. Collin, chef de bureau au ministère des Finances, rue de Mondovi, n° 7.

Nadaillac (marquis de), [864], ✻, ancien préfet, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 8.

Nadaillac (comte Bertrand de), [1921], rue Miroménil, n° 99.

Nancy (*Bibliothèque de la ville de*), [850], représentée par M. Soyer-Willemet; correspondant, M. Émile Mellier, libraire, rue Séguier, n° 17.

Naurois (Albert de), [1924], rue Duphot, n° 18.

Nervo (baron Robert de), [1736], rue de Phalsbourg, n° 15.

Neuflize (Mme la baronne de), [1152], rue Caumartin, n° 22.

Nicard (Pol), [288], bibliothécaire-archiviste de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Sèvres, n° 38.

Nicolay (marquis de), [1889], rue Las-Cases, n° 30.

Nigon de Berty, [150], ✻, chef de division honoraire au ministère des Cultes, rue Mazarine, n° 19.

Nisard (Désiré), [459], C. ✻, membre de l'Académie française, rue de Tournon, n° 12.

Nivard, [1681], juge au tribunal civil de Niort (Deux-Sèvres), rue Claire, n° 14; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Noailles (duc de), [343], membre de l'Académie française, boulevard Latour-Maubourg, n° 60.

Noailles (marquis de), [1506], C. ✻, ambassadeur de France à Constantinople, rue de Lille, n° 66.

Noël (Octave), [1562], ✻, publiciste, rue de Verneuil, n° 11.

Nolleval (Alfred), [1857], rue du Mont-Thabor, n° 8.

Noulens, [1415], rédacteur en chef de la *Revue d'Aquitaine*, à Condom (Gers); à Paris, rue Miroménil, n° 15.

Oberkampf (Émile), [1398], receveur particulier des finances, au château de Saint-Magne, par Hostens (Gironde).

Odiot (Ernest), [1178], rue Duphot, n° 29.

Oger (F.), [1412], professeur d'histoire au collège Sainte-Barbe, rue de Fleurus, n° 21.

Ogier de Baulny (Gaston), [1004], rue de Verneuil, n° 52.

Orford (comte d'), [1417], Wolterton-park, Aylsham, Norfolk; correspondant, M. Buchmeyer, hôtel Bristol, place Vendôme.

Osmont (comte d'), [1967], boulevard Maillot, n° 52, à Passy-Paris.

Pajot, [1803], archiviste-paléographe, rue de la Vieille-Estrapade, n° 15.

Pange (comte Maurice de), [1906], rue de l'Université, n° 98.

Parent de Rosan (Charles-Félix), [815], route de Versailles, n° 122, villa de la Réunion, n° 3, à Auteuil-Paris.

Paris (Gaston), [1667], ✻, membre de l'Institut, professeur au Collège de

France, directeur adjoint à l'École des hautes études, membre du Comité des travaux historiques, rue de Varenne, n° 11.

Paris (*Bibliothèque de la Faculté de droit de*), [1883], représentée par M. Paul Viollet, conservateur; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Paris (*Bibliothèque de la ville de*), [135], représentée par M. Jules Cousin, au musée Carnavalet; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

Pascal (Alfred), [1134], licencié en droit, chef de bureau en retraite, rue Desbordes-Valmore, n° 27, à Passy-Paris.

Pascalis, [1026], O. ✻, ancien conseiller d'État, rue de l'Université, n° 74.

Pascaud (Edgar), [1755], rue Porte-Jaune, à Bourges (Cher); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Passy (Edgard), [1536], ancien secrétaire d'ambassade, avenue de Messine, n° 27.

Passy (Louis), [1708], député, ancien sous-secrétaire d'État, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Clichy, n° 45.

Patay, [1927], médecin adjoint à l'Hôtel-Dieu d'Orléans (Loiret), membre de la Société archéologique de l'Orléanais.

Patureau (Joseph), [1958], maire de la ville de Châteauroux (Indre); correspondant, M. Gillier, libraire, rue Bonaparte, n° 8.

Patus (Léon), [1880], quai de la Tournelle, n° 37.

Pau (*Bibliothèque de la ville de*), [1592), représentée par M. Soulice, bibliothécaire; correspondant, M. Thorin, libraire, rue Médicis, n° 7.

Paulmier (Charles), [483], O. ✻, sénateur, avocat à la Cour d'appel de Paris, boulevard Poissonnière, n° 25.

Paumier, [1615], pasteur de l'Église réformée, rue de l'Université, n° 74.

Pécoul (Auguste), [1217], archiviste-paléographe, au château de Villiers, à Draveil (Seine-et-Oise); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 13.

Perdoux, [1885], professeur d'histoire au lycée de Caen (Calvados), rue de Bretagne-Bourg-l'Abbé, n° 11, à Caen; correspondant, M. Oger, rue de Fleurus, n° 21.

Périgot (Charles), [1532], professeur d'histoire au lycée Saint-Louis, boulevard Saint-Michel, n° 44.

Perret, [1093], O. ✻, ancien conseiller d'État, rue François Ier, n° 6.

Perrot de Chazelle (Mme la comtesse de), [1925], rue la Boëtie, n° 66.

Pfeiffer, [1749], banquier, boulevard Malesherbes, n° 95.

Piat (Albert), [1655], fondeur-mécanicien, rue Saint-Maur-Popincourt, n° 85.

Picard (Alexandre), [924], ✻, chef de bureau au ministère des Finances, rue de Lille, n° 37.

Picard (Alphonse), [1766], libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Picot (Georges), [1435], membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, rue Pigalle, n° 54.

Pierceau (Auguste), [1793], préfet des études au collège Rollin, avenue Trudaine, n° 12.

Pigeonneau, [1654], maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris, boulevard Saint-Michel, n° 105.

Pillet-Will (comte F.), [1151], ✻, régent de la Banque de France, rue Moncey, n° 14.

Pinaut (l'abbé Jules), [1938], vicaire de l'église Saint-Jacques de la Villette, rue de Crimée, n° 169.

Pingaud (Léonce), [1565], professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Besançon, rue du Mont-Sainte-Marie, n° 2, à Besançon (Doubs); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Pisançon (Claude-Henri de la Croix de Chevrière, marquis de), [566], au château de Pisançon, par Bourg-de-Péage (Drôme).

Poinsier (Edmond), [1424], avoué, à Neufchâtel-en-Bray (Seine-Inférieure); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Poiret (l'abbé), [1973], au petit séminaire de Versailles (Seine-et-Oise).

Portalis (Roger), [1459], boulevard Haussmann, n° 144.

Pougny (Ernest), [1621], ancien préfet, rue Monceau, n° 14.

Poumeau de Lafforest (Louis), [1564], rue Boussairolles, n° 7, à Montpellier (Hérault).

Pradel-Vernezobre (C.), [1355], membre de la Société française d'archéologie, à Toulouse (Haute-Garonne), rue Pargaminière, n° 66; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Prarond (Ernest), [1608], président de la Société d'émulation d'Abbeville (Somme); à Paris, rue de Tournon, n° 14.

Prévost (Gustave), [1955], substitut du procureur de la République près le tribunal civil, à Évreux (Eure), rue de la Banque.

Prost (Auguste), ✻, [1497], membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de la Banque, n° 21.

Puymaigre (comte Théodore de), [587], rue de l'Université, n° 17.

Queux de Saint-Hilaire (marquis de), [1835], rue Soufflot, n° 3.

Raguenet (Octave), [1804], archiviste-paléographe, au château de Soulaires, près Orléans (Loiret).

Rainneville (comte de), [1083], ancien sénateur, rue de la Ville-l'Évêque, n° 42.

Rasilly (marquis de), [1161], au château de Beaumont, par Saint-Pierre-le-Moutier (Nièvre).

Rathery, [1790], docteur en médecine, rue Saint-André-des-Arts, n° 51.

Rattier (Léon), [1274], au château de Jand'heurs (Meuse); correspondant, M. Coccoz, libraire, rue Montfaucon, n° 5.

Raunié (Émile), [1904], archiviste-paléographe, rue Lamandé, n° 4.

Ravenel, [124], O. ✻, conservateur sous-directeur honoraire à la Bibliothèque nationale, rue Crussol, n° 5.

Raynaud (Gaston), [1900], attaché au département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue Richelieu.

Read (Charles), [877], ✻, ancien chef de la section des Travaux historiques, archives et bibliothèques de la ville de Paris, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, boulevard Saint-Germain, n° 2.

Récamier (Étienne), [1797], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue du Regard, n° 1.

Reeve (Henri), [1367], esq., secrétaire du Conseil privé de S. M. Britannique, rédacteur principal de l'*Edinburgh Review*, n° 62, Rutland-Gate, Hyde-Park, à Londres; correspondant, M. Xavier Raymond, rue de Bellechasse, n° 44.

Reiffenberg (baron Frédéric de), [1778], à Millon-la-Chapelle, par Chevreuse (Seine-et-Oise).

Reiset (comte de), [655], O. ✻, ancien ministre plénipotentiaire, au château du Breuil, par Dreux (Eure-et-Loir).

Renard (le major), [1907], chef d'état-major de la 2e division de cavalerie de Belgique, à Louvain.

Renardet, [1709], professeur à la Faculté de droit de Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Rennes (*Bibliothèque de l'Académie de*), [1346], représentée par M. Rondil d'Ajoux; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Rennes (*Bibliothèque municipale de la ville de*), [1956]; correspondant, M. Baër, libraire, rue de l'Ancienne-Comédie, n° 18.

Repoux, [1789], juge suppléant au tribunal civil d'Autun (Saône-et-Loire); correspondant, M. Lhomme, boulevard Saint-Germain, n° 70.

Riant (comte Paul), [1492], membre de l'Institut et de la Société nationale des Antiquaires de France, boulevard de Courcelles, n° 51.

Riché, [1323], C. ✻, ancien président de section au Conseil d'État, rue de Rivoli, n° 214.

Richou (Gabriel), [1864], archiviste-paléographe, conservateur de la bibliothèque de la Cour de cassation, au Palais-de-Justice, quai de l'Horloge.

Ristelhuber (Paul), [1451], quai Saint-Nicolas, n° 3, à Strasbourg.

Robin (Armand), [1646], à Cognac (Charente); correspondant, M. Keller, rue de Chevreuse, n° 4.

Rochambeau (marquis de), [1685], associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Naples, n° 51.

Roche (Paul), [1979], avoué à la Cour d'appel de Paris, rue Gramont, n° 3.

Rocheterie (Maxime de la), [1763], rue de la Bretonnerie, n° 58, à Orléans (Loiret).

Rollin, [1896], préfet des études au collège Rollin, avenue Trudaine, n° 12.

Roman, [1800], correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France et du ministère de l'Instruction publique, rue Blanche, n° 75, et au château de Picomtal, près Embrun (Hautes-Alpes); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Rothschild (Mme la baronne de), [949], rue Laffitte, n° 19; correspondant, M. Robillard, rue Laffitte, n° 23.

Rothschild (baron Alphonse de), [1214], C. ✻, rue Saint-Florentin, n° 2; correspondant, M. Robillard, rue Laffitte, n° 23.

Rothschild (baron Gustave de), [1213], ✻, rue Laffitte, n° 23; correspondant, M. Robillard, rue Laffitte, n° 23.

Rothschild (baron Edmond de), [1183], rue Laffitte, n° 19; correspondant, M. Robillard, rue Laffitte, n° 23.

Rothschild (baronne James de), [1962], avenue de Friedland, n° 38; correspondant, M. Robillard, rue Laffitte, n° 23.

Rott (Édouard), [1946], secrétaire de la légation suisse, rue Singer, n° 24 *ter*, à Passy-Paris.

Rouen (*Bibliothèque de la Cour d'appel de*), [1884], représentée par M. le conseiller Pellecat, à la questure de la Cour, à Rouen (Seine-Inférieure).

Rouen (*Bibliothèque de la Réunion des officiers de la garnison de*), [1840], à Rouen, rue de la Chaîne; correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Rouffy, [1765], ✻, président du tribunal civil, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

Rougeot, [1264], ✻, chef de bureau au ministère de l'Agriculture, avenue Trudaine, n° 15.

Roussigné, [1033], ✻, avenue du Coq, n° 3, rue Saint-Lazare, n° 89 *bis*.

Roy, [1831], professeur à l'École des chartes, maître de conférences à l'École pratique des hautes études, rue des Saints-Pères, n° 12.

Rozière (Eugène de), [1747], O. ✻, membre de l'Institut, sénateur, inspecteur général des archives départementales, membre du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, rue Lincoln, n° 8.

Ruble (baron Alphonse de), [1190], rue Cambon, n° 43.

Sabatier (Maurice), [1812], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue Saint-Simon, n° 2.

Saint-Denys, [1761], libraire, quai Voltaire, n° 27.

Saint-Priest (comte Georges de), [841], rue de Constantine, n° 23.

Sainte-Aulaire (marquis de), [1580], O. ✻, ancien député, rue de Grenelle, n° 122.

SALIN (Patrice), [1392], secrétaire de section au Conseil d'État, boulevard Saint-Germain, n° 175.

SANNÉ (Albert), [1370], avenue de Messine, n° 30.

SARCUS (vicomte Félix DE), [1137], ancien capitaine de dragons, à Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

SAY (Léon), [1075], membre de l'Institut, sénateur, ancien ministre, rue Fresnel, n° 21.

SCHEFER (Charles), [1405], C. ✻, membre de l'Institut, ministre plénipotentiaire, administrateur de l'École nationale des langues orientales vivantes, rue de Lille, n° 2.

SCHELER (S.), [543], bibliothécaire du roi des Belges, à Bruxelles; correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

SCHICKLER (Fernand), [1236], place Vendôme, n° 17.

SÉCHEHAYE (Charles), [1244], O. ✻, docteur en droit, ancien conseiller de préfecture, chef de la sténographie du Sénat, au palais du Luxembourg.

SEILLIÈRE (Frédéric), [1620], avenue de l'Alma, n° 61.

SEMICHON, [1964], rue Cassette, n° 11.

SERVOIS (Gustave), [1136], ✻, ancien préfet, inspecteur général des archives départementales, membre du Comité des travaux historiques, rue la Boëtie, n° 85.

SOLESMES (*Abbaye des Bénédictins de*), [1661], près Sablé (Sarthe), représentée par le R. P. Abbé; correspondant, M. Allaire, libraire, rue de l'Abbaye, n° 13.

SOMMIER (Alfred), [1737], rue de Ponthieu, n° 57.

SOREL (Alexandre), [942], président du tribunal civil, à Compiègne (Oise); correspondant, Mme veuve Sorel, rue Saint-Jacques, n° 57.

STUTTGART (*Bibliothèque royale de*), [1610], représentée par M. Baër, libraire, rue de l'Ancienne-Comédie, n° 18.

TALABOT (Paulin), [1146], C. ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur général des chemins de fer de Paris à Lyon et la Méditerranée, rue Volney, n° 10.

TALHOUËT-ROY (marquis DE), [1220], C. ✻, rue de Berry, n° 7.

TAMIZEY DE LARROQUE (Ph.), [1345], ✻, correspondant de l'Institut, à Gontaud, par Marmande (Lot-et-Garonne); correspondant, M. Tardieu, libraire de la Société bibliographique, rue de Grenelle, n° 35.

TANDEAU DE MARSAC, [1176], notaire, place Dauphine, n° 23.

TARDIF, [225], C. ✻, conseiller honoraire à la Cour de cassation, rue Caumartin, n° 60.

TERRAS (Amédée DE), [1813], ✻, au château du Grand-Bouchet, près Mondoubleau (Loir-et-Cher); correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

TERREBASSE (Humbert DE), [1948], au château de Terrebasse, par Rous-

sillon (Isère); correspondant, M. Chossonnery, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 47.

Teulet (Raymond), [1933], archiviste aux Archives nationales, rue Servandoni, n° 18.

Thierry-Poux (O.), [1913], conservateur sous-directeur au département des Imprimés de la Bibliothèque nationale, à la Bibliothèque.

Thirion-Montauban (Albert), [1666], ✻, secrétaire d'ambassade, député, rue Christophe-Colomb, n° 9.

Thorin (Ernest), [1780], libraire-éditeur, rue Médicis, n° 7.

Tissot, [1775], à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), place Louis XV, n° 1.

Tourtoulon (baron Ch. de), [1452], rue Caumartin, n° 11, et à Château-Rendon, près Montpellier (Hérault).

Travers, [1055], ✻, professeur honoraire à la Faculté des lettres de Caen, secrétaire honoraire de l'Académie des arts, sciences et belles-lettres, rue des Chanoines, n° 10, à Caen (Calvados); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Tribert (Germain), [1049], ancien conseiller général, à Fontiaux, par Vivonne (Vienne); à Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 83.

Troyes (*Bibliothèque de la ville de*), [1754]; correspondant, M. Marescq aîné, libraire, rue Soufflot, n° 17.

Université de France (*Bibliothèque de l'*), [767], représentée par M. L. Renier, C. ✻, conservateur de la bibliothèque, membre de l'Institut; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Vaesen, [1853], archiviste adjoint du département du Rhône et de la ville de Lyon, à Lyon, rue de l'Annonciade, n° 13; correspondant, M. Charavay, rue Fürstenberg, n° 4.

Valençay (Mme la duchesse de Talleyrand-), [855], au château de Valençay (Indre).

Vallentin (Ludovic-Édouard), [811], juge au tribunal civil de Montélimar (Drôme); correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Vallin, [1528], professeur d'histoire au lycée du Havre, rue Casimir-Périer, n° 28, au Havre (Seine-Inférieure); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Vallois (Félix) fils, [1759], à Rouen (Seine-Inférieure), rue de la Savonnerie, n° 12; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Vallois (René), [1782], avocat, à Rouen (Seine-Inférieure), rue de la Savonnerie, n° 12; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Valuy, [1843], capitaine d'artillerie, rue Vineuse, n° 49, à Passy-Paris.

Vandal (Albert), [1691], rue Jean-Goujon, n° 9.

Vandewalle, [1663], avoué près le tribunal civil de première instance de la Seine, rue Grange-Batelière, n° 18.

VANEY (A.-E.), [775], conseiller à la Cour d'appel de Paris, rue Duphot, n° 14; correspondant, M. Saint-Jorre, libraire, rue Richelieu, n° 91.

VAN OUWENHUYSEN (Constant), [1971], rue Joubert, n° 37.

VATIMESNIL (Mme Albert DE), [1779], avenue d'Antin, n° 24.

VAUCELLES (BOULARD DE), [860], rue Lobineau, n° 9.

VAUFRELAND (vicomte DE), [1848], rue de Galilée, n° 42.

VAUZELLES (Ludovic DE), [1734], ✻, conseiller honoraire à la Cour d'appel d'Orléans, à la Madeleine, près Orléans (Loiret).

VENDEUVRE (baron DE), [452], rue de Penthièvre, n° 4.

VESSILLIER (Léonce), [1287], percepteur des contributions directes, à Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire).

VIBRAYE (Mme la marquise de), [1882], au château de Cheverny (Loir-et-Cher), et à Paris, rue de Varenne, n° 56.

VIEL-CASTEL (baron Louis DE), [656], C. ✻, membre de l'Académie française, ministre plénipotentiaire, rue de Bourgogne, n° 19.

VIGNAT, [1811], membre de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, à Orléans (Loiret), cloître Saint-Aignan, n° 7; à Paris, chez M. Vuillefroy, rue Choron, n° 10.

VIGNES, [1788], O. ✻, capitaine de frégate, avenue d'Antin, n° 61.

VILLARD (Henri), [1203], avocat, à Langres (Haute-Marne); correspondant, M. Verconsin, rue Neuve-des-Capucines, n° 6.

VILLESAISON (René GIRARD DE), [1898], à Siébon, par Ciron (Indre); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

VIOLLET (Paul), [1952], bibliothécaire-archiviste de la Faculté de droit de Paris, rue des Lions-Saint-Paul, n° 7.

VOGÜÉ (marquis DE), [1916], C. ✻, membre de l'Institut et de la Société nationale des Antiquaires de France, ancien ambassadeur, rue Fabert, n° 2.

VUITRY (Adolphe), [1643], G. C. ✻, membre de l'Institut, ancien ministre, membre du Comité des travaux historiques, rue de Téhéran, n° 13.

WAILLY (N. DE), [243], O. ✻, membre de l'Institut, conservateur honoraire au département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue Raynouard, n° 30, à Passy-Paris.

WALCKENAER (Charles), [987], ancien chef du cabinet du ministre de l'Intérieur, boulevard Haussmann, n° 135.

WATTEVILLE (baron O. DE), [830], ✻, directeur honoraire au ministère de l'Instruction publique, boulevard Malesherbes, n° 63.

WERLÉ (Alfred), [1619], boulevard du Temple, à Reims (Marne).

WILHELM, [1393], juge de paix, à Mormant (Seine-et-Marne).

WITT (Pierre DE), [1972], boulevard Haussmann, n° 83.

WITTE (baron Jean DE), [461], ✻, associé étranger de l'Institut, rue Fortin, n° 5.

ZAMOYSKI (comte Thomas), [1543], à Varsovie (Pologne); à Paris, avenue Hoche, n° 9.

ZELLER, [1411], O. ✻, membre de l'Institut, professeur d'histoire à l'École polytechnique, ancien recteur de l'Académie de Strasbourg, inspecteur général de l'enseignement supérieur, rue du Cherche-Midi, n° 83.

ZURICH (*Bibliothèque de la ville de*), [1830], représentée par M. le docteur Horner, conservateur; correspondant, M. Pol Nicard, rue de Sèvres, n° 38.

BIBLIOTHÈQUES ASSOCIÉES.

BIBLIOTHÈQUES DES CHATEAUX DE : *Compiègne, Fontainebleau, Pau et Versailles* [nos 595-598].

BIBLIOTHÈQUE de la ville d'AIX, [M. GAUT, n° 687].
— des ARCHIVES NATIONALES, [M. A. MAURY, n° 1447].
— de l'ARSENAL, à Paris, [M. Éd. THIERRY, n° 1650].
— de la ville d'AVIGNON, [M. ALLOUARD, n° 64].
— de l'ordre des AVOCATS de MOULINS, [M. SEULLIER, n° 1504].
— de l'ordre des AVOCATS de PARIS, [M. TEMPLIER, n° 720].
— de la ville de BAYONNE, [M. DIDRON, n° 140].
— du roi des BELGES, [M. SCHELER, n° 543].
— de la ville de BESANÇON, [M. ALLOUARD, n° 1371].
— de la Cour d'appel de BOURGES, [n° 1484].
— de la ville de CAEN, [M. le Maire, n° 1015].
— de la CHAMBRE DES DÉPUTÉS, [M. LAURENT, n° 1660].
— de la ville de CHARTRES, [M. le Bibliothécaire, n° 1516].
— de la ville de CHATEAUDUN, [M. le Bibliothécaire, n° 1855].
— UNIVERSITAIRE DE CLERMONT-FERRAND, [M. HAYS, n° 1937].
— du CONSEIL D'ÉTAT, [M. Gustave VATTIER, n° 934].
— de la COUR DE CASSATION, [M. RICHOU, n° 1721].
— de la ville de DIEPPE, [M. MORIN, n° 1054].
— de la ville de DIJON, [M. GUIGNARD, n° 1279].
— de l'ÉCOLE DES CHARTES, [M. le Directeur, n° 1703].
— de l'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE, [M. le Directeur, n° 1617].
— de la ville d'ÉPERNAY, [M. DELAITRE, n° 1474].
— de la FACULTÉ DE DROIT DE PARIS, [M. VIOLLET, n° 1883].
— de la ville de GENÈVE, [M. GAS, n° 1821].
— de la ville de GRENOBLE, [M. GARIEL, n° 948].
— UNIVERSITAIRE DE GRENOBLE, [M. CALLAMAND, n° 1976].
— de la ville de HAMBOURG, [M. ISLER, n° 873].
— de la ville du HAVRE, [M. MORLENT, n° 1193].
— de la ville de LAVAL, [M. D. OEHLERT, conservateur, n° 1852].
— de l'INSTITUT CATHOLIQUE DE LILLE, [Mgr HAUTECŒUR, recteur, n° 1854].

Bibliothèque de la ville de Limoges, [n° 1908].
— de l'Université de Louvain, [M. Reusens, n° 812].
— de la ville de Louviers, [n° 1630].
— du Luxembourg, à Paris, [M. Chojecki, n° 956].
— de l'Institut catholique de Lyon, [M. Eug. Léotard, doyen, n° 1851].
— de la ville du Mans, [M. Guérin, n° 1696].
— de la ville de Mantes, [M. Dumoulin, n° 1295].
— du Ministère de la Marine, [M. Renard, n° 1102].
— Mazarine, à Paris, [M. Baudry, n° 33].
— de la ville de Moulins, [M. le Maire, n° 1365].
— de la ville de Nancy, [M. Soyer-Willemet, n° 850].
— Nationale, à Paris, [M. l'Administrateur général directeur].
— de l'Œuvre des familles du IVe arrondissement de Paris, [M. le Maire, n° 1781].
— de la ville de Paris, [M. J. Cousin, n° 135].
— de la ville de Pau, [M. Soulice, n° 1592].
— de l'Académie de Rennes, [M. Rondil d'Ajoux, n° 1346].
— de la ville de Rennes, [M. Baer, n° 1956].
— de la Cour d'appel de Rouen, [M. Pellecat, n° 1884].
— de la Réunion des officiers de la garnison de Rouen, [n° 1840].
— des Bénédictins de Solesmes, [le R. P. Abbé, n° 1661].
— royale de Stuttgart, [M. Baër, n° 1610].
— de la ville de Troyes, [M. Marescq, n° 1754].
— de l'Université de France, [M. L. Renier, n° 767].
— de la ville de Zurich, [M. Horner, n° 1830].

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

EN FRANCE.

Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen.
Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon.
Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Macon.
Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen.
Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Arras.
Académie nationale de Reims.
Comité archéologique de Senlis.
Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or, à Dijon.
Commission historique du département du Nord, à Lille.
Société académique de l'Aube, à Troyes.
Société académique de Boulogne-sur-Mer.
Société académique de Maine-et-Loire, à Angers.
Société académique des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Saint-Quentin.

Société archéologique de Montpellier.
Société archéologique de l'Orléanais, à Orléans.
Société archéologique de Rambouillet.
Société archéologique de la Touraine, à Tours.
Société archéologique et historique du Limousin, à Limoges.
Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce du Puy.
Société d'Agriculture, Sciences et Arts du département du Nord, à Douai.
Société d'émulation du département de l'Allier, à Moulins.
Société d'émulation de la Vendée, à La Roche-sur-Yon.
Société de l'Histoire du Protestantisme français, à Paris.
Société de Statistique, Sciences, Belles-Lettres et Arts du département des Deux-Sèvres, à Niort.
Société des Antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer.
Société des Antiquaires de Normandie, à Caen.
Société des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.
Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.
Société des Sciences morales, des Lettres et des Arts de Seine-et-Oise, à Versailles.
Société dunkerquoise, à Dunkerque.
Société industrielle d'Angers.
Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure, à Évreux.
Société nationale des Antiquaires de France, à Paris.

EN PAYS ÉTRANGERS.

Académie des Sciences de Bavière, à Munich.
Académie royale d'Histoire de Madrid.
Académie royale des Sciences de Belgique, à Bruxelles.
Comité de publication des Analectes pour servir a l'histoire ecclésiastique de la Belgique, à Louvain.
Commission historique du Piémont, à Turin.
Institut historique de Rio-de-Janeiro (Brésil).
Société centrale historique de Suisse, à Bâle.
Société de Géographie et de Statistique du Mexique.
Société de l'Histoire de Belgique.
Société des Antiquaires du Nord, à Copenhague.
Société d'Histoire de la Suisse Romande, à Lausanne.
Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève.
Société historique de Bamberg.
Société historique du Massachusetts.
Société historique de Pensylvanie, à Philadelphie.
Société historique et littéraire de Tournai.
Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, à Strasbourg.
Université de Kiel.
Université de Lund.

LISTE

DES

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

avec l'indication des années où cessent leurs fonctions.

1883.

MM. Barthélemy (An. de).
Bouteiller (de).
Laborde (J. de).
Lalanne (Lud.).
Longnon.
Luce.
Meyer (P.).
. . . . . .
Servois.
Vogüé (M. de).

1884.

MM. Boislisle (A. de).
Boulatignier.
Lair.
. . . . . .
Maury (Alfred).
Puymaigre (de).
Ruble (de).
Vuitry.
Watteville (de).
Witte (de).

1885.

MM. Beaucourt (de).
Bellaguet.
Bordier.
Broglie (de).
Chantérac (de).
Cosnac (de).
Delisle (L.).
Egger.
Jourdain.
Riant (P.).

1886.

MM. Defrémery.
Desnoyers (J.).
Dupont (Edm.).
Gautier (Léon).
Lacabane.
La Trémoïlle (de).
Luçay (de).
Mas Latrie (de).
Mignet.
Picot.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ NOMMÉ EN 1882.

Président	MM. A. de Barthélemy.
Vice-Présidents	L. Delisle et G. Picot.
Secrétaire	Jules Desnoyers.
Secrétaire adjoint . .	Arthur de Boislisle.
Archiviste-Trésorier. } *Bibliothécaire.* . . . . }	Edmond Dupont.
Censeurs	Le Tellier-Delafosse et Moranville.

COMITÉ DE PUBLICATION.

MM.	MM.
L. Delisle, *président.*	Jourdain.
De Beaucourt.	Lalanne.
Egger.	De Ruble.

COMITÉ DES FONDS.

MM.	MM.
Bellaguet, *président.*	De Luçay.
De Cosnac.	Vuitry.

JOURS DES SÉANCES

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

PENDANT L'ANNÉE 1883.

9 Janvier.	5 Juin.
13 Février.	3 Juillet.
6 Mars.	7 Août.
3, 24 Avril.	6 Novembre.
1er Mai.	4 Décembre.

Le Conseil d'administration de la Société se réunit aux Archives nationales, à trois heures et demie, le premier mardi de chaque mois (septembre et octobre exceptés, et sauf le cas où le premier mardi est jour de fête). Tous les membres de la Société ont le droit d'assister aux séances.

La séance extraordinaire du 24 avril est destinée à fixer l'ordre du jour de l'Assemblée générale.

La séance du 1er mai est celle de l'Assemblée générale de la Société. Elle se tiendra dans la salle du cours d'Archéologie, à la Bibliothèque nationale.

Agent de la Société : M. Fr. Martin, rue des Francs-Bourgeois, n° 60, aux Archives nationales.

LISTE

DES OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ

DEPUIS SA FONDATION EN 1834,

A PARIS, CHEZ RENOUARD, LIBRAIRE, RUE DE TOURNON, N° 6, HENRI LOONES, SUCCESSEUR.

Les lettres, affranchies, peuvent être adressées à l'archiviste-trésorier ou à l'agent de la Société, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

N.-B. La Société a fait tirer de chacun de ses ouvrages *cinq* exemplaires sur papier vélin, dont le prix est de 12 fr. le volume.

ANNUAIRES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, de 1837 à 1863, in-18; chaque vol. 3 fr. Les années 1845, 1846, 1847, 1853, 1861 et 1862 sont épuisées.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, revue de l'histoire et des antiquités nationales, années 1834 et 1835; 4 vol. gr. in-8. . 18 fr.

— *Idem*, in-8, années 1836 à 1862, *chaque année* . . . . . 3 fr.

Il manque plusieurs années.

TABLE GÉNÉRALE DU BULLETIN, 1834-1856, gr. in-8. . . . . 3 fr.

ANNUAIRE-BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, années 1863 à 1868, 1re et 2e parties, gr. in-8, *chaque année*. . . . . 9 fr.

ANNUAIRE-BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, années 1869, 1870-1871, 1872 à 1882, gr. in-8, *chaque année*. . . . . 5 fr.

L'YSTOIRE DE LI NORMANT et la Chronique de Robert Viscart, par AIMÉ, moine, publiées par M. CHAMPOLLION-FIGEAC; 1835, 1 vol. gr. in-8 (*épuisé*).

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE DES FRANCS, par GRÉGOIRE DE TOURS, avec des notes, par MM. GUADET et TARANNE; 1836 à 1838, *texte et traduction*, 4 vol. in-8 (*épuisés*).

Le même, *texte latin seul;* 2 vol. gr. in-8. . . . . 18 fr.

Le même, *traduction française;* 2 vol. gr. in-8 (*épuisés*).

LETTRES DU CARDINAL MAZARIN A LA REINE, à la princesse Palatine, etc., écrites en 1650 et 1651, publiées par M. RAVENEL; 1 vol. in-8 (*épuisé*). *Il reste quelques exemplaires sur grand papier* . . . . . 20 fr.

MÉMOIRES DE PIERRE DE FENIN, publiés par Mlle DUPONT; 1837, 1 vol. in-8 . . . . . 9 fr.

LA CONQUESTE DE CONSTANTINOPLE, par VILLEHARDOUIN, publiée par M. Paulin PARIS; 1838, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.

ORDERICI VITALIS HISTORIA ECCLESIASTICA, publiée par M. Aug. LE PRÉVOST; 1838-1855, 5 vol. gr. in-8. . . . . 45 fr.

CORRESPONDANCE DE L'EMPEREUR MAXIMILIEN ET DE SA FILLE MARGUERITE, publiée par M. LE GLAY; 1839, 2 vol. gr. in-8. . . . . 18 fr.

HISTOIRE DES DUCS DE NORMANDIE ET DES ROIS D'ANGLETERRE, publiée par M. Francisque MICHEL; 1840, 1 vol. gr. in-8 . . . . . 9 fr.

ŒUVRES COMPLÈTES D'EGINHARD, publiées par M. Al. TEULET; 1840 et 1843, 2 vol. gr. in-8 . . . . . 18 fr.

MÉMOIRES DE PHILIPPE DE COMMYNES, publiés par Mlle DUPONT; 1840-1847, 3 vol. gr. in-8 (*tome I épuisé*), t. II et III . . . . . 18 fr.

LETTRES DE MARGUERITE D'ANGOULÊME, sœur de François Ier, reine de Navarre, publiées par M. F. GENIN; 1841, 1 vol. gr. in-8 . . . . . 9 fr.

Nouvelles lettres de la Reine de Navarre, publiées par M. F. Genin; 1842, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
Procès de Jeanne d'Arc, publiés par M. J. Quicherat; 1841-1849, 5 vol. gr. in-8 . . . . . 45 fr.
Les Coutumes du Beauvoisis, par Philippe de Beaumanoir, publiées par M. Beugnot; 1842, 2 vol. gr. in-8. . . . . 18 fr.
Mémoires et lettres de Marguerite de Valois, publiés par M. F. Guessard; 1842, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
Chronique de Guillaume de Nangis, publiée par M. Géraud; 1843, 2 vol. gr. in-8 . . . . . 18 fr.
Mémoires de Coligny et du marquis de Villette, publiés par M. Monmerqué; 1844, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
Richer. Histoire de son temps, publiée et traduite par M. Guadet; 1845, 2 vol. gr. in-8 . . . . . 18 fr.
Registres de l'Hôtel de Ville de Paris, publiés par MM. Le Roux de Lincy et Douët d'Arcq; 1847 et 1848, 3 vol. gr. in-8. . . . . 27 fr.
Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV, par E. J. F. Barbier, publié par M. de La Villegille; tomes III et IV; 1851-56, gr. in-8. (*Les tomes I et II sont épuisés*). . . . . 18 fr.
Vie de saint Louis, par Le Nain de Tillemont, publiée par M. de Gaulle; 1847-1851, 6 vol. gr. in-8 . . . . . 54 fr.
Bibliographie des Mazarinades, par M. Moreau; 1850-1851, 3 vol. gr. in-8 . . . . . 27 fr.
Extraits des Comptes de l'Argenterie des Rois de France, par M. Douët d'Arcq; 1851, 1 vol. gr. in-8 (*épuisé*).
Mémoires de Daniel de Cosnac, publiés par M. le comte Jules de Cosnac; 1852, 2 vol. gr. in-8 (*épuisés*).
Choix de Mazarinades, par M. Moreau; 1853, 2 vol. gr. in-8. . 18 fr.
Journal d'un Bourgeois de Paris sous le règne de François Ier, publié par M. L. Lalanne; 1853, 1 vol. gr. in-8 (*épuisé*).
Mémoires de Mathieu Molé, publiés par M. Aimé Champollion-Figeac; 1854-1857, 4 vol. gr. in-8 . . . . . 36 fr.
Histoire des règnes de Charles VII et de Louis XI, par Thomas Basin, publiée par M. Jules Quicherat; 1855-1859, 4 vol. gr. in-8. 36 fr.
Chroniques des Comtes d'Anjou, publiées par MM. Paul Marchegay et André Salmon (t. I des Chroniques d'Anjou); 1855, 1 v. gr. in-8. 9 fr.
Chroniques des églises d'Anjou, publiées par MM. Paul Marchegay et E. Mabille (t. II des Chroniques d'Anjou); 1869, 1 vol. gr. in-8. 9 fr.
Introduction aux Chroniques des Comtes d'Anjou, par M. Mabille; 1872, 1 vol. in-8 . . . . . 9 fr.
Œuvres diverses de Grégoire de Tours, publiées par M. Henri Bordier; 1856-1864, 4 vol. gr. in-8. . . . . 36 fr.
Chronique d'Enguerran de Monstrelet, publiée par M. Douët d'Arcq; 1857-1862, 6 vol. gr. in-8 . . . . . 54 fr.
Anchiennes cronicques d'Engleterre, par Jehan de Wavrin, publiées par Mlle Dupont; 1858-1862, 3 vol. gr. in-8 . . . . . 27 fr.
Les Miracles de saint Benoît, publiés par M. E. de Certain; 1858, 1 v. 9 fr.
Journal et Mémoires du marquis d'Argenson, publiés par M. Rathery; 1859-1867, 9 vol. gr. in-8. (*Tome I épuisé*). T. II à IX . . . . . 72 fr.
Chronique des Valois, publiée par M. S. Luce; 1861, 1 v. gr. in-8. 9 fr.
Mémoires de Beauvais-Nangis, publiés par MM. Monmerqué et Taillandier; 1862, 1 vol. gr. in-8 . . . . . 9 fr.
Chronique de Mathieu d'Escouchy, publiée par M. G. du Fresne de Beaucourt; 1863-1864, 3 vol. gr. in-8 . . . . . 27 fr.
Choix de pièces inédites relatives au règne de Charles VI, publié par M. Douët d'Arcq; 1863-1864, 2 vol. gr. in-8 . . . . . 18 fr.
Comptes de l'Hôtel des rois de France aux XIVe et XVe siècles, publiés par M. Douët d'Arcq; 1865, 1 vol. gr. in-8 . . . . . 9 fr.
Rouleaux des morts, publiés par M. L. Delisle; 1866, 1 v. gr. in-8. 9 fr.

Œuvres complètes de Suger, publiées par M. A. Lecoy de la Marche; 1867, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
Histoire de saint Louis par Joinville, publiée par M. N. de Wailly; 1868, 1 vol. gr. in-8 . . . . . 9 fr.
Mémoires et Lettres de Mme du Plessis-Mornay, pub. par Mme Cornélis de Witt, avec une introd. de M. Guizot; 1868-1869, 2 v. gr. in-8. 18 fr.
Œuvres de Brantôme, publiées par M. Lud. Lalanne, t. II-XI. 90 fr.
Commentaires et lettres de Monluc, publiés par M. A. de Ruble; 1865-1872, 5 vol. gr. in-8. . . . . 45 fr.
Chroniques de J. Froissart, publiées par M. S. Luce, tomes I, 1re et 2e parties, II à VII. . . . . 72 fr.
Mémoires de Bassompierre, publiés par M. de Chantérac; 1870-1877, 4 vol. gr. in-8 . . . . . 36 fr.
Annales de Saint-Bertin et de Saint-Waast d'Arras, publiées par M. l'abbé Dehaisnes; 1872, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
Chronique d'Ernoul et de Bernard le Trésorier, publiée par M. L. de Mas Latrie; 1872, 1 vol. gr. in-8 . . . . . 9 fr.
Histoire de Béarn et Navarre, par Nicolas de Bordenave, publiée par M. Raymond; 1873, 1 vol. gr. in-8 . . . . . 9 fr.
Chroniques de Saint-Martial de Limoges, publiées par M. Duplès-Agier; 1873, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
Nouveau recueil de Comptes de l'Argenterie des Rois de France, publié par M. Douët d'Arcq; 1874, 1 vol. gr. in-8 . . . . . 9 fr.
Chanson de la Croisade contre les Albigeois, publiée par M. Paul Meyer; t. I (texte orig.) et t. II (trad.); 1875-1879, 2 vol. gr. in-8. 18 fr.
Chronique du duc Louis II de Bourbon, publiée par M. Chazaud; 1876, 1 vol. gr. in-8 . . . . . 9 fr.
Chronique de Le Fèvre de Saint-Remy, publiée par M. Morand; 1876-1881, 2 vol. gr. in-8. . . . . 18 fr.
Récits d'un Ménestrel de Reims au XIIIe siècle, publiés par M. N. de Wailly; 1876, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret, publiées par M. le marquis de Rochambeau; 1877, 1 vol. gr. in-8 . . . . . 9 fr.
Mémoires de la Huguerye, publiés par M. le baron de Ruble; 1877-1881, 3 vol. gr. in-8 . . . . . 27 fr.
Anecdotes d'Étienne de Bourbon, publiées par M. Lecoy de la Marche; 1877, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
Extraits des auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules, publiés par M. Cougny; tomes I, II et III . . . . . 27 fr.
Histoire de Bayart par le Loyal serviteur, publiée par M. Roman; 1878, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
Mémoires de Nicolas Goulas, publiés par M. Ch. Constant; 1879-1882, 3 vol. gr. in-8. . . . . 27 fr.
Gestes des Évêques de Cambrai, publiés par le R. P. de Smedt; 1880, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
Chronique normande du XIVe siècle, publiée par MM. Molinier; 1882, 1 vol. gr. in-8 . . . . . 9 fr.
Les Établissements de S. Louis, publiés par M. Viollet; t. I et II. 18 fr.
Relation de la cour de France par Ez. Spanheim, publiée par M. Ch. Schefer. 1 vol. gr. in-8 . . . . . 9 fr.
Œuvres de Rigord et de G. le Breton, p.p. M. H.-Fr. Delaborde; t. I . 9 fr.

Ouvrages sous presse :

Chroniques de J. Froissart, tome VIII.
Extraits des auteurs grecs concernant les Gaules, tome IV.
Les Établissements de saint Louis, tome III.
Œuvres de Rigord et de G. le Breton, tome II.
Lettres de Louis XI, tome I.
Mémoires d'Olivier de la Marche, tome I.
Le Jouvencel, de Jean de Bueil, tome I.

ORDRE DE PUBLICATION

DES OUVRAGES ÉDITÉS PAR LA SOCIÉTÉ

DEPUIS L'ANNÉE 1865.

(*Voir, pour l'ordre de publication des* 126 *volumes édités par la Société depuis sa fondation jusqu'en l'année* 1864, *les Annuaires-Bulletins de* 1863 *et* 1865.)

1865.

127. OEuvres de Brantôme, t. I	25 janv. 1865.
128. Commentaires et lettres de Monluc, t. I	
129. Journ. et Mém. du marquis d'Argenson, t. VII.	15 avril 1865.
130. Comptes de l'Hôtel des rois de France aux XIVe et XVe siècles	
131. Annuaire-Bulletin, t. III. Année 1865.	

1866.

132. Journ. et Mém. du marquis d'Argenson, t. VIII.	1er mars 1866.
133. OEuvres de Brantôme, t. II	
134. Commentaires et lettres de Monluc, t. II.	15 juin 1866.
135. Rouleaux des morts, du IXe au XVe siècle	
136. Annuaire-Bulletin, t. IV. Année 1866.	

1867.

137. OEuvres de Brantôme, t. III	15 mai 1867.
138. Journal et Mém. du marquis d'Argenson, t. IX et dernier	
139. OEuvres complètes de Suger	15 déc. 1867.
140. Commentaires et lettres de Monluc, t. III.	
141. Annuaire-Bulletin, t. V. Année 1867	

1868.

142. Mém. et Lettres de Mme du Plessis-Mornay, t. I	15 juill. 1868.
143. OEuvres de Brantôme, t. IV	15 déc. 1868.
144. Histoire de saint Louis, par Joinville	
145. Annuaire-Bulletin, t. VI. Année 1868.	
146. Chron. des églises d'Anjou (t. II des Chron. d'Anjou).	15 juin 1869.

1869.

147. Chroniques de J. Froissart, t. I, 1re partie. . . . } 1er août 1869.
148. Chroniques de J. Froissart, t. I, 2e partie. . . . } 1er août 1869.
149. Œuvres de Brantôme, t. V. . . . . } 1er août 1869.
150. Mém. et Lettres de Mme du Plessis-Mornay, t. II 1er déc. 1869.
151. Annuaire-Bulletin, t. VII. Année 1869.

1870-1871.

152. Commentaires et lettres de Monluc, t. IV. . . . } 15 mars 1870.
153. Mémoires du maréchal de Bassompierre, t. I . . } 15 mars 1870.
154. Chroniques de J. Froissart, t. II . . . . . 1er mai 1870.
155. Chroniques des comtes d'Anjou, *Introduction* . : . 11 juin 1871.
156. Annuaire-Bulletin, t. VIII. Année 1870 réunie à l'année 1871.

1872.

157. Chronique d'Ernoul et de Bernard le Trésorier. 18 oct. 1871.
158. Annales de Saint-Bertin et de Saint-Waast. . . . 29 nov. 1871.
159. Chroniques de J. Froissart, t. III. . . . . 5 fév. 1872.
160. Commentaires et Lettres de Monluc, t. V et dernier. 1er mai 1872.
161. Annuaire-Bulletin, t. IX. Année 1872.

1873.

162. Mémoires du maréchal de Bassompierre, t. II . . . 15 mars 1873.
163. Œuvres de Brantôme, t. VI. . . . . 5 mai 1873.
164. Chroniques de J. Froissart, t. IV. . . . . 7 nov. 1873.
165. Histoire de Béarn et Navarre, par Bordenave. . 4 août 1873.
166. Annuaire-Bulletin, t. X. Année 1873.

1874.

167. Chroniques de Saint-Martial de Limoges . . . . . 2 déc. 1873.
168. Œuvres de Brantôme, t. VII. . . . . 10 déc. 1873.
169. Chroniques de J. Froissart, t. V . . . . . 1er juin 1874.
170. Nouveau recueil de Comptes de l'Argenterie. . . 1er oct. 1874.
171. Annuaire-Bulletin, t. XI. Année 1874.

1875.

172. Œuvres de Brantôme, t. VIII . . . . . 31 déc. 1874.
173. Mémoires du maréchal de Bassompierre, t. III. . . 1er mai 1875.
174. Chanson de la Croisade contre les Albigeois, t. Ier. 1er août 1875.
175. Chronique du bon duc Louis de Bourbon. . . . . 1er avril 1876.
176. Annuaire-Bulletin, t. XII. Année 1875.

1876.

177. Œuvres de Brantôme, t. IX . . . . . 31 déc. 1875.
178. Chronique de Le Fèvre de Saint-Remy, t. I . . . . 1er mai 1876.
179. Récits d'un Ménestrel de Reims . . . . . 15 sept. 1876.
180. Chroniques de J. Froissart, t. VI. . . . . 1er déc. 1876.
181. Annuaire-Bulletin, t. XIII. Année 1876.

1877.

182. Mémoires du maréchal de Bassompierre, t. IV . . 1er avril 1877.
183. Lettres d'Antoine de Bourbon . . . . . 1er sept. 1877.
184. Mémoires de la Huguerye, t. I . . . . . 1er déc. 1877.
185. Anecdotes d'Étienne de Bourbon . . . . . 15 déc. 1877.
186. Annuaire-Bulletin, t. XIV. Année 1877.

1878.

187. Extraits des Auteurs grecs concern. les Gaules, t. I 23 juill. 1878.
188. Chroniques de J. Froissart, t. VII. . . . . 1er mai 1878.
189. Histoire de Bayart . . . . . 15 oct. 1878.
190. Mémoires de la Huguerye, t. II. . . . . 15 nov. 1878.
191. Annuaire-Bulletin, t. XV. Année 1878.

1879.

192. Chanson de la Croisade contre les Albigeois, t. II 15 déc. 1878.
193. Mémoires de Nicolas Goulas, t. I . . . . . 15 avril 1879.
194. Extr. des Auteurs grecs concern. les Gaules, t. II 30 sept. 1879.
195. Mémoires de Nicolas Goulas, t. II. . . . . 15 déc. 1879.
196. Annuaire-Bulletin, t. XVI. Année 1879.

1880.

197. Gestes des Évêques de Cambrai. . . . . 15 mai 1880.
198. Mémoires de la Huguerye, t. III. . . . . 15 déc. 1880.
199. Œuvres de Brantôme, t. X. . . . . 1881.
200. Extr. des Auteurs grecs concern. les Gaules, t. III 1er mars 1881.
201. Annuaire-Bulletin, t. XVII. Année 1880.

1881.

202. Les Établissements de saint Louis, t. I . . . . . 31 déc. 1880.
203. Les Établissements de saint Louis, t. II. . . . . 1er juill. 1881.
204. Chronique de Le Fèvre de Saint-Remy, t. II . . . . 1er nov. 1881.
205. Chronique normande du xive siècle . . . . . 31 janv. 1882.
206. Annuaire-Bulletin, t. XVIII. Année 1881.

1882.

207. Œuvres de Brantôme, t. XI . . . . . 1er févr. 1882.
208. Mémoires de Nicolas Goulas, t. III. . . . . 30 avril 1882.
209. Relation d'Éz. Spanheim. . . . . 30 oct. 1882.
210. Œuvres de Rigord et de G. le Breton, t. I. . . . 15 déc. 1882.
211. Annuaire-Bulletin, t. XIX. Année 1882.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 9 JANVIER 1883,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. ANATOLE DE BARTHÉLEMY, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 13 février 1883.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire adjoint; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président proclame membre de la Société, après avoir soumis cette nomination à l'approbation du Conseil :

1975. M. LEGRELLE, docteur ès lettres, à Versailles, boulevard de la Reine, n° 83; présenté par MM. Chéruel et Gonse.

Ouvrages adressés à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Revue des Questions historiques,* 1er janvier 1883. — *Bulletin de la Société bibliographique,* décembre 1882. — *Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Digne, Gap, Grenoble et Viviers,* juillet-août 1882. — *Bulletin de l'Association philotechnique,* décembre 1882.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest,* 2e et 3e trimestres de 1882.— *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen,* 1882. Un vol. in-8°.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Frédéric II et Marie-Thérèse, d'après des documents nouveaux (1740-1742), par le duc de Broglie, de l'Académie française. 2e édition. 2 vol. in-8. Paris, Calmann-Lévy. — *Histoire des Romains,* par V. Duruy, 249e à 252e livraisons.

Correspondance.

M. Gonse, directeur des affaires civiles au ministère de la Justice, présente M. Legrelle, auteur de divers travaux historiques, pour être admis au nombre des membres de la Société.

M. Jules Desnoyers, secrétaire du Conseil, et M. le marquis de Beaucourt s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

M. le duc de Broglie adresse au Conseil les deux volumes qu'il vient de faire paraître sur *Frédéric II et Marie-Thérèse*, et qui, par l'importance du rôle de la France dans les différends intérieurs de l'Allemagne, se rattachent à notre histoire nationale beaucoup plus étroitement que le titre de l'ouvrage ne le ferait croire au premier abord.

Travaux de la Société.

Le secrétaire adjoint présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin de 1882, 1re partie, feuille 10 en bon à tirer; feuille 11 en placards.

— — 2e partie, feuilles 14 à 19 tirées; feuille 20 et dernière en bon à tirer.

Œuvres de Rigord et de Guillaume le Breton. Le tome Ier, terminé, est déposé sur la table du Conseil.

Extraits des Auteurs grecs. T. IV. Feuilles 1 à 18 tirées; feuille 19 en pages; feuille 20 en composition.

Lettres de Louis XI dauphin. Feuilles 1 à 12 tirées; feuilles 13 et 14 en placards.

Les Établissements de saint Louis. T. III. Feuilles 1 à 6 tirées; feuille 7 en placards.

Mémoires d'Olivier de la Marche. T. Ier. Feuilles 1 et 2 en pages. On compose la suite.

Le secrétaire adjoint fait observer au Conseil qu'il serait

urgent que la Commission nommée dans la séance du 4 juillet dernier, pour préparer la célébration du cinquantenaire de la Société en 1884, se réunît et procédât au travail dont elle est chargée. — Il est décidé que la commission se réunira le mardi 17 janvier, pour présenter un rapport dans la prochaine séance du Conseil.

M. Léon Gautier dépose le manuscrit du *Jouvencel,* revisé une dernière fois par l'éditeur et bon à envoyer à l'imprimerie.

M. le marquis de Vogüé, présent à la séance, annonce que la transcription des *Mémoires du maréchal de Villars* se trouve entièrement achevée, et que l'annotation est assez avancée pour que le dépôt du premier volume puisse être fait dans un bref délai. Il fait observer, à cette occasion, que, se trouvant en face d'un texte dont une première partie a été mise au net par un secrétaire du maréchal, après revision de celui-ci, tandis qu'une seconde partie, transcrite par un autre secrétaire, mais non mise au net, porte encore les corrections du maréchal, et qu'une troisième partie est seulement connue par l'impression de 1734, il ne lui paraît guère possible de conserver les formes orthographiques, souvent très variables, des noms de lieux et de personnes qu'offrent soit les deux manuscrits, soit le volume imprimé, et qu'il y aurait avantage à les ramener aux formes modernes régulières, sauf pour les noms de lieux étrangers qui étaient francisés par un long usage dans le langage courant.

Après une discussion à laquelle prennent part MM. Maury, Léon Gautier, Longnon, Luce, Picot et de Boislisle, le Conseil estime que M. de Vogüé devra s'entendre avec son commissaire responsable, M. Lalanne, lequel a toute autorité et tout pouvoir pour décider en cette matière.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

1. — Beaucourt (G. du Fresne de). Histoire de Charles VII. Tome II : le Roi de Bourges (1422-1435). In-8, 668 p. Paris, libr. de la Société bibliographique.

Ce nouveau volume renferme le livre II, ainsi divisé : I. Evénements militaires depuis l'avènement de Charles VII jusqu'au traité d'Arras. — II. Premières années du règne (1422-1425). — III. Gouvernement du connétable de Richemont et arrivée de la Trémoïlle au pouvoir (1425-1428). — IV. Accusations contre la jeunesse de Charles VII : immoralité, amour du plaisir, inertie (1422-1429). — V. Charles VII et Jeanne d'Arc. — VI. Règne de la Trémoïlle et arrivée de Charles d'Anjou au pouvoir (1429-1435). — VII. La diplomatie de Charles VII de 1422 à 1424. — VIII. *Idem* de 1424 à 1428. — IX. *Idem* de 1429 à 1431. — X. *Idem* de 1431 à 1433. — XI. *Idem* jusqu'au traité d'Arras ; le concile de Bâle. — XII. Le congrès d'Arras. — XIII. Administration de 1422 à 1435 : 1. Royauté, administration centrale, parlement, états généraux, clergé, noblesse, tiers état. — XIV. *Idem* : 2. Finances, monnaies, agriculture, commerce, industrie, armée.

Cette division des matières est conforme à celle du tome Ier (*Annuaire-Bulletin,* année 1882, p. 53).

L'apparition de ces deux volumes, attendus si longtemps, a eu l'importance d'un véritable événement dans le monde qui s'occupe de la science historique. Elle a donné lieu à des appréciations un peu diverses en ce qui concerne la forme et la méthode adoptées par l'auteur ; mais tous les critiques ont été unanimes pour reconnaître dans son œuvre une rare plénitude d'informations et un souci sincère de la vérité absolue, sur tous les points. C'est maintenant à l'Académie devant laquelle notre ancien président présente cette première partie de son ouvrage, qu'il appartient de prononcer en dernier ressort.

2. — Brotonne (P. de). Errata général et table analytique des Lettres, Instructions et Mémoires de Colbert, publiés pour le ministère des Finances par Pierre Clément, membre de l'Institut. In-8, xcix-455 p. Paris, Imprimerie nationale ; librairie académique de Didier et Ce.

Au magnifique recueil en neuf volumes que M. Pierre Clément

termina en 1870, quelques jours seulement avant sa mort, le ministère des Finances a reconnu qu'il était nécessaire de joindre une table analytique, et, bien que les premiers matériaux réunis à cet effet eussent disparu dans l'incendie de mai 1871, on a repris, au bout d'un long intervalle de temps, cette œuvre, non moins utile pour les travailleurs, qu'elle a pu être aride et pénible pour celui qui l'a constituée de toutes pièces et menée à bonne fin. M. de Brotonne, notre confrère, a fait preuve en cette occasion de bien des qualités rares, que peuvent apprécier seulement ceux d'entre nous qui ont vu dresser ou dressé eux-mêmes une table analytique, vraiment digne de ce nom. Les neuf volumes des *Lettres, instructions et mémoires*, dont une moitié au moins est imprimée en caractère d'appendice très fin, renferment près de cinq mille cinq cents pièces ou documents, répartis en dix-sept sections de matières, dont chacune comporte des annexes, des appendices, des additions : on conçoit donc de quel secours sera ce fil conducteur pour les recherches de tout genre.

De plus, avant de dresser la table, il a été fait une collation générale des textes sur les pièces originales, et cette revision a produit un *Errata* que chacun fera bien de consulter, surtout pour les textes du premier volume, entièrement rempli par la correspondance autographe — souvent indéchiffrable — de Colbert avec le cardinal Mazarin.

3. — Condé (baron de). Histoire d'un vieux château de France; monographie du château de Montataire. In-8, 484 p. Paris, Alph. Picard.

La situation pittoresque du coteau de Montataire et les tours élégantes du manoir qui le couronne, presque accolé à une église non moins vieille, n'ont jamais manqué de frapper l'œil du voyageur et de piquer sa curiosité. Aussi est-il bien certain qu'on fera bon accueil au livre de notre confrère, M. le baron de Condé, qui, après avoir sauvé et restauré le château, vient de s'en faire l'historien. Les souvenirs et les monuments ne manquent point. Cette éminence escarpée, dominant la riche plaine de Creil, fut habitée dès les temps gallo-romains, et plus anciennement encore, puisqu'on y retrouve des ornements gaulois en or, même des pierres polies des âges préhistoriques. Après avoir donné la description de ces divers monuments, M. de Condé dit comment, un peu plus tard, Montataire fit partie de la *villa* et du domaine royal de *Criolium*. Les bénédictins de Jumièges y établirent un prieuré sous l'invocation de saint Léonard, aujourd'hui disparu. Au xie siècle, Montataire, avec Creil et Luzarches, passa aux comtes de Clermont, qui eurent pour successeurs, vers la fin du xiie, les la Tournelle, puis les Hardencourt, les Erquinvilliers, et

enfin les Lassay-Madaillan, dont plusieurs ont fait bonne figure, sous le nom de la vieille seigneurie, dans l'histoire du XVIe et du XVIIe siècle. L'auteur semble avoir un peu manqué de place pour s'étendre, sur ces époques relativement modernes, aussi longuement que sur les périodes antérieures : c'est chose regrettable, car il y avait là des personnages à physionomie intéressante et dont la biographie plus complète lui revenait de droit. Nous eussions également souhaité un peu de textes et de documents originaux, pour lesquels la place aurait été facile à faire dans plusieurs chapitres.

Un certain nombre de gravures dans le texte ou de planches sont jointes à ce volume.

4. — HALPHEN (Eugène). Lettres inédites du roi Henri IV au chancelier de Bellièvre, du 16 mars au 28 octobre 1604, publiées d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale. In-8, 106 p. Paris, H. Champion.

Ces soixante-huit lettres, tirées du ms. fr. 15896, et toutes relatives à des affaires judiciaires, dans lesquelles, comme l'observe l'éditeur, Henri IV aimait assez à intervenir sans grand souci des lois ni de la jurisprudence, forment un nouveau contingent pour le recueil des lettres missives qui n'ont pas été comprises dans la publication des Documents inédits. — Il y aurait quelques corrections à signaler : ainsi, dans une note de la page 14, je crois bien qu'on doit lire rue *Taranne* au lieu de rue *Turenne*, ce qui est fort différent.

5. — Inventaire sommaire des archives du département des Affaires étrangères : Mémoires et documents; France. In-8, 376 p. Paris, Imprimerie nationale.

La confection de cet inventaire, décidée en 1880, a été menée rapidement par le bureau historique de la division des Archives, sous la surveillance spéciale de notre confrère M. Georges Picot, de l'Institut, représentant la commission des Archives diplomatiques. Quoiqu'il manque encore au volume une introduction historique et une table analytique des matières qui expliqueront les raisons d'être de l'inventaire, ainsi que la méthode de classification adoptée, et qui en faciliteront l'usage, il est bon, dès à présent, de le signaler aux travailleurs. Le fonds qui a reçu cette cote définitive : FRANCE — MÉMOIRES ET DOCUMENTS, comprend 1883 volumes. On y a compris : 1° l'ancienne série dite de *France*, composée de mémoires et de pièces diverses ; 2° les papiers de Saint-Simon ; 3° la série d'*Affaires intérieures et extérieures*, composée des correspondances et papiers du secrétaire d'État des affaires étrangères,

en tant qu'administrateur d'une partie du royaume ; 4° la série *France et divers états*, composée de mémoires et documents de toute sorte ayant trait aux relations diplomatiques avec l'étranger ; 5° la série *Affaires intérieures,* composée des expéditions de la secrétairerie d'Etat et des papiers de Richelieu, Mazarin, Chavigny, Lionne, etc., mais peu facile à distinguer de la troisième série ; 6° enfin, une série de « petits fonds, » divisés par provenances, par matières, ou par les noms des provinces qui faisaient partie du département ministériel. — C'est donc à peu près tout ce que le Dépôt contient de documents administratifs, historiques et divers, en dehors de la correspondance diplomatique proprement dite ; celle-ci, étant, comme on le sait, très exactement classée par pays et par dates, n'a point besoin d'être soumise au même travail.

Les rédacteurs de l'inventaire ne se sont pas bornés à indiquer la nature et la date de chaque article. Pour la plupart des volumes, ils signalent en dix ou douze lignes les principales pièces ou séries de pièces qui y sont contenues. Ils en donnent aussi, autant que possible, la provenance.

6. — Lallemand (l'abbé Paul). Notice historique sur l'école Massillon, ancien hôtel Fieubet. Gr. in-8, 75 p. Paris, Sauton.

Le nombre est grand des curieux qu'a intrigués l'aspect de ce pittoresque hôtel, élevant son belvédère à l'encoignure est du quai des Célestins, tout proche de l'Arsenal, au milieu du quartier où revivent de toutes parts les souvenirs de Charles V et de l'hôtel Saint-Pol. Jadis transformé en raffinerie, puis en pension, abandonné pendant un temps, racheté ensuite et soumis par l'imagination d'un nouveau propriétaire à une transformation totale qu'on a appelée le « carnaval d'un portefeuille d'estampes, » puis délaissé une seconde fois avant que ces singuliers remaniements eussent pris fin, le vieil hôtel que Mansart avait bâti en 1676 pour Gaspard de Fieubet, chancelier de la reine Marie-Thérèse, est depuis 1877 entre les mains d'un disciple de l'abbé Thénon, qui y a installé un très bel établissement scolaire. C'est un des professeurs de l'école, agrégé de l'Université, qui s'est chargé de recueillir les souvenirs historiques de cette partie du quartier, les annales de l'hôtel, et les particularités relatives au personnage qui le fit élever par l'architecte de Louis XIV, personnage que chacun connaît, tout au moins pour sa liaison avec Mme de Sévigné et avec le Marais littéraire, et pour sa pieuse retraite aux Camaldules.

L'ouvrage, orné de quatre photogravures très remarquables et publié avec beaucoup de goût, pèche cependant par un certain nombre de fautes dans l'orthographe des noms propres, qu'il convient sans doute d'attribuer aux imprimeurs.

7. — Lasteyrie (R. de). Documents inédits sur la construction du Pont-Neuf. In-8, 98 p. Paris, Champion.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

Ce mémoire fait connaître pour la première fois les procès-verbaux de la commission qui organisa pendant un an, de novembre 1577 à octobre 1578, les travaux de construction du pont, et qui eut à décider de l'emplacement, à dresser les devis, déterminer les fonds de finance pouvant fournir à la dépense, passer les adjudications de maçonnerie, etc. Le manuscrit, recueilli par l'académicien Bonamy et appartenant aujourd'hui à l'Institut, a été signalé à M. de Lasteyrie par notre confrère M. Ludovic Lalanne. Le contexte des procès-verbaux donne beaucoup de vraisemblance à l'opinion de quelques auteurs d'après lesquels la première et principale part de cette construction doit être attribuée à l'architecte Guillaume Marchand, et non au jeune du Cerceau. — Huit autres pièces inédites sont données à la suite des procès-verbaux.

8. — Mas Latrie (comte de). Histoire des archevêques latins de l'île de Chypre. Gr. in-8, 124 p. Gênes, impr. de l'Institut royal des Sourds-Muets.

(Publications de la Société de l'Orient latin.)

L'église latine de Chypre fut créée en 1195, avec un siège archiépiscopal à Nicosie et trois suffragants. Trente-quatre titulaires se succédèrent jusqu'à la prise de Nicosie par les Turcs (19 septembre 1570). Le dernier, Philippe Mocenigo, était italien, comme beaucoup d'autres; cependant on distingue dans cette série plus d'un nom français, qui prouve, comme le dit M. de Mas Latrie, qu'aux XIIIe et XIVe siècles, « la cour romaine recherchait les clercs de cette nation pour les placer à la tête des églises orientales » : tels sont Eustorge de Montaigu, Gérard de Langres, le cardinal Élie de Nabinaux, Philippe de Chambarlhac, le cardinal Hugues II de Lusignan, Galesio de Montolif, Jacques de Lusignan, depuis roi de Chypre. En établissant cette importante chronologie d'après des textes pour lesquels une compétence spéciale était indispensable, M. de Mas Latrie a réuni également beaucoup de notions biographiques et historiques, dont l'ensemble forme ainsi un très instructif appendice de sa grande *Histoire de Chypre*.

9. — Rochas d'Aiglun (A. de). Les vallées vaudoises; étude de topographie et d'histoire militaires. In-8, 330 p. et 1 carte en cinq couleurs. Paris, Tanera.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 13 FÉVRIER 1883,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. G. PICOT, SECOND VICE-PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 6 mars 1883.)

Le secrétaire adjoint donne lecture du procès-verbal de la précédente séance ; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1976. La BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE DE GRENOBLE, représentée par M. Callamand, conservateur; présentée par MM. Macé de l'Épinay et J. Desnoyers. Correspondant, MM. Hachette et Cie, libraires, boulevard Saint-Germain, n° 79.

1977. M. le comte Arthur DU PONT, rue du Regard, n° 5; présenté par MM. le marquis de Beaucourt et le comte de Luçay.

1978. M. le baron DE LEFFEMBERG, ancien procureur général près la Cour d'appel de Paris, rue de Bourgogne, n° 43; présenté par M. Henri Beaune et M. le marquis de Beaucourt.

1979. M. Paul ROCHE, avoué, rue Gramont, n° 3; présenté par M. le baron de Watteville et M. Jules Lair.

1980. M. le comte Gérard DE FAYOLLE, au château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre (Dordogne); présenté par M. le marquis de Chantérac et M. de Boislisle.

Ouvrages adressés à la Société.

Publications périodiques. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 janvier 1883. — *Bulletin de la Société bibliographique,* janvier 1883.

Sociétés savantes. — *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais,* 2e trimestre de 1882. — *Bulletin de la Société du département des Deux-Sèvres,* 1882, nos 7-9. — *Bulletin de l'Association philotechnique* (instruction gratuite des adultes), 1883, no 1. — *Mémoires et documents de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève,* 2e série, tome Ier : *Obituaire de l'église cathédrale de Saint-Pierre de Genève* (xive siècle), avec une introduction, des notes et un index, par Albert Sarasin. Un vol. in-8.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Registre des recettes et dépenses de la ville de Boulogne-sur-Mer (1415-1416), publié par Ed. Dupont; 1er fascicule, texte du registre. (Publications de la Société académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer.) — *Henri IV, les Suisses et la haute Italie : la lutte pour les Alpes* (1598-1610); étude historique d'après les documents inédits des archives de France, de Suisse, d'Espagne et d'Italie, par Édouard Rott, secrétaire de la légation de Suisse en France. Un vol. in-8. Paris, E. Plon et Cie. — *Des origines de la commune de Poitiers;* discours prononcé à la séance publique de la Société des Antiquaires de l'Ouest, par M. Bélisaire Ledain, président, le 7 janvier 1883. Br. in-8. — *Recherches historiques sur l'ancien chapitre de l'église d'Orléans, de son origine jusqu'au XVIe siècle, avec documents inédits et plan de l'ancien cloître,* par Mlle de Foulques de Villaret. Orléans, 1882. 1 vol. in-8. (Extr. du t. XIX des *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.*) — *Bulletin de correspondance africaine,* publié par l'École supérieure des lettres d'Alger. Fascicules III (mai-juin 1882) et IV (juillet-août). — *Histoire des Romains,* par V. Duruy, 254e à 258e livraisons. — *Histoire des archevêques latins de l'île de Chypre,* par le comte de Mas Latrie. (Extrait des *Archives de l'Orient latin.*)

Publications de la Smithsonian Institution, à Washington : *Annual report of the board of regents,* années 1873, 1875 et 1878; *First annual report of the bureau of ethnology to the Smithsonian institution* (1879-1880), by J.-W. Powell, director. Washington, 1881. 4 vol. in-4 et in-8.

Correspondance.

Le secrétaire, M. Jules Desnoyers, retenu par l'état de sa santé, écrit qu'il ne pourra assister à la séance.

M. Siméon Luce, absent de Paris, s'excuse également de manquer à la séance.

M. le baron de Watteville propose l'admission de M. Paul Roche au nombre des membres de la Société.

M. Macé de l'Épinay, doyen de la Faculté des lettres de Grenoble, propose l'admission de la Bibliothèque universitaire de cette ville comme bibliothèque associée.

M. Caron annonce la mort de son père, médecin à Caen, longtemps membre de la Société.

M. Legrelle remercie le Conseil de son admission au nombre des sociétaires.

Travaux de la Société.

Le secrétaire adjoint présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin, 1882. Le volume est terminé; les feuilles 11 à 20 sont déposées sur le bureau.

Lettres de Louis XI dauphin. 13 feuilles tirées; feuilles 14 et 15 en pages, 16 en placards.

Extraits des Auteurs grecs. T. IV. Feuilles 19 à 22 tirées; feuille 23 et demi-feuille 24 en placards. Il n'y a plus de copie.

Les Établissements de saint Louis. T. III. 8 feuilles tirées; feuille 9 en placards.

Mémoires d'Olivier de la Marche. Feuilles 1 à 4 en pages, 5 en placards. L'impression est suspendue, les éditeurs ayant repris leur manuscrit.

Le Jouvencel, de Jean de Bueil. Feuilles 1 et 2 en placards. L'impression est suspendue.

M. Daupeley, présent à la séance, communique au Conseil les lettres par lesquelles les éditeurs de ces deux dernières publications l'ont avisé de suspendre l'impression.

M. de Beaucourt, commissaire responsable de la première publication, explique que MM. Beaune et d'Arbaumont ont voulu établir à l'avance les variantes qui existent entre le texte manuscrit dont ils se servent pour l'introduction des *Mémoires d'Olivier de la Marche* et le texte imprimé en 1762. Ils ont donc redemandé leur copie pour n'avoir point à faire sur épreuves ce travail de critique, qui d'ailleurs ne peut les retenir longtemps. Dans quelques jours, l'imprimeur doit recevoir les feuilles déjà composées, et la copie complète lui sera sans doute restituée à la fin du mois.

M. Léon Gautier rend compte des motifs qui ont forcé de suspendre l'impression du *Jouvencel*. M. Camille Favre, ancien élève à titre étranger de l'École des chartes, résidant actuellement à Genève, avait pris, en 1872, pour sujet de sa thèse à l'École, cette œuvre de Jean de Bueil et le commentaire de Jean Tringant. Ayant connu, il y a quelques jours seulement, par les procès-verbaux du Conseil, la proposition faite par M. Lecestre et acceptée dans la séance du mois de juillet 1882, il a tout aussitôt avisé M. Léopold Delisle, puis M. Lecestre, qu'il avait continué la préparation du texte de Jean de Bueil, et que les matériaux réunis entre ses mains étaient fort considérables, mais que, plutôt que de faire une publication séparée, en concurrence avec celle de la Société de l'Histoire de France, il lui semblait préférable d'offrir sa collaboration à l'éditeur désigné par le Conseil, en réglant les choses selon le droit respectif de chacun.

M. Gautier communique la correspondance qui a été échangée à ce sujet depuis le 5 février, et dont il ressort que M. Favre accepterait volontiers le mode de partage du travail proposé par M. Lecestre, mais réclamerait pour son propre nom une priorité qu'il croit justifiée par l'époque beaucoup plus lointaine où il a commencé ses recherches sur Jean de Bueil et fait connaître sa thèse.

Après une discussion à laquelle prennent part MM. De-

lisle, de Luçay, de Mas Latrie, de Beaucourt, Jourdain et Gautier, il est décidé que M. Ludovic Lalanne se mettra en mesure de renseigner le Conseil sur la valeur relative des matériaux réunis par M. Favre et sur l'état d'avancement de son travail, qui, d'ailleurs, conformément au règlement de la Société, devra être communiqué au Comité de publication préalablement à toute décision.

Le secrétaire adjoint demande, de la part de M. Schefer, éditeur de la *Relation de la cour de France* par Ezéchiel Spanheim, qu'un certain nombre d'exemplaires de ce volume soient mis à la disposition des critiques qui voudraient bien en rendre compte dans des revues et des journaux de la France ou de l'étranger. — Le Conseil, sur un avis favorable du Comité des fonds, autorise le libraire de la Société à remettre dix exemplaires à M. Schefer.

M. Lalanne annonce que M. le marquis de Vogüé a promis de déposer entre ses mains, dans un délai de quinzaine, la copie du premier volume des *Mémoires de Villars*.

M. Léopold Delisle, président du Comité de publication, rend compte des travaux de la Commission nommée le 4 juillet 1882 en vue de la célébration prochaine du cinquantenaire de la Société.

La Commission est d'avis qu'il y aurait lieu de faire paraître, pour cette solennité, un volume spécial, qui, tout en faisant partie de la collection de la Société et de l'exercice 1884, perpétuerait d'une façon particulière le souvenir du Cinquantenaire, et y associerait en même temps, par une dédicace à M. Jules Desnoyers, le nom du secrétaire dévoué dont l'ardeur et le zèle n'ont jamais faibli un seul instant pendant cette longue période de cinquante ans, et la mémoire des services qu'il n'a cessé de rendre à la Société depuis sa fondation.

Le volume du Cinquantenaire comprendrait : 1° un historique de la Société depuis 1833-34; un aperçu de son organisation intérieure, de la part prise par elle aux tra-

vaux et aux progrès de la littérature historique, du caractère particulier de chacune de ses publications, et de celles qui, lui ayant été proposées, restent encore à faire ou ont dû être abandonnées; enfin, un mémorial des principaux noms qui ont figuré sur la liste de ses membres, et surtout sur celle de ses collaborateurs et des membres actifs du Conseil depuis 1834; 2° une série de morceaux historiques fournis par les membres de la Société, portant tous sur quelque texte inédit ou non encore commenté, et représentant, autant que possible, toutes les époques et tous les sujets, depuis les temps mérovingiens jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, qui figurent dans la liste des publications de la Société.

Ces morceaux, dont l'étendue devrait être de cinq à vingt pages au plus pour chacun, seraient rangés selon l'ordre chronologique des sujets.

Les deux parties du volume, ayant chacune une pagination séparée, pourraient être imprimées simultanément.

Le volume serait tiré à un nombre d'exemplaires assez grand pour que le Conseil et les auteurs des morceaux insérés dans la seconde partie pussent en faire une distribution considérable et assurer ainsi une publicité utile à la Société.

Après quelques observations présentées par divers membres du Conseil, les propositions de la Commission sont adoptées. M. Léon Gautier est prié de vouloir bien se charger de la rédaction de l'historique de la Société; le secrétaire et le secrétaire adjoint lui prêteront leur concours. Les membres du Conseil s'engagent à faire les démarches nécessaires pour qu'un nombre suffisant de morceaux historiques soit réuni avant le mois de juillet prochain et remis au Comité de publication.

Le Cinquantenaire sera célébré, non pas à la date exacte de la première réunion du Comité des fondateurs (21 décembre 1833), ni de la première Assemblée générale (23 janvier 1834), mais le jour où se réunira l'Assemblée générale de 1884, c'est-à-dire le premier mardi du mois de mai. Il sera organisé à cette occasion un banquet, auquel pren-

dront part tous ceux de nos confrères qui désireront s'associer à cette solennité et rendre hommage aux fondateurs de la Société de l'Histoire de France.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

10. — Baudouin (P.-M.). Histoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne. T. I. In-8, III-516 p. Auxerre, impr. Vosgien.

11. — Campardon (E.). Les prodigalités d'un fermier général, complément aux Mémoires de Mme d'Épinay. Grand in-16, 160 p. et portrait de Mme d'Épinay, gravé à l'eau-forte d'après un pastel de Liotard. Paris, Charavay frères.

12. — Clergier. Notions historiques sur les impôts et les revenus de l'ancien régime. In-8, 78 p. Paris, Guillaumin et Ce.

13. — Fabre (A.). Les clercs du Palais ; la farce du Cry de la Bazoche ; les légistes poètes ; les complaintes et épitaphes du roy de la Bazoche. In-8, VII-96 p. et gravure. Vienne, impr. Savigné.

14. — Gabriel (l'abbé). Les campagnes dans le Verdunois au XIe siècle. In-8, 37 p. Bar-le-Duc, impr. Contant-Laguerre.

(Extrait des Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc.)

15. — Galabert (l'abbé). Le repeuplement du Bas-Quercy après la guerre de Cent ans. In-8, 17 p. Montauban, impr. Forestié.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne.)

16. — MAQUET (A.). Les seigneurs de Marly ; recherches historiques et archéologiques sur la ville et seigneurie de Marly-le-Roi, avec notes, armoiries et sceaux ; préface de Victorien Sardou, de l'Académie française. In-8, XVIII-288 p. Paris, Librairie universelle.

17. — MERLET (C.). Bibliothèque chartraine antérieure au XIXe siècle. In-8, 452 p. Orléans, Herluison.

(Extrait des Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.)

18. — MOLINIER (A.). La commune de Toulouse et Philippe III. In-8, 39 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

19. — PONTON D'AMÉCOURT (vicomte DE). Recherche des monnaies mérovingiennes du Cenomannicum. In-8, 286 p. Le Mans, Pellechat.

(Extrait de la Revue historique et archéologique du Maine.)

Dans l'état actuel des collections, on ne connaît pas moins de soixante-cinq ateliers monétaires sur le territoire de l'ancien diocèse du Mans, et ils sont représentés par cent soixante-treize types. Chacun de ces types est décrit tour à tour par le savant numismatiste, dont la compétence est bien connue. En outre, un préambule est consacré au « style des monnaies mérovingiennes du *Cenomannicum*. » L'ouvrage est accompagné d'une carte numismatique spéciale, pour l'identification des ateliers avec les localités modernes.

20. — RENAUDIN (J.-L.-C.). Étienne Marcel et son époque. In-18 jésus, 216 p. avec vign. Paris, Boyer et Ce.

21. — RIOULT DE NEUVILLE (L.). Les barons d'Orbec. In-4, 60 p. Caen, Le Blanc-Hardel.

(Extrait des Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie.)

22. — SAINT-LUC (le P. T. DE). L'histoire de Conan Mériadec, qui fait le premier règne de l'histoire générale des souverains de la Bretagne gauloise, dite Armorique, avec la première partie des recherches générales de cette province. In-18, 292 p. Saint-Brieuc, impr. Prud'homme.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

TENUE LE 6 MARS 1883,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. A. DE BARTHÉLEMY, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 3 avril suivant.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire adjoint; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

Le Conseil est informé de la mort de M. le marquis de Virieu, récemment reçu membre de la Société.

M. le président proclame membre de la Société, après avoir soumis cette admission à l'approbation du Conseil :

1981. M. Alphonse CALLERY, boulevard Saint-Germain, n° 16; présenté par MM. Chévrier et J. Desnoyers.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Revue historique,* mars-avril 1883. *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 février 1883. — *Bulletin de la Société bibliographique,* février 1883. — *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique,* 2e série, tome II, 4e livraison.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie,* octobre à décembre 1882.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Notice historique sur le château de Port-Joulain et ses seigneurs, d'après des documents nouveaux et inédits, 1356-1882, par André Joubert. Br. in-8, avec deux eaux-fortes. Angers, impr. Germain et Grassin. — *Histoire d'un vieux château de France : monographie*

du château de Montataire, par le baron de Condé. Un vol. in-8, avec gravures. Paris, Alph. Picard et librairie de la Société bibliographique. — *Histoire des Romains*, par V. Duruy, 259e à 261e livraisons. — *Lettres inédites du roi Henri IV au chancelier de Bellièvre* (16 mars-28 octobre 1604), publiées d'après le ms. de la Bibliothèque nationale, par Eugène Halphen. Br. in-8. Paris, Champion.

Correspondance.

M. Jules Desnoyers, secrétaire du Conseil, s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

MM. le comte de Fayolle, le comte du Pont, Paul Roche et Legrelle remercient le Conseil de leur admission au nombre des membres de la Société.

M. le baron de Condé fait hommage de son livre sur *le Château de Montataire.*

M. Journé, secrétaire de la Conférence scientifique d'Abbeville et du Ponthieu, annonce l'envoi d'un exemplaire du Bulletin de cette association, et demande l'échange avec les publications de la Société. — Renvoi au Comité des fonds.

Travaux de la Société.

Le secrétaire adjoint communique l'état des impressions.

Imprimerie Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin de 1883, 1re partie : on compose la liste des membres.

— — 2e partie. Deux feuilles et demie en placards.

Lettres de Louis XI dauphin. Feuilles 14 et 15 tirées ; feuille 16 en pages, feuilles 17, 18 et 19 en placards.

Extraits des Auteurs grecs. T. IV. Feuille 23 tirée ; feuilles 24 et 25 en pages. On attend la copie de la table du volume.

Les Établissements de saint Louis. T. III. Feuille 9 tirée. On compose la suite.

Mémoires d'Olivier de la Marche. Feuilles 1 à 4 en pages, feuille 5 en placards.

Le Jouvencel de Jean de Bueil. L'impression est suspendue.

M. Léon Gautier annonce au Conseil que l'impression de ce dernier ouvrage pourra reprendre prochainement, grâce à l'arrangement qui est prêt à conclure entre M. Lecestre et M. Favre. M. Favre se chargerait de l'introduction, des pièces justificatives et des tables ; M. Lecestre, du texte de Jean de Bueil et de celui du Commentaire. Toutefois, la division que proposait M. Favre pour faire un volume distinct du travail de chaque collaborateur n'est point admissible, et l'ordre naturel doit être respecté. Le premier volume contiendrait donc, comme il avait été convenu précédemment, l'introduction et une partie du texte du *Jouvencel;* le deuxième, la fin de ce texte, le Commentaire, les pièces justificatives réunies par M. Favre, et les tables. L'ouvrage porterait les noms des deux collaborateurs, celui de M. Favre restant le premier, avec indication de la partie réservée à chacun d'eux.

M. Gautier présente au Conseil le manuscrit de l'introduction et des pièces justificatives préparées par M. Favre, et demande que ce manuscrit soit soumis sans retard à l'examen du Comité de publication ou d'un de ses membres.

Le Conseil approuve l'arrangement qui lui est proposé, remercie M. Gautier et M. Lecestre d'en avoir facilité la conclusion, qui semble devoir être très avantageuse pour la Société, et prie M. Lalanne d'examiner le manuscrit de M. Favre, en l'absence du président du Comité de publication.

Il est décidé que M. Lecestre devra reprendre incessamment l'impression déjà commencée du texte de Jean de Bueil, sans attendre le dépôt du manuscrit de l'introduction, et qu'il se mettra en communication régulière avec M. Favre pour l'établissement du texte et des notes.

M. le marquis de Beaucourt annonce que l'impression des *Mémoires d'Olivier de la Marche* pourra être reprise très prochainement et ne subira plus d'autre ralentissement.

M. Lalanne dépose la copie entière du premier volume des *Mémoires du maréchal de Villars*, préparée par M. le marquis de Vogüé. — Le Conseil autorise l'envoi immédiat à l'imprimerie Daupeley-Gouverneur.

M. le président s'informe si les membres du Conseil présents à la séance ont bien voulu s'occuper du choix de sujets sur lesquels ils pourraient soit fournir eux-mêmes des mémoires et notices pour le volume du Cinquantenaire, soit en obtenir des membres de la Société disposés à s'associer ainsi à la célébration de cet anniversaire.

M. Longnon promet un article sur le nécrologe de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés commencé au IXe siècle.

M. Lalanne, quelques pages sur certaines pièces conservées anciennement au Trésor des chartes.

M. de Mas Latrie, une note sur le commerce de la France au XIVe siècle, d'après un manuscrit de la *Prattica della mercatura* de Balducci Pegolotti conservé à Florence, et qui offre des différences avec le texte édité par Pagnini.

M. de Cosnac, des renseignements nouveaux sur le combat de Bléneau, d'après des recherches faites sur les lieux mêmes et des traditions locales.

M. Picot, un cahier de doléances de l'année 1560.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

23. — MICHAUD (E.). Louis XIV et Innocent XI, d'après les correspondances diplomatiques inédites du ministère des Affaires étrangères de France. T. I : Innocent XI et sa cour. In-8, XX-587 p. et portrait. Paris, Charpentier.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 3 AVRIL 1883,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. A. DE BARTHÉLEMY, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 24 avril suivant.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire adjoint ; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

Le Conseil est informé du décès d'un membre de la Société, M. Monnerot, directeur de la compagnie d'assurances *la Nationale* (incendies).

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur admission à l'approbation du Conseil :

1982. M. Charles FIERVILLE, docteur ès-lettres, censeur du lycée de Versailles; présenté par MM. Cougny et J. Desnoyers.

1983. M. le comte PILLET-WILL, régent de la Banque de France, rue Monceau, n° 55 ; présenté par MM. Vuitry et L'Hopital.

1984. M. Camille FAVRE, archiviste-paléographe, rue Eynard, à Genève (Suisse) ; présenté par MM. Lalanne et J. Desnoyers.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 mars 1883. — *Bulletin de la Société bibliographique,* mars 1883. — *Bulletin de l'Association philotechnique,* mars 1883. — *Revue des Questions historiques,* avril 1883.

Sociétés savantes. — *Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée,* 1882. — *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie,* tome VII, 1882. — *Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Arras,* IIe série, tome XIII, 1882. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie,* 4e trimestre de 1882.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Histoire des Romains, par V. Duruy, 262e à 265e livraisons.

Correspondance.

MM. Jules Desnoyers et le comte de Puymaigre, retenus par l'état de leur santé, s'excusent de ne pas assister à la séance.

Travaux de la Société.

Le secrétaire adjoint présente l'état des impressions.

Imprimerie Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin, 1re partie. Feuilles 1 à 4 distribuées.
— 2e partie. Feuilles 14 et 15 tirées.

Extraits des Auteurs grecs. Le tome IV est terminé; un exemplaire est déposé sur la table du Conseil.

Les Établissements de saint Louis. T. III. Feuille 11 tirée ; feuille 12 en placards. On compose la suite.

Lettres de Louis XI dauphin. Feuille 15 tirée; feuille 16 en pages, feuilles 17 à 19 en placards.

Mémoires d'Olivier de la Marche. T. I. Feuilles 1 à 5 tirées ; feuilles 6 à 8 en pages, 9 en placards.

Mémoires de Villars. T. I. Feuilles 1 et 2 en placards. On compose la suite.

Le Jouvencel. T. I. Impression suspendue.

Le secrétaire adjoint annonce qu'il a donné avis à M. Lecestre de reprendre l'impression du texte du *Jouvencel,* sans attendre l'introduction que prépare M. Favre.

M. Charavay fait savoir qu'une indisposition, puis la fermeture annuelle de la Bibliothèque, l'ont empêché de mener le travail des *Lettres de Louis XI* aussi activement

qu'il l'eût voulu ; il envoie en même temps la feuille 16 en bon à tirer, et annonce que la préparation des pièces justificatives et des notices est presque terminée.

M. L. Delisle donne connaissance au Conseil d'un projet de supplément aux *Mémoires de Nicolas Goulas* que lui a adressé M. Callery, et qui vient d'être soumis à l'examen du Comité de publication. M. Constant, avec l'assentiment du Conseil, avait supprimé les treize premiers chapitres des *Mémoires de Goulas*, relatifs à l'enfance et à la jeunesse de celui-ci, en se réservant toutefois d'en faire usage pour sa notice préliminaire. Mais, comme la place a manqué dans cette notice pour y faire entrer la substance des parties ainsi réservées, M. Callery se propose actuellement de faire une publication distincte des treize premiers chapitres, fort intéressants selon lui comme type d'autobiographie complète et détaillée, en y adjoignant un résumé de la vie de Goulas à la cour du duc d'Orléans, l'histoire de sa vie à la campagne et l'analyse de plusieurs centaines de pièces sur lui, sur sa famille et sur ses propriétés de la Brie, pièces tirées des registres paroissiaux, des minutes de notaires ou des archives privées. Si la Société pouvait accepter cette publication, M. Callery mettrait son manuscrit à la disposition du Conseil et s'estimerait heureux de compléter ainsi l'œuvre de M. Constant, à qui il a déjà prêté, comme le Conseil peut s'en souvenir, un utile concours.

Le Comité, considérant que la composition d'un volume où le texte des premiers chapitres de Goulas ne tiendrait qu'une place restreinte à côté des documents de diverses natures recueillis et arrangés par le nouvel éditeur, sortirait des usages ordinaires de la Société, et que l'importance secondaire de Goulas et de sa famille n'autoriserait pas suffisamment une dérogation de ce genre, pense qu'il n'y a point lieu d'accueillir la proposition de M. Callery. — Le Conseil, en témoignant sa gratitude pour les services déjà rendus par M. Callery et pour son offre nouvelle, adopte l'avis du Comité.

Sur la proposition de M. Delisle, le tirage du premier

volume des *Mémoires de Villars* est porté exceptionnellement au chiffre de onze cents exemplaires.

M. Charles Read, présent à la séance, expose l'état actuel des démarches dont il a pris l'initiative pour la conservation des arènes gallo-romaines de la rue Monge, à Paris, et demande que le Conseil, qui avait bien voulu s'intéresser, en 1870, à la découverte de cet antique monument, intervienne, comme l'ont fait déjà l'Académie des inscriptions et belles-lettres et la Société des Antiquaires de France, pour obtenir des autorités compétentes que les débris des arènes récemment mis au jour par de nouveaux travaux de voirie ne soient pas abandonnés à une destruction totale. — Après une discussion à laquelle prennent part plusieurs des membres présents, le Conseil décide, à la majorité des voix, qu'il sera écrit une lettre à M. le ministre de l'Instruction publique et une autre à M. le président du Conseil municipal.

Le Conseil s'occupe du choix d'une lecture à faire, suivant l'usage, à l'Assemblée générale du mois de mai.

M. Bellaguet, au nom du Comité des fonds, présente au Conseil le rapport annuel sur la situation financière de la Société depuis le 1er janvier 1882 jusqu'au 1er janvier 1883.

Ce rapport comprend : le mouvement du personnel de la Société pendant l'année 1882 ; le compte détaillé des recettes et des dépenses ; la comparaison de ce compte avec celui de l'année précédente ; les résumés de l'inventaire général des volumes appartenant à la Société, qui sont déposés chez le libraire chargé de la vente et de la distribution des ouvrages ; le projet de budget pour l'année 1883 ; le projet de radiation d'un certain nombre de sociétaires qui n'ont pas payé leurs cotisations depuis plus de trois ans.

Le Comité propose pour le prix à donner, au nom de la Société, dans le prochain Concours général, les ouvrages suivants :

La Vie de saint Louis, par le Nain de Tillemont	6 vol.
Les Chroniques de Mathieu d'Escouchy	3
La Chronique du duc Loys de Bourbon	1
	10 vol.

Le Conseil vote et adopte le projet de budget et la liste des ouvrages à donner en prix, et prononce la radiation des membres retardataires.

Le rapport sera communiqué aux censeurs.

M. Bellaguet appelle de nouveau l'attention du Conseil sur la nécessité, pour les éditeurs, de ne pas dépasser, dans leurs publications, le nombre de feuilles fixé pour chaque volume par des décisions antérieures. Les dérogations à cette règle, en augmentant les frais d'impression, deviennent très onéreuses pour la Société.

Il signale également l'inconvénient du retard apporté quelquefois dans le payement des cotisations, et fait appel, à cet égard, à la régularité des sociétaires.

Enfin, à propos de l'inventaire de la librairie de la Société, M. Bellaguet fait remarquer qu'il ne reste plus qu'un très petit nombre d'exemplaires de certains ouvrages : un seul des *Mémoires de Coligny et de Villette*, des *Coutumes de Beauvoisis*, des *Œuvres diverses de Grégoire de Tours*, des *Registres de l'hôtel de ville de Paris*, des *Mémoires de Monluc ;* deux exemplaires de la *Chronique de Jean de Wavrin ;* huit de la *Chronique de Guillaume de Nangis ;* onze du *Choix de Mazarinades ;* treize de *Grégoire de Tours* (texte latin).

M. le président, avant de lever la séance, exprime à M. Léopold Delisle l'intérêt avec lequel tous ses collègues ont suivi ses démarches pour faire revenir en France les manuscrits précieux enlevés jadis à nos bibliothèques publiques, et le prie de vouloir bien agréer les félicitations du Conseil pour la haute distinction que M. le ministre de l'Instruction publique vient de lui décerner à cette occasion, dans la séance solennelle du Congrès des Sociétés savantes.

M. Delisle, en remerciant le Conseil de ce témoignage de sympathie, donne à espérer que, lorsque les manuscrits dont il est question auront été recouvrés définitivement, il pourra trouver dans un de ces monuments des premiers siècles de notre histoire la matière d'un mémoire pour le volume du Cinquantenaire.

Sur la proposition de M. Léon Gautier, le Conseil adresse également ses félicitations à M. Siméon Luce pour la distinction dont il a été l'objet lors de la clôture du Congrès, et que lui assuraient depuis longtemps tant de savants travaux sur le moyen âge, et particulièrement ceux qu'il a faits sous les auspices de la Société.

La séance est levée à cinq heures et quart.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

24. — Molinier (A. et É.). Najac-en-Rouergue, notes historiques et archéologiques. In-8, 55 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

25. — Montaiglon (A. de). Antiquités et curiosités de la ville de Sens. Gr. in-8, 96 p. avec grav. Paris, Detaille.

(Extrait de la Gazette des beaux-arts.)

26. — Montégut (de). Inventaire des bijoux de Jeanne de Bourdeille, dame de Sainte-Aulaire et de Lanmary (1595), publié pour la première fois d'après le manuscrit original de la Bibliothèque nationale. In-8, 99 p. Périgueux, impr. Dupont et Cie.

27. — Moulard (P.). Analyse des registres paroissiaux et de l'état civil de Sougé-le-Ganelon (Sarthe). Gr. in-8, 80 p. Le Mans, Lebrault.

28. — Moulard (P.). Chroniques de Sougé-le-Ganelon (Sarthe). Gr. in-8, xxix-387 p. Le Mans, Lebrault.

29. — Moulenq (F.). Documents historiques sur le Tarn-et-Garonne : diocèse, abbayes, chapitres, commanderies, églises, seigneuries, etc. Tome II. In-8, 520 p. Montauban, impr. Forestié.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 24 AVRIL 1883,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. A. DE BARTHÉLEMY, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 5 juin suivant.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire adjoint; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

Le Conseil est informé de la mort de M. Nigon de Berty, l'un des plus anciens membres de la Société (n° 150).

M. le président proclame membre de la Société, après avoir soumis cette admission à l'approbation du Conseil :

1985. M. Albert MEINADIER, rue de Prony, n° 45; présenté par MM. R. Matagrin et S. Luce.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 décembre 1882 et 15 avril 1883. — *Bulletin de la Société bibliographique,* avril 1883. — *Bulletin de l'Association philotechnique,* février et avril 1883.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie,* 1882, n° 3. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie,* janvier à mars 1883.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

La Conférence de Bayonne en 1565, par le baron Kervyn de Lettenhove. Bruxelles, 1883. Br. in-8. (Extrait du *Bulletin de l'Académie royale de Belgique.*) — *Convocation du tiers état de Saint-Omer aux États généraux de France ou des Pays-Bas, en* 1308, 1346,

1420, 1427, 1555 *et* 1789, par M. Pagart d'Hermansart, secrétaire-archiviste de la Société des Antiquaires de la Morinie, etc. Saint-Omer, d'Homont. Br. in-8. (Extrait des *Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie.*) — *Recherches épigraphiques : le Mausolée de Catherine de Chivré; l'enfeu des Gaultier de Brullon,* par André Joubert. Laval, L. Moreau. Br. in-8, avec cinq dessins de T. Abraham. (Extrait des *Procès-verbaux et documents de la Commission historique et archéologique du Maine.*) — *Histoire des Romains,* par V. Duruy, 266e à 268e livraisons. — *Le Dépôt légal et nos collections nationales,* par Georges Picot, membre de l'Institut. Paris, A. Picard. Br. in-8. (Extrait du *Compte-rendu de l'Académie des sciences morales et politiques.*) — *Cartulaire du prieuré de Saint-Étienne de Vignory,* publié sous les auspices de la Société historique et archéologique de Langres, avec une introduction, un appendice et des notes, par J. d'Arbaumont, membre correspondant de cette société, vice-président de l'Académie de Dijon et de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or. Langres, F. Dangien. Un vol. in-8.

Correspondance.

M. Jules Desnoyers, secrétaire du Conseil, écrit que l'état de sa santé ne lui permet pas encore de se rendre à la séance, mais qu'il espère siéger à l'Assemblée générale du 1er mai.

M. le président annonce qu'il a reçu la réponse suivante à la lettre qu'il avait adressée, suivant la décision du Conseil, à M. le président du Conseil municipal de Paris.

« Paris, le 16 avril 1883.

« Monsieur le Président,

« Vous avez bien voulu me transmettre le vœu émis par la Société de l'Histoire de France, le 3 de ce mois, au sujet des arènes de la rue Monge.

« Permettez-moi de vous faire remarquer que, tout en votant le percement d'une voie sur l'emplacement des arènes, le Conseil a décidé que les travaux seraient surveillés par un délégué de la ville qui a mission de lui signaler les découvertes qui pourraient être faites. De plus, sur la demande du Conseil, l'Institut a chargé un de ses membres d'une mission identique. Si donc un incident quelconque se

produisait, la Ville en serait immédiatement informée, et elle aviserait en conséquence.

« Ces mesures vous paraîtront sans doute de nature à rassurer les intérêts historiques qui ont éveillé la sollicitude de la Société de l'Histoire de France.

« Agréez, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments très distingués.

« Le président du Conseil municipal,

« DE BOUTEILLER. »

M. de Beaucourt présente le cartulaire ci-dessus indiqué, de la part de M. Jules d'Arbaumont.

Travaux de la Société.

Le secrétaire adjoint présente l'état des impressions.

Imprimerie Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin, 1re partie. 4 feuilles distribuées.

— 2e partie. Feuilles 14 et 15 tirées, 16 et 17 en placards.

Les Établissements de saint Louis. T. III. Feuille 12 tirée ; feuilles 13 et 14 en pages, 15 en placards.

Lettres de Louis XI dauphin. Feuille 16 tirée ; feuilles 17 à 20 en placards, ainsi que l'Avertissement de M. Vaesen.

Mémoires d'Olivier de la Marche. T. I. Feuilles 6 à 10 tirées ; feuille 11 en pages.

Mémoires de Villars. T. I. Feuilles 1 à 5 en placards.

Le Jouvencel. Feuilles 1 et 2 en placards.

M. de Beaucourt communique une lettre par laquelle M. Étienne Charavay promet d'achever sans nouveau retard l'impression des *Lettres de Louis XI dauphin*. M. Vaesen ayant déjà livré l'Avertissement destiné à prendre place en tête de l'édition, le manuscrit a été mis aussitôt sous presse. M. de Beaucourt ajoute que M. Vaesen doit passer plusieurs

mois à Paris pour terminer la préparation des *Lettres de Louis XI roi*, et qu'il sera en mesure de livrer très prochainement une partie considérable du texte du premier volume. — Le Conseil autorise la mise sous presse immédiate.

M. Daupeley, présent à la séance, fait espérer que le premier volume des *Mémoires d'Olivier de la Marche* pourra être terminé dans un délai de deux mois.

M. Paul Viollet, présent à la séance, expose au Conseil que l'étendue des notes qui doivent former l'Appendice des *Établissements de saint Louis* (notes de du Cange, de Laurière et du nouvel éditeur) dépasserait de beaucoup, avec la Table analytique, les dimensions ordinaires des volumes de la Société. Il se déclare prêt, selon ce que le Conseil décidera, soit à rester dans les limites primitivement fixées, en faisant des suppressions, principalement dans ses notes spéciales sur chaque chapitre des *Établissements*, soit à scinder les matériaux de manière à faire un volume supplémentaire.

Sur la proposition de M. Jourdain, qui expose d'une part la valeur du travail de M. Viollet, hautement reconnue par l'Académie, d'autre part l'impossibilité de faire tenir en un seul volume la fin du texte, actuellement imprimée et tirée, et les notes de l'Appendice, alors même qu'on emploierait un caractère plus fin, ce qui aurait beaucoup d'inconvénients, le Conseil décide qu'il sera fait un quatrième volume; que M. Viollet devra s'entendre pour les détails de coupure et d'impression avec le Comité de publication et le commissaire responsable; que le caractère de l'Appendice sera celui qu'on emploie d'ordinaire; que M. Viollet devra donner à la Table analytique tous les développements désirables, et enfin que chacun des volumes sera maintenu dans la limite de vingt-cinq feuilles au plus.

M. le président rappelle, à propos de la troisième de ces décisions, qu'aucun changement de caractère dérogeant aux usages de la Société ne peut se faire sans une autorisation préalable du Conseil.

M. Le Tellier-Delafosse, censeur de la Société, donne communication du rapport qu'il a préparé, avec M. Moranvillé, son collègue, et qui sera lu à l'Assemblée générale.

La séance est levée à quatre heures trois quarts.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

30. — Goiffon (l'abbé). Saint-Gilles, son abbaye, sa paroisse, son grand prieuré, d'après les documents originaux. In-8, 202 p. Nîmes, Grimaud; Gervais-Bedot, Catélan.

31. — Grammont (H.-D. de). Relations entre la France et la régence d'Alger au XVIIe siècle. Première partie : les deux canons de Simon Dansa (1606-1628). In-8, 52 p. Deuxième partie : la mission de Sanson Napollon (1628-1633). In-8, 96 p. Troisième partie : la mission de Sanson le Page et les agents intermédiaires (1633-1646). In-8, 44 p. Alger, Jourdan.

32. — Hérelle (G.). Mémoire des choses plus notables advenues en la province de Champagne (1585-1598), publié sur le manuscrit de la Bibliothèque nationale, avec une introduction et des notes. In-8, 228 p. Reims, impr. Monce.

33. — Inventaire sommaire des archives communales de la ville de Bouchain (département du Nord) antérieures à 1790, par C. Dehaisnes. Gr. in-4 à 2 col., VIII-64 p. Lille, impr. Danel.

34. — Jeanvrot (V.). La Magistrature. I. L'inamovibilité sous l'ancienne monarchie, sous la Révolution et depuis le 18 brumaire. In-18, VI-240 p. Paris, Cotillon et Cie; Marescq aîné.

35. — Mas Latrie (L. de). De la formule « car tel est

notre plaisir » dans la chancellerie française. In-8, 5 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

36. — Mas Latrie (L. de). Documents nouveaux servant de preuves à l'histoire de l'île de Chypre sous le règne des princes de la maison de Lusignan. In-4, viii-276 p. Paris, impr. Nationale.

(Extrait des Mélanges historiques de la collection des Documents inédits.)

37. — Metman (E.). Un oratorien laïque, Jacques Chapet (1754-1838). In-8, 72 p. Autun, impr. Dejussieu père et fils.

(Extrait des Mémoires de la Société éduenne.)

38. — Moutier (l'abbé L.). Grammaire dauphinoise, dialecte de la vallée de la Drôme. In-8, x-169 p. Montélimar, impr. Bouron.

39. — Muntz (E.). La Tapisserie. In-8, 372 p. et grav. Paris, Quantin.

(Bibliothèque de l'enseignement des beaux-arts.)

40. — Muteau (C.). Les écoles et collèges en province depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789. In-8, xlv-603 p. Paris, Chevalier-Maresq.

41. — Roman (J.). Recherches sur l'emplacement de la civitas et de l'évêché Rigomagensium (province ecclésiastique d'Embrun). In-8, 55 p. Grenoble, Allier.

42. — Roman (J.). Origine des églises des Hautes-Alpes, Saint-Marcellin, Saint-Démétrius. In-8, xi-88 p. Grenoble, impr. Allier père et fils.

43. — Rosenzweig (L.). Recherches historiques dans les archives départementales, communales et hospitalières du Morbihan (archives communales, n° 8). In-32, p. 443 à 478. Vannes, Galles.

44. — Rosières (R.). Histoire de la société française au moyen âge (987-1483). T. II et dernier. In-8, 500 p. Paris, Laisney.

PROCÈS-VERBAL

DE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 1er MAI 1883,

A trois heures et demie, dans la salle du Cours d'archéologie, à la Bibliothèque nationale,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. ANATOLE DE BARTHÉLEMY, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 5 juin 1883.)

L'Assemblée entend la lecture :

1° Du discours de M. le président (voir p. 82);

2° Du rapport de M. J. Desnoyers, secrétaire, sur les travaux et les publications de la Société depuis l'assemblée générale du 2 mai 1882 (voir p. 93);

3° Du rapport des censeurs, MM. Le Tellier-Delafosse et Moranvillé, lu par M. Le Tellier-Delafosse, sur les comptes des recettes et des dépenses de la Société pendant l'exercice 1882 (voir p. 113).

Les conclusions de ce rapport, approuvant la gestion et les comptes de M. Dupont, trésorier de la Société, sont mises aux voix par M. le président et adoptées par l'Assemblée.

Élections.

Sont réélus membres du Conseil, pour siéger, conformément au règlement, jusqu'en 1887 :

MM. A. De Barthélemy,
De Bouteiller,
Joseph De Laborde,
L. Lalanne,
Longnon,
Luce,
Meyer,
Servois,
De Vogué.

M. le comte Éd. de Barthélemy est élu en remplacement de M. le comte de Champagny, décédé, dont les fonctions

cessaient en 1883, et M. Chéruel en remplacement de M. de la Villegille, dont les fonctions devaient cesser en 1884.

MM. Le Tellier-Delafosse et Moranvillé sont réélus censeurs pour l'exercice 1883-1884.

La séance est levée à cinq heures.

Discours de M. A. de Barthélemy, Président de la Société pendant l'exercice 1882-1883.

Messieurs,

L'honneur que m'a fait le Conseil de la Société de l'Histoire de France en m'appelant au fauteuil de la présidence m'avait tout d'abord effrayé ; ce sentiment, je me hâte de le dire, ne m'était pas inspiré par la crainte de difficultés à surmonter à l'occasion de la direction de vos travaux. Voilà bien des années que je fais partie du Conseil, et j'ai pu constater par moi-même qu'il y règne une confraternité, une courtoisie, une communauté de vues qui rendent facile, à celui d'entre vous que, chaque année, vous voulez bien mettre à votre tête, la mission qui lui est confiée.

Mais, permettez-moi de vous le dire franchement, et ce n'est pas ici une formule banale, je ne pouvais, sans une certaine appréhension, comparer le très modeste bagage que forment mes travaux avec les œuvres importantes qui ont assuré à chacun de mes prédécesseurs, sans exception, une notoriété incontestable et incontestée. Dans cet ordre d'idées, n'avais-je pas lieu de m'étonner de l'honneur qui venait me surprendre, et qui me désignait pour m'asseoir à une place occupée depuis un demi-siècle par des hommes éminents et par des princes de la science ? — Aussi n'ai-je pas attribué à ma personnalité la faveur dont j'étais l'objet ; j'ai pensé que vous aviez voulu accorder, une fois, vos suffrages à une branche des sciences historiques à laquelle je me suis spécialement consacré, et cela depuis de si longues années que je n'ai plus le souvenir du jour où j'ai commencé.

Permettez-moi de vous entretenir un instant de cette auxiliaire de l'histoire ; je serai très bref. Laissez, je vous prie, un vétéran des études numismatiques vous dire quelques mots de cette mine féconde de renseignements, plus utile encore à l'histoire qu'à l'archéologie. Ces courtes réflexions, exposées sous votre patronage, rappelleront à nos nombreux confrères l'importance d'études en faveur desquelles il n'est peut-être pas inutile de ranimer le zèle des érudits en France.

On rencontre parfois des hommes très intelligents, voire même des savants, qui ne peuvent dissimuler un sourire en voyant le sérieux avec lequel le numismatiste recueille des monnaies anciennes, les étudie patiemment, et paraît se passionner pour ces petits morceaux de métal qui, dans les temps modernes, ne représentent plus que la valeur conventionnelle pour laquelle ils circulent. Tel savant qui accorde toute son attention à une inscription, parfois très brève, à quelques lignes d'un manuscrit, ne paraît pas penser qu'il y a des médailles ou des monnaies qui valent cette inscription ou ce manuscrit. Il est admis de répéter que la numismatique aide à apprendre l'histoire; Messieurs, cette appréciation est trop étroite : la numismatique, maintes fois, éclaire et complète l'histoire.

Je ne veux pas remonter jusqu'aux temps antiques; là, cependant, on se trouve en présence de personnages, même de dynasties, qui ne sont exclusivement connus que par les monnaies; à mes confrères de la Société de l'Histoire de France, je ne veux parler que de l'histoire nationale.

Eh bien! Messieurs, pour les temps les plus reculés de nos annales, pour la période gauloise, il n'y a de monuments écrits ou figurés que dans la numismatique; alors que les textes font complètement défaut, les monnaies les suppléent, au moins en partie. A l'époque mérovingienne, nous avons des textes contemporains, mais, hélas! ils sont assez rares: les monnaies révèlent des noms de centaines de localités pour lesquelles elles constituent le commencement de leur histoire. Sous les Carolingiens, la monnaie fournit des indications précieuses ; à cette heure même, un savant prépare

un travail considérable dont le but est de mettre aux mains de chacun des matériaux destinés à éclairer certaines institutions de toute une période de notre histoire incomplètement connue par les recherches de nos devanciers. Je n'insisterai pas sur les temps féodaux ; l'histoire de France, en Occident comme en Orient, ne peut se passer de ces nombreuses monnaies qui font comprendre et rectifient quelquefois les récits des chroniqueurs. Je ne crains pas d'affirmer que la numismatique est d'un puissant secours pour étudier sous son véritable aspect les commencements de la féodalité ; elle révèle même des détails historiques sur lesquels les chartes et les chroniques ont gardé le silence.

Mais il y a un argument de grande valeur qui milite en faveur de l'importance attachée à l'étude sérieuse des monnaies ; cet argument m'enhardit à émettre le vœu que les rangs des numismatistes, très éclaircis depuis quelques années, reçoivent de nouvelles recrues. C'est qu'une science qui compte parmi ses adeptes les plus zélés, les plus fidèles et les plus convaincus, des hommes comme Ch. Lenormant, Saulcy, Longpérier, Mommsen, n'est pas une simple occupation futile, tout au plus bonne à remplir les loisirs de quelques curieux.

Jadis il était d'usage, dans toutes les académies et les compagnies savantes, de consacrer, sans délai, une notice nécrologique à chacun des confrères décédés. Cet usage s'efface de plus en plus. Les journées passent si rapidement, les heures sont tellement envahies par des travaux personnels et des préoccupations de toute sorte, que le temps des longues notices est passé ; et telle est la tendance de l'esprit humain, de nos jours, à se laisser distraire par le présent, qu'il oublie trop vite ceux qui lui ont été les plus chers, ceux qui, pendant un moment, ont concentré toute son attention. Sans sortir de la Société de l'Histoire de France, nous pourrions trouver des exemples. Aussi, depuis longtemps déjà, votre président annuel a la douloureuse mission de vous rappeler en quelques mots ceux qui, pendant cette courte période, ont laissé des vides, soit sur la liste de nos

sociétaires, soit dans le Conseil où, chaque mois, nous aimons à nous retrouver. Consacrons donc quelques minutes à penser à ceux que nous avons perdus depuis un an.

Citons d'abord MM. Bassot, avocat, et Thion de la Chaume, à Paris; M. le comte Achille Treilhard, ancien conseiller d'État; M. Paul Bournet de Verron, enlevé subitement dans la force de l'âge. C'était un de ces esprits délicats et curieux cherchant dans la littérature et les arts le délassement des occupations professionnelles; son père avait été un bibliophile émérite; lui, il collectionnait avec goût, et sans mesurer les sacrifices, les objets de tout genre qui flattaient sa passion artistique. Sa magnifique collection lui survit, conservée pieusement par un proche parent qui partage ses goûts.

M. Adolphe Labitte est mort aussi prématurément, à quarante-deux ans, victime de son zèle pour la mission qu'il s'était imposée. Les fatigues physiques qu'il multipliait imprudemment, les fatigues d'esprit qu'il ne marchandait pas pour satisfaire chacun, altérèrent de bonne heure sa santé et le laissèrent sans ressort devant la maladie. Renonçant à la librairie classique dirigée par son père, il se livra exclusivement à l'expertise des ventes publiques et dépensa ses forces dans cette vie surmenée. Beaucoup d'entre nous ont connu M. Labitte et conservent le souvenir de son obligeance, de sa compétence bibliographique, du soin et de la coquetterie avec lesquels il rédigeait ses catalogues.

M. le docteur Ch. Caron, d'abord médecin militaire en Afrique, puis directeur de l'asile d'aliénés de Bon-Secours, mort à Caen au commencement de cette année, regretté par tous ceux auxquels il avait fait du bien et qui avaient été à même de juger de ses connaissances et des qualités de son cœur.

M. le marquis Alphonse de Virieu avait été admis dans notre Société le 6 juin 1882, et mourait subitement le 26 décembre suivant; nous n'avons pas eu le temps, comme ses nombreux amis, d'apprécier les qualités éminentes de ce confrère, aussi bon juge des œuvres d'art et de littérature que dévoué à tout ce qui touche aux grandes questions d'in-

térêt public. M. de Virieu avait renoncé à la carrière diplomatique après dix années de services, pour s'occuper exclusivement d'agriculture, des intérêts du canton qu'il représentait au Conseil général, et d'œuvres philanthropiques. Parmi ses nombreuses publications, éparses dans des revues et des journaux, rappelons ses études sur la théorie transformiste et le darwinisme, sur son aïeul tué au siège de Lyon, sur les origines chrétiennes de la Gaule méridionale, les légendes et les traditions provençales.

Il y a quelques jours seulement, nous perdions l'un de nos confrères les plus anciens, l'un des fondateurs de la Société, M. L.-Simon Nigon de Berty. Issu d'une ancienne famille du parlement de Paris, M. de Berty fit longtemps partie de la magistrature, puis devint chef de division à la direction des Cultes. De vastes connaissances en jurisprudence donnaient une grande autorité à ses avis, qu'il distribuait avec autant de libéralité que de courtoisie aux nombreuses personnes qui avaient recours à ses lumières. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages, tels que la *Vie d'un conseiller au Parlement au XVIIIe siècle*, dont le sujet est pris dans sa propre famille, et l'*Histoire de la liberté individuelle chez tous les peuples*. Le *Journal des fabriques* et le *Dictionnaire d'administration française* ont eu en lui un collaborateur infatigable. M. de Berty aimait tout particulièrement notre Société et était l'un des membres les plus assidus à nos assemblées.

M. Antoine-Élisabeth-Cléophas Dareste de la Chavanne appartenait à la fois à l'École des chartes et à l'Université; les épreuves subies pour conquérir ses grades dans l'une et dans l'autre furent de véritables succès, justifiés plus tard par les prix remportés à l'Académie des sciences morales et politiques et à l'Académie française (prix Gobert) par notre regretté confrère. Pendant que son frère, qui est toujours des nôtres, consacrait son temps à l'étude du droit, et, grâce à sa notoriété comme jurisconsulte, arrivait à occuper dans la magistrature le rang le plus élevé, M. Dareste se vouait à l'Université, dans laquelle il sut, lui aussi, prendre la première place en utilisant dans plusieurs chaires d'histoire les ensei-

gnements de l'École des chartes. Successivement professeur dans des lycées, puis aux Facultés des lettres de Grenoble et de Lyon, il devint doyen de cette dernière, ensuite recteur de l'Académie de Nancy ; enfin il revint à Lyon comme recteur, et c'est là que l'honorariat lui fut conféré en 1879. M. Dareste est l'auteur de plusieurs ouvrages estimés : l'*Éloge de Turgot*, l'*Histoire de l'administration en France depuis Philippe-Auguste*, celle des *Classes agricoles depuis saint Louis jusqu'à Louis XVI*, celle de la *Restauration*, une *Histoire de France* en neuf volumes ; il préparait en outre une histoire de France et de Russie au siècle dernier ; le premier volume, sur deux, est terminé : espérons que ces recherches ne seront pas perdues. M. Dareste appartenait à l'Académie des sciences morales et politiques à titre de correspondant.

M. Grangier de la Marinière partagea entre les fonctions publiques, les recherches historiques et l'amour des livres une vie active qui n'a laissé que des souvenirs honorables et sympathiques et des témoignages d'un désintéressement exemplaire. Il était du nombre de ces esprits prévoyants qui ne cherchent pas exclusivement l'emploi de leur temps dans les travaux administratifs et les honneurs officiels ; il savait que la grande majorité des hommes est apte à remplir des emplois, qu'un petit nombre seulement peut apprécier les jouissances des travaux d'érudition ; il savait aussi que les fonctions publiques sont essentiellement amovibles, tandis que les occupations de l'esprit offrent à ceux qui s'y adonnent l'emploi intelligent des loisirs imposés, et font oublier l'isolement qui se manifeste à certaines heures dans les relations officielles. M. Grangier de la Marinière ne fut pas seulement secrétaire d'ambassade, député, attaché à la personne de l'un de nos illustres confrères, M. Thiers, conseiller général, préfet : il fut aussi bibliophile délicat ; il réunit les matériaux de l'histoire de sa province ; à la suite d'un voyage en Pologne, il avait entrepris des études sur Marie de Gonzague, qui fut reine de Pologne, et sur sa sœur la princesse Palatine ; enfin il avait préparé une édition annotée des lettres de Gui Patin. La mort, à la

suite d'une longue maladie, ne permit pas à notre confrère de réaliser ses projets ; espérons que, dans sa famille, il se trouvera quelqu'un qui ne laissera pas ces documents inédits.

Nous avons tous connu et aimé M. Paul-Arthur Nouail de la Villegille, cet homme si loyal, toujours disposé à mettre au service de ses amis et de ses confrères une obligeance aussi infatigable que courtoise. Partout où il a passé, il a laissé des souvenirs encore vivaces, bien que, depuis longtemps déjà, sa santé l'eût obligé à se fixer loin de Paris. Au Comité des travaux historiques, dont il fut longtemps secrétaire, il établit dans les premiers procès-verbaux et dans les publications un ordre qui n'a pas cessé d'être suivi ; à la Société des Antiquaires de France, il exerça habilement les fonctions délicates de trésorier et fut appelé par ses confrères à la présidence ; à la Société de l'Histoire de France, il rendit de signalés services par ses aptitudes particulières d'ordre et d'administration. Mais M. de la Villegille n'était pas seulement un précieux administrateur ; il y avait aussi en lui un érudit qui apportait dans ses travaux cette exactitude, cette régularité dont il faisait preuve dans tout ce qu'il entreprenait. Notre Société lui doit une excellente édition du *Journal de l'avocat Barbier ;* les Sociétés des Antiquaires de France, des Antiquaires de l'Ouest, des Antiquaires du Berry, et le *Bulletin* du Comité des travaux historiques ont publié de nombreux mémoires de notre regretté confrère ; plusieurs sont consacrés à des travaux historiques, le plus grand nombre à des questions d'archéologie. Dans ces dernières années, la santé de M. de la Villegille l'avait contraint à s'éloigner du mouvement et du bruit de la vie parisienne. Dans sa retraite, il aimait à entendre parler des Sociétés auxquelles il avait rendu tant de services ; il s'enquérait avec sollicitude de ses confrères et de leurs travaux ; c'était pour lui une douce diversion aux chagrins de famille et aux inquiétudes patriotiques qui attristaient son cœur.

La mort de M. François Guessard a été une perte considérable pour la Société de l'Histoire de France comme pour

l'érudition française, car il eut la plus sérieuse influence sur l'étude des langues anciennes de notre pays. Cette influence procéda du long enseignement inauguré par lui à l'École des chartes, pendant lequel, durant vingt-deux ans, il forma une nombreuse génération d'élèves qui, en France comme à l'étranger, ont fait faire à la philologie des progrès dont la science recueille aujourd'hui les fruits. Parmi ces élèves, il en est qui sont devenus des maîtres et continuent, en le perfectionnant et en le complétant, l'enseignement de celui qui leur a ouvert la voie. Après avoir hésité, un moment, entre la politique et l'érudition, M. Guessard se décida pour celle-ci, et l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en 1845, ainsi que l'Académie française, l'année suivante, ratifièrent son choix en couronnant ses premiers travaux.

Notre confrère ne fut pas seulement un professeur éminent; il fut aussi un critique sévère et judicieux, un éditeur précis et consciencieux. A certains jours, il sut défendre ses opinions et discuter avec une verve et une logique redoutées par ses contradicteurs. Lorsqu'il entreprenait la publication des textes, il s'acquittait de cette tâche délicate avec un soin méticuleux, qui donnait à ses œuvres une valeur exceptionnelle; il est du nombre assez restreint de ces éditeurs dans lesquels on peut avoir une complète confiance.

La bibliographie des travaux de M. Guessard est trop riche pour que je veuille, ici, vous énumérer tout ce que l'on doit à son activité; je me contenterai de rappeler que la Société de l'Histoire de France lui doit les *Mémoires et lettres de Marguerite de Valois*, édition considérée jusqu'ici comme définitive. L'*Histoire de la maison de Mornay* a paru par fragments considérables dans la *Bibliothèque de l'École des chartes,* dont il fut l'un des fondateurs et l'un des collaborateurs les plus fidèles. Nous ne pouvons passer sous silence la part considérable prise par M. Guessard au recueil des *Chants populaires de la France,* où il eut pour collaborateur M. de la Villegille; à la collection des *Anciens poètes de la France,* dans laquelle il publia, soit seul, soit avec des collaborateurs, dix poèmes. N'oublions pas les résultats brillants des missions qui lui furent con-

fiées, ni surtout cet immense travail, resté manuscrit, le *Vocabulaire des principales locutions de Molière.* L'auteur, juge trop sévère de son travail, ne trouva jamais assez complet ni assez parfait ce trésor de critique et d'érudition philologique.

M. Guessard entra à l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1867 ; à partir de cette date, il cessa bientôt de publier. Retiré à la campagne, il chercha, dans une existence calme et remplie par les mille détails de la vie rurale, un repos que déploraient ses amis, ainsi que le monde savant. La mort de sa mère, en 1869, ne fit que l'éloigner encore davantage de Paris ; il s'était choisi un successeur dans la chaire si bien occupée par lui à l'École des chartes, et il ne paraissait guère à l'Académie que lorsqu'il y était contraint par le devoir. Cette retraite fut peut-être due, au moins en partie, au sentiment qui, souvent, rend certains esprits d'élite silencieux alors que leur intelligence est dans tout son épanouissement. Après avoir ouvert une voie nouvelle aux érudits, il arrive quelquefois que le maître voit ses disciples avancer d'un pas si rapide qu'il a peine à les suivre ; la crainte de se voir dépasser, à moins de grands efforts, réduit alors l'initiateur à assister, en applaudissant, aux progrès scientifiques dont il a été le promoteur et dont il conserve la direction bénévole.

M. Franz de Champagny n'hésita pas un instant, comme l'avait fait M. Guessard. Par sa naissance, par les hautes fonctions que son père, le duc de Cadore, avait remplies, par l'exemple de ses frères, tous deux membres des grandes assemblées nationales, M. de Champagny semblait destiné à tenir, lui aussi, sa place dans le monde politique. Il préféra s'adonner aux études qui l'attiraient vers l'histoire, et surtout vers l'histoire de l'Église ; il prit une part active aux polémiques religieuses contemporaines et publia des articles et un grand nombre de brochures sur les événements de l'Église et sur la liberté de l'enseignement. Les uns et les autres furent pris en grande considération par ceux qui partageaient ses convictions et par ses contradicteurs. On

n'a pas oublié un ouvrage, de lecture édifiante, qu'il publia sous le titre de *Chemin de la vérité*.

L'œuvre capitale de M. de Champagny est l'*Histoire des Césars*, qui lui coûta de longues années de labeur ; elle lui mérita, avec le patronage de M. Guizot et de Mgr Dupanloup, de prendre à l'Académie française le fauteuil laissé vacant par la mort de Berryer. L'*Histoire des Césars* réunit, en effet, le charme du style aux qualités d'une profonde érudition ; on y retrouve l'influence des convictions du savant académicien, qui voulut démontrer comment l'égoïsme sensuel et sceptique du monde romain causa la décrépitude et la ruine de cette société qui ne croyait même plus aux dieux du paganisme. A la nouvelle de la mort de notre regretté collègue, le président de l'Académie résuma l'opinion de la Compagnie en disant qu'elle avait perdu un confrère « galant homme et homme de bien dans la plus large acception de ce mot. » Ajoutons : l'un des hommes les plus convaincus et les plus charitables que l'on puisse imaginer.

L'année pendant laquelle j'aurai été plus étroitement attaché aux travaux de la Compagnie se termine par un concours de circonstances dont chacun de nous conservera le souvenir. Cette année complète le demi-siècle pendant lequel la Société a créé une bibliothèque d'élite, véritable trésor pour tous ceux qui désirent connaître l'histoire de la France ; elle est aussi l'anniversaire des noces d'or de la Compagnie avec son vénérable et savant secrétaire, dont la profonde érudition, la grande expérience et l'exquise courtoisie ont singulièrement concouru à l'accomplissement de sa mission. M. Desnoyers, qui nous guidera encore longtemps pendant le second cinquantenaire, représente parmi nous la tradition et la stabilité, ces deux conditions indispensables des travaux de longue haleine.

N'oublions pas non plus qu'à la fin de cette même année, l'un de nos confrères, je dirai hardiment le plus éminent, quitte à porter atteinte à sa grande modestie, a rendu à l'érudition

française un de ces services qui suffisent pour assurer un nom contre l'oubli. Chacun de nous sait la perspicacité, j'allais dire la divination, l'autorité, la hardiesse et l'habileté avec lesquelles M. Delisle a su retrouver des richesses paléographiques enlevées jadis à de grandes collections françaises ; non seulement il les a retrouvées, mais encore il a prouvé leur identité habilement déguisée par la main expérimentée du spoliateur, et enfin il a tout préparé pour que ces trésors puissent revenir dans les dépôts dont ils n'auraient pas dû sortir. Cette négociation, si heureusement conduite, a mérité à notre confrère une haute distinction, applaudie au moins autant par tous les érudits que par ses nombreux amis.

En commençant bientôt la seconde moitié de son premier siècle, la Société de l'Histoire de France appréciera la gravité de sa mission. En effet, au milieu des préoccupations d'une époque agitée, des divisions que la politique met dans les esprits, des passions que ces divisions excitent, le grand nombre, distrait par les événements qui se succèdent avec rapidité, pense peu au passé. Dans la génération qui nous rappelle que nous vieillissons, il se trouve une foule trop nombreuse qui connaît à peine, et souvent mal, l'histoire vraie de la France ; cette génération n'est qu'à moitié répréhensible : elle n'a pas le temps d'apprendre, et se fait une opinion d'après des ouvrages conçus systématiquement. Il appartient à notre Société de conserver la tradition, de vulgariser la vérité historique en publiant des textes exacts et authentiques, de mettre à la portée du public des matériaux précis et de bon aloi. Votre mission est toute patriotique, Messieurs : vous avez à conserver l'honneur et l'histoire du pays.

RAPPORT SUR LES TRAVAUX ET LES PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, DEPUIS SA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, EN 1882, JUSQU'A CE JOUR, PAR M. J. DESNOYERS, MEMBRE DE L'INSTITUT, SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ.

Messieurs,

Le Conseil administratif auquel vous confiez le choix et la surveillance des publications entreprises sous votre patronage s'est encore efforcé, comme les années précédentes, d'atteindre le double but que la Société de l'Histoire de France s'est proposé dès son origine : choisir, parmi les innombrables documents originaux, sources de cette histoire, ceux qui peuvent le mieux en représenter chacune des principales périodes sous les nombreux points de vue de la narration des événements, de l'administration publique, de la législation, de l'organisation civile et militaire, des mœurs et de la vie privée des différentes classes de la Société ; puis profiter, pour ces publications, des études spéciales déjà dirigées dans ces diverses voies par de laborieux et consciencieux érudits, avides de rechercher et de découvrir la vérité historique sous le voile des documents manuscrits, des chroniques inédites ou incomplètement éditées, et de populariser ces mêmes documents déjà élaborés par leurs prédécesseurs.

Quoique les choix successivement faits depuis un demi-siècle, sous l'inspiration des amis les plus compétents des études historiques, aient déjà élevé notre collection au delà de deux cents volumes, il reste encore de nombreux vides à combler, soit par des textes originaux à éditer de première main, soit par d'autres textes à reproduire d'après les grands recueils historiques. Ces sources sont encore si abondantes et si diverses, que votre Conseil administratif éprouve de fréquents embarras pour l'opportunité de ses choix. Le nombre et l'importance des ouvrages dont la publication a

été décidée depuis quelques années sont si notables, qu'ils n'ont pas permis, après votre dernière assemblée, d'admettre de nouveaux projets, quelque intéressants qu'ils pussent paraître, sauf un seul dont je vous entretiendrai. Cette réserve a été d'autant plus nécessaire, que plusieurs des publications précédemment autorisées ont pris des développements dont le Conseil a reconnu la nécessité, en autorisant des volumes supplémentaires. Ces ouvrages, d'ailleurs, sont assez nombreux et assez variés pour exiger plusieurs années d'un travail incessant de la part des éditeurs et une surveillance attentive des commissaires responsables, indépendamment des lenteurs inévitables de l'impression, ou des annotations et des corrections souvent compliquées.

Des quatre volumes qui vous ont été distribués pour représenter l'exercice de 1882, l'un se rapporte au XIIIe siècle, un autre au XVIe, et deux au XVIIe.

L'un termine l'ouvrage dont il fait partie, savoir : les *Mémoires de Nicolas Goulas*, tome III, et complète l'histoire de la petite cour de Gaston d'Orléans à Blois, dans ses relations avec le pouvoir royal des dernières années du règne de Louis XIII, avec la cour de la jeunesse de Louis XIV et avec la puissante administration de Mazarin.

L'autre ouvrage a pour titre : *Relation de la cour de France en* 1690. L'auteur, Ézéchiel Spanheim, envoyé extraordinaire de l'Électeur de Brandebourg, retrace, avec la perspicacité la plus remarquable, le tableau de l'administration politique de Louis XIV, et passe en revue les personnages et les intrigues de sa cour pendant la dernière moitié du XVIIe siècle. Une introduction très développée, de nombreux appendices de documents et d'informations accessoires, pour la plupart inédits, font de cet ouvrage, dont ils éclairent le texte, un des plus intéressants que la Société de l'Histoire de France ait publiés.

Il serait superflu de rien ajouter à la mention de ces deux volumes, que vous avez déjà certainement lus, et qui ont pour éditeurs, le premier M. Constant, avec quelques renseignements biographiques sur la personne et sur la famille

de l'auteur, que M. Callery se propose de compléter, et le second M. Schefer, membre de l'Académie des inscriptions, aussi distingué comme philologue que comme orientaliste.

Les deux autres volumes, qui font aussi partie du même exercice de 1882, sont des suites d'ouvrages.

Œuvres de Rigord et de Guillaume le Breton. — Le premier volume contient les chroniques du règne de Philippe-Auguste, les plus instructives, et le tableau le plus fidèle des événements et de l'état politique de la France pendant les dernières années du XIIe siècle et les premières années du XIIIe. Le second volume de cet ouvrage contiendra le poème latin du même chroniqueur Guillaume (poème célèbre sous le titre de *Philippide*), qui reproduit les récits de la chronique, avec de nouveaux développements et des détails plus personnels sur la vie du roi, mêlés d'allégories familières aux écrivains du XIIIe siècle. M. François Delaborde, archiviste aux Archives nationales, éditeur de l'ouvrage, a déjà inséré dans le premier volume de nombreuses notes qui en éclairent les obscurités biographiques et chronologiques. Il s'occupe de la copie et de l'annotation du texte du deuxième volume, qui contiendra le poème latin de la *Philippide*, dont il collationne le texte, comme pour le premier volume, sur les manuscrits de Paris, du Vatican, de Bruxelles et de Londres. L'introduction est presque entièrement rédigée. Les chroniques de Rigord et de Guillaume le Breton ont déjà été publiées plusieurs fois, après la première édition de Pithou, mais dans de grandes collections de documents : en 1646, par Duchesne fils, dans le tome V des *Historiæ Francorum Scriptores;* en 1818, par Dom Brial, dans le tome XVII des *Historiens de la France*, et tout récemment, en 1882, dans le tome XXVIII des *Scriptores* des *Monumenta Germaniæ historica*. M. Delaborde a pu consulter plusieurs manuscrits inconnus aux précédents éditeurs. Pendant son séjour à Rome comme élève de l'École française, il avait rédigé, et a publié plus tard une étude très instructive sur Guillaume le Breton. Il avait aussi examiné au Vatican, et, depuis son retour,

signalé à l'attention du Conseil de la Société une traduction française de la chronique de Guillaume; mais il renonce, provisoirement du moins, au projet de l'ajouter à l'édition qu'il publie.

Brantôme. — Le onzième volume des *Œuvres de Brantôme,* qui vous a été aussi distribué pour l'exercice de 1882, est l'avant-dernier d'une édition dont vous avez pu apprécier successivement le mérite et la nouveauté, si l'on peut parler de nouveauté pour un ouvrage aussi connu, aussi souvent réédité. Ce volume contient les tables, qui, par leurs développements et leur classification, présentent, en effet, plus complètement et sous un nouveau jour la biographie des nombreux personnages, de toutes conditions, mentionnés par l'auteur, et facilitent l'étude de ses écrits si variés et souvent si diffus, mais toujours piquants et instructifs. M. L. Lalanne, par les annotations, par les lexiques et par les tables qui forment les tomes X et XI de cette édition, en a fait une œuvre réellement originale, des plus instructives pour l'histoire littéraire et politique du XVIe siècle. Le XIIe volume, qui terminera l'ouvrage, sera mis sous presse vers la fin de cette année; il comprendra la notice biographique, la notice bibliographique, plusieurs lettres de Brantôme, et un certain nombre de documents inédits relatifs soit à des événements, soit à des personnages mentionnés par l'auteur.

Après vous avoir rappelé, Messieurs, les volumes publiés en 1882, je dois vous signaler les quatre volumes qui représenteront la souscription de l'année présente 1883. L'un d'eux vous a déjà été distribué, et le Conseil espère que les trois autres le suivront de près. C'est toujours en vue de remédier à des lenteurs regrettables, quoique le plus souvent inévitables, que l'impression d'un plus grand nombre de volumes se poursuit simultanément.

Selon des prévisions dont la réalisation est très probable, ces volumes seront, outre le tome IV des *Extraits des Auteurs grecs,* déjà distribué :

Le tome III des *Établissements de saint Louis;*

Le tome Ier des *Lettres de Louis XI;*

Et le tome Ier des *Mémoires d'Olivier de la Marche*.

Si des lenteurs imprévues retardaient l'achèvement de l'un de ces trois derniers volumes, plusieurs autres sont sous presse, tels que les *Mémoires de Villars*, qui, selon toutes probabilités, suivront de très près ceux que le Conseil espère vous faire distribuer prochainement.

Rappelons succinctement le caractère de chacun d'eux.

1. *Extraits des Auteurs grecs relatifs à la Gaule*, par M. Cougny; tome IV.

Cet ouvrage, qui ne devait d'abord former que trois volumes lorsque la publication en fut décidée en 1877, et même lorsque le premier volume parut deux ans plus tard, s'est élevé successivement, avec l'autorisation du Conseil, à six, dont le quatrième vous a été distribué cette année, et dont les deux autres sont déjà, en grande partie, préparés pour l'impression. Le Conseil espère que cet accroissement ne vous paraîtra pas excessif, en appréciant combien on trouve dans ce recueil de renseignements précieux sur les origines, les guerres intestines et étrangères, les migrations, les mœurs, les institutions, les relations des Gaulois avec les autres nations. Ces sujets sont, en effet, de plus en plus étudiés et discutés par les érudits de notre temps.

Le quatrième volume de cette collection est peut-être moins riche et moins varié que les précédents, puisqu'il ne contient les extraits que de trois historiens, Appien, Pausanias et Dion Cassius, tous trois fort importants pour les périodes et les événements historiques dont ils comprennent les récits, quoiqu'ils n'en aient pas été contemporains. Mais, comme ils paraissent avoir connu et utilisé des documents et des textes d'historiens dont les écrits n'ont pas été conservés, ils ont souvent la valeur de témoins et de récits originaux. Appien et Dion Cassius, qui écrivaient au IIIe siècle, ne se sont pas bornés à reproduire dans leur traduction grecque des passages notables des récits de César et d'autres historiens sur la conquête des Gaules, sur les guerres et sur les mœurs de ses habitants; ils y ont ajouté de notables informations empruntées à des sources historiques aujour-

d'hui ignorées. Peut-être même, suivant une présomption de M. Cougny, Dion aurait-il connu un texte de César différent de ceux qui ont servi aux nombreuses éditions des *Commentaires*. Le savant éditeur émet une pareille présomption au sujet de fragments de Trogue Pompée abrégés par Justin. Suivant une autre remarque de M. Cougny, Dion Cassius désigne constamment sous le nom de *Celtes* des populations de la rive droite du Rhin, tandis qu'il donne celui de *Galates* aux habitants de la Gaule, et qu'il n'attribue le nom de *Germains* qu'à des établissements passagers de la rive gauche du fleuve, généralement distingués sous le titre de Germanie cisrhénane. Les extraits de Pausanias, dont les Itinéraires ont conservé, seuls, tant de descriptions topographiques importantes, présentent, entre autres informations relatives aux Gaulois, des récits très détaillés de leurs expéditions en Orient et des établissements des Galates et des Cimmériens dans l'Asie-Mineure.

Aux textes grecs anciennement insérés dans le premier volume de la collection des *Historiens de la France,* par Dom Bouquet, M. Cougny en a joint plusieurs autres qui ne sont pas sans importance. On peut regretter que cette distribution fragmentaire répande quelque confusion dans les récits.

Il reste encore à publier les extraits des orateurs et des philosophes grecs, Aristote, Théophraste, Dioscorides, Lucien, Polien, Athénée, Libanius, Œlien, Zozime, Suidas, l'empereur Julien, et quelques autres moins importants. Plusieurs inscriptions grecques concernant la Gaule seront probablement ajoutées aux textes ; et, conformément au désir manifesté par l'éditeur et par son savant et dévoué commissaire responsable, M. Egger, une table très détaillée des événements, rangés suivant l'ordre chronologique, pour chaque fait emprunté aux auteurs qui en donnent témoignage, complétera le sixième et dernier volume de cet utile recueil.

2. *Les Établissements de saint Louis*, tomes III et IV. — Vous avez pu apprécier, Messieurs, l'importance, à tous les points de vue, de ce monument de la jurisprudence française au XIIIe siècle, puisque les deux premiers volumes vous

ont été distribués depuis plus d'un an. Les difficultés de l'exécution, le mérite des collations, des commentaires et de la savante introduction qui forme le premier volume, ont été appréciés par les juges les plus compétents. Cette opinion, universellement favorable, a été confirmée par le jugement de l'Académie des inscriptions, qui a accordé en 1881, à l'ouvrage, la plus haute distinction de ses concours, le premier prix de la fondation Gobert. M. Paul Viollet a définitivement démontré le caractère de cette œuvre anonyme, si longtemps et si généralement attribuée à saint Louis, comme pour lui donner une plus grande autorité, tandis qu'elle représentait, avec la mention textuelle d'ordonnances royales, l'enseignement public professé pendant le règne de ce grand roi dans plusieurs des plus célèbres écoles, et spécialement dans celle d'Orléans.

Tous les développements et les applications de la jurisprudence française du XIIIe siècle, fondés sur l'étude des *Établissements* comparés aux autres documents contemporains, ont été exposés dans le premier volume. Il eût semblé superflu d'y rien ajouter, si, dès le commencement de son travail, M. Viollet n'avait annoncé l'intention d'y joindre, en appendices, plusieurs Coutumes, surtout celles de Touraine, d'Anjou et de Champagne, dont les textes primitifs semblent s'être plus directement inspirés de celui des *Établissements*, et d'ajouter les commentaires des deux plus savants éditeurs, Ducange et de Laurière, ainsi qu'une table générale très détaillée. Ces textes et ces notes complémentaires auraient dépassé l'étendue ordinaire des volumes de la Société; aussi le Conseil a-t-il décidé, dans sa dernière séance, que ces travaux supplémentaires étaient assez importants pour former deux volumes. Déjà, en 1842, M. le comte Beugnot avait publié dans la collection de la Société de l'Histoire de France, avec l'érudition et la méthode qui caractérisent ses travaux, les *Coutumes de Beauvoisis*, par Philippe de Beaumanoir, autre monument précieux de la jurisprudence française au XIIIe siècle. Cette double publication témoigne du désir de la Société d'aider et d'éclairer l'histoire de la jurisprudence et

de la législation françaises, comme celle de tous les autres éléments de la civilisation.

3. *Lettres de Louis XI.* — Le volume qui vous sera distribué immédiatement après le quatrième des *Extraits des Auteurs grecs*, sera probablement le premier des *Lettres de Louis XI*. Le projet de cette publication, ses retards, ses progrès ont été trop souvent mentionnés dans les procès-verbaux du Conseil et dans les Rapports des précédentes Assemblées annuelles, pour qu'il soit utile de vous en entretenir de nouveau. Conformément au plan depuis longtemps adopté, après les incertitudes et les tristes difficultés de la mise en œuvre, causées par la maladie de Mlle Dupont et le décès de M. Pannier, les études préparatoires de l'édition ont été partagées entre M. Étienne Charavay et M. Vaesen, l'un et l'autre archivistes-paléographes, anciens élèves très distingués de l'École des chartes : M. Charavay, fort connu par ses collections d'autographes, dont il sait si bien faire valoir l'intérêt historique, et M. Vaesen, archiviste de la ville de Lyon, auteur de plusieurs ouvrages estimés. L'un et l'autre rassemblent, chacun de leur côté, depuis plusieurs années, les matériaux de cette publication : M. Charavay, pour la période de Louis dauphin de France (1438-1461) ; M. Vaesen, pour toute la durée du règne de Louis XI (1461-1483). Les documents de la première période sont tous recueillis, presque totalement mis en œuvre, et soigneusement annotés. L'impression du volume, qui sera le premier de l'ouvrage, est à peu près terminée : il contient cent trente lettres environ, presque toutes inédites, sauf quelques-unes, anciennement et incorrectement publiées par Anquetil, dans son *Histoire de Louis XI*. Un appendice de ce premier volume présente, sous le titre de Pièces justificatives, environ soixante-dix documents, très instructifs, pareillement inédits, et rassemblés par M. Charavay dans les archives et les bibliothèques de France et d'Italie, pendant une mission dont il avait été chargé par M. le ministre de l'Instruction publique, et sur laquelle il a publié, en 1881, un intéressant rapport.

Les lettres se rapportent à toutes les circonstances de la vie du Dauphin, quelques-unes à ses affaires privées, et plusieurs très confidentielles; le plus grand nombre concerne ses intérêts politiques ou financiers, et l'administration de la province qui constituait son apanage, pendant les dix années de son séjour en Dauphiné. On y voit figurer les chefs des différents corps politiques, ecclésiastiques, et surtout financiers, le Parlement, le Conseil delphinal, la Cour des comptes, etc. Plusieurs lettres sont adressées au duc de Bourgogne et au duc de Milan; celles qu'il écrit au roi sont rédigées dans les termes de la soumission la plus humble, en qualifiant toujours son père du titre de « son très redouté seigneur, et se recommandant à ses bonnes grâces tant et très humblement comme il peut. »

Pour la seconde partie du recueil, dont la composition et la publication sont confiées à M. Vaesen, nous savons que les lettres devant former le premier volume sont déjà copiées au nombre de quatre à cinq cents, jusqu'au traité de Péronne. M. Vaesen est actuellement à Paris, pour collationner ces documents sur les originaux ou sur des copies dans différents recueils de la Bibliothèque nationale et des Archives, et il espère pouvoir en déposer la copie, définitivement préparée, avant la fin de l'année courante.

A ses recherches personnelles dans plusieurs villes de France, d'Espagne et d'Italie, recherches dont les résultats sont déjà importants, M. Vaesen ajoutera, pour les relations de Louis XI avec la haute Italie, les copies recueillies par un érudit viennois bien connu, M. Sickel, directeur de l'Institut historique d'Autriche, pendant plusieurs missions que lui avait confiées, en 1854 et 1855, le ministre de l'Instruction publique de France, sur la proposition du Comité des travaux historiques. Les rapports de ces missions et les documents importants, recueillis surtout à Milan et à Venise, sont, en partie, déposés et classés à la Bibliothèque nationale, où ils seront consultés par M. Vaesen, en partie entre les mains de M. Sickel, qui les met très obligeamment à la disposition de la Société de l'Histoire de France pour l'ouvrage dont elle a confié la publication à MM. Vaesen

et Charavay. Entre autres lettres de Louis XI provenant de ces missions, on a la copie de quarante-cinq, qui furent écrites au duc de Milan entre 1468 et 1473.

L'expérience et la connaissance approfondie des sources historiques du xve siècle dont M. de Beaucourt, commissaire de l'ouvrage, donne constamment tant de preuves, garantissent la parfaite exécution de cet important recueil, pour lequel les deux éditeurs témoignent d'un dévouement éclairé.

4. *Olivier de la Marche.* — Le quatrième volume qui fera partie de la livraison de l'exercice courant est le premier des *Chroniques d'Olivier de la Marche.* L'impression en est tellement avancée, que, dans la dernière séance du Conseil, M. de Beaucourt, qui est aussi commissaire responsable de cet ouvrage, annonçait que l'impression du premier des trois volumes de l'ouvrage serait probablement terminée avant deux mois. Cette chronique, importante surtout pour l'histoire de la maison de Bourgogne, en expose d'abord les origines fabuleuses; puis, dans des récits souvent dramatiques, elle retrace les guerres auxquelles les ducs participèrent, ainsi que les tournois et autres fêtes brillantes dont leur cour fut souvent le théâtre. On y trouve aussi les récits de plusieurs des grands événements politiques du xve siècle. Cet ouvrage était, depuis près de vingt ans, classé par le Conseil au nombre des publications les plus opportunes. Deux éditeurs, en effet, MM. Henri Beaune et Jules d'Arbaumont, auxquels toutes les périodes de l'histoire de la Bourgogne sont familières, comme l'ont prouvé plusieurs de leurs savants travaux, s'étaient chargés de cette publication. Différentes causes, signalées à plusieurs époques au Conseil, en ont retardé l'impression, qui avance rapidement et fait espérer l'achèvement très prochain d'un premier volume. La préface ou *Introduction* du chroniqueur bourguignon, en partie légendaire, est déjà imprimée. Cette introduction a exigé de M. Beaune le collationnement de plusieurs manuscrits de la Bibliothèque nationale. Quant aux *Mémoires* proprement dits, qui comprendront deux volumes, les éditeurs ont

mis à profit, outre de nombreux documents conservés dans les archives de Dijon, les manuscrits des chroniques de la Bibliothèque nationale, ceux de Lille, de Valenciennes, de la Haye, de Douai et de Vienne, en Autriche (ces trois derniers pour l'état de la maison de Charles le Téméraire). Ils ont consulté plusieurs autres manuscrits qui ont été libéralement mis à leur disposition ou analysés pour eux par les conservateurs de ces dépôts. M. Beaune prépare une notice biographique et bibliographique sur Olivier de la Marche, dans laquelle seront indiqués et décrits tous les manuscrits connus des œuvres historiques ou poétiques de cet auteur. M. J. d'Arbaumont s'est chargé de la rédaction de notices historiques sur tous les personnages cités par Olivier de la Marche dans ses *Mémoires*. Plusieurs opuscules inédits de ce dernier seront joints au texte.

Froissart. — Parmi les ouvrages dont notre Société attend le plus impatiemment la continuation, pour l'intérêt de l'ouvrage et pour le mérite de l'éditeur, M. Luce, figurent en première ligne les *Chroniques de Froissart*, dont le septième volume date déjà de plusieurs années. La Société était bien certaine du désir, souvent manifesté par notre savant confrère, de terminer une publication qui lui a fait tant d'honneur, et qui a pesé d'un si grand poids dans la double justice qu'ont rendue récemment à son savoir et à ses travaux l'Académie des inscriptions, en l'admettant au nombre de ses membres, et M. le ministre de l'Instruction publique, en créant et en lui confiant, pour l'École des chartes, un cours nouveau sur les Sources de l'histoire de France.

Vous apprendrez, Messieurs, avec plaisir qu'après de longues hésitations, M. Luce a enfin trouvé un collaborateur qui, sous sa direction et avec sa coopération bienveillante, se chargera de collationner les manuscrits des parties de la chronique restant à publier. M. Luce se réserve la rédaction des sommaires et commentaires critiques placés en tête de chaque volume, comme il l'a fait précédemment, et dont les premiers volumes ont démontré la néces-

sité et l'importance. Une considération pouvait diminuer les regrets inspirés par ces longs retards, savoir : que la partie de la chronique de Froissart déjà publiée est la plus importante et celle qui avait le plus besoin de l'expérience et de la critique historique de l'éditeur. Toutefois, ces avantages ne feront point défaut à la continuation de l'ouvrage, car le collaborateur que M. Luce a eu la bonne fortune de trouver, M. Gaston Raynaud, jeune philologue attaché au département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale, est déjà honorablement connu par de nombreuses publications, dont les plus importantes se rapportent au dialecte picard-wallon, dans lequel sont écrites les chroniques de Froissart. M. Luce va communiquer à M. Raynaud les notes et indications qui lui permettront de se mettre immédiatement à l'œuvre pour la préparation du huitième volume. Les noms des deux éditeurs paraîtront désormais réunis sur le titre de l'ouvrage, et M. L. Delisle, avec son dévouement habituel pour les travaux de notre Société, continuera d'être le commissaire responsable[1].

Mémoires et lettres de Villars. — Un ouvrage dont le choix avait inspiré de vives sympathies est la collection des *Mémoires et lettres du maréchal de Villars.* Vous vous rappelez, Messieurs, que M. le marquis de Vogüé, membre de l'Académie des inscriptions, possède, par héritage de famille, tous les manuscrits des mémoires et de la correspondance du maréchal de Villars, et qu'il a bien voulu, sous la bonne inspiration de M. L. Lalanne, mettre cette précieuse collection à la disposition du Conseil de la Société de l'Histoire de France. Le premier choix devait être pour la publication des *Mémoires*, dont le manuscrit, en grande partie autographe, sera reproduit dans le premier volume de cette

1. Les mérites incontestables de l'édition des chroniques de Froissart publiée par la Société de l'Histoire de France ne doivent pas empêcher de reconnaître l'importance de la grande édition de toutes les œuvres de l'illustre chroniqueur, édition publiée de 1863 à 1877, en 25 volumes in-8°, dans la collection de l'Académie royale de Belgique, avec de nombreux documents accessoires, par M. le baron Kervyn de Lettenhove, auteur ou éditeur de plusieurs autres ouvrages intéressants mis au jour par la Commission historique de Belgique, dont il est actuellement président.

publication, qui est en partie imprimé. Les autres manuscrits concernant Villars seront successivement examinés par M. le marquis de Vogüé et par M. L. Lalanne, commissaire responsable; le Conseil sera informé de la convenance qu'il y aurait de publier une suite aux *Mémoires*, et dans quelle proportion les *Lettres* devront former une publication distincte. Ces mémoires sur les dernières guerres du XVIIe siècle et sur celles du commencement du XVIIIe, auxquelles Villars a pris une grande et glorieuse part, sont si connus qu'il suffit de les indiquer pour rappeler tout l'intérêt du récit qu'il en a fait lui-même. M. de Vogüé paye ainsi un double tribut et acquitte une double dette à la renommée de sa famille et aux études historiques qu'il sert déjà depuis longtemps dans une autre voie, celle de l'archéologie grecque et orientale.

Après vous avoir rappelé, Messieurs, à quel point est parvenue l'impression des ouvrages dont la publication a été décidée depuis plus ou moins longtemps, je dois vous signaler succinctement les travaux préparatoires d'autres ouvrages choisis précédemment, mais dont l'impression n'est pas encore commencée, quoique les éditeurs désignés par votre Conseil continuent les recherches, collations et annotations indispensables à toutes les publications de documents historiques.

Œuvres de Sidoine Apollinaire. — En première ligne, nous devons mentionner les *Œuvres de Sidoine Apollinaire*, si importantes pour l'histoire des derniers temps de la domination romaine dans les Gaules et pour le tableau des mœurs et de la vie des conquérants barbares dans leur nouvelle patrie. Cet état de mélange de deux sociétés, des vaincus jadis civilisés et des conquérants barbares subissant les dernières influences de cette antique civilisation, est des plus intéressants à étudier sous les divers points de vue des mœurs, de la littérature, des institutions religieuses, civiles, politiques, et des derniers vestiges de la domination romaine, modifiée par les Goths, les Burgundes et les Germains. M. Châtelain, maître de conférences à l'École

des hautes études, que ses consciencieux travaux sur les écrits de Sidoine Apollinaire, couronnés dans un des concours de l'Académie des inscriptions, avaient désigné, pour cette édition, au choix du Conseil de la Société, nous informe qu'il a été retardé jusqu'ici par la nécessité de terminer plusieurs autres tâches, et surtout de corriger les épreuves de l'ouvrage sur la prononciation française au moyen âge, ouvrage important laissé en manuscrit par feu M. Thurot, membre de l'Académie des inscriptions, et qu'une mort prématurée ne lui avait pas permis de terminer. M. Châtelain, loin d'abandonner le projet de l'édition de Sidoine Apollinaire, a profité d'un séjour passager en Italie pour collationner deux manuscrits qui étaient restés inconnus aux précédents éditeurs. Il espère pouvoir, dans le cours de l'année 1884, présenter à la Société la copie du premier volume de Sidoine, comprenant les *Lettres,* précédées de sommaires en français et d'une notice sur les manuscrits consultés.

M. Charles Molinier, professeur d'histoire à la Faculté de Besançon, éditeur d'un autre ouvrage dont la publication a été plus récemment autorisée, la *Practica Inquisitionis*, de Bernard Gui, dont je vous ai entretenus longuement, Messieurs, dans le rapport de l'an dernier, nous informe aussi qu'il est bien loin de renoncer à la réalisation de ce projet. Le futur éditeur a déjà achevé la copie de l'ouvrage sur les deux manuscrits du XIVe siècle que possède la bibliothèque de Toulouse; mais il a l'intention de les collationner sur un autre exemplaire manuscrit de la même époque que possède la bibliothèque du Vatican, et qui a été signalé à M. L. Delisle par le R. P. Henri Denifle, de l'ordre des Frères prêcheurs. Si M. Molinier obtient la mission officielle qu'il a sollicitée de M. le ministre de l'Instruction publique pour la collation de ce manuscrit, qui lui semble indispensable à faire, il pourra consulter en même temps en Italie différents documents sur l'Inquisition qui ont été signalés au Conseil par M. le comte Riant. En tout cas, le premier volume de la *Practica* ne pourrait être prêt pour l'impression que vers la fin de l'année prochaine.

Les éditeurs de deux autres ouvrages dont l'impression a été aussi décidée en principe ne paraissent pas avoir beaucoup avancé leurs travaux préparatoires, mais ils sont bien loin de renoncer à ces publications, et nous font espérer le dépôt de leurs manuscrits pour la même époque. Ce sont MM. Auguste et Émile Molinier, éditeurs de la *Chronique d'Auxerre* écrite au XIIe siècle par Abolant, et M. de Bourmont pour la chronique et les autres écrits de Gilles le Bouvier, dit Berry, rédigés pendant le XVe siècle.

Le Jouvencel. — Je dois maintenant vous entretenir, Messieurs, du seul ouvrage nouveau dont le Conseil ait autorisé la publication depuis votre dernière assemblée. Par la singularité de son titre, par la forme pseudonyme et presque mystérieuse qui enveloppe les récits des événements et la biographie des personnages, par la haute situation politique et militaire de ces mêmes personnages et de l'auteur, par l'importance des événements racontés, et surtout des enseignements professés, ce roman historique et politique est l'un des documents les plus curieux, les plus originaux de l'histoire et de la littérature militaires du XVe siècle. Imprimé vers la fin de ce siècle par Antoine Vérard et réimprimé plusieurs fois, mais toujours très incomplètement, au commencement du siècle suivant, *le Jouvencel* était et est encore aujourd'hui moins connu par ces éditions que par les nombreux et beaux manuscrits rédigés pour la noblesse contemporaine, durant les derniers temps de la chevalerie, et conservés, presque tous, dans plusieurs de nos grandes bibliothèques. L'auteur, d'abord anonyme ou pseudonyme, fut bientôt reconnu pour un des guerriers les plus renommés des règnes de Charles VIII et de Louis XI, Jean V de Bueil, membre d'une famille illustre dont plusieurs autres membres remplirent aussi des rôles importants dans l'histoire du XVe siècle. Le titre de l'ouvrage, d'après un manuscrit appartenant à M. de La Rochefoucauld, duc de Bisaccia, et décrit par M. L. Delisle, était bien choisi pour exciter la curiosité des contemporains :

« Le livre appellé *le Jouvencel*, nouvellement faict et

composé par ung discret et honnorable chevallier pour introduyre et donner couraige et hardement à tous jeunes hommes qui ont desir et voulenté de suivre le noble stille et exercisse des armes. »

Le voile de l'anonyme, sous lequel l'auteur s'était caché, et dont il avait couvert, par de fausses désignations, les personnages qu'il met en scène, ainsi que les localités, théâtres de ses récits, fut promptement soulevé par un de ses serviteurs et compagnons d'armes, nommé Guillaume Tringant.

Grâce à cette clef, dont on possède aujourd'hui plusieurs copies, le livre du *Jouvencel* devient un véritable document historique, à l'aide duquel on peut contrôler les récits d'autres historiens et la biographie de plusieurs personnages illustres, contemporains de l'auteur. Mais ce n'est peut-être pas encore l'intérêt le plus réel du livre. On y trouve surtout les renseignements les plus précis sur la tactique et l'art militaire au XVe siècle, que l'on peut comparer avec leur état dans les siècles précédents et au XVIe siècle.

Longtemps relégué parmi les curiosités bibliographiques de ces deux siècles, le livre du *Jouvencel*, ressuscité momentanément par le mémoire de Lacurne de Sainte-Palaye lu en 1754 à l'Académie des inscriptions et publié en 1759 dans le tome XXVI des *Mémoires* de cette académie, semblait retombé en oubli. Il avait été négligé par les éditeurs de chroniques publiées depuis le commencement du XIXe siècle, lorsqu'en mai 1882 le Conseil de la Société de l'Histoire de France reçut d'un élève distingué de l'École des chartes, M. Lecestre, admis archiviste-paléographe dans les premiers rangs de la promotion de cette même année, la proposition de publier le *Jouvencel*. Le Conseil accueillit favorablement cette proposition; mais bientôt il fut informé que M. Lecestre n'était pas le seul élève de l'École des chartes qui eût pensé à cette résurrection, et que, plusieurs années auparavant (en 1872), un de ses prédécesseurs dans la même école, M. Camille Favre, archiviste-paléographe, habitant aujourd'hui Genève, avait pris pour sujet de sa thèse inaugurale, restée inédite, ce même roman historique. Le

Conseil de la Société, informé de cette circonstance et du désir manifesté par M. Favre de publier enfin cette thèse, ou de collaborer à l'édition projetée, s'est empressé de confier l'examen comparatif des deux propositions et de l'état des études préparatoires des deux éditeurs à l'un des juges les plus compétents pour les questions littéraires du moyen âge, M. Léon Gautier, nommé déjà commissaire responsable. De cet examen est résultée pour le Conseil la conviction que les deux éditeurs pouvaient se partager très convenablement le travail; et déjà, les deux manuscrits ayant été vus par le commissaire, l'impression du texte, confiée à M. Lecestre, est commencée, pendant que M. Favre complète ses premiers travaux biographiques et bibliographiques sur Jean de Bueil et sur les personnages mentionnés dans son roman historique, et qu'il prépare l'introduction et un choix de documents accessoires à joindre au texte collationné par M. Lecestre.

Aux ouvrages publiés isolément par notre Société, nous ne devons pas oublier d'ajouter les notices et documents originaux inédits que M. de Boislisle insère dans l'*Annuaire-Bulletin,* et qui sont toujours intéressants à différents titres. Le plus remarquable morceau a été communiqué, l'an dernier, à notre Assemblée générale, par M. Paul Meyer, d'après un poème français inédit de la fin du XIIe siècle ou du commencement du XIIIe, contemporain de Guillaume le Maréchal, comte de Pembroke, régent d'Angleterre, manuscrit qu'il avait découvert dans la bibliothèque de sir Thomas Phillipps, en Angleterre, et dont il a publié une portion plus étendue dans le tome XI de la *Romania.*

Ce même *Bulletin* renferme la suite d'une notice très détaillée sur Étienne de Vesc, sénéchal de Beaucaire, concernant le règne de Charles VIII dans ses rapports avec la conquête et l'administration du royaume de Naples.

On y trouve aussi des fragments inédits d'un registre important du Grand Conseil de Charles VII, pour l'année 1455, communiqués par M. Noël Valois, des Archives nationales.

Vous aurez remarqué, Messieurs, dans ce même *Annuaire-*

Bulletin, l'annonce par M. le baron de Ruble, éditeur, pour notre Société, des *Mémoires de Michel de La Huguerye*, dont il a si bien exposé le caractère et l'intérêt pour l'histoire des guerres religieuses et de la politique internationale du XVIe siècle, d'une découverte complétant et expliquant la biographie de cet étrange personnage, qui avait servi successivement et presque simultanément plusieurs partis politiques. Les Archives de Lorraine, à Nancy, dont M. Lepage est le conservateur et dont il a fait connaître les richesses par plusieurs mémoires justement estimés, renferment un ensemble de documents concernant les dernières années de La Huguerye et l'assassinat dont il fut victime en 1617 ou 1618, aux portes de Nancy. Un extrait de ces documents a été inséré par M. Lepage, en 1882, dans l'*Annuaire-Bulletin*.

Comme vous le voyez, Messieurs, la Société de l'Histoire de France n'est pas inactive, quoiqu'elle fasse bien peu parler d'elle et de ses travaux. Elle s'intéresse aux importants résultats d'associations tendant au même but, soit en France, soit en d'autres pays; elle se félicite surtout de voir se multiplier et prospérer de plus en plus, à Paris et dans les provinces, les Sociétés qui mettent au jour les documents originaux et historiques, propres à éclairer l'histoire sous ses divers aspects. Elle se réjouit des encouragements officiels donnés, pour de nombreuses et importantes publications, au Comité ministériel des Travaux historiques, dont le savant secrétaire, si connu par ses excellents travaux sur la numismatique de la Gaule et de la France à toutes les époques historiques, M. A. de Barthélemy, préside aujourd'hui notre Assemblée, que présidera, l'an prochain, l'illustre président du même Comité, M. Léopold Delisle. Elle ne s'intéresse pas moins aux importantes publications historiques de l'Académie des inscriptions; elle y cherche des modèles, des guides, des ressources pour l'étude, et voit avec satisfaction les membres de la Société de l'Histoire de France participer aux récompenses académiques, soit dans les divers concours historiques, soit dans celui des Antiquités nationales.

Elle ne doit pas moins se féliciter des encouragements officiels, et surtout des facilités données aux recherches des érudits par plusieurs grandes administrations, et qui fournissent ainsi des ressources profitables à ses propres travaux.

Le ministère de l'Intérieur continue d'activer le classement des archives départementales et la publication des utiles inventaires descriptifs qui font connaître tant de documents enfouis dans ces dépôts. Un de nos savants confrères, M. G. Servois, dirige, comme inspecteur général, une partie de ces classements et de ces publications. Les archives municipales, plus longtemps négligées, doivent être, par une récente mesure administrative, soumises à une inspection et à des classements analogues.

Le ministère des Affaires étrangères a enfin ouvert presque entièrement ses riches archives à la curiosité impatiente des historiens. L'inventaire sommaire d'une portion notable des documents historiques et diplomatiques qu'elles renferment a été publié, avec le concours de notre savant confrère, M. Picot, au nom de la commission des archives diplomatiques. Dès l'origine du Comité ministériel des Travaux historiques, ces archives avaient fourni à M. Mignet les éléments de l'un de ses plus importants ouvrages : *Négociations relatives à la succession d'Espagne*. Entre autres résultats utiles des communications rendues plus faciles durant ces dernières années, l'étude des manuscrits de Saint-Simon tient la première place. Ils ont déjà été l'objet d'intéressantes publications dues à divers érudits, et ce sera une source inépuisable de documents et de pièces justificatives pour l'édition commentée de M. de Boislisle, dont le nom restera désormais inséparable de celui de l'auteur illustre des *Mémoires*. M. Chéruel a aussi recueilli dans ces archives de nombreux matériaux pour les deux ouvrages sur Mazarin qui lui ont mérité, trois fois de suite, le plus grand témoignage d'estime dont puisse disposer l'Académie française. C'est encore dans ces mêmes archives que M. le comte de Cosnac a recueilli, en partie, les éléments de ses

intéressants *Souvenirs du règne de Louis XIV*. C'est là aussi que M. Vandal a préparé son livre si remarquable sur les relations de la Russie avec la France au XVIIIe siècle.

Les archives du ministère de la Guerre, entre autres ressources offertes aux études historiques, ont ajouté de précieux documents aux papiers de famille que possède notre savant collègue, M. le duc de Broglie, et dont il a tiré la matière de deux ouvrages importants sur les guerres et la politique du règne de Louis XV.

Les archives du ministère de la Marine ont été aussi récemment le sujet de préoccupations officielles : la nomination d'une commission en développera le classement et facilitera les recherches.

Les travaux sur l'histoire de France profitent encore bien plus complètement, et par un usage incessant, des ressources si libéralement offertes, chaque jour, à la recherche des documents originaux et à l'étude des collections historiques et diplomatiques par les savants directeurs de notre grande Bibliothèque et des Archives nationales, MM. L. Delisle et Maury. Des catalogues descriptifs et analytiques de ces trésors en facilitent de plus en plus l'étude.

Vous savez tous, Messieurs, avec quelle science M. Delisle a, dernièrement, reconnu dans une célèbre collection étrangère un grand nombre de manuscrits des plus précieux qui jadis appartenaient à des bibliothèques françaises, et avec quelle ardeur il a entrepris de les faire revenir à Paris. Unissons-nous pour souhaiter qu'il réussisse promptement et pleinement dans la revendication de ces trésors historiques et littéraires soustraits à leur légitime patrie.

La Société de l'Histoire de France ne peut non plus être indifférente à l'un des témoignages de sympathie les plus manifestes et les plus utiles donné par M. le ministre de l'Instruction publique à l'étude des documents historiques par la création récente d'une chaire destinée à la recherche et à l'enseignement des sources historiques, chaire si parfaitement inaugurée par l'un de nos plus dévoués confrères, dans l'établissement littéraire, l'École des chartes, qui est à la

fois, par ses savants professeurs, le théâtre le plus complet de l'enseignement des études historiques dans leurs différentes voies, et, par ses élèves, la pépinière fertile des historiens futurs de notre pays. Le recueil de documents et de dissertations historiques publié par les membres de cette École, sous le titre de *Bibliothèque*, offre des guides et des documents précieux à l'étude du moyen âge, qui trouve aussi d'utiles ressources dans plusieurs autres revues d'érudition historique, publiées en France et dans presque tous les grands centres des études en Europe.

La Société de l'Histoire de France ne peut oublier que, si elle compte la plupart des savants professeurs de l'École des chartes parmi les membres de son Conseil et parmi les commissaires chargés, sous leur responsabilité, de surveiller ses publications, elle trouve aussi, depuis longtemps, dans les élèves les plus distingués de cette École, les éditeurs laborieux de plusieurs de ses meilleurs ouvrages.

Notre Société, Messieurs, serait bien à plaindre, et bien peu digne du dévouement de ses fondateurs, si elle n'avait pas répondu par ses travaux à leur légitime confiance dans un avenir qu'ils n'auront point tous vu se réaliser, mais qu'ils prévoyaient. Aussi, malgré son grand âge, et peut-être même grâce à l'expérience que lui ont acquise cinquante années d'efforts et de travaux, grâce à la prudente direction de son Conseil administratif, grâce au dévouement infatigable des éditeurs et des commissaires qui supportent la charge et la responsabilité de ses publications, elle conserve encore toute sa vitalité et peut s'enorgueillir des nombreux et importants ouvrages qu'elle a publiés pour représenter les principales périodes de l'histoire de France; elle peut se féliciter d'avoir fourni à ses contemporains et à leurs successeurs de précieux instruments d'études ou de distractions agréables, et de n'avoir eu, pendant sa longue, active et modeste carrière, d'autre but et d'autre guide que la recherche de la vérité dans les nombreuses et diverses voies des sciences historiques.

RAPPORT DE MM. LES CENSEURS SUR LES COMPTES DES RECETTES ET DES DÉPENSES DE LA SOCIÉTÉ PENDANT L'EXERCICE 1881.

Messieurs,

Des pièces et comptes présentés par le trésorier et le Comité des fonds de votre Société il résulte que la situation financière, au 31 décembre 1882, s'établit comme suit :

Recettes.

La recette prévue au budget de 1882 était de	27,961 fr.	48 c.
La recette effectuée a été de	27,039	52
Différence en moins . . .	921	96

Sur l'ensemble des recettes, les cotisations ont produit :

Savoir, cotisations pour 1882 . . .	16,950 fr.	»» c.
— 60 cotisations arriérées. . .	1,800	»»
Total.	18,750	»»

La vente des livres au public a produit 3,970 fr., c'est-à-dire 1,285 fr. 50 c. de plus que l'année précédente, et 470 fr. de plus que les prévisions.

Le chiffre des achats du ministère de l'Instruction publique et des bibliothèques de l'État est resté le même qu'en 1881, soit : 1,518 fr.

Les intérêts des capitaux déposés en compte courant n'ont atteint que 18 fr. 04.

Les recouvrements réalisés sur les cotisations de l'exercice sont de 1,050 fr. inférieurs aux prévisions. Les encaissements sur cotisations arriérées présentent également une diminution de 300 fr. par rapport aux recettes présumées.

En somme, l'écart entre les recettes encaissées et les recettes prévues est de 921 fr. 96 c. en moins. L'année précédente, cet écart était de 1,170 fr. 42 c.

Dépenses.

La dépense totale a été de	24,871 fr.	29 c.
Savoir :		
Frais d'impression de cinq volumes . .	16,976	»»
Honoraires pour cinq volumes . . .	3,125	»»
Frais de poste pour l'*Annuaire-Bulletin*	25	»»
Indemnités au trésorier, au secrétaire, et frais de rédaction de l'*Annuaire-Bulletin*	900	»»
Traitement de l'agent	1,200	»»
Impressions diverses	223	»»
Frais de librairie	1,579	15
Frais divers	843	14
Total égal	24,871	29

Les dépenses prévues au budget étaient de 27,850 fr. La différence en moins est de 2,978 fr. 71.

La situation financière au 31 décembre 1882 se résume donc ainsi :

Recettes réalisées	27,039 fr.	52 c.
Dépenses réalisées	24,871	29
Excédent en caisse	2,168	23

Les écritures qui établissent les chiffres ci-dessus nous ayant paru régulières, nous avons l'honneur de vous proposer l'approbation des comptes du trésorier pour l'exercice 1882.

LE TELLIER-DELAFOSSE. MORANVILLÉ,
rapporteur.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

45. — Babeau (Albert). La vie rurale dans l'ancienne France. In-8, 353 p. Paris, Didier et Cie.

M. Babeau, dans *le Village sous l'ancien régime,* avait étudié la vie publique des habitants des campagnes. Leur vie privée, à laquelle il s'attaque dans ce nouveau volume, était certainement ce qu'il y a de plus difficile, de plus délicat, à reconnaître et à définir; c'est un de ces sujets dont les pièces justificatives peuvent se rencontrer partout au fond des archives, mais ne se trouvent nulle part dans les historiens ou même les chroniqueurs. Aussi M. Babeau a-t-il dû redoubler d'ardeur, pour arriver à une reconstitution exacte et complète, à mesure que les difficultés augmentaient. « Décrire, dit-il, l'habitation, le vêtement, l'alimentation, les habitudes, les mœurs, les plaisirs, les diverses conditions du travail et du loisir; pénétrer dans la vie journalière et réelle, en n'oubliant pas l'étude du caractère, du sentiment religieux et du développement intellectuel; étudier ces manifestations diverses chez les habitants des campagnes de France dans les trois derniers siècles, n'est-ce pas une tâche qui vaut la peine d'être tentée ? » Les inventaires après décès et autres actes de la vie de famille des paysans de toute catégorie ont fourni sur les divers points du sujet des renseignements que M. Babeau a su mettre en œuvre avec beaucoup d'ordre et d'ingéniosité: Souvent, la plupart du temps même, ces renseignements contredisent les données légendaires d'après lesquelles le paysan de l'ancien régime, en France, aurait été le plus misérable des hommes; mais, très sagement et modestement, M. Babeau, qu'on a si fort accusé de partialité pour le temps passé, se défend de tirer de ses textes des conclusions générales, et laisse celles-ci se dégager des faits mis sous les yeux du lecteur. « S'il faut, dit-il en terminant son introduction, s'il faut renoncer à la vérité absolue, il en est une qui peut être saisie par les hommes de bonne foi qui la cherchent sans parti pris, en invoquant les témoignages à leur portée, en les reproduisant, en les contrôlant les uns par les autres, en ne se laissant entraîner ni par l'engouement ni par le blâme systématique. Poursuivre la plus grande part de vérité accessible à l'historien a toujours été le but de celui qui écrit ces lignes; ce sera sa plus haute récompense si l'on juge qu'il l'a atteint. »

46. — Robert (F. des). Campagnes de Charles IV, duc de Lorraine et de Bar, en Allemagne, en Lorraine et en Franche-Comté (1634-1638), d'après des documents inédits tirés des archives du ministère des Affaires étrangères. In-8, xii-548 p. Paris, H. Champion ; Nancy, Sidot frères.

« Ami de tous les partis, fidèle à aucun, souvent dépouillé de tous ses États, et tantôt les abdiquant, puis les reprenant, tantôt en France avec les rebelles, puis à la cour, tantôt à la tête de ses troupes sans feu ni lieu, qu'il faisoit subsister aux dépens d'autrui, et y vivant lui-même, d'autres fois au service de la France, puis de l'Empereur, après de l'Espagne, souvent à Bruxelles, enfin enlevé et conduit prisonnier en Espagne ; toujours marié, et jamais avec la duchesse Nicole, héritière de Lorraine, sa cousine germaine, qu'il avoit épousée en 1621, ni avec la fille unique de Charles, comte d'Aspremont, qu'il épousa en 1665, » — telle est résumée, en quelques lignes de la plume de Saint-Simon, l'existence de cet aventureux personnage si bien fait pour tenter les historiens. M. des Robert n'en traite, surtout au point de vue militaire, qu'un épisode assez court, mais qui tient une place intéressante dans la guerre de Trente ans, et que M. d'Haussonville avait dû laisser de côté dans l'*Histoire de la réunion de la Lorraine*. Son récit commence au moment où les Suédois, privés de Gustave-Adolphe, se donnent à la France, ainsi que les Hollandais, et suit d'année en année, de contrée en contrée, les « efforts gigantesques de la petite armée lorraine, qui, sous la conduite de son chef habile, mêlée aux Impériaux et aux Francs-Comtois..., victorieuse à Nordlingen, battue sous Belfort, revint triomphante en Lorraine en 1635, sans pouvoir profiter de ses succès, fit lever le siège de Dôle au prince de Condé, envahit la Bourgogne en 1636, et défendit avec énergie la Franche-Comté, en 1637 et en 1638, contre Weimar, Longueville et de Thiange. »

M. des Robert ne s'en tient pas exclusivement à l'histoire militaire : il trouve, dans la vie privée ou dans la diplomatie et la politique de son héros, matière à digressions qui rendent quelquefois le récit un peu difficile à suivre ; mais on lui doit savoir gré de bien des rectifications ou additions intéressantes. Un appendice de cent pages renferme plus de quatre-vingts pièces justificatives, empruntées presque toutes à la Bibliothèque nationale et aux Affaires étrangères.

47. — Robert (U.). Chronique de Saint-Claude (xiie siècle). In-8, 11 p.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

48. — Robiquet (P.). Histoire municipale de Paris

depuis les origines jusqu'à l'avènement de Henri III. In-8, XI-676 p. Paris, Reinwald.

49. — ROCHAMBEAU (DE). L'église de Lavardin. In-8, 31 p., avec figures et planche. Tours, Bouserez.

(Extrait du Bulletin monumental.)

50. — ROCHAMBEAU (A. DE). Renée de Vendômois la recluse. In-8, 29 p. Paris, Champion.

(Extrait de la Revue historique et archéologique du Maine.)

51. — ROCQUAIN (F.). La papauté au moyen âge : Nicolas Ier, Grégoire VII, Innocent III, Boniface VIII; études sur le pouvoir pontifical. In-8, XII-393 p. Paris, Didier et Cie.

52. — ROSSIGNOL (E.-A.). Assemblée du diocèse de Lavaur. In-8, 103 p. Paris, J.-B. Dumoulin.

53. — ROTT (Édouard). Inventaire sommaire des documents relatifs à l'histoire de Suisse conservés dans les archives et bibliothèques de Paris, et spécialement de la correspondance échangée entre les ambassadeurs de France aux Ligues et leur gouvernement. 1re partie : 1444 à 1610. Gr. in-8, XII-471 p. Berne, impr. S. Collin.

Notre confrère M. Édouard Rott, secrétaire de la légation de Suisse à Paris, qui offrait récemment à la Société sa belle étude sur *Henri IV, les Suisses et la haute Italie* (1598-1610), vient de faire paraître, par ordre du haut conseil fédéral suisse, la première partie d'un inventaire dont l'utilité ne sera pas moins appréciée en deçà qu'au delà de la frontière. Près de 7,500 pièces, relevées dans sept dépôts d'archives ou de manuscrits de Paris (Bibliothèques nationale, Mazarine, de l'Institut, de l'Arsenal et Sainte-Geneviève, Archives nationales et dépôt des Affaires étrangères), classées et datées avec soin, représentent non seulement les dépêches écrites par les ambassadeurs et agents français, ou adressées à eux, mais les documents historiques de tout ordre intéressant les relations de la Suisse avec les rois de France pendant la même période de cent cinquante-six ans. Dans chaque ambassade, les pièces sont groupées de la manière suivante : 1° instructions, mémoires, etc.; 2° dépêches de la cour à l'ambassadeur; 3° dépêches d'autre provenance; 4° dépêches adressées par l'ambassadeur à sa cour; 5° dépêches aux cantons, aux particuliers des Ligues, etc.; 6° correspondance entre la cour et les

cantons ; 7° pièces diverses. La dernière partie du volume est occupée par les documents relatifs à diverses matières : généralités, corps diplomatique (traités), levées et affaires militaires, affaires de finances, privilèges et commerce ; ou concernant les pays suisses : Genève, Neufchâtel, les Grisons, le Valais, y compris même la Franche-Comté.

La liste chronologique des ambassadeurs et agents français, avec leurs notices biographiques, ne paraîtra que dans le tome II ; mais on trouve dans l'avant-propos du tome I une liste alphabétique, qui facilite dès à présent les recherches.

Ce travail n'est que le point de départ d'une transcription générale de tous les documents analysés que le gouvernement suisse veut réunir dans les Archives fédérales de Berne. Il serait bien à souhaiter que quelque publication de ces textes fût faite également ; mais, quoi qu'il en arrive, l'auteur de l'inventaire sommaire aura rendu un service de premier ordre à l'histoire de France.

54. — Ruble (baron A. de). Le duc de Nemours et mademoiselle de Rohan (1531-1592). In-8, IV-188 p. Paris, veuve A. Labitte.

C'est comme rectification à un passage des *Mémoires de Saint-Simon* que notre confrère a entrepris cette étude sur un sujet qui s'est trouvé, en même temps, traité dans la *Revue des Deux Mondes,* par M. le comte de la Ferrière, aussi membre de notre Société. Est-il besoin de dire que ç'a été pour M. de Ruble l'occasion de présenter un tableau extrêmement curieux de cette cour du XVIe siècle qui lui est si familière ? Il réhabilite son héroïne, maltraitée, dit-il, par Saint-Simon « avec l'aisance et la malice d'un contemporain du Régent. » « Au lieu de la petite aventurière courant après un mari, les pièces originales ont fait surgir une fille séduite, mais ferme, d'un grand caractère, dans l'âme de laquelle vibrent le respect de la foi jurée et tous les nobles sentiments. A force de recherches, à force de bonheur dans cette chasse aux documents qui est la passion des amis des sciences historiques, nous avons reconstruit un roman, mais un roman véridique, dont tous les détails se présentent avec l'appareil d'autorité de l'histoire. »

Le plus grand nombre des documents cités et reproduits par M. de Ruble (parmi lesquels il faut citer la correspondance des deux amants) proviennent de la collection Béthune, source inépuisable pour l'histoire de ce siècle.

Le volume, en lui-même, par son exécution matérielle, est tout à fait digne du bibliophile qui, chez M. de Ruble, double l'historien érudit.

55. — VITU (Auguste). La maison mortuaire de Molière, d'après des documents inédits, avec plans et dessins. In-8, 480 p. Paris, A. Lemerre.

Sur les calculs de Beffara, on avait officiellement considéré la maison portant le n° 34 de la rue Richelieu comme étant celle où Molière mourut le 17 février 1673. Vers 1850, Édouard Fournier fit reporter cet honneur à la maison n° 42, d'après un document qui disait que le corps « fut pris rue de Richelieu, devant l'hôtel de Crussol. » C'est après une longue, minutieuse et habile enquête, basée sur la même indication, que M. Vitu, s'aidant tour à tour de la plume et du compas, vient de fixer définitivement l'emplacement au n° 40, où il ne reste plus d'ailleurs, de l'ancien logis Baudelet où habitaient « les sieur et damoiselle Molière, » qu'un vieux puits. Cette détermination a un véritable intérêt pour les Parisiens, et M. Vitu a eu soin de l'accompagner de toutes les preuves requises; mais il ne s'est pas arrêté en si bon chemin, et, ayant terminé l'enquête pour quelques mètres de terrain, il l'a reprise avec une ardeur nouvelle pour toute la rue Richelieu : si bien qu'aux 74 pages consacrées à la *Maison mortuaire de Molière*, il a ajouté un appendice de plus de 400 autres pages (imprimées, faut-il le dire, en caractère trop fin), où se déroule, numéro par numéro, l'histoire complète de la rue Richelieu et de tous les logis qui s'y élevèrent peu à peu depuis la création du Palais-Cardinal. Logis de toutes catégories, habitants de toutes les classes, grands seigneurs ou artistes, bourgeois ou traitants[1], passent tour à tour sous les yeux du lecteur, et ce travail de recensement rétrospectif a été fait avec tant de soin, et pour la biographie, et pour ce qui concerne l'histoire anecdotique ou l'histoire générale, qu'il sera difficile, je crois, de revenir jamais sur ce sujet avec l'espoir de trouver quelque chose de nouveau.

L'Académie française a décerné un de ses prix à ce curieux, utile et excellent volume.

1. Relevons quelques noms au hasard : Brisacier, Ogier, Brion-Damville, Gramont (Philibert de), Ratabon, Verjus de Crécy, du Fort, Chénier, Corneille (les peintres), Monnerot, Poisson (Pompadour), Grétry, Pidou de Saint-Olon, Briçonnet, Rossignol, Phélypeaux de Saint-Florentin, le Tellier de Louvois, Callières, Renaudot, Tronchin, Caumont-Lauzun, des Chiens, Voltaire, Rioult de Curzay, Blot, d'Ennery, Schonberg, Desmaretz, Paris de la Montagne, Taillepied de Bondy, le Couteulx, Foucault, Dodun, Mignard, Rouillé de Meslay, Bazin de Bezons, Crussol d'Uzès, le Riche de la Poupelinière, Saint-Pouenge de Chabanais, Olivier de Sénozan, Grancey, Charron de Ménars, Boutin, Feydeau, Soyecourt, Crozat, Choiseul, Terray, etc., etc.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 5 JUIN 1883,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. A. DE BARTHÉLEMY, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 3 juillet suivant.)

Le procès-verbal de la précédente séance et celui de l'Assemblée générale du 1er mai sont lus par le secrétaire adjoint ; la rédaction est approuvée par le Conseil.

M. le président annonce la mort de deux membres de la Société : M. Édouard Laboulaye, membre de l'Institut et administrateur du Collège de France, dont les titres scientifiques sont bien connus, et qui faisait partie de la Société depuis 1840; M. de Bouteiller, ancien député de la Moselle, auteur d'un très grand nombre de publications historiques sur la Lorraine au moyen âge, telles que la *Chronique de Jean Bauchet*, la *Chronique de Jean le Goulon,* le *Poème de la guerre de Metz et du roi de Bohême*, l'*Histoire de Franz de Sickingen*, un recueil de documents sur la *Famille de Jeanne d'Arc*, etc.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur admission à l'approbation du Conseil :

1986. M. L. Lallemand, membre de la Société d'économie politique, rue des Beaux-Arts, n° 5; présenté par MM. Paul Viollet et Léon Gautier.

1987. M. le baron de Lagotellerie, à Versailles, rue des Réservoirs, n° 6; présenté par M. le vicomte de Grouchy et M. L. Delisle.

1988. M. Félix THELLIER, à Passy-Paris, rue Louis-David, n° 2; présenté par M. le comte de Cosnac et M. Ed. Dupont.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Revue historique,* mai-juin 1883. — *Bulletin de la Société bibliographique,* mai 1883. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 mai 1883. —

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, 3e et 4e trimestres de 1882. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 4e trimestre de 1882. — *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, 5e série, tome II, 1881. — *Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure,* IVe série, tome V, années 1880 et 1881. — *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône,* tome VII, première partie, 1883.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Études sur le système financier de la France avant la révolution de 1789, par Ad. Vuitry, de l'Institut. Nouvelle série : Philippe le Bel et ses trois fils (1285-1328); les trois premiers Valois (1328-1380). Deux vol. in-8. Paris, Guillaumin et Cie. — *Essai de bibliographie Oratorienne*, par le P. Ingold, bibliothécaire de l'Oratoire. Suite (p. 121-200), avertissement et préface du P. Adry. Br. in-8. Paris, Sauton et Poussielgue. — *Étude sur la vénalité des charges et fonctions publiques, et sur celle des offices ministériels depuis l'antiquité romaine jusqu'à nos jours,* précédée d'une introduction générale, par Paul-Louis Lucas, avocat, docteur en droit, lauréat de la Faculté de Paris, membre de la Société de Législation comparée et de la Société de l'Histoire de France. Tome I : préface, introduction générale, droit romain ; tome II : ancien droit français, droit intermédiaire. Deux vol. in-8. Paris, Ernest Thorin. — *Campagnes de Charles IV, duc de Lorraine et de Bar, en Allemagne, en Lorraine et en Franche-Comté*, d'après des documents inédits tirés des archives du ministère des Affaires étrangères, par F. des Robert. Un vol. in-8. Paris, H. Champion. — *La délivrance d'Orléans et l'institution de la fête du* 8 *mai,* chronique anonyme du XVe siècle, récemment retrouvée au Vatican et à Saint-Pétersbourg; *Jean de Mascon, docteur et chanoine de l'église d'Orléans, et MM. de Laverdy et J. Quicherat,* par M. Boucher de Molandon, officier de l'Instruction publique, etc. Br. in-8. Orléans, Herluison. — *Histoire des Romains,* par V. Duruy, 269e à 274e livrai-

sons. — *Les princes de Morée et d'Achaïe* (1203-1461), par M. de Mas Latrie. Br. in-4. (Extrait des publications de la *Deputazione veneta.*) — *Inventaire sommaire des manuscrits relatifs à l'histoire et à la géographie de l'Orient latin* (I. France : A. Paris), par le comte Riant. Br. gr. in-8. (Extrait des *Archives de l'Orient latin.*) — *Quatre pièces relatives à l'ordre Teutonique en Orient*, par le même. Br. in-8. (Idem.) — *Un prétendu portrait de sainte Brigitte de Suède et de sainte Catherine, sa fille,* par le même. Br. in-8. (Extrait du *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France.*)

Correspondance.

M. Jules Desnoyers, secrétaire, et M. Chéruel, membre du Conseil, s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

M. Vuitry fait hommage à la Société des deux volumes sur le *Système financier de la France* indiqués ci-dessus, et exprime aussi ses regrets de ne point assister à la séance.

M. le comte Pillet-Will, MM. Meinadier et Favre remercient le Conseil de leur admission au nombre des membres de la Société.

M. Gaston Raynaud, qui doit collaborer avec M. Siméon Luce à la continuation de la publication des *Chroniques de Froissart*, demande que le Conseil veuille bien lui faire attribuer un exemplaire des six premiers volumes de cette édition, publiés antérieurement à son entrée dans la Société. — Sur un avis favorable du Comité des fonds, le Conseil fait droit à cette demande.

M. Chambellan, sténographe, offre de se charger de la reproduction *in extenso*, par la sténographie, des délibérations du Conseil. — Cette proposition n'est pas acceptée, le Conseil estimant que la rédaction des procès-verbaux, telle qu'elle a été pratiquée de tout temps, est suffisante pour tenir les membres de la Société au courant des travaux et des délibérations mensuelles.

Travaux de la Société.

Le secrétaire adjoint présente l'état des impressions.

Imprimerie Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin, 1re partie. Feuilles 5 et 6 en composition.

— 2e partie. Feuilles 14 à 17 tirées.

Lettres de Louis XI dauphin. Feuille 16 tirée ; feuilles 17 à 20 et Avertissement en placards.

Les Établissements de saint Louis. T. III. Feuille 15 tirée.

Mémoires d'Olivier de la Marche. T. I. Feuille 11 tirée ; feuilles 12 à 16 en pages, 17 et 18 en placards.

Mémoires de Villars. T. I. Feuilles 1 à 5 tirées ; feuilles 6 à 10 en placards.

Le Jouvencel. T. I. Feuilles 1 à 3 tirées; feuille 4 en placards.

M. de Beaucourt demande au Conseil que des démarches soient faites en vue d'obtenir la remise aux mains de M. Vaesen des documents réunis jadis par M. Sickel, directeur général de l'Institut historique d'Autriche, pour servir à l'histoire de Louis XI, dont une partie a été déposée au ministère de l'Instruction publique, dans les archives du Comité des travaux historiques, et une autre partie est demeurée entre les mains de M. Sickel, qui a bien voulu en faire l'offre gracieuse à la Société. (Voir l'*Annuaire-Bulletin* de 1880, p. 79.) — M. Léopold Delisle, président du Comité de publication, à qui la demande de M. Vaesen avait été communiquée, répond que les documents remis par M. Sickel au ministère de l'Instruction publique, à la suite d'une mission donnée en 1854-1855, ont été versés à la Bibliothèque nationale, dans le supplément des manuscrits italiens récemment catalogué par M. G. Raynaud, et que M. Vaesen en peut prendre connaissance dès à présent. Quant aux autres documents restés entre les mains de M. Sickel, une lettre a dû être écrite par le ministère de l'Instruction publique pour lui en demander l'envoi, conformément à sa proposition.

Élections.

Le Conseil procède au renouvellement de son bureau et des comités pour l'exercice 1883-1884.

Sont élus, à la majorité des suffrages :

Président : M. Léopold DELISLE, premier vice-président de l'exercice précédent.

Vice-présidents : M. G. PICOT, second vice-président en exercice, et M. Ludovic LALANNE.

Secrétaire : M. J. DESNOYERS conserve ses fonctions jusqu'en 1885, conformément au règlement.

Secrétaire adjoint : M. A. DE BOISLISLE.

Trésorier-archiviste-bibliothécaire : M. E. DUPONT.

Comité de publication.

Sont réélus :

MM. DE BEAUCOURT,
EGGER,
JOURDAIN,
LALANNE,
DE RUBLE.

M. A. DE BARTHÉLEMY est élu en remplacement de M. L. Delisle, promu président du Conseil.

Comité des fonds.

Sont réélus :

MM. BELLAGUET, *président,*
DE COSNAC,
DE LUÇAY,
VUITRY.

M. A. de Barthélemy, président sortant, remercie les membres du Conseil du bienveillant concours qu'ils lui ont donné constamment dans l'exercice de ses fonctions, et de

l'honneur qu'ils viennent de lui faire en l'appelant dans le Comité de publication, où il espère prouver encore son entier dévouement aux intérêts de la Société.

M. le comte Riant, en offrant les brochures indiquées ci-dessus, communique une note qu'il a insérée dans le *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, séance du 19 avril 1882, et de laquelle il résulte que, d'après le témoignage authentique d'une lettre adressée à Mabillon, en 1704, par le bénédictin Claude Berras, on possédait alors dans un château voisin de Tournemire, près Aurillac, un « vieux manuscrit, de trois cents feuillets de parchemin, contenant une histoire de la Guerre sainte du temps d'Urbain II, composée en latin par un moine de l'abbaye d'Aurillac qui suivit Rigald de Tournemire à la première croisade. » Le manuscrit ainsi désigné ne répondant, ni comme étendue ni comme provenance, à aucun des textes que l'on possède sur cette croisade, et étant sans doute un récit de translation du genre de ceux que M. le comte Riant a étudiés dans son livre des *Exuviæ Constantinopolitanæ*, il serait à désirer que l'attention des savants fût attirée sur ce point et qu'on parvînt à reconnaître le manuscrit au fond de quelque chartrier de la région où il existait encore en 1704.

Le secrétaire adjoint informe le Conseil qu'un compte-rendu de la *Relation de la cour de France par Ez. Spanheim* a paru dans le Bulletin de la *Société de l'Histoire du Protestantisme français*, et un autre dans le Bulletin de la *Revue historique*, rédigé par M. Monod.

Le secrétaire adjoint communique un état des mémoires qui ont été promis pour le volume du Cinquantenaire, et rappelle qu'il y a urgence à presser la remise de ces mémoires, pour que l'impression puisse commencer dans le second semestre de 1883. Depuis la dernière réunion du Conseil, M. Guillaume Guizot a bien voulu promettre un travail inédit de son illustre père. M. le comte Riant donnera une des dépositions faites dans l'enquête pour la canonisation de saint Louis ; M. Roman, une notice sur les cartulaires inédits de la Chartreuse de Durbon et de l'abbaye de Boscodon ;

M. François Delaborde, une poésie inédite sur la naissance de Philippe-Auguste, récemment découverte par M. Hauréau; M. Moranvillé, une correspondance relative aux débuts de Mazarin; M. le comte de Cosnac, des renseignements topographiques sur la bataille de Bléneau. M. Tamizey de Larroque a déjà envoyé une lettre sur les dangers du favoritisme, adressée au roi Louis XIII par Fortin de la Hoguette.

M. le baron de Ruble offre une lettre inédite tirée des archives de M. le duc de la Trémoïlle, sur l'éducation des enfants de François Ier, et des documents sur la mort de Jeanne d'Albret; M. Édouard de Barthélemy, un mémoire inédit du prince de Soubise sur le projet de descente en Angleterre préparé en 1759.

La séance est levée à quatre heures et demie.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

56. — Duboist. Guerre de Cent ans, d'après Froissart et les chroniques du temps. Tome I, première période (1328-1380), Philippe VI, Jean le Bon et Charles V; tome II, deuxième période (1380-1453), Charles VI, Jeanne d'Arc et Charles VII. 2 vol. in-8. Tome I, 290 p.; tome II, 324 p. Bar-le-Duc, Contant-Laguerre.

57. — Dubuisson. Mémoires secrets du XVIIIe siècle. Lettres du commissaire Dubuisson au marquis de Caumont (1735-1741); avec introduction, notes et tables, par A. Rouxel. In-18 jésus, XXVIII-667 p. Paris, Arnould.

58. — Dupont (P.). La Stromatourgie de Pierre Dupont; documents relatifs à la fabrication des tapis de Turquie en France au XVIIe siècle, publiés par Alfred Darcel, administrateur de la manufacture nationale des Gobelins, et Jules Guiffrey, archiviste aux Archives nationales. In-8, XLVII-

152 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur; Paris, Charavay frères.

59. — GODEFROY (F.). Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècle, composé d'après le dépouillement de tous les plus importants documents manuscrits ou imprimés qui se trouvent dans les grandes bibliothèques de la France et de l'Europe et dans les principales archives départementales, municipales, hospitalières ou privées. Tome I. A.-Castaigneux. In-4 à 3 col., 803 p. Paris, Vieweg.

60. — GRÉGOIRE. Lettres à Grégoire sur les patois de France (1790-1794); documents inédits sur la langue, les mœurs et l'état des esprits dans les diverses régions de la France au début de la Révolution; suivies du rapport de Grégoire à la Convention et de lettres de Volney, Merlet-Laboulaye, etc., avec une introduction et des notes, par A. Gazier, professeur au collège Rollin. In-8, 356 p. Paris, Pedone-Lauriel.

(Extrait de la Revue des langues romanes.)

61. — GUIFFREY (J.). La famille de Jean Cousin, peintre et verrier du XVIe siècle. In-8, 22 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

62. — Inventaire sommaire des archives départementales du Morbihan antérieures à 1790, rédigé par M. Rosenzweig. T. IV : Archives civiles, série E (supplément); première partie (nos 1 à 807). In-4 à 2 col., XCV-336 p. Vannes, Galles.

63. — Inventaire sommaire des archives de la Marine. 1er fascicule. In-8, p. 1 à 52. Paris, Berger-Levrault et Cie.

(Extrait de la Revue maritime et coloniale.)

ERRATUM.

Page 107, ligne 30, *au lieu de* Charles VIII, *lisez* Charles VII.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 3 JUILLET 1883,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. L. DELISLE, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 7 août suivant.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire adjoint; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président proclame membre de la Société, après avoir soumis cette admission à l'approbation du Conseil :

1989. M. le marquis DES MOUSTIERS-MÉRINVILLE, à Paris, rue de l'Université, n° 119, et au château de Fraisse, par Bellac (Haute-Vienne); présenté par MM. le comte de Cosnac et le marquis de Beaucourt.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 juin 1883. — *Bulletin de la Société bibliographique,* juin 1883. — *Bulletin de l'Association philotechnique,* juin 1883. — *Revue des Questions historiques,* juillet 1883.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin de la Société archéologique de Touraine,* 1er et 2e trimestres de 1882. — *Mémoires de la Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube,* tome XLVI, année 1882. — *Annales de l'Académie de Mâcon,* 2e série, tome IV, 1882. — *Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie,* tome XVIII, 1882.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Les archives, la bibliothèque et le trésor de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem à Malte, par J. Delaville le Roulx, ancien membre de l'École française de Rome. (Bibliothèque des Écoles françaises

d'Athènes et de Rome, fasc. XXXII.) Paris, E. Thorin. — *Histoire des Romains,* par V. Duruy, 275e à 278e livraisons. — *Les collections de la législation antérieure à* 1789 *et leurs lacunes pour les actes des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles,* par Léon Aucoc, membre de l'Institut. Br. in-8. Paris, A. Picard. (Extrait du *Compte rendu de l'Académie des sciences morales et politiques.*) — *Les derniers baillis et procureurs d'office ou fiscaux des justices seigneuriales ressortissant au siège de la sénéchaussée du Boulonnais,* par Fr. Morand. Br. in-8. Boulogne-sur-Mer, impr. Ch. Aigre. — *Les très anciens manuscrits du fonds Libri dans les collections d'Ashburnham-Place,* par Léopold Delisle. Br. in-8. Paris, Impr. nationale. (Extrait des *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.*) — *Notice sur les manuscrits disparus de la bibliothèque de Tours pendant la première moitié du XIXe siècle,* par Léopold Delisle. Br. in-4. Paris, Impr. nationale. (Extrait des *Notices et extraits des manuscrits,* tome XXXI, 1re partie.) — *Coutumes et institutions de l'Anjou et du Maine antérieures au XVIe siècle;* textes et documents, avec notes et dissertations, par C.-J. Beautemps-Beaupré, docteur en droit, vice-président au tribunal civil de la Seine. 1re partie : Coutumes et styles ; tome IV et préface. Un volume et un fascicule in-8. Paris, A. Durand et Pedone-Lauriel.

Correspondance.

MM. Jules Desnoyers, secrétaire du Conseil, et Chéruel, retenus par l'état de leur santé, s'excusent de ne pas assister à la séance.

MM. Lallemant et Thellier remercient le Conseil de leur admission au nombre des membres de la Société.

M. Gaston Raynaud remercie le Conseil de lui avoir concédé un exemplaire des six premiers volumes des *Chroniques de Froissart*, à titre de collaborateur de M. Siméon Luce.

M. Léon Aucoc, membre de l'Institut, en envoyant un exemplaire du mémoire indiqué ci-dessus, ajoute :

« Cette étude ne fait que résumer des faits bien connus de tous ceux qui s'occupent d'études historiques. Si je me permets de l'offrir à la Société, c'est qu'elle a été le point de départ d'une résolution importante que vient de prendre l'Académie des sciences morales et politiques, avec l'approbation du gouvernement.

« L'objet de mon mémoire était d'établir qu'il serait très utile que la publication du recueil des ordonnances des rois de France

de la 3e race, reprise au commencement de ce siècle par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, mais arrêtée, depuis plus de trente ans, à la fin du règne de Louis XII, fût continuée jusqu'à la Révolution de 1789.

« L'Académie des sciences morales, après s'être assurée que l'Académie des inscriptions et belles-lettres avait définitivement renoncé à continuer cette publication, a fait connaître à M. le Ministre de l'Instruction publique qu'elle était disposée à entreprendre le travail. M. le Ministre a approuvé ce projet et promis de fournir sur les fonds du budget les ressources nécessaires. En conséquence, l'Académie vient de se mettre à l'œuvre.

« Il m'a paru que ces faits étaient de nature à intéresser les membres de la Société de l'Histoire de France. »

M. le président de la Société archéologique et historique de l'Orléanais avise le Conseil que cette Société, qui envoie régulièrement ses publications à la Société de l'Histoire de France, a cessé de recevoir, depuis une vingtaine d'années, l'*Annuaire-Bulletin*, et il demande si cette distribution ne pourrait pas être reprise comme par le passé, en complétant les parties de la collection de la Société de l'Orléanais où il a été constaté des lacunes. — Renvoi au Comité des fonds, qui devra examiner, en même temps, quelles sont les Sociétés correspondantes qui ont droit à recevoir l'*Annuaire-Bulletin*, et comment ce service est fait par le libraire de la Société.

Travaux de la Société.

Le secrétaire adjoint communique l'état des impressions.

Imprimerie Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin de 1883, 1re partie : feuilles 6 et 7 en pages, 8 en placards.

— — 2e partie. Feuilles 14 à 17 tirées.

Lettres de Louis XI dauphin. Feuilles 17 à 20 et Avertissement en placards.

Les Établissements de saint Louis. T. III. Feuille 15 tirée ; feuilles 16 et 17 en placards.

Mémoires d'Olivier de la Marche. T. I. Feuilles 12 à 18 tirées ; feuille 19 en pages, feuilles 20 à 22 en placards.

Mémoires de Villars. T. I. Feuille 5 tirée; feuilles 6 à 10 en placards.

Le Jouvencel. T. I. Feuilles 1 à 4 tirées; feuilles 5 et 6 en pages, 7 et 8 en placards.

L'état des deux publications de *Louis XI* et de *Villars* est resté le même qu'il était lors de la séance de juillet, par suite d'une absence prolongée de M. le marquis de Vogüé, et, pour M. Charavay, de la nécessité de vérifier soigneusement des textes milanais insérés en pièces justificatives. M. Charavay, dans une lettre adressée au Conseil, donne l'assurance qu'il terminera ce volume avant la fin du mois de juillet.

M. de Beaucourt annonce qu'il a reçu de M. Vaesen une partie assez considérable du tome premier des *Lettres de Louis XI roi* pour l'envoyer sur-le-champ à l'imprimerie.

Quant au tome Ier des *Mémoires d'Olivier de la Marche*, il sera terminé avant quinze jours.

M. le président fait observer que la distribution de l'exercice 1883 se trouve dès à présent assurée comme il suit :

1° Un volume, tome IV, des *Extraits des Auteurs grecs*, déjà distribué;

2° Le tome Ier des *Mémoires d'Olivier de la Marche;*

3° Le tome III des *Établissements de saint Louis;*

4° Le volume des *Lettres de Louis XI dauphin.*

L'exercice 1884 se composera, selon toutes probabilités, d'un volume du *Jouvencel*, un volume des *Mémoires de Villars*, et un volume des *Lettres de Louis XI roi* ou des *Chroniques de Froissart*, auxquels s'adjoindra le volume spécial du Cinquantenaire, sans parler des autres suites d'ouvrages en cours d'impression, tels que les *Extraits des Auteurs grecs*, le *Jouvencel*, etc.

Le trésorier est autorisé, selon qu'il jugera le moment favorable, à mettre en distribution le volume des *Mémoires d'Olivier de la Marche* aussitôt qu'il aura été livré, ou à attendre l'époque de la rentrée pour donner deux volumes en même temps.

Quelques membres du Conseil expriment le regret que,

dans les ouvrages en cours de publication, il n'y en ait point en un seul volume, et que la crainte d'avoir des volumes trop compacts et trop coûteux ait forcé à augmenter, pour plusieurs ouvrages, le nombre de volumes primitivement fixé.

On fait observer, à cette occasion, que la liste des publications projetées renferme deux ouvrages en un seul volume, la *Chronique d'Auxerre* et le *Journal du greffier Nicolas de Baye,* jadis proposé par M. Tuetey; mais la remise de ces textes et l'exécution des publications paraissent ou retardées ou problématiques.

Le secrétaire adjoint annonce qu'il a déjà reçu quelques-uns des mémoires promis pour le volume du Cinquantenaire, mais en trop petit nombre, et il insiste pour que ceux de ces mémoires qui, par la date des faits ou des documents, doivent prendre les premières places dans le recueil, soient remis aussi promptement que possible.

M. Dupont, trésorier de la Société, offre trois chartes du Boulonnais des XIVe et XVe siècles, en se chargeant de fournir la reproduction en gravure des vignettes qui ajoutent un grand prix à ces pièces.

M. le comte de Cosnac demande s'il pourrait joindre à sa note sur le combat de Bléneau un plan topographique. Le Conseil accepte cette proposition avec gratitude, mais en faisant observer qu'un plan du temps, tel qu'il doit s'en trouver au Dépôt de la guerre, offrirait probablement plus de garanties qu'un plan moderne, fût-il dressé d'après les meilleurs relevés topographiques et les tableaux de cadastre.

M. le président rappelle, à ce propos, que les mémoires destinés au volume du Cinquantenaire doivent être plutôt des documents originaux et inédits, avec commentaire, que des dissertations ou des mémoires théoriques.

M. le marquis de Beaucourt promet de donner une relation inédite du voyage de Regnault Girard qui alla chercher en Écosse la princesse Marguerite Stuart, fiancée au Dauphin, depuis Louis XI (1435).

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

65. — Beaune (Henri). La vie intérieure au XVIIe siècle. In-8. Paris et Lyon, Briguet et Delhomme.

66. — Céleste (Raymond). Louis Machon, apologiste de Machiavel et de la politique du cardinal de Richelieu; nouvelles recherches sur sa vie et ses œuvres (1600-1672). In-8, 68 p. Bordeaux, Gounouilhou.

(Extrait des Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux.)

Dans une première étude, M. Céleste, sous-bibliothécaire de la ville de Bordeaux, avait fait connaître le prêtre lorrain Louis Machon comme auteur d'une remarquable apologie de Machiavel, écrite sur l'ordre du cardinal de Richelieu et conservée dans les manuscrits du premier président de Pontac. La nouvelle étude est consacrée au rôle personnel de Machon dans les controverses politiques et ecclésiastiques, à ses relations avec les principaux personnages du temps, et à ses œuvres diverses.

67. — Douglas (comte) et J. Roman. Actes et correspondance du connétable de Lesdiguières; documents inédits pour servir à l'histoire du Dauphiné. Tome II. In-4, 630 p. Grenoble, Ed. Allier.

MM. le comte Douglas et Jules Roman ont publié, en 1881, la suite des actes et de la correspondance du connétable de Lesdiguières, depuis 1611 jusqu'à la mort du grand homme de guerre auquel le gouvernement de Louis XIII fut redevable de la pacification du Dauphiné. Un supplément de 120 pages contient de nouvelles lettres du maréchal, de 1580 à 1620. Enfin, le volume se termine par un *Discours de l'art militaire,* dédié à Henri IV, et qui a probablement été composé pour l'instruction du Dauphin. Les rois de France, les princes de Savoie, les officiers municipaux des plus importantes villes du Dauphiné et de la Suisse, et presque tous les ministres de Henri IV et de Louis XIII figurent au premier rang des correspondants du maréchal. On a dans ces 600 pages, sinon l'histoire du règne de Louis XIII tout entière, du moins la vie d'un des plus grands hommes de guerre que ce règne ait comptés. M. Roman a fouillé avec un soin minutieux les archives locales, les registres de délibérations consulaires, et même les collections particulières, sans compter les grands dépôts de Paris. Il n'y aura guère de documents inédits à glaner après

lui, tandis que beaucoup d'érudits négligent, soit de parti pris, soit par suite d'impossibilités personnelles, certaines sources d'information : si l'ouvrage est élaboré en province, ce sont les dépôts de Paris, les Archives nationales surtout, parce que les recherches y demandent certains préliminaires; si l'ouvrage vient au contraire de Paris, les archives locales restent le plus souvent inconnues à l'auteur. Dans les deux cas, la plupart des chercheurs ne poussent pas leurs investigations au delà de la France. Qui pense, par exemple, à visiter les archives de Pampelune ou celles de Simancas? On croit en France que la partie des archives espagnoles relative à notre histoire est restée à Paris depuis l'Empire, et les plus consciencieux historiens achèvent leur carrière sans connaître autrement que par les travaux de M. Gachard ces immenses dépôts. Tel reproche ne peut être adressé à M. Roman. Outre les recueils manuscrits de la Bibliothèque nationale, il a compulsé ceux des Archives nationales et de toutes les villes de province que Lesdiguières a tour à tour pillées et sauvées, prises et défendues; il a poursuivi ses fructueuses recherches à Genève et à Turin, et les a complétées dans les chartriers des familles dont les membres ont été mêlés à l'histoire du pays. Il appartenait à l'éditeur qui nous a fait connaître pour la première fois le texte de la *Vie de Bayart* dans son éloquence naïve, de nous donner aujourd'hui le monumental recueil des lettres de cet autre grand Dauphinois qui fut le dernier connétable de France.

Alphonse de Ruble.

68. — Feret (l'abbé P.). L'abbaye de Sainte-Geneviève et la Congrégation de France; précédé de la vie de la patronne de Paris, d'après des documents inédits. Tome I : l'abbaye de Sainte-Geneviève; tome II : la Congrégation de France. In-8, x-367 et 420 p. Paris, H. Champion.

Les documents inédits annoncés dans ce titre proviennent des Archives nationales, de la Bibliothèque nationale, et surtout de la bibliothèque Sainte-Geneviève, où sont encore les manuscrits composés ou réunis autrefois par les Génovéfains.

Un chapitre préliminaire est consacré à la vie de sainte Geneviève, quatre chapitres aux premiers siècles de la basilique placée sous l'invocation de cette sainte patronne et de l'abbaye qui s'établit auprès de l'église, un autre au quatrième abbé, Étienne de Tournay (1128-1203), dont les lettres et la vie ont été publiées en 1679 par le génovéfain Claude du Molinet, le chapitre vi aux phases de relâchement qui provoquèrent la réformation du cardinal de la Rochefoucauld (chap. vii). Trois autres chapitres traitent de la seigneurie temporelle, de la seigneurie spirituelle et des privilèges et droits de l'abbaye.

Le second volume se divise en deux parties. Dans la première, l'auteur a retracé les temps glorieux de la congrégation de Sainte-Geneviève sous les généralats des PP. Faure, Boulart, Blanchart et Sconin. Puis vient la description de la bibliothèque réunie pour les études des religieux et de la nouvelle église qu'ils firent construire par Soufflot, sous le règne de Louis XV. Un chapitre entier est donné à l'administration (études, pastorat, abbés-généraux), et un autre à l'historique des mesures révolutionnaires qui aboutirent à la spoliation et la dispersion des religieux. Dans une seconde partie, qui a pour titre : « Histoire littéraire, » on trouve vingt-quatre biographies des principaux écrivains que produisit la Congrégation pendant les XVIIe et XVIIIe siècles, et dont le dernier est Louis-Pierre Anquetil.

Chaque volume comprend en outre un épilogue et quelques notes ou documents en appendice. Une table alphabétique des principales matières est jointe au second.

Ancien chapelain de Sainte-Geneviève, l'auteur a retracé les annales de la Congrégation avec le même soin pieux qu'il mettait naguère à raconter la vie d'un de ses prédécesseurs dans la cure de Charenton Saint-Maurice.

69. — PAULY (Alph.). Maximes de la Rochefoucauld, premier texte imprimé à la Haye en 1664, collationné sur le ms. autographe et sur les éditions de 1665 et 1678, précédé d'une préface. In-8, xx-131 p. Paris, D. Morgand.

On avait contesté l'existence d'une édition antérieure à celle de 1665, où la Rochefoucauld se plaint qu' « une méchante copie ait couru et ait même passé depuis quelque temps en Hollande; » on croyait à une invention de l'illustre duc, à une comédie assez usitée en ce temps-là parmi les auteurs de publications anonymes. C'est seulement en 1879 que l'impression des *Maximes* dès 1664, par les Elzevier, fut prouvée par M. Alphonse Willems, et qu'on connut l'existence d'un premier exemplaire. Trois ans plus tard, un second se trouva dans la riche collection de feu A. Rochebilière, qui le cachait à tous, même à ses amis intimes, depuis vingt-cinq ans, ainsi qu'un exemplaire de l'édition de 1665 en premier état. Le volume de 1664 a été acquis, au prix de 5,100 fr., par un bibliophile éclairé, M. le conseiller Eugène Paillet, qui s'est empressé de le mettre à la disposition de M. Pauly. C'est ce texte, avec ses innombrables et grossières fautes orthographiques, et contenant 129 maximes de moins que l'édition imprimée à Paris quelques mois plus tard, que M. Pauly publie avec notes, variantes, concordances et appendice.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 7 AOÛT 1883,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. L. DELISLE, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 6 novembre suivant.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire adjoint ; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président proclame membre de la Société, après avoir soumis cette admission à l'approbation du Conseil :

1990. M. Julien HAVET, attaché à la Bibliothèque nationale, rue Richelieu ; présenté par MM. L. Delisle et Thierry-Poux.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 juillet 1883. — *Revue historique,* août 1883.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin de correspondance africaine* publié par l'École supérieure des lettres d'Alger, fascicule V, septembre et octobre 1882.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Les guerres du règne de Louis XIII et de la minorité de Louis XIV. Mémoires de Jacques de Chasténet, seigneur de Puységur, publiés et annotés par Ph. Tamizey de Larroque. 2 vol. in-18. Paris, libr. de la Société bibliographique. — *Histoire des Romains,* par V. Duruy, 279e à 283e livraisons. — *Correspondance des Contrôleurs généraux des finances avec les intendants des provinces,* publiée par ordre du ministre des Finances, d'après les documents conservés aux Archives nationales, par A. M. de Boislisle. Tome II

(1699-1708). Un vol. in-4. Impr. nationale. — *Louis Machon, apologiste de Machiavel et de la politique du cardinal de Richelieu;* nouvelles recherches sur sa vie et ses œuvres (1600-1672), par Raymond Céleste, sous-bibliothécaire de la ville de Bordeaux. Br. in-8. (Extrait des *Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux.*)

Correspondance.

M. Jules Desnoyers, secrétaire de la Société, s'excuse de ne pouvoir, pour cause de santé, assister à la séance.

M. le baron de Lagotellerie remercie le Conseil de son admission au nombre des membres de la Société.

M. Charles Pradel, de Toulouse, offre de publier pour la Société les Mémoires inédits de Bouffard-Madiane sur les guerres civiles du XVIIe siècle. — Renvoi au Comité de publication.

M. le vice-recteur de l'Académie de Paris adresse une invitation pour assister à la distribution des prix du Concours général.

Travaux de la Société.

Le secrétaire adjoint communique l'état des impressions.

Imprimerie Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin, 1re partie. Feuilles 1 à 8 tirées.
— 2e partie. Feuilles 14 à 17 tirées.

Lettres de Louis XI dauphin. Feuille 20 tirée; feuille 21 en pages, feuille 22 et l'Avertissement en placards.

Les Établissements de saint Louis. T. III. Feuille 15 tirée ; feuilles 16 et 17 en pages.

Mémoires d'Olivier de la Marche. Le tome I, terminé, est déposé sur la table du Conseil.

Mémoires de Villars. T. I. Feuilles 1 à 5 tirées ; feuilles 6 à 10 en bon à tirer, 11 en placards.

Le Jouvencel. T. I. Feuilles 1 à 10 tirées ; feuilles 11 à 13 en placards.

Le secrétaire adjoint informe le Conseil que, faute d'avertissement suffisant à l'imprimeur, les cinq premières feuilles

du tome I des *Mémoires de Villars* ont été tirées au chiffre normal de mille exemplaires, et non à onze cents, comme le Conseil l'avait décidé pour ce volume, dans sa séance du 3 avril dernier. Il est urgent de décider s'il sera procédé à la réimpression immédiate à cent exemplaires des cinq premières feuilles, ce qui entraînerait une dépense supplémentaire de 200 francs, ou si la décision du 3 avril sera considérée comme non avenue. — Sur la proposition de M. le président, il est arrêté que le tirage des feuilles 6 et suivantes sera repris à onze cents exemplaires, et que le Conseil se réservera de faire compléter les cent exemplaires de tirage exceptionnel, par la réimpression des cinq premières feuilles, lorsque l'état d'épuisement de cet ouvrage semblera l'exiger.

M. le président fait observer, à cette occasion, que le débit d'un grand nombre de publications de la Société se trouve arrêté par l'épuisement prématuré du premier ou des premiers volumes, et qu'il serait souvent prudent de prévoir cet inconvénient à venir lors de la mise sous presse.

M. le président du Comité des fonds demande que les décisions ordonnant un tirage exceptionnel soient notifiées à l'imprimeur par le commissaire responsable, aussi bien que par le secrétaire du Conseil chargé de la correspondance.

M. Léon Gautier annonce que M. Lecestre a achevé l'impression du texte du tome I du *Jouvencel,* et qu'il reste à mettre sous presse l'Introduction promise par M. Favre.

M. le président, comme commissaire responsable de la publication du *Froissart,* annonce que M. Gaston Raynaud a remis une partie notable du texte du tome VIII et livrera bientôt le reste, mais que ce volume, par suite de la nécessité d'y terminer le premier livre des *Chroniques*, se trouvera dépasser le chiffre de feuilles dernièrement fixé par le Conseil. M. Siméon Luce a, de son côté, réuni les matériaux du commentaire.

M. le président offre aux membres du Conseil, de la part de M. Raymond Céleste, un certain nombre d'exemplaires de l'étude sur *Louis Machon* indiquée plus haut.

M. Bellaguet, président du Comité des fonds, annonce que le libraire de la Société a envoyé à la Société historique et archéologique de l'Orléanais vingt années de l'*Annuaire-Bulletin* qui manquaient à cette Société. Celle-ci, de son côté, a offert de fournir celles de ses publications qui ne se trouveraient pas complètes dans la bibliothèque de la Société de l'Histoire de France.

Le Conseil est informé que l'édition de la *Chronique normande du XIVe siècle* faite pour la Société, par MM. Molinier, a obtenu la 3e médaille au concours des Antiquités nationales, et que M. Beautemps-Beaupré, membre de la Société, a obtenu la 1re médaille pour son édition des *Coutumes d'Anjou*.

La séance est levée à quatre heures trois quarts.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

70. — Legrelle (A.). Louis XIV et Strasbourg ; essai sur la politique de la France en Alsace, d'après des documents officiels et inédits. 3me édition, corrigée et augmentée. In-8, xv-796 p. Paris, Hachette et Cie.

Publiée d'abord en simple brochure d'essai et à l'étranger (1878, Bruxelles), puis en un volume plus considérable qui parut au moment « où la France aurait dû fêter le deuxième centenaire de la réunion, » la belle et patriotique étude de notre confrère a pris enfin son complet développement et se présente aujourd'hui entourée d'une masse de documents puisés aux archives des affaires étrangères et de la guerre, au Cabinet des manuscrits et aux Archives nationales, à la Bibliothèque royale de Bruxelles et aux Archives générales de Russie. Seules, les archives de Strasbourg n'ont fourni qu'un très médiocre contingent, soit par suite du mauvais vouloir de l'administration allemande, soit parce que l'incendie de 1686, le pillage de 1789 et le bombardement de 1870 ont singulièrement appauvri ce dépôt.

Dans les quatre premiers chapitres, M. Legrelle reprend l'his-

torique des relations de nos rois avec l'Alsace depuis le XVIe, et même le XVe siècle, jusqu'à la paix de Nimègue. Les chapitres V et VI sont consacrés aux préparatifs ou préliminaires de la réunion; ce grand événement et ses conséquences, avec un très rapide coup d'œil sur les événements plus récents jusqu'à la fin du premier Empire, occupent les chapitres VII à IX. Un appendice de cent pièces justificatives termine ce volume, que son titre seul suffirait à recommander.

71. — PIGEONNEAU (H.) et A. DE FOVILLE. L'administration et l'agriculture au Contrôle général des finances (1785-1787); procès-verbaux et rapports publiés par Henri Pigeonneau et Alfred de Foville, professeurs à l'École des sciences politiques. In-8, XXXII-500 p. Paris, Guillaumin et Cie.

Créé en juin 1785 par le contrôleur général de Calonne et par M. de Vergennes, alors chef du conseil royal des finances, le Comité d'administration de l'agriculture cessa de fonctionner dès le 18 septembre 1787, et le département dans lequel il jouait le rôle de conseil consultatif redevint alors un simple bureau; mais, pendant ce court intervalle de deux ans et deux ou trois mois, le personnel du Comité, presque tous gens éminents et illustres, avait eu à traiter une foule de questions intéressantes et capitales, et sa part d'influence avait été considérable dans quelques-unes des grandes réformes de cette époque. Aussi le volume de procès-verbaux qui nous est donné aujourd'hui, d'après les originaux conservés aux Archives nationales, renferme peu de pages qui n'attirent l'attention à quelque point de vue. Comme le disent les éditeurs, « cet ancêtre de notre Conseil supérieur d'agriculture méritait de n'être pas complètement oublié. » J'ajouterai qu'il y avait eu avant cette époque, pendant tout le cours du XVIIIe siècle, des hommes dévoués à la cause agricole, dont les travaux et le rôle administratif auraient un droit égal à sortir de l'obscurité des archives, et il faut espérer que justice leur sera rendue en temps et lieu, aussi bien qu'au Comité de 1785-1787. De plus, le dépôt où MM. Pigeonneau et de Foville ont pris les procès-verbaux des soixante-neuf séances de ce Comité, renferme une grande partie des mémoires mentionnés ou résumés par le secrétaire, et peut-être les éditeurs eussent-ils dû en faire connaître quelques-uns *in extenso*. Ils ont donné une table des matières un peu courte, mais faite soigneusement.

72. — ROY (Maurice). De l'amortissement des dettes de l'État; son origine et son histoire en France jusqu'en 1790. In-8, 116 p. Paris, Impr. nationale.

Les premières créations de rentes sur l'État (rentes sur la ville)

datent des débuts du règne de François Ier; le premier cas d'amortissement se produisit à la fin du même règne. Depuis lors, les emprunts et les remboursements par une voie ou une autre se suivirent à intervalles irréguliers. Richelieu et Colbert reconnurent plus que tous les autres financiers la nécessité de l'amortissement; mais, ce fut seulement sous Louis XV que furent créées : en 1722, une caisse de remboursements; en 1749, une caisse générale des amortissements; en 1764, une autre caisse des amortissements et une caisse des arrérages ; et encore l'organisation définitive ne date-t-elle que du mois d'août 1784.

L'historique que présente M. Roy est suivi de quelques documents relatifs aux caisses de 1749 et 1764.

73. — Reynald (Hermile). Succession d'Espagne. — Louis XIV et Guillaume III; histoire des deux traités de partage et du testament de Charles II d'après la correspondance inédite de Louis XIV. 2 vol. in-8, xi-377 et 395 p. Paris, E. Plon et Cie.

Ainsi que le fait remarquer M. Reynald, il est peu de sujets qui aient, aussi souvent que la succession d'Espagne, provoqué des études nouvelles, soit en France, soit à l'étranger. La plus récente et la plus importante publication a paru à Vienne, sous le titre de : *Politique autrichienne dans la Succession espagnole,* et c'est la contre-partie de cet ouvrage que M. Reynald a voulu donner, en s'appuyant, comme l'avait fait l'auteur allemand, sur des documents diplomatiques inédits. La plupart de ceux qu'il produit lui ont été communiqués libéralement par M. Mignet, qui les avait réunis en vue de continuer les *Négociations relatives à la succession d'Espagne.* Selon M. Reynald, ils établissent que ce fut par un patriotisme honorable pour le gouvernement espagnol que Charles II se résolut à tester au profit du duc d'Anjou, et ils mettent en relief, chez Louis XIV, le « double talent d'un habile politique et d'un écrivain éloquent. » Dans le nombre des pièces de cette seconde catégorie sont les lettres du roi et de Tallard, son ambassadeur à la cour de Guillaume III, déjà publiées à Londres en 1849, mais en version anglaise. Les dépêches et autres pièces diplomatiques sont citées *in extenso* (sans indication exacte du fonds où elles se trouvent) et encadrées dans un récit, comme l'a fait M. Mignet pour le recueil des *Négociations,* qui, malheureusement, ne va que jusqu'à la paix de Nimègue.

Le premier volume renferme une introduction et l'historique des deux traités de partage; le second est consacré aux négociations avec l'empereur et la Hollande, à la notification du traité, aux affaires d'Espagne, et enfin au testament de Charles II, « œuvre des Espagnols qui voulaient conserver à tout prix l'inté-

grité de la monarchie et cherchèrent, parmi les prétendants à la couronne, quel prince serait assez fort pour s'opposer au démembrement de ce grand empire. »

74. — ROBERT (P.-Ch.). Monnaies gauloises; description raisonnée de la collection de M. P.-Charles Robert. In-8, 109 p.

(Extrait de l'Annuaire de la Société française de numismatique et d'archéologie.)

75. — TAMIZEY DE LARROQUE. La marquise de Flamarens. In-8, 26 p. Auch, impr. G. Foix.

(Extrait de la Revue de Gascogne.)

Françoise le Hardy de la Trousse, fille du grand prévôt de France et femme d'un ami de mademoiselle de Montpensier qui périt au combat du faubourg Saint-Antoine, paraît avoir été une des correspondantes les plus fidèles et les plus appréciées de Jean Chapelain, ancien « précepteur-gouverneur » de ses frères. Durement éprouvée dans toutes ses affections de famille, elle trouva en Chapelain un consolateur, presque un directeur de conscience, et, par les lettres qu'il lui adressait, on peut juger qu'elle devait être, quant au cœur et à l'esprit, une femme d'élite.

76. — VACHEZ (A.). Les vieux châteaux du Forez; Bellegarde et la Liègue, étude historique. In-8, 69 p. et portrait. Saint-Etienne, impr. Théolier et Cie.

77. — VAESEN (J.). La juridiction commerciale à Lyon sous l'ancien régime; étude historique sur la Conservation des privilèges royaux des foires de Lyon (1463-1795). Grand in-8, VIII-300 p. Lyon, impr. Mougin-Rusand.

78. — VATEL (C.). Histoire de Mme du Barry, d'après ses papiers personnels et les documents des archives publiques, précédée d'une introduction sur Mme de Pompadour, le Parc-aux-Cerfs et Mlle de Romans. Tome I. In-18 jésus, LIV-509 p. et portrait. Versailles, Bernard.

79. — VUITRY (Ad.). Études sur le régime financier de la France avant la révolution de 1789. — Nouvelle série : Philippe le Bel et ses trois fils (1285-1328); les trois premiers Valois (1328-1389). 2 vol. in-8, x-531 et 690 p. Paris, Guillaumin et Cie.

M. Vuitry avait consacré une première étude au maintien des

impôts romains dans la Gaule par les rois francs et à leur transformation en redevances féodales, une seconde au régime financier de la monarchie féodale depuis Hugues-Capet jusqu'à Philippe le Bel. Conformément à son programme, il divise la nouvelle série en deux grandes époques, et « étudie successivement chacune d'elles dans la mesure, dans la forme et avec les développements que comportent les faits et les événements. » Dans la première période (qui n'occupe que 327 p. du tome Ier), période de développement et de transformation, les dépenses et les ressources du roi commencent à devenir des dépenses et des ressources publiques; la seconde est tout entière occupée par la lutte du gouvernement royal pour l'institution définitive d'un impôt fixe et d'une armée permanente. Cette lutte ne se termina, à bien dire, qu'avec le règne de Charles VII et la libération du territoire; mais M. Vuitry a pensé avec juste raison que le règne de Charles V divisait naturellement en deux parties une période si longue et si compliquée, et il s'est arrêté à la mort de ce prince. Même réduite à ces proportions, la seconde étude forme près d'un volume et demi, environ 800 pages. Dans l'une comme dans l'autre, M. Vuitry passe successivement en revue : le domaine de la couronne, les revenus ordinaires du roi (redevances perçues directement, droits de régale, produits des mines, des forêts et de la pêche, droits de sceaux, de greffe, etc., amendes et mesures fiscales, droits sur la consommation et sur le trafic, services personnels, corvées), les revenus extraordinaires (aide féodale et impôt royal, décimes ecclésiastiques, contributions de guerre, emprunts), les monnaies royales ou seigneuriales et le régime monétaire, le gouvernement royal (grand conseil, parlement, maitres des requêtes) et le gouvernement local (baillis, prévôts, sergents, communes, bourgeoisies royales), l'hôtel du roi et les services publics, le service militaire, l'administration des finances (Chambre des comptes, trésoriers de France, receveurs) et la comptabilité. Chaque période se termine par une évaluation des recettes et des dépenses et par une conclusion.

Cet arrangement méthodique contribuera à faire des *Études* de M. Vuitry un ouvrage indispensable pour quiconque voudra connaître, soit l'ensemble, soit quelque point spécial de l'histoire de nos anciennes institutions administratives mal présentée jusqu'ici. Notre gratitude ne saurait donc être assez vive pour l'éminent historien qui a entrepris cette lourde tâche, et qui la poursuit avec tant d'activité et de science.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

TENUE LE 6 NOVEMBRE 1883,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LÉOPOLD DELISLE, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 4 décembre suivant.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire adjoint; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

Le Conseil est informé du décès de trois membres de la Société : Mgr le comte de Chambord; M. Fourchy, ancien avocat général; M. Defrémery, membre de l'Institut et du Conseil de la Société. M. le président se fait l'interprète des regrets du Conseil.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1991. M. l'abbé DEGOUT, curé-doyen de Mormant (Seine-et-Marne) ; présenté par MM. Wilhelm et Dupont.

1992. M. OMONT, attaché à la Bibliothèque nationale, quai de Béthune, n° 28; présenté par MM. L. Delisle et de Boislisle.

1993. M. William TWOMBLEY, rue de Tilsitt, n° 3 ; présenté par M. le vicomte de Grouchy et M. L. Delisle.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Revue historique,* septembre-octobre, et novembre-décembre 1883. — *Revue des Questions historiques,* 1er octobre 1883. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 août, 15 septembre et 15 octobre 1883. — *Bulletin de la Société bibliographique,* juillet et août 1883. — *Bul-*

letin de l'Association philotechnique, juillet et août 1883. — *Cosmos. Les Mondes,* revue hebdomadaire des sciences et de l'industrie, fondée par M. l'abbé F. Moigno, 32e année, tome V, no 3. — *Commission des antiquités et des arts du département de Seine-et-Oise* (Commission de l'inventaire des richesses d'art); 3e fascicule. — *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique,* publiés par Edm. Reusens et J. Barbier, 2e série, tome III (XIXe), 1re livraison, 1883.

Sociétés savantes. — *Bulletin de la Société d'émulation de l'Allier*, tome XVII, 1re livraison. — *Annales de la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes,* tome VIII. — *Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Arras,* 2e série, tome XIV. — *Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie,* avril à juin 1883. — *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais,* tome XIX. (Concours de 1880; ouvrages couronnés.) — *Bulletin* de la même Société, 1er trimestre de 1883. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie,* année 1883, nos 1 et 2. — *Congrès archéologique de France, XLVIIIe session.* Séances générales tenues à Vannes, en 1881, par la Société française d'archéologie pour la conservation et la description des monuments. Paris, Champion. 1882. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest,* 1er trimestre de 1883.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Mélanges historiques, choix de documents, tome IV. (Collection de documents inédits sur l'histoire de France publiée par le ministère de l'Instruction publique.) Un vol. in-4. — *Inscriptions de la France du Ve siècle au XVIIIe,* recueillies et publiées par F. de Guilhermy et R. de Lasteyrie, membres du Comité des travaux historiques et des sociétés savantes; tome V (même collection). Un vol. in-4. — *Le culte de Castor et de Pollux en Italie,* par Maurice Albert, ancien élève de l'École normale supérieure, ancien membre de l'École française de Rome. Un vol. in-8. (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, publiée sous les auspices du ministère de l'Instruction publique; fascicule XXXI.) Paris, Thorin. — *Étude historique sur les relations de la France et du royaume de Siam de 1662 à 1703,* d'après les documents inédits des archives du ministère de la Marine et des Colonies, avec le fac-similé d'une carte du temps, par Lucien Lanier, professeur agrégé d'histoire au collège Rollin. Versailles, impr. Aubert. Un vol. in-8. — *Un dernier triomphe d'Urbain II,* par le comte Riant, membre de l'Institut. Br. in-8. (Extrait de la *Revue des Questions historiques.*) — *Pièces relatives au passage à Venise de pèlerins de Terre-Sainte* (par le même). Br. in-8. (Extrait des *Archives de*

l'Orient latin.) — *Invention de la sépulture des patriarches Abraham, Isaac et Jacob à Hébron, le 25 juin* 1119, par le même. Br. in-4. (Extrait des *Archives de l'Orient latin.*) — *Études sur les derniers temps du royaume de Jérusalem,* par le professeur Reinhold Röhricht. Fascicule III. Br. in-4. (Extrait des *Archives de l'Orient latin.*) — *Une charte de nolis de saint Louis* (1246), publiée par le chevalier Belgrano. Br. in-4. (Extrait des *Archives de l'Orient latin.*) — *Histoire des Romains,* par V. Duruy, 284e à 296e livraisons. — *La marquise de Flamarens,* notes recueillies par Phil. Tamizey de Larroque. Br. in-8. (Extrait de la *Revue de Gascogne.*) — *Distribution des prix du Concours général des lycées et collèges de Paris et de Versailles,* année 1883. — *Recherches épigraphiques. Le mausolée de Catherine de Chivré; l'enfeu des Gaultier de Brullon,* par André Joubert. 2e édition. Br. in-8. — *Les stances inédites de Bussy d'Amboise,* publiées par le même. Br. in-8. — *Le mariage de Henri VI et de Marguerite d'Anjou,* d'après les documents publiés en Angleterre, par le même. Br. in-8. (*Extrait de la Revue historique et archéologique du Maine.*) — *Précis de l'histoire du droit français,* accompagné de notions de droit canonique et d'indications bibliographiques, par Paul Viollet, bibliothécaire de la Faculté de droit de Paris. 1er fascicule : les Sources, les Personnes. Un vol. in-8. Paris, Larose et Forcel. — *Les derniers baillis et procureurs d'office ou fiscaux des justices seigneuriales ressortissant au siège de la sénéchaussée en Boulonnais,* par Fr. Morand. Br. in-8. Boulogne-sur-Mer, impr. Aigre. — *La vie de saint Grégoire le Grand, traduite du latin par Pierre Angier, religieux de Sainte-Frideswide,* publiée pour la première fois par Paul Meyer. Br. in-8. (Extrait de la *Romania.*)

Envois de l'Académie royale de Belgique.

Collection des chroniques belges inédites. — *Cartulaire des comtes de Hainaut,* de 1337 à 1436, publié par Léopold Devillers; tome I. — *Relations politiques des Pays-Bas et de l'Angleterre sous le règne de Philippe II,* publiées par le baron Kervyn de Lettenhove; tomes I et II. — *Correspondance du cardinal de Granvelle,* publiée par Edmont Poullet; tome III. — *Collection des voyages des souverains des Pays-Bas,* publiée par MM. Gachard et Piot; tomes III et IV. Six volumes in-4.

Table chronologique des chartes et diplômes imprimés concernant l'histoire de la Belgique, par Alphonse Wauters; tome VI (1280-1300). Un vol. in-4. — *Bulletins de l'Académie royale de Belgique,* années 1880, 1881 et 1882. Cinq vol. in-8. — *Compte-rendu des séances de la Commission royale d'Histoire,* années 1880 à 1883. Dix fascicules in-8. — *Annuaire de l'Académie royale,* années 1881

à 1883. Trois vol. in-12. — *Biographie nationale,* tome VII, en trois fascicules : Féable-Godefroid. — *Table générale du recueil des bulletins de l'Académie royale,* 2e *série, tomes XXI à L* (1867-1880). Un vol. in-8. — *Catalogue des livres de la bibliothèque de l'Académie royale.* 1re partie. Un vol. in-8. — *Documents inédits relatifs à l'histoire du XVIe siècle,* publiés par le baron Kervyn de Lettenhove. Un vol. in-8.

Correspondance.

M. Jules Desnoyers, secrétaire de la Société, exprime son regret de ne pouvoir assister à la séance.

M. le vice-recteur de l'Académie de Paris remercie le Conseil du don d'ouvrages attribué, comme d'ordinaire, à l'élève qui a remporté le premier prix d'histoire en rhétorique au Concours général des lycées et collèges de Paris et de Versailles (M. Dubois, du collège Stanislas), et adresse à la Société deux exemplaires du palmarès du Concours.

M. Pradel accuse réception de la décision prise par le Conseil au sujet des *Mémoires de Bouffard-Madiane.*

M. Wilhelm propose l'admission de M. l'abbé Degout comme membre de la Société.

M. de Mas Latrie sollicite l'autorisation de faire réimprimer, avec additions et corrections, la *Liste des évêchés du monde chrétien* donnée par lui dans les Annuaires de 1844 et 1846. — Le Conseil accorde cette autorisation.

M. Morand fait hommage du travail ci-dessus indiqué sur les baillis et procureurs de la sénéchaussée de Boulonnais.

M. le président communique, de la part du ministère de l'Instruction publique, une lettre de M. Sickel, en date du 15 septembre, de laquelle il résulte que tous les documents réunis par cet érudit pour l'histoire de Louis XI ont été remis par lui et déposés à la Bibliothèque nationale, où M. Vaesen a pu en prendre connaissance, sauf un discours de Theodorus Laelius, légat apostolique, qu'il est tout disposé à communiquer, si ce document peut être utile à M. Vaesen.

M. le président donne lecture d'une lettre de M. de la Borderie, proposant de faire pour la Société une édition du *Liber querulus de excidio Britanniæ* de saint Gildas (VIe siècle). — Le Conseil, reconnaissant l'importance de ce document, dont les éditions anglaises ne se trouvent qu'à grand'peine en France, et la compétence toute spéciale de M. de la Borderie, renvoie la lettre de celui-ci au Comité de publication à seule fin d'examiner quel serait le plus avantageux des deux plans de publication proposés.

Travaux de la Société.

Le secrétaire adjoint présente l'état des impressions.

Imprimerie Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin, 1re partie. 8 feuilles tirées.
— 2e partie. Feuilles 14 à 17 tirées.

Les Établissements de saint Louis. T. III. Ce volume est terminé et déposé sur le bureau.
— — — T. IV. Feuille 1 en placards.

Lettres de Louis XI dauphin. T. I. Feuilles 24 et 25 (fin) en pages ; feuilles *a* et *b* tirées.

Mémoires d'Olivier de la Marche. T. II. Feuille 1 tirée ; feuilles 2 à 4 en pages, 5 à 7 en placards.

Mémoires de Villars. T. I. Feuilles 16 en pages, 17 et 18 en placards.

Le Jouvencel. T. I. Feuilles 1 à 14 tirées. On attend l'Introduction promise par M. Favre.

Extraits des Auteurs grecs. T. IV. Feuille 1 en placards.

M. le marquis de Beaucourt, retenu loin de Paris, écrit que le volume des *Lettres de Louis dauphin* sera terminé dans la semaine courante, mais que M. Vaesen ne pourra commencer la remise d'une partie du tome II (*Lettres de Louis XI roi*) avant la fin du mois de novembre.

M. le président dépose sur le bureau une notable partie du texte du tome VIII des *Chroniques de Froissart* pré-

paré par M. Gaston Raynaud, et annonce que le reste de la copie sera livré avant la fin du mois. M. Siméon Luce communique une lettre de M. Gaston Raynaud confirmant cette nouvelle. — Le Conseil, heureux de voir reprendre une publication qui avait été suspendue à son grand regret, autorise la mise sous presse immédiate.

M. le président remet au secrétaire adjoint, de la part de M. Fr. Morand, le texte de l'*Épître de Jean le Fèvre, seigneur de Saint-Remy, contenant le récit des faits d'armes en champ clos de Jacques de Lalaing*, d'après le manuscrit conservé à la Bibliothèque nationale. Ce document, que M. Morand avait promis il y a plusieurs années, est le complément obligé de la *Chronique de J. le Fèvre,* et il pourra trouver place dans la seconde partie de l'*Annuaire-Bulletin* de 1884.

Le secrétaire adjoint présente un état des mémoires remis pour le volume du Cinquantenaire. Quelques-uns des mémoires les plus importants n'ayant pas encore été livrés par les auteurs, il n'a pas été possible de commencer l'impression; mais il paraît probable que le nombre de ces documents et l'étendue de plusieurs d'entre eux ne permettront pas de les faire tous entrer dans le volume. Il y aurait donc lieu d'examiner si quelques-uns des mémoires ne devront pas être réservés, soit pour la seconde partie de l'*Annuaire-Bulletin* de 1884, soit pour une série nouvelle de *Mélanges*, qui remplacerait cette seconde partie, et dont le volume du Cinquantenaire formerait la tête. — Après un échange d'observations entre les membres du Conseil, pleins pouvoirs sont donnés au Comité de publication pour examiner cette double question à bref délai, de manière que l'impression du volume du Cinquantenaire puisse commencer en temps utile, et que le Conseil soit en mesure de prendre une résolution dans sa prochaine séance touchant la suppression de la seconde partie de l'*Annuaire-Bulletin* et son remplacement par un volume annuel de *Mélanges* analogue à ceux qui se publient depuis quelques années dans la collec-

tion ministérielle de documents inédits sur l'histoire de France.

M. Bellaguet, président du Comité des fonds, communique l'état comparatif des recettes et des dépenses au 1er juillet.

Recettes	16,583 fr. 44 c.
Dépenses	10,861 »»
Reste en caisse . . .	5,722 fr. 44 c.

M. le président adresse à M. Paul Meyer les sympathiques félicitations du Conseil pour l'honneur si mérité que l'Institut vient de lui faire en récompensant du prix Biennal l'ensemble de ses travaux philologiques et historiques.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

80. — Advielle (Victor). Histoire de la ville de Sceaux depuis son origine jusqu'à nos jours. In-8, iv-551 p. Paris, Picard; Sceaux, Charaire.

Ce livre a été exécuté sous les auspices de l'un des éditeurs, M. Michel Charaire père, ancien maire de la ville de Sceaux. Le premier chapitre : *Temps anciens,* passe à côté du sujet, puisque Sceaux ne paraît avoir eu une existence propre qu'à partir du xiiie siècle, comme on le voit dans le deuxième chapitre. Le troisième est une dissertation avec commentaire sur un obituaire incomplet de l'an 1480 conservé à la Bibliothèque et provenant de l'académicien Lancelot. Le quatrième traite des « actes de catholicité » d'après les anciens registres paroissiaux, où ne figurent d'ailleurs que des familles aussi peu historiques que possible. Au contraire, le chapitre v : *Origines seigneuriales*, fait connaître les deux familles qui possédèrent la seigneurie de 1440-1670, les Baillet et les Potier de Gesvres et de Tresmes. La venue de Colbert, qui acheta Sceaux du duc de Tresmes, marque une ère de prospérité et d'éclat (chap. vi) sur laquelle les documents trouvés ou reproduits par M. Advielle commencent à être nombreux et intéres-

sants. Après Colbert vinrent : son fils Seignelay (chap. VII); la duchesse du Maine (chap. VIII), qui fit de Sceaux le centre de la cour la plus gaie et des « divertissements » les plus variés; le prince de Dombes et le comte d'Eu (chap. IX); le duc de Penthièvre (chap. X), avec qui finit la partie de l'histoire de Sceaux qui est de notre ressort. Toutefois, un chapitre XI est consacré au « tombeau de Florian. » Les trois derniers ne traitent que des temps modernes. L'ouvrage est accompagné d'un grand nombre de portraits, plans et vues. Il contient relativement peu de documents nouveaux; mais la matière était déjà assez abondante, pour les trois derniers siècles, rien que par la réunion d'une partie des pièces et documents connus. On regrettera, dans la première partie, que l'auteur se soit laissé aller trop complaisamment à des digressions et dissertations hors d'œuvre sur des points d'intérêt général qu'il n'était nullement obligé d'aborder : il eût mieux valu, par des recherches persévérantes, réunir un plus grand nombre de renseignements sur les temps antérieurs au XVIIe siècle.

81. — ALOUIS (V.). Lucé et ses environs jusqu'au milieu du XIVe siècle. In-8, VII-231 p. Mamers, impr. Fleury et Dangin.

(Extrait de la Revue historique et archéologique du Maine.)

82. — APPERT (J.) et G. DE CONTADES. Canton de la Ferté-Macé, Bagnoles-les-Bains, canton de Juvigny-sous-Andaine; essai de bibliographie cantonale. In-18, 149 p. Paris, Champion.

83. — ARBAUMONT (J. D'). Cartulaire du prieuré de Saint-Etienne-de-Vignory, avec une introduction, un appendice et des tables. In-8, CCL-318 p. et 10 pl. Langres, Dangien.

84. — ATTAIX (l'abbé B.). Étude sur Massillon, suivie de documents inédits. In-8, VII-254 p. et portrait. Toulouse, Chauvin et fils.

85. — AUCOC (L.). Les collections de la législation antérieure à 1789 et leurs lacunes pour les actes des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. In-8, 24 p. Paris, Picard.

(Extrait du Compte-rendu de l'Académie des sciences morales et politiques.)

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 4 DÉCEMBRE 1883,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. L. DELISLE, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 8 janvier 1884.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire adjoint; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1994. M. Paul GUILHIERMOZ, archiviste-paléographe, attaché à la Bibliothèque nationale, quai Voltaire, n° 5; présenté par MM. Delisle et de Boislisle.

1995. M. le baron Eugène D'ARGENTAN, au château de Saint-Marcouf, par Lison (Calvados); présenté par M. l'abbé Aubert et M. J. Desnoyers.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 novembre 1883. — *Bulletin de la Société bibliographique,* novembre 1883. — *Bulletin de l'Association philotechnique,* novembre 1883.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie,* année 1883, n° 3. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie,* juillet à septembre 1883.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Histoire des Romains, par V. Duruy, 287e à 300e livraisons. —

Notice sur plusieurs manuscrits de la bibliothèque d'Orléans, par M. Léopold Delisle. (Extrait des *Notices et extraits des manuscrits.*) Br. in-4. Paris, impr. Nationale.

Correspondance.

M. Desnoyers, secrétaire du Conseil, et M. le marquis de Beaucourt s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

M. Omont adresse ses remerciements pour son admission au nombre des membres de la Société.

La Société académique de Boulogne-sur-Mer envoie le programme de ses concours pour 1884, où figurent une médaille d'or de quatre cents francs pour travail historique sur une localité, une ville, un établissement ou un personnage du Boulonnais.

Travaux de la Société.

Imprimerie Lahure :

Froissart. T. VIII. Plusieurs placards en composition.

Imprimerie Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin de 1883, 1re partie : feuille 9 en placards.

— — 2e partie. Feuilles 18, 19 et demi-feuille 20 en placards.

Les Établissements de saint Louis. T. IV. Feuille 1 en pages, feuille 2 en placards.

Lettres de Louis XI dauphin. Le volume est terminé et déposé sur le bureau ; il complète l'exercice de 1883.

Mémoires d'Olivier de la Marche. T. II. Feuilles 1 à 5 tirées ; feuilles 6 et 7 en pages, 8 en placards.

Mémoires de Villars. T. I. Feuille 18 tirée ; feuilles 19 à 21 en placards. On attend la copie de l'Appendice qui complètera ce volume.

Le Jouvencel. T. I. Le texte est terminé ; on n'a pas encore la copie de l'Introduction promise par M. Favre.

Extraits des Auteurs grecs. T. V. Feuille 1 en pages, feuille 2 en composition.

M. le marquis de Beaucourt annonce dans sa lettre que M. Vaesen va remettre la copie du premier volume des *Lettres de Louis XI roi.* Mlle Dupont a exprimé le désir de recevoir, au fur et à mesure du tirage, les bonnes feuilles de cette publication, dont les premiers matériaux avaient été jadis réunis par elle. — Le Conseil décide que l'imprimeur enverra, non seulement les bonnes feuilles, mais un exemplaire de chaque épreuve, et exprime l'espoir que Mlle Dupont voudra bien témoigner son intérêt pour la publication en communiquant à l'éditeur toutes les observations qu'elle jugera utiles.

M. Desnoyers informe le Conseil, de la part de M. Pouy, correspondant du ministère de l'Instruction publique, que les archives municipales d'Amiens renferment un grand nombre de lettres de Louis XI. — Cet avis sera transmis à M. Vaesen, qui d'ailleurs connaît probablement ces documents et doit en avoir la copie.

M. le président rend compte de la délibération qu'il a prise avec le seul membre présent du Comité de publication, au sujet de la proposition faite par M. de la Borderie de préparer une nouvelle édition du livre de saint Gildas.

Le *Liber querulus de excidio Britanniæ* ne contient pas seulement l'histoire de l'île de Bretagne depuis les derniers temps de la domination romaine jusqu'aux premières conquêtes de l'invasion anglo-saxonne, mais aussi celle des nombreuses immigrations de Bretons insulaires dans la péninsule armoricaine, où Gildas passa une grande partie de sa vie, termina son livre, et mourut en 570. Ce livre est la base essentielle de l'histoire de la Bretagne armorique; sans lui, il serait impossible de détruire la fable de la conquête du prétendu roi Conan Mériadec. C'est donc une œuvre de premier ordre. Nous ne la possédons en France que dans diverses collections patrologiques, qui se sont bornées à copier, sans critique ni comparaison des textes, les éditions anglaises, au

nombre de cinq (années 1525, 1568, 1691, 1838, 1848). M. de la Borderie propose de prendre pour bases d'une édition critique : 1° une très bonne récension du manuscrit du XIe siècle brûlé dans le fonds Cottonien en 1731 ; 2° un texte arrangé au XIIe siècle, probablement par Robert de Torigny (bibliothèque d'Avranches, ms. 162), et contenant de très bonnes leçons, qui permettent d'interpréter bien des passages obscurs du texte primitif. On pourrait ou donner en regard l'un de l'autre le texte de Londres et la version d'Avranches, ou établir un texte critique d'après les meilleures leçons de tous les manuscrits, avec traduction française en regard, et rejeter à l'Appendice le texte d'Avranches. Cet Appendice comprendrait en outre des extraits de Bède correspondant au livre de Gildas et une vie latine du saint écrite dans la Grande-Bretagne et restée inédite jusqu'ici. L'Introduction se composerait d'une notice biographique et d'une dissertation sur la valeur historique du *Liber querulus*.

Dans sa séance du mois de novembre, le Conseil, admettant en principe l'utilité de l'édition, a chargé le Comité de publication d'étudier les avantages respectifs de chacun des deux plans. Le Comité estime qu'il y a lieu de préférer le second. — Le Conseil se range à cette opinion et décide que le texte critique sera accompagné d'une traduction et suivi en appendice du texte arrangé par Robert de Torigny.

M. le président rend compte du travail de la Commission du Cinquantenaire. Moyennant quelques réductions obtenues des auteurs, tous les mémoires envoyés ou promis pourront prendre place dans le volume.

Quant à la notice historique sur la Société, M. Gautier craignant, en raison de ses occupations et de son état de santé, de ne pouvoir mener à bonne fin ce travail, M. Ch. Jourdain a bien voulu s'en charger, et il remettra son manuscrit dans quelques jours.

M. le président annonce en outre que le volume sera complété par des lettres de quelques-uns des plus illustres fondateurs de la Société, dont le souvenir s'associera ainsi à la célébration de l'Anniversaire.

Une discussion s'engage sur le choix des caractères et du papier à employer pour le volume. La Commission est invitée à se réunir de nouveau, dans le plus bref délai, pour décider ces diverses questions d'après les spécimens que fournira l'imprimerie, et activer la mise en train.

M. le président présente les félicitations du Conseil à M. Paul Meyer, élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres dans la séance du 30 novembre.

La séance est levée à cinq heures.

PRIX DÉCERNÉS PAR L'INSTITUT AUX OUVRAGES HISTORIQUES.

Prix biennal de 20,000 fr. décerné, sur la proposition de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, à M. Paul Meyer.

L'Académie française, dans sa séance publique annuelle du 15 novembre dernier, a décerné les prix suivants :

Prix Gobert. — Premier prix continué pour la troisième fois à M. Chéruel, pour son *Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV* et son *Histoire de France sous le ministère de Mazarin.*

Second prix à M. Ludovic Sciout, pour son *Histoire de la constitution civile du clergé* (1790-1801).

Prix Thérouanne, de 4,000 fr., partagé entre M. le comte Jules Delaborde, pour l'ouvrage intitulé : *Gaspard de Coligny, amiral de France,* et M. Albert du Boys, pour l'ouvrage intitulé : *Catherine d'Aragon et les origines du schisme anglican.*

Prix Marcellin-Guérin. — Un prix de 1,500 fr. à

M. Louis Favre, pour l'ouvrage intitulé : *le Luxembourg* (1300-1882), *récits et confidences d'un vieux palais.*

Prix Archon-Despérouse. — Un prix de 2,000 fr. à M. Georges Bengesco, pour l'ouvrage intitulé : *Voltaire, bibliographie de ses œuvres.* — Un prix de 1,000 fr. à M. Gazier, pour son *Choix de sermons de Bossuet* (1653-1691). — Un prix de 1,000 fr. à M. Ch.-L. Livet, pour ses éditions classiques de l'*Avare*, du *Misanthrope* et de *Tartufe.*

Prix Botta. — Un prix de 3,000 fr. à M. Paul Rousselot, pour son *Histoire de l'éducation des femmes en France.*

Prix Montyon. — Un prix de 2,500 fr. à M. Gustave Larroumet, pour son ouvrage intitulé : *Marivaux, sa vie et ses œuvres.* Deux prix de 2,000 fr. chacun, à M. Émile Krantz, pour son ouvrage intitulé : *Essai sur l'esthétique de Descartes*, et à M. Auguste Vitu, pour son ouvrage intitulé : *la Maison mortuaire de Molière.* — Un prix de 1,000 fr. à M. Léon de la Brière, pour son ouvrage intitulé : *Mme de Sévigné en Bretagne.*

L'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans sa séance publique annuelle du 23 novembre, a décerné les prix suivants :

Prix Gobert. — Premier prix à M. Frédéric Godefroy, pour les premiers fascicules de son *Dictionnaire historique de la langue française.*

Second prix à M. A. Giry, pour son ouvrage sur les *Établissements de Rouen.*

Prix la Grange, de 2,000 fr., décerné à la Société des Anciens textes français, pour ses publications des années 1881-1882.

Antiquités nationales. — 1re médaille à M. Beautemps-Beaupré, pour sa publication des *Coutumes d'Anjou et du Maine;* 2e médaille à M. Pélicier, pour son *Essai sur le gouvernement de la dame de Beaujeu;* 3e médaille à MM. A. et É. Molinier, pour leur publication de la *Chronique normande du XIVe siècle*, faite sous les auspices de la Société de l'Histoire de France. — 1re mention à M. d'Arbaumont, pour ses publications intitulées : *la Vérité sur les deux maisons de Saulx-Courtivron.* — *Cartulaire des prieurés de Saint-Étienne-de-Vignory.* — *Armorial de la Chambre des comptes de Dijon.* 2e mention à M. Joret, pour son ouvrage sur *les Caractères et l'histoire du patois normand;* 3e mention à M. Loriquet, pour son ouvrage sur les *Tapisseries de la cathédrale de Reims;* 4e mention à M. le docteur Barthélemy, pour son *Inventaire chronologique et analytique des chartes de la maison de Baux;* 5e mention à M. l'abbé Albanès, pour son *Histoire de Roquevaire et de ses seigneurs au moyen âge;* 6e mention à M. Antoine du Bourg, pour son *Histoire du prieuré de Toulouse et de diverses possessions de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem dans le sud-ouest de la France.*

L'Académie des sciences morales et politiques, dans sa séance publique annuelle du 10 novembre, a décerné le prix du concours Jean Reynaud, de la valeur de 10,000 fr., à M. Perrens, pour son *Histoire de Florence.*

II.

BIBLIOGRAPHIE.

86. — Bapst (Germain). Inventaire de Marie-Josèphe de Saxe, dauphine de France (1767). In-4, 283 p. et portrait. Paris, Lahure.

Cette publication, faite dans les conditions particulièrement chères aux bibliophiles, comprend non seulement l'inventaire des pierreries, bijoux et reliquaires qui se trouvèrent à la mort de la Dauphine, et dont une partie était l'objet de legs divers, mais aussi le mémoire des dettes qui furent acquittées, l'état des présents distribués par la princesse aux personnes de sa maison lorsqu'elle était arrivée en France, celui de la corbeille préparée pour son mariage, celui des médailles d'or et d'argent distribuées à la même occasion, et enfin une notice assez étendue où l'auteur, tout en insistant davantage sur les côtés du caractère de la princesse qui se rattachent à son sujet spécial, fait aussi ressortir d'une façon générale la physionomie attachante de la mère de Louis XVI et le rôle qu'elle joua à la cour de son beau-père. Ce très beau volume est orné de fleurons et accompagné d'un portrait de la Dauphine d'après La Tour.

87. — Barthélemy (É. de). Recueil des chartes de l'abbaye royale de Montmartre, publié et annoté. In-8, 351 p. Paris, Champion.

88. — Barthélemy (É. de). Notes sur les établissements des ordres religieux et militaires du Temple, de Saint-Jean-de-Jérusalem et de Saint-Antoine-de-Viennois, dans l'ancien archidiocèse de Reims. In-8, 68 p. Paris, Champion.

89. — Bataillard (C.) et E. Nusse. Histoire des procureurs et des avoués (1483-1816), commencée par Charles Bataillard, ancien avocat à la Cour d'appel de Paris (période de 1483 à 1639), continuée et terminée par Ernest Nusse, ancien magistrat (période de 1639 à 1816). 2 vol. in-8. T. I, 463 p. ; t. II, 423 p. Paris, Hachette et Cie.

90. — Batereau (J.). Chronique de Bourges (1467-

1506) et de divers autres habitants de cette ville, par Jean Batereau, ancien recteur de l'Université de Bourges ; publiée par Julien Havet, employé à la Bibliothèque nationale. In-8, 8 p. Paris, Champion.

(Extrait du Cabinet historique.)

91. — Beaucourt (G. du Fresne de). Lettres du connétable de Richemont, publiées sur les originaux. In-8, 27 p. Paris, aux bureaux de la Revue d'histoire nobiliaire.

(Extrait de la Revue nobiliaire.)

92. — Beaune (H.). Droit coutumier français : la condition des personnes. In-8, 606 p. Lyon, Charrat ; Paris, Larose et Forcel.

93. — Beaune (H.). La Noblesse bourgeoise. In-8, 15 p. Lyon, Pitrat aîné.

(Extrait de la Revue lyonnaise.)

94. — Beaurepaire (C. de). Cahiers des états de Normandie sous le règne de Henri IV. T. II. (1602-1609.) In-8, 435 p. Rouen, Métérie.

(Publication de la Société de l'histoire de Normandie.)

95. — Beaurepaire (C. de). Notes historiques et archéologiques concernant le département de la Seine-Inférieure et spécialement la ville de Rouen. In-8, 346 p. Rouen, impr. Cagniard.

96. — Beaurepaire (C. de). Louis XIII et l'assemblée des notables à Rouen en 1617. In-8, xxvi-133 p. Rouen, impr. Cagniard.

(Publication de la Société rouennaise de bibliophiles.)

97. — Beautemps-Beaupré (C.-J.). Coutumes et institutions de l'Anjou et du Maine antérieures au xvie siècle ; textes et documents, avec notes et dissertations, par M. C.-J. Beautemps-Beaupré, docteur en droit, vice-président au tribunal civil de la Seine. Première partie : Coutumes et styles. T. IV. In-8, 684 p. Paris, Pedone-Lauriel.

98. — Beauvillé (V. de). Recueil de documents inédits concernant la Picardie, publiés d'après les titres originaux. Quatrième et cinquième parties. 2 vol. in-4. Quatrième

partie, XLIV-716 p. Cinquième partie : supplément, tables et rectifications, 194 p. Paris, impr. Nationale.

99. — BELGRANO (Chevalier). Une charte de nolis de saint Louis. In-4, 6 p.

(Publications de la Société de l'Orient latin.)

Octobre 1246 : saint Louis nolise seize navires génois pour sa première croisade. Ce document, publié jusqu'ici incomplètement, a été retrouvé en entier aux Archives d'État de Gênes par le chevalier C. Desimoni.

100. — BERSIER (E.). Études sur le XVIe siècle ; Coligny avant les guerres de religion. In-8, XX-287 p. Paris, Fischbacher.

101. — BOISLISLE (A. DE). Correspondance des contrôleurs généraux des finances avec les intendants des provinces, publiée par ordre du ministre des Finances, d'après les documents conservés aux Archives nationales. T. II (1699 à 1708). In-4 à 2 col., IV-700 p. Paris, impr. Nationale.

102. — BONNARDOT (H.). L'abbaye royale de Saint-Antoine-des-Champs, de l'ordre de Cîteaux, étude topographique et historique ; avec 5 planches et 3 fac-similés. In-4, VIII-93 p. Paris, Féchoz et Letouzey.

103. — BONNASSIEUX (P.). Les Assemblées représentatives du commerce sous l'ancien régime. In-8, 23 p. Paris, Berger-Levrault.

(Extrait de la Revue générale d'administration.)

Mémoire communiqué verbalement, lors du récent congrès des Sociétés savantes, à la section des Sciences économiques et sociales. — Le dernier article de l'ordonnance de Colbert sur le commerce et l'industrie (août 1669) institua dans chaque ville des réunions annuelles, où les officiers de police devaient représenter l'autorité, les gardes-jurés le commerce, et deux notables bourgeois la ville ; mais cette première création n'eut point de suites. Ce fut seulement en 1727 que le Conseil ou Bureau de commerce la fit reparaître, et, si les assemblées ne se tinrent pas partout à partir de cette époque, du moins il y en eut un assez grand nombre, comme le prouvent le diagramme et la carte dressés par M. Bonnassieux, qui explique leur mécanisme et donne deux procès-verbaux de

réunions tenues à Beauvais en 1714 et 1756, comme types des documents à réunir ultérieurement

104. — Bordier (H.). Description des peintures et autres ornements contenus dans les manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale. Livraison 1. In-4, viii-120 p., avec grav. Paris, Champion.

105. — Borély (A. E.). Histoire de la ville du Havre et de son ancien gouvernement. 3 vol. in-8. T. I, xxvii-562 p.; t. II, 634 p.; t. III, 648 p. Le Havre, impr. Lepelletier.

106. — Du Bourg (A.). Ordre de Malte. Histoire du grand prieuré de Toulouse et des diverses possessions de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem dans le sud-ouest de la France, Languedoc, pays de Foix, de Comminges, de Béarn, Gascogne, Guyenne, Périgord, Quercy, Albigeois, Rouergue, avec les pièces justificatives et les catalogues des commandeurs. In-8, xci-601 p. Toulouse, Sistac et Boubée.

107. — Bourgoin (A.). Un bourgeois de Paris lettré au xviie siècle : Valentin Conrart, premier secrétaire perpétuel de l'Académie française, et son temps (1603-1675), sa vie, ses écrits, son rôle dans l'histoire littéraire de la première partie du xviie siècle. In-8, 365 p. Paris. Hachette et Cie.

108. — Boursier (Docteur). Histoire de la ville et de la châtellenie de Creil (Oise). In-8, viii-576 p., avec gravures, cartes, plans et portrait de l'auteur. Paris, Picard.

Ce volume est divisé en trois livres. I. Topographie, antiquités et population, histoire, administration, institutions seigneuriales, royales ou religieuses, biographie des hommes illustres. II. Châtelains depuis l'avènement de la dynastie capétienne, châtellenie, domaine, droits seigneuriaux. III. Chapitre, collégiale et cartulaire de Saint-Évremond. — C'est plutôt une description d'après les documents qu'une histoire proprement dite, et il est à regretter que l'auteur, mort prématurément, n'ait pu donner la dernière main à son œuvre et en surveiller l'exécution : au milieu de l'énorme masse de matériaux qu'il avait patiemment amassés, et seulement à peu près coordonnés, il eût fait un peu plus de lumière. Quoi qu'il en soit, le recueil sera très utile à consulter, et nos historiens pourront y prendre de bonnes informations. Une

vingtaine de plans ou vues sont joints au volume, que termine une table onomastique.

109. — Buet (C.). Philippe-Monsieur (1462). In-18 jésus, 336 p. Angers. Paris, Blériot et Gautier.

110. — Buirette (C.). Histoire de la ville de Sainte-Ménehould et de ses environs; revue par Eugène Josse, avoué au tribunal de Sainte-Ménehould. 2 vol. in-8. T. I, vii p. et p. 1 à 361 ; t. II, p. 362 à 640. Sainte-Ménehould, impr. Duval.

111. — Cabié (Edm.) et L. Mazens. Un cartulaire et divers actes des Alaman, des de Lautrec et des de Lévis, seigneurs de Castelnau-de-Bonafous, Villeneuve-sur-Vère, Labastide-de-Lévis, etc., xiiie et xive siècles. In-8, lxxviii-235 p., avec 9 planches de fac-similés paléographiques et armoiries. Toulouse, Marqueste et Salis ; Paris, Picard.

112. — Cardevacque (A. de). Le canton d'Acheux (département de la Somme). In-8, 396 p. Amiens, impr. Delattre-Lenoel.

113. — Carsalade du Pont (J. de). Documents inédits sur la Fronde en Gascogne. In-8, 201 p. Paris, Champion.
(Archives historiques de la Gascogne.)

114. — Castan (A.). Les chroniques de Burgos, traduites pour le roi de France Charles V, en partie retrouvées à la bibliothèque de Besançon. In-8, 19 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.
(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

115. — Castan (A.). Un manuscrit de la bibliothèque du roi de France Charles V, retrouvé à Besançon. In-8, 12 p. Besançon, impr. Dodivers.

116. — Chabau (l'abbé J.-B.). Sainte Théodechilde, vierge, fille de Clovis, fondatrice du monastère de Saint-Pierre-le-Vif à Sens et du pèlerinage de Notre-Dame-des-Miracles à Mauriac (478-560). In-8, xviii-238 p. et 5 pl. Aurillac, impr. Bonnet-Picut.

117. — Chalvet de Rochemonteix (A. de). Histoire de

l'abbaye de Feniers ou du Val-Honnête, en Auvergne. In-8, VII-352 p. et planches. Clermont-Ferrand, Thibaud.

118. — CHARPIN-FEUGEROLLES (comte DE). Le prieuré de Saint-Romain-le-Puy en Forez. In-8, 12 p. Lyon, impr. Pitrat aîné.

(Extrait de la Revue lyonnaise.)

119. — CHARPIN-FEUGEROLLES (comte DE). Recherches généalogiques et historiques sur la famille Varinier. Grand in-8, 12 p. Lyon, impr. Pitrat aîné.

(Extrait de la Revue lyonnaise.)

120. — CHARVET (G.). Jean Cavalier, nouveaux documents inédits. In-8, 24 pages et planche. Avignon, Seguin frères.

121. — CHEVALIER (l'abbé U.). Saint Thomas d'Aquin, bio-bibliographie. In-12, 16 p. Montbéliard, impr. Hoffmann.

(Extrait du Répertoire des sources historiques du moyen âge.)

122. — CHEVRIER (Edm.). Notice historique sur le protestantisme dans le département de l'Ain (Bresse, Bugey, pays de Gex) et lieux circonvoisins (Savoie, Lyon, Mâcon). In-8, IV-308 p. et portrait. Paris, Fischbacher.

123. — CHORIER (N.). Histoire générale du Dauphiné, depuis l'an M. de N.-S. jusqu'à nos jours. 2 vol. in-4. T. I, 731 p.; t. II, 883 p. Valence, impr. Chenevier et Chavet.

124. — CHORIER. (N.). L'estat politique de la province de Dauphiné. T. III (Nobiliaire). Petit in-8, 415 p. Valence, impr. Chenevier et Chavet.

125. — CLERC. Histoire des états généraux et des libertés publiques en Franche-Comté. 2 vol. in-8. T. I, VI-420 p.; t. II, VI-464 p. Lons-le-Saulnier, impr. Declume.

126. — CLOYSEAULT. Généralats du cardinal de Bérulle et du P. de Condren; première partie du Recueil des vies de quelques prêtres de l'Oratoire, du P. Cloyseault, publié par le R. P. Ingold, précédé d'une lettre du T. R. P. Pété-

tot à S. É. le cardinal Howard. In-18 jésus, LII-463 p., et portrait du cardinal de Bérulle. Paris, Poussielgue frères.

(Bibliothèque oratorienne.)

127. — Collection de documents inédits relatifs à la ville de Troyes et à la Champagne méridionale, publiés par la Société académique de l'Aube. T. II. In-8, 524 p. Troyes, Lacroix.

128. — Collection de documents pour servir à l'histoire des hôpitaux de Paris, commencée sous les auspices de M. Michel Moring, continuée par M. Charles Quentin, directeur de l'administration de l'Assistance publique, publiée par M. Brièle, archiviste de l'administration. T. II : Délibérations de l'ancien bureau de l'Hôtel-Dieu; t. III : Collection des comptes. In-4 à 2 col., VIII-307 p. et 200 p. Paris, impr. Nationale.

129. — CONTADES (Louis-Georges-Érasme, marquis DE), maréchal de France. Notes et souvenirs. In-4, 37 p. Mamers, impr. Fleury et Dangin.

130. — COURBE (C.). Promenades historiques à travers les rues de Nancy au XVIIIe siècle, à l'époque révolutionnaire et de nos jours; recherches sur les hommes et les choses de ces temps. In-8, 478 p. Nancy, l'auteur, 18, rue de Malzéville.

131. — CRÈVECŒUR (R. DE). Saint-John de Crèvecœur, sa vie et ses ouvrages (1735-1813). In-8, IV-442 p., avec les portraits de Crèvecœur et de la comtesse d'Houdetot, gravés d'après des miniatures du temps. Paris, librairie des Bibliophiles.

132. — Curiositez (les) de Paris, réimprimées d'après l'édition originale de 1716, par les soins de la Société d'encouragement pour la propagation des livres d'art. Grand in-8, XX-399 p. avec grav. Paris, Quantin.

133. — DARDIER (C.). Jean de Serres, historiographe du roi, sa vie et ses écrits d'après des documents inédits (1540-

1598). In-8, 88 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue historique.)

134 — Darsy. (F.-I.). Répertoire et appendice des histoires locales de la Picardie. T. II, 2e série : documents généraux; topographie de la Picardie; Rue, Quend et le Marquenterre; Frettemeule; Lanchères; Aigneville; Hocquélus; Maisnières; les écoles et les collèges du diocèse d'Amiens. In-8, 360 p. Amiens, impr. Delaitre-Lenoel.

135. — Daurignac (J.-M.-C.). Histoire de saint Louis de Gonzague, prince du Saint-Empire, religieux de la Compagnie de Jésus. In-18 jésus, 459 p. Paris, Bray et Retaux.

136. — Davity, Ranchin, Rocoles. La Prévosté de Paris, par Davity. — Paris et l'Isle-de-France, par Ranchin. — L'Isle-de-France, par Rocoles. Introduction et notes par l'abbé Valentin Dufour. Petit in-8, xxvi-205 p., avec portrait de Pierre Davity, sieur de Montmartin (1572-1635), et vue du Louvre et des Tuileries en 1683, d'après Manesson-Mallet. Paris, Quantin.

(Collection des Anciennes descriptions de Paris.)

Le texte principal est extrait du grand ouvrage statistique et descriptif de Pierre Davity publié sous les titres successifs de : *Les États, empires et principautés du monde* (1619) ; *les États du monde* (1625) ; *le Monde entier* (1637); *la Description générale de l'Europe,* etc. François Ranchin et Jean-Baptiste de Rocoles ne firent qu'amplifier la compilation de Davity, sans toutefois se copier les uns les autres. On aurait tort de faire fi de ces statistiques un peu primitives. C'est le point de départ de tout ce que nous possédons de descriptions de la France, et les trois textes fournissent des indications intéressantes ou utiles, aussi bien sur les populations, l'organisation administrative, les productions de la terre, celles de l'industrie, le commerce, etc., que sur la topographie proprement dite. Ils étaient sans doute fort estimés, car je constate (un peu tard, à mon grand regret) que le rédacteur du Mémoire fait en 1700 pour l'instruction du duc de Bourgogne, sur l'état de la généralité de Paris, a emprunté des passages entiers, sur les villes principales, à l'*Isle-de-France* de Rocoles.

137. — Delaborde (H.-F.). Notes sur Guillaume de

Nangis. In-8, 10 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

138. — Delaborde (comte J.). Gaspard de Coligny, amiral de France. T. III. In-8, 622 p. Paris, Fischbacher.

139. — Delavaud (L.). Rochefort en 1672 et 1673 ; correspondance de la cour avec les intendants. In-8, 82 pages. Pons, impr. Texier.

(Extrait des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.)

140. — Delaville le Roulx. Documents concernant les Templiers, extraits des archives de Malte. In-8, 57 p. Paris, impr. Plon et Cie.

La disparition des archives du Temple depuis le XVIe siècle donne un grand prix aux documents relatifs à l'ordre qui se trouvent encore dans les archives de Malte et dans les chartriers particuliers des anciennes préceptoreries. Notre confrère a dressé les analyses et cotes de quarante-cinq chartes ou bulles datées de 1145 à 1383.

141. — Delisle (L.). Inventaire général et méthodique des manuscrits français de la Bibliothèque nationale. Tomes I et II, CLIX-201 et 355 p. Paris, H. Champion.

Le premier de ces volumes remonte à 1876, le second à 1878. Si nous n'en avons pas rendu compte à ces deux époques, c'est qu'on espérait, non seulement la continuation, mais même un prompt achèvement de cette publication. Elle paraît suspendue depuis plusieurs années, et je voudrais faire ressortir combien ce fait est regrettable.

Le fonds français proprement dit contient environ trente mille manuscrits, dont tous les travailleurs savent malheureusement trop bien que le classement n'a que fort peu de rapports avec un ordre quelconque de matières et un système unique de répartition. Les recherches y sont donc difficiles, pénibles, presque impossibles, pour celui même qui sait se servir des inventaires rudimentaires mis à la disposition du public. En effet, la plus grande partie des manuscrits sont des recueils, factices ou non, pour lesquels une cote unique ou sommaire, lorsqu'ils se prêtent à en recevoir une, est absolument insuffisante. Depuis 1868, l'Administration a commencé la publication d'un *Catalogue,* dont le tome III, distribué en 1881, s'arrête au ms. 4586 ; mais, outre que ce catalogue, dressé et imprimé avec les soins les plus méticuleux, ne saurait,

selon toutes probabilités, atteindre la fin du fonds Français avant trente ou quarante années, il ne fait connaître les pièces que dans l'ordre où chaque volume les présente les unes après les autres, et, tant qu'il ne sera pas terminé et muni de tables de matières ainsi que de tables onomastiques, le travailleur le plus capable de parcourir d'un bout à l'autre cet amoncellement gigantesque de colonnes et d'articles ne pourra jamais espérer de ses recherches que des résultats approximatifs. La préoccupation de M. Delisle a toujours été, on le sait, de nous épargner à tous ces déboires ou ces difficultés rebutantes et de nous ouvrir une voie aussi frayée que possible au milieu du dédale de richesses que représente le Cabinet des manuscrits. C'est cette pensée libérale qui lui a fait entreprendre dès à présent son inventaire dans un sens absolument opposé à celui du *Catalogue*, c'est-à-dire en ne tenant compte ni des différences de fonds, ni de l'ordre des manuscrits, mais seulement d'un ordre de matières rationnel et méthodique, où les ouvrages et textes épars viendraient se grouper par genres.

Pour faire saisir à la fois et l'économie de cette méthode et ses avantages, je dirai que le premier volume de l'*Inventaire général et méthodique* comprend la Théologie, divisée en dix-huit sections : 1° textes et compilations du moyen âge sur l'Écriture sainte ; 2° textes et travaux modernes *idem* ; 3° liturgie ; 4° conciles ; 5° Pères ; 6°, 7° et 8° textes du moyen âge sur la théologie dogmatique, morale et mystique ; 9° mélanges de théologie ; 10° sermons, prônes et catéchisme ; 11° à 16° théologie moderne, subdivisée en : ouvrages ou recueils, mélanges, dogme, traités sur la grâce, le jansénisme, etc., morale et traités de piété ; 17° théologie polémique ; 18° hétérodoxes.

Le second volume comprend la Jurisprudence et les Sciences et Arts. La Jurisprudence est partagée en vingt-trois sections : droits naturel, romain, canon, etc., ordonnances, coutumes, traités généraux ou particuliers, police, justice en général, parlements et juridictions supérieures en général, puis en particulier, avocats et barreau, procès, mélanges de droit criminel, traités et recueils sur les duels. Les Sciences et Arts sont subdivisés en philosophies grecque, latine du moyen âge et moderne, encyclopédies, sciences politiques, sciences mathématiques ou naturelles, arts et sciences techniques, musique, escrime, chasse, jeux, etc. Le premier volume représente 2,428 manuscrits, et le second 5,380. Chaque notice est nécessairement très brève, mais donne la cote actuelle du manuscrit, son origine ou ses origines, la désignation des divers morceaux qu'il contient, etc.

Conçu dans cet esprit, l'*Inventaire* pourrait épuiser en cinq ou six volumes l'ordre des matières et le fonds à peu près entier des manuscrits français. Il est donc à désirer qu'une œuvre si utile ne se trouve point arrêtée, et que, parvenue à son parfait achève-

ment, elle soit la consécration et le couronnement des mesures libérales prises par M. Delisle pour attirer les travailleurs au Cabinet des manuscrits.

142. — Delisle (L.). Notice sur plusieurs manuscrits de la bibliothèque d'Orléans. In-4, 87 p. Paris, impr. Nationale.

(Extrait des Notices et extraits des manuscrits.)

Presque tous ces manuscrits venaient de la célèbre bibliothèque de Fleury ou Saint-Benoît-sur-Loire, dont les débris sont aujourd'hui disséminés entre Orléans, Paris, Rome et Ashburnham-Place. A Orléans comme à Tours, quelques-uns des plus beaux volumes furent volés ou mutilés pour enrichir ensuite la collection anglaise. Cette notice de M. Delisle se rattache donc, comme celle des manuscrits de Tours, à l'historique des soustractions criminelles commises, il y a trente ou quarante ans, par l'habile et perspicace malfaiteur qui avait nom Libri.

143. — Delisle (L.). Notice sur les manuscrits disparus de la bibliothèque de Tours pendant la première moitié du XIXe siècle. In-4, 204 p. Paris, impr. Nationale.

(Extrait des Notices et extraits des manuscrits.)

Description et historique d'une centaine de manuscrits que les anciens diplomatistes étudièrent jadis dans les dépôts incomparables de Saint-Gatien, de Saint-Martin et de Marmoutier. M. Delisle en a retrouvé plus de cinquante dans diverses bibliothèques de France ou d'Angleterre ; mais un bon nombre, et non des moins précieux comme antiquité, sont entrés, on sait par quelles voies, dans les trop fameux fonds Libri et Barrois, dont M. Delisle poursuit si passionnément le retour en France. M. Delisle a classé les cent articles par ordre d'antiquité : le premier est consacré à un Pentateuque du Ve siècle vendu par Libri au comte d'Ashburnham, en 1847 ; le dernier (laissant à part le numéro 100, qui est un recueil de fragments divers) est un recueil de pièces en espagnol du XVe siècle, aujourd'hui égaré.

144. — Delisle (L.). Peintures, ornements, écritures et lettres initiales de la bible de Charles le Chauve, conservée à Paris, publiés par le comte Auguste de Bastard (Paris, imprimerie Nationale, 1883, grand in-fol., en vente à la librairie Champion). In-8, 13 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

145. — Delisle (L.). Les manuscrits du comte d'Ashburnham; rapport au ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, suivi d'observations sur les plus anciens manuscrits du fonds Libri et sur plusieurs manuscrits du fonds Barrois. In-4, viii-127 p. Paris, impr. Nationale.

146. — Delisle (L.). Le premier registre de Philippe-Auguste, reproduction héliotypique du manuscrit du Vatican, exécutée par A. Martelli. Texte. Grand in-4, 20 p. Paris, Champion.

147. — Desjardins (Albert). Les cahiers des États généraux en 1789 et la législation criminelle. In-8, lxii-493 p. Lons-le-Saunier. Paris, Pedone-Lauriel.

148. — Déy (A.). Vocabulaire pour servir à l'intelligence des chartes communales du comté de Bourgogne au moyen âge. In-8, 176 p. Vesoul, impr. Suchaux.

(Extrait du Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône.)

149. — Duchesne (l'abbé). La *Civitas Rigomagensium* et l'évêché de Nice. In-8, 11 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait des Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France.)

150. — Ducis (l'abbé). Annecy et les ducs de Genevois et de Nemours, deuxième partie. In-8, iii-94 pages. Annecy, Abry.

(Extrait de la Revue savoisienne.)

151. — Dufay (C.-J.). Dictionnaire biographique des personnages notables du département de l'Ain ; galerie civile (deuxième partie), depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, avec l'indication de ceux qui, nés hors de ce département, s'y sont fait remarquer par leurs actions, leur science et leurs écrits. In-8, 254 p. Bourg-en-Bresse, Martin-Bottier.

152. — Duhamel (L.). Les archives du palais des Papes. In-8, 39 p. Avignon, Seguin frères.

153. — Duhamel (L.). Le tombeau de Raymond de Beaufort. In-8, 16 p. Avignon, Champion.

154. — Durieux (A.). Le collège de Cambrai (1270-1882), d'après des documents inédits, avec planches. In-8, 270 p. Cambrai, Renaut.

155. — Durieux (A.). Le théâtre de Cambrai avant et depuis 1789. In-8, 244 p. et fac-similés d'autographes. Cambrai, Renaut.

156. — Duruy (G.). Le cardinal Carlo Carafa (1519-1561); étude sur le pontificat de Paul IV. In-8, xxx-422 p. Paris, Hachette et Cie.

157. — Dussieux (L.). Les grands faits de l'histoire de la géographie, recueil de documents destinés à servir de complément aux études géographiques, publiés et annotés. 2 vol. In-18 jésus. (xve et xvie siècles.) T. II, 407 p.; t. III, 444 p. Paris, Lecoffre.

158. — Dutilleux (A.) et J. Depoin. L'abbaye de Maubuisson (Notre-Dame-la-Royale); histoire et cartulaire, publiés d'après des documents entièrement inédits (1236-1789). In-4, iv-146 p. Pontoise, impr. Paris.

(Publications de la Société historique du Vexin.)

159. — Duval (L.). Essai sur la topographie ancienne du département de l'Orne, suivi du tableau de l'organisation religieuse de son territoire avant la Révolution. In-8, 100 p. Alençon, Marchand-Saillant.

160. — Esnault (l'abbé G.). Les Livres de famille dans le Maine. I. Livre-journal de Pierre-Henri de Chaisne de Classé, conseiller au siège présidial du Mans (1708-1732). In-8, 31 p., et armes. Le Mans, Pellechat.

(Extrait de la Revue historique et archéologique du Maine.)

161. — Étienne (E.). La vie de saint Thomas le martyr, poème historique du xiie siècle, composé par Garnier de Pont-Sainte-Maxence; étude historique, littéraire et philologique. In-8, 271 p. Nancy, impr. Pierson.

162. — Fabre (l'abbé A.). La jeunesse de Fléchier. In-8. T. I, IV-400 p.; t. II, 416 p. Paris, Didier et Cie.

163. — Fage (R.). Les œuvres de Baluze, cataloguées et décrites. In-8, 119 p. Tulle, imp. Grauffon.

(Extrait du Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze.)

164. — Fagniez (G.). L'industrie en France sous Henri IV (1589-1610). In-8, 77 pages. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue historique.)

165. — Farelli (J). Relations de Louis XI et Charles VIII avec Gap et Embrun, d'après deux documents des archives départementales des Hautes-Alpes. In-8, 8 p. Paris, Picard.

(Extrait du Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers.)

166. — Fierville (C.). Notice et extraits des manuscrits de la bibliothèque de Saint-Omer, nos 115 et 710. In-4, 112 p. Paris, impr. Nationale.

(Extrait des Notices et extraits des manuscrits.)

167. — Flach (J.). Cujas, les glossateurs et les bartolistes. In-8, 27 pages. Paris, Larose et Forcel.

168. — Fleury (P. de). Documents inédits pour servir à l'histoire des arts en Angoumois, publiés d'après les originaux. In-4, 63 p. Angoulême, Goumard.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente.)

169. — Font (l'abbé F.). Histoire de l'abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa (diocèse de Perpignan); suivie de la vie du marquis Ferdinand Costa, comte de Vilar, de Chambéry, en religion dom Jean-Baptiste, camaldule de l'Eremo de Turin, mort en odeur de sainteté à Prades (Pyrénées-Orientales). In-8, 497 p. Perpignan, impr. Comet.

170. — Fontenay (H. de). Épigraphie autunoise : inscriptions du moyen âge et des temps modernes pour servir à l'histoire d'Autun, recueillies et annotées. T. I. In-4, IV-430 p. et 33 planches. Paris, Champion.

(Extrait des Mémoires de la Société éduenne.)

171. — Forbin d'Oppède (Mme de). La bienheureuse Delphine de Sabran et les saints de Provence au xive siècle; ouvrage précédé d'une lettre de Mgr l'archevêque de Rennes. In-8, xx-439 p. Paris, Plon, Nourrit et Cie.

172.—Francisque-Michel (R.). Les Portugais en France, les Français en Portugal. In-8, 289 p., avec trois reproductions de sceaux et un fac-similé d'une lettre de Marie de Savoie, reine de Portugal. Paris, Guillard, Aillaud et Cie.

173. — Fustel de Coulanges. Étude sur l'immunité mérovingienne. In-8, 71 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue historique.)

174. — Gachard. Lettres de Philippe II à ses filles les infantes Isabelle et Catherine, écrites pendant son voyage en Portugal (1581-1583); traduites et publiées d'après les originaux autographes conservés dans les archives royales de Turin. In-8, 236 p. Paris, Plon, Nourrit et Cie.

175. — Gebelin (J.). Histoire des milices provinciales (1688-1791); le tirage au sort sous l'ancien régime. In-8, viii-295 pages. Paris, Hachette et Cie.

176. — Georgel (J.-A.). Armorial historique et généalogique des familles de Lorraine titrées ou confirmées dans leurs titres au xixe siècle, renfermant les titres impériaux et royaux, les pairs héréditaires, les majorats, ainsi que les généraux, les préfets et les évêques qui commandèrent ou administrèrent cette province; comprenant en outre : 1° un extrait chronologique de la législation sur les titres depuis 1806; 2° un traité de la composition des armoiries sous l'Empire; 3° une notice complète sur l'arc de triomphe de l'Étoile; 4° un armorial des maréchaux et amiraux de France au xixe siècle, et divers autres documents historiques concernant la Lorraine moderne. Ouvrage orné de 300 écussons dessinés par l'auteur et gravés par E. Deschamps, ainsi que de nombreux fleurons, culs-de-lampe et têtes de chapitres. In-4, viii-718 p. Elbeuf, l'auteur, 20, rue Saint-Jean.

177. — GIDEL (C.). Histoire de la littérature française depuis la fin du XVIIe siècle jusqu'en 1815. Petit in-12, IV-523 p. Paris, Lemerre.

178. — GIMON (L.). Chroniques de la ville de Salon depuis son origine jusqu'en 1792, adaptées à l'histoire. In-8, XV-787 pages et planche. Aix, Ve Remondet-Aubin.

179. — GONON (le R. P. B.). Histoire et miracles de Notre-Dame-de-Bonnes-Nouvelles des Célestins de Lyon. In-16, VIII-135 p. Lyon, Georg.

180. — GOURCUFF (O. DE). Un poète breton disciple de Ronsard : François Auffray. In-8, 59 pages. Nantes, impr. Forest et Grimaud.

(Extrait des Mélanges historiques, littéraires, bibliographiques de la Société des Bibliophiles bretons.)

181. — GOURCUFF (O. DE). Un Du Bartas en Bretagne : Alexandre de Rivière, magistrat-poète. In-8, 54 p. Nantes, impr. Forest et Grimaud.

(Extrait de la Revue de Bretagne et de Vendée.)

182. — GRASSOREILLE (G.). Histoire politique du chapitre de Notre-Dame de Paris pendant la domination anglaise (1420-1437). In-8, 88 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

183. — GRÉGOIRE (H.). Les impôts en Provence avant la Révolution. In-8, 119 p. Toulon, impr. Pharisier et Cie.

(Extrait du Bulletin de l'Académie du Var.)

184. — GUIGUE (G.). Chronique de Benoît Mailliard, grand prieur de l'abbaye de Savigny-en-Lyonnois (1460-1506), publiée pour la première fois d'après le manuscrit original, avec une traduction et des notes. In-12, XXXIII-207 pages. Lyon, impr. Perrin.

185. — GUIGUE (G.). Registres consulaires de la ville de Lyon, ou recueil des délibérations du conseil de la commune,

de 1416 à 1423, publiés d'après les procès-verbaux originaux. T. I. Grand in-4, LXXVI-374 p. Lyon, Brun.

(Publication de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon.)

186. — GUILHERMY (F. DE) et R. DE LASTEYRIE. Inscriptions de la France du Ve au XVIIIe siècle. Tome V : Ancien diocèse de Paris. In-4, VI-619 p., avec fig. et 5 planches hors texte. Paris, impr. Nationale.

(Collection de documents inédits sur l'histoire de France, publiés par les soins du ministre de l'Instruction publique.)

187. — GUILLOTIN DE CORSON (l'abbé). Pouillé historique de l'archevêché de Rennes. T. IV. In-8, XI-781 p. Rennes, Fougeray; Paris, Haton.

188. — HAGENMEYER (H.). Le vrai et le faux sur Pierre l'Hermite; analyse critique des témoignages historiques relatifs à ce personnage, et des légendes auxquelles il a donné lieu. Traduit avec l'autorisation de l'auteur, par Furcy Raynaud. In-8, VII-362 p. Paris, libr. de la Société bibliographique.

L'étude des documents originaux du XIe et du XIIe s. fait constater que beaucoup de faits racontés par les auteurs d'une époque postérieure ont subi diverses altérations; mais c'est une vérité qui n'a été mise au jour que de notre temps par M. de Sybel. M. Hagenmeyer s'est attaché à l'approfondir, et, en patronnant son œuvre, notre confrère l'éminent fondateur de la Société des archives de l'Orient latin a reconnu toute la valeur des thèses nouvelles. « La grande figure de Pierre l'Hermite, nous dit M. Riant, y perdra peut-être un peu de l'auréole dont des biographes plus enthousiastes que consciencieux s'étaient plu à l'entourer; elle y gagnera certainement en clarté et en certitude historique; elle sera plus humaine, et n'en perdra rien, j'aime à le croire, en popularité. » Une partie du travail est consacrée à la personnalité de Pierre; une autre à son expédition en Orient et aux désastres qui anéantirent l'armée croisée; une troisième au séjour de Pierre dans l'armée commandée par les princes d'Occident; une dernière à la fin de son existence.

Le traducteur a cru pouvoir laisser de côté les documents qui forment un appendice dans l'édition allemande originale.

189. — HARISTOY (l'abbé P.). Recherches historiques

sur le pays basque. T. I : 1° Novempopulanie; 2° allodialité du pays basque; 3° monographies, etc. In-8, 541 p. Bayonne, Lasserre; Paris, Champion.

190. — HAURÉAU (B.). Un poème inédit de Pierre Riga. In-8, 7 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.
(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

191. — HAURÉAU (B.). Mémoire sur quelques chanceliers de l'église de Chartres. In-4, 59 p. Paris, impr. Nationale.

192. — HAVET (J.). Maître Fernand de Cordoue et l'Université de Paris au xve siècle. In-8, 34 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.
(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

193. — HENRI IV. Lettres inédites du roi Henri IV au chancelier de Bellièvre (1603). In-8, 80 p. Paris, impr. Jouaust et Sigaux.

194. — HIPPEAU (C.). Dictionnaire topographique du département du Calvados, comprenant les noms de lieu anciens et modernes, publié par ordre du ministre de l'Instruction publique et sous la direction du Comité des travaux historiques. In-4 à 2 col., LVI-334 p. Paris, impr. Nationale.

195. — Histoire de Mlle le Gras (Louise de Marillac), fondatrice des Filles de la Charité, précédée des lettres de Mgr Mermillod, évêque d'Hébron, et M. Fiat, supérieur général des prêtres de la Mission et des Filles de la Charité. In-8, XXIII-398 p. Paris, Poussielgue frères.

196. — HUET (l'abbé L.). Histoire de Condé-sur-Noireau, ses seigneurs, son industrie, etc. ; In-8, x-340 p., avec vue de Condé-sur-Noireau. Caen, Le Blanc-Hardel.

197. — Histoire de Notre-Dame-de-Bon-Encontre, d'après les documents authentiques, depuis l'origine du pèlerinage jusqu'à nos jours. In-12, x-378 p. Avignon, Seguin frères.

198. — Inventaire sommaire des manuscrits relatifs à

l'histoire et à la géographie de l'Orient latin. I. France. A Paris. In-4, 78 p. Gênes, impr. des Sourds-Muets.

(Publications de la Société de l'Orient latin.)

Contient presque exclusivement (p. 7-55) le répertoire des manuscrits ou documents relevés dans les collections de la Bibliothèque nationale, puis de ceux que possèdent les bibliothèques de l'Arsenal, Mazarine, Sainte-Geneviève, de l'Institut et de l'École des langues orientales, les Archives nationales et le Dépôt des affaires étrangères. Se termine par l'indication de documents conservés dans les collections particulières de nos confrères MM. Delaville le Roulx, le comte Riant, Ch. Schefer et le marquis de Vogüé.

199. — Inventaire sommaire des archives communales du département de l'Allier antérieures à 1790, publié par MM. Conny et Chazaud, bibliothécaires. Ville de Moulins. Grand in-4 à 2 col., IV-124 p. Moulin, impr. Ducroux et Gourjon-Dulac.

200. — Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790 de la ville de Comines, département du Nord, par Jules Finot, archiviste du Nord. Gr. in-4 à 2 col., IX-91 pages. Lille, impr. Danel.

201. — Inventaire sommaire des archives départementales de la Côte-d'Or antérieures à 1790, rédigé par J. Garnier, archiviste. Archives civiles. Série C : bureau des finances de Dijon. T. II. Grand in-4 à 2 col., XVI-230 pages. Dijon, impr. Darantière.

202. — Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790 du département du Doubs, rédigé par Jules Gauthier, archiviste. Archives civiles. Série B : Chambre des comptes de Franche-Comté, nos 1 à 540. T. I. In-4 à 2 col., VIII-247 p. Besançon, impr. Jacquin.

203. — Inventaire sommaire des archives départementales des Landes antérieures à 1790. Nouvelles additions aux séries C, E, G, H, et tables diverses. Grand in-4 à 2 col. Mont-de-Marsan, impr. Leclercq.

204. — Jadart (H.). La population de Reims et de son arrondissement; relevé des recensements contemporains, avec recherches historiques sur les feux et les habitants de

chaque localité à diverses époques depuis le moyen âge. In-8, VIII-136 p. Reims, Renart.

(Extrait des Travaux de l'Académie de Reims.)

205. — JARRIN (C.). La Bresse et le Bugey, leur place dans l'histoire. T. I. In-8, 512 pages. Bourg, impr. Authier et Barbier.

206. — KAULEK (J.). Louis XI est-il l'auteur du Rosier des guerres? In-8, 11 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue historique.)

207. — LA BORDERIE (A. DE). La date de la naissance de Gildas. In-8, 13 pages. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue celtique.)

208. — LA BORDERIE (A. DE). Études historiques bretonnes : les deux saints Caradec, légendes latines inédites, avec introduction et notes critiques. In-8, 31 pages. Paris, Champion.

209. — LA BORDERIE (A. DE). Études historiques bretonnes : l'*Historia Britonum* attribuée à Nennius, et l'*Historia Britannica* avant Geoffroi de Monmouth. In-8, VII-132 p. Paris, Champion.

210. — LA BORDERIE (A. DE). Du rôle historique des saints de Bretagne dans l'établissement de la nation bretonne armoricaine. In-8, 50 p. Rennes, Plihon.

211. — LALORE (l'abbé C.). Ancienne et nouvelle discipline du diocèse de Troyes, de 1785 à 1843. T. IV : Statuts et règlements; livres liturgiques; catéchismes; diverses institutions diocésaines; abolition et rétablissement de la discipline. In-8, 502 p. Troyes, au secrétariat de l'évêché.

212. — LEDOUBLE (l'abbé). Notice sur Corbeny, son prieuré et le pèlerinage à Saint-Marcoul. In-8, 261 p. et planches. Soissons, l'auteur.

213. — LE MERCIER (E.). Le Prévôt dit de Beaumont, prisonnier d'État, détenu pendant vingt-deux ans et deux

mois à la Bastille et dans différentes prisons pour avoir dénoncé le Pacte de famine. In-8, 360 p. et gravure. Bernay, Miaulle-Duval.

214. — Lesbros (l'abbé). Philis de la Tour-du-Pin, Mlle de La Charce, étude historique. In-8, 306 p., avec portrait et carte. Paris, Téqui.

215. — Lopes (Me H.) et Callen. L'église métropolitaine et primatiale de Sainct-André-de-Bourdeaux, où il est traicté de la noblesse, droits, honneurs et preeminences de cette église, avec l'histoire de ses archevesques et le pouillé des benefices du dioceze. Me Hierosme Lopes, docteur régent en theologie dans l'Université de Bourdeaux. Réédition annotée et complétée par M. l'abbé Callen, professeur à la Faculté de théologie. I. In-8, xxviii-376 p. Bordeaux, Feret et fils.

216. — Luce (S.). Cours d'étude critique des sources de l'histoire de France, professé à l'École des chartes. Leçon d'ouverture. In-8, 14 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

217. — Marcade (A.). Talleyrand prêtre et évêque. In-12, 181 p. Paris, Rouveyre et Blond.

218. — Marchegay (P.). Douze chartes originales et inédites en langue vulgaire du centre et de l'ouest de la France (1238-1299). In-8, 17 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

219. — Maulde (R. de). Jeanne de France, duchesse d'Orléans et de Berry (1464-1505) ; d'après des documents inédits recueillis par l'auteur, avec la collaboration de MM. Sorin et de la Guère. In-8, xi-486 p. Paris, Champion.

220. — Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France. Tome IX (1882). In-8, 320 p. Paris, H. Champion.

Ce volume contient : *Documents inédits sur la construction du*

Pont-Neuf, publiés par M. R. de Lasteyrie; 2° *Notes sur la chapelle des Orfèvres,* contenant des renseignements inédits sur Germain Pilon, Jean Cousin et autres artistes du XVIe siècle, par M. le baron J. Pichon; 3° *Histoire politique du chapitre de Notre-Dame de Paris pendant la domination anglaise,* par M. G. Grassoreille; 4° *Maître Fernand de Cordoue et l'Université de Paris au XVe siècle,* par M. Julien Havet; 5° *Les menus du prieur de Saint-Martin-des-Champs en* 1438 *et* 1439, par M. Siméon Luce; 6° *Inventaire du trésor de l'église du Saint-Sépulcre de Paris* (1379), par M. Émile Molinier; 7° *Un fief de l'abbaye de Saint-Magloire de Paris, la seigneurie de Vaudétard à Issy* (1117-1790), par M. Gustave le Clerc; 8° *Une visite aux Camaldules de Grosbois en* 1760, par M. A. D.

221. — MEYER (Paul). La vie de saint Grégoire le Grand, traduite du latin par frère Angier, religieux de Sainte-Frideswide. In-8, 64 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Romania.)

Sainte-Frideswide est maintenant la cathédrale d'Oxford, à laquelle attient le collège de Christ-Church. C'est là qu'en 1212 un religieux, qu'on ne connaît par aucun autre ouvrage, mit en vers français le *Dialogue* de saint Grégoire et une vie du même saint écrite en latin, au IXe siècle, par Jean le Diacre. Son œuvre passa, on ne sait quand, dans la bibliothèque de la Sorbonne, et, de là, elle est arrivée à notre Cabinet des manuscrits, ms. français 24766. Une autre traduction, mais du XIVe siècle, avait déjà été publiée par M. de Montaiglon. « L'intérêt de l'œuvre d'Angier consiste en ce qu'étant parfaitement datée de temps et lieu, elle fournit à l'étude de la littérature anglo-normande et à celle du français d'outre-Manche un jalon on ne peut plus précieux. »

222. — MICHEL (Francisque). Le prince Noir, poème du héraut d'armes Chandos; texte critique (français et anglais), suivi de notes. In-4, XX-392 p. Paris, Fotheringham.

223. — MOLINIER (Émile). Étude sur la vie d'Arnoul d'Audrehem, maréchal de France (130.-1370). In-4, 359 p. Paris, impr. Nationale.

(Extrait des Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.)

M. Molinier avait pris pour sujet de sa thèse à l'École des chartes la vie, fort ignorée ou mal connue jusqu'ici, de ce « soldat de fortune qui joua un rôle et comme homme de guerre et comme politique pendant la guerre de Cent ans. » Son travail a eu l'honneur de prendre place dans le recueil que l'Académie réserve aux savants

étrangers. Quoique M. Molinier qualifie son personnage de soldat de fortune, il ne faut pas prendre cette expression au pied de la lettre, puisque, selon toute apparence, Arnoul d'Andrehem était de bonne noblesse du pays de St-Omer, fils de chevalier, qu'il épousa la fille d'un chevalier mort dans les combats de l'année 1340, et qu'il portait déjà le titre de « chevalier du roi » en 1332, époque à partir de laquelle sa biographie peut se reconstituer sûrement. Cette biographie donne occasion à de fréquents rapprochements avec les *Chroniques de Froissart*, avec la *Chronique normande* (que nous devons à M. Molinier et à son frère), avec celle des *Quatre premiers Valois*, surtout pour les premières années. Depuis 1347, Arnoul prend une place considérable dans l'histoire militaire. « Sans avoir fait preuve, dit M. Molinier, des mêmes talents que le Connétable, Arnoul a cependant avec lui plus d'un trait de ressemblance. Parti d'assez bas, il sut comme lui s'élever aux plus hautes charges ; il eut l'honneur d'avoir un instant Du Guesclin sous ses ordres, de concourir à son élévation, peut-être de le deviner. S'il fut souvent malheureux dans ses entreprises, et surtout dans ses entreprises militaires, il sut du moins conserver toute sa vie un grand renom d'honnêteté et donna plus d'une preuve de son attachement à la cause royale. »

Une grande partie de l'historique retracé soigneusement par M. Molinier se rattache aux pérégrinations destructives des compagnies de routiers que le traité de Brétigny laissa sans emploi. Le maréchal d'Audrehem fut un des conseillers du roi qui s'employèrent le plus activement à en délivrer le sol français.

M. Molinier a joint à son étude un très important appendice, qui comprend cent huit pièces justificatives.

224. — Molinier (É.). Inventaire du trésor de l'église du Saint-Sépulcre de Paris. In-8, 52 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

225. — Morvan (L.). Jeanne d'Arc, sa mission, sa vie, sa mort ; précédé d'une lettre de Mgr Freppel, évêque d'Angers. Petit in-8, II-218 p. et gravure. Nancy, Le Chevalier frères.

226. — Nicolay (N. de). Description générale de la ville de Lyon et des anciennes provinces du Lyonnais et du Beaujolais, publiée et annotée par la Société de topographie historique de Lyon, et précédée d'une notice sur N. de Nicolay, par M. Victor Advielle. In-4, XIX-283 p. et plan. Lyon, impr. Mougin-Rusand.

227. — NORMAND (C.). *De Benjamini Prioli vita et scriptis facultati litterarum Parisiensi thesim proponebat C. Normand, in lyceo Lugdunensi professor.* In-8, 131 p. Lyon, impr. Pitrat aîné.

228. — OMONT (H.). *Interrogationes de fide catholica (joca monachorum).* In-8, 14 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

229. — OMONT (H.). Inventaire sommaire des manuscrits grecs conservés dans les bibliothèques publiques de Paris autres que la Bibliothèque nationale. In-8, 10 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait du Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

230. — OMONT (H.). Inventaire sommaire des manuscrits grecs des bibliothèques des départements. In-8, 18 p. Paris, Champion.

(Extrait du Cabinet historique.)

231. — PAGART D'HERMANSART. Convocation du tiers-état de Saint-Omer aux états généraux de France ou des Pays-Bas en 1308, 1346, 1420, 1427, 1555 et 1789. In-8, 60 p. Saint-Omer, impr. D'Homont.

(Extrait des Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie.)

232. — PANNIER (L.). Les lapidaires français du moyen âge, des XIIe, XIIIe et XIVe siècles, réunis, classés et publiés, accompagnés de préfaces, de tables et d'un glossaire; avec une notice préliminaire par Gaston Paris. In-8, XI-347 p. Paris, Wieweg.

(Bibliothèque de l'École des hautes études.)

233. — PARIS (G.). Paulin Paris et la littérature française du moyen âge; leçon d'ouverture du cours de langue et littérature françaises du moyen âge au Collège de France, le 8 décembre 1881. In-8, 23 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Romania.)

234. — PARIS (G.) et ROBERT (Ul.) Miracles de Notre-

Dame par personnages, publiés d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale. Tome V. In-8, 343 p. Paris, Firmin Didot et Cie.

235. — PÉCHENARD (l'abbé P.-L.). Histoire de l'abbaye d'Igny, de l'ordre de Cîteaux, au diocèse de Reims, avec pièces justificatives inédites. In-8, 435 p. Reims, impr. Monce.

236. — PÉLICIER (P.). Essai sur le gouvernement de la dame de Beaujeu (1483-1491). In-8, x-316 p. Chartres, impr. Éd. Garnier.

Ce livre est une thèse présentée à la Faculté des lettres de Paris. L'auteur, ancien élève de l'École des chartes, agrégé de l'Université et archiviste du département de la Marne, a voulu combler une lacune à peu près complète qui se présente, quant à l'histoire politique et administrative, entre la mort de Louis XI et la première conquête de Naples par Charles VIII. Il était en effet intéressant de faire connaître la princesse qui tint en main les rênes du gouvernement pendant sept ou huit ans, et de montrer si son influence fut pour quelque chose dans les tendances de son jeune frère. Quoique les publications sur cette époque soient devenues assez nombreuses depuis quelques années, grâce à MM. de Cherrier, le duc de la Trémoïlle, Chantelauze, de la Borderie, le Roux de Lincy, Kervyn de Lettenhove, Picot, Dupuy, Buser, etc., Anne de France n'en est guère mieux connue ; on doit donc savoir gré à M. Pélicier de l'avoir prise pour sujet de sa thèse, dont voici les divisions : 1° les Beaujeu sous Louis XI ; 2° commencement du règne de Charles VIII ; 3° états généraux de 1484 ; 4° affaires de Bretagne et premières intrigues du duc d'Orléans ; 5° la Guerre folle ; 6° la guerre avec Maximilien et la ligue de 1486 ; 7° la campagne de Guyenne et la guerre de Bretagne ; 8° le traité de Francfort ; 9° la fin de la guerre de Bretagne ; 10° la Pragmatique sanction de Bourges sous le gouvernement d'Anne de Beaujeu. Un appendice de vingt pièces justificatives contient des procès-verbaux inédits du conseil royal, plusieurs ordonnances également inédites, des lettres de Charles VIII, de Mme de Beaujeu, du duc d'Orléans, un itinéraire royal de 1483 à 1491, des notices et aperçus bibliographiques, etc.

Ce livre a obtenu la deuxième médaille au concours des Antiquités nationales, en 1883.

237. — PEREY (L.) et G. MAUGRAS. Une femme du monde au XVIIIe siècle : la jeunesse de Mme d'Épinay, d'après des lettres et des documents inédits. In-8, XXXII-540 p. et portrait. Paris, Librairie nouvelle.

238. — Perin (C.). Recherches bibliographiques sur le département de l'Aisne ; catalogue et table des livres, chartes, lettres patentes, édits, arrêts, lois, biographies, notices et documents imprimés concernant le département de l'Aisne. Troisième partie. In-8, vii-555 p. Soissons, impr. Fossé-d'Arcosse fils.

239. — Person (L.). Les papiers de Pierre Rotrou de Saudreville, secrétaire du maréchal de Guébriant, commissaire des guerres à l'armée d'Allemagne, conseiller secrétaire du roi, maison, couronne de France et de ses finances. Introduction. In-12, 135 p. Paris, Cerf.

240. — Picard (L.-E.). Histoire de Thonon et du Chablais dès les temps les plus reculés jusqu'à la Révolution française. In-8, viii-414 p. et planches. Annecy, impr. Niérat et Cie.
(Extrait des Mémoires et documents de l'Académie salésienne.)

241. — Picard (E.). La vénerie et la fauconnerie des ducs de Bourgogne d'après des documents inédits. In-8, 132 p. et planches. Paris, Champion.
(Extrait des Mémoires de la Société éduenne.)

242. — Pièces sur la Ligue en Bourgogne : Vie et faits héroïques du mareschal d'Aumont, avec la Quenouille des dames d'Autun (1591) et la Prinse de la ville d'Autun par le mareschal de Biron (1595) ; Réduction de la ville et du château de Beaune, le 5 février (1595), par Lemaidon ; Discours sur le combat de Fontaine-Françoise(1595) ; Lettre du roy à MM. du parlement et de la cour des comptes (1595) ; publiées par Henri Chevreul. Petit in-8, xi-70 p. Paris, Martin.

243. — Pijotat (G.). Le procès du surintendant Fouquet ; discours prononcé à la séance solennelle de rentrée de la conférence des avocats de Marseille, le 7 janvier 1882. In-8, 73 p. Marseille, impr. Barlatier-Feissat père et fils.

244. — Pirot. La marquise de Brinvilliers ; récit de ses derniers moments (manuscrit du P. Pirot, son confesseur) ; notes et documents sur sa vie et son procès, par G. Rouiller. 2 vol. in-12. T. I, ii-235 p. ; t. II, 191 p. Paris, Lemerre.

245. — Plon (E.). Benvenuto Cellini, orfèvre, médailleur, sculpteur ; recherches sur sa vie, son œuvre et sur les pièces qui lui sont attribuées. Grand in-4, 423 p. avec 16 eaux-fortes de Paul Le Rat, 1 eau-forte de Baudran, 25 héliogravures de Dujardin, 4 héliogravures de Lemercier, 40 dessins de Kreutzberger, gravés par Guillaume frères, 2 gravures sur bois de Peulot. Paris, Plon et Cie.

246. — Pouy (F.). La chambre du Conseil des états de Picardie pendant la ligue, suivi de documents inédits, notamment : cahier des plaintes et doléances des habitants de cette province. In-8, vi-82 p. Amiens, impr. Delattre-Lenoel.

247. — Prost (A.). L'Immunité ; étude sur l'origine et les développements de cette institution. In-8, 160 p. Paris, Larose et Forcel.

(Extrait de la Nouvelle revue historique du droit français et étranger.)

248. — Prost (Bern.). Journal de Guillaume Durand, chirurgien à Poligny, de 1610 à 1623, avec une introduction et des notes. In-8, 114 p. Paris, Champion.

(Extrait du Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny.)

249. — Puységur (de). Les guerres du règne de Louis XIII et de la minorité de Louis XIV ; mémoires de Jacques de Chastenet, seigneur de Puységur, publiés et annotés par Ph. Tamizey de Larroque. Deux vol. in-12, xiii-300 et 288 p., avec portraits. Paris, libr. de la Société bibliographique.

Puységur fut un des officiers les plus vaillants et les plus constamment employés pendant les quarante années qu'il passa au service (1618-1657); cependant il put à peine obtenir, en se retirant, un titre de maréchal de camp. Ce fut dans une extrême vieillesse qu'il écrivit les mémoires publiés huit ans après sa mort par François Duchesne (1690), lesquels, édités une seconde fois en Hollande (même année), réimprimés en 1747, toujours très goûtés pour leur accent de franchise et de sincérité, employés aussi avec une pleine confiance par tous nos historiens, n'ont cependant pas trouvé place dans nos collections modernes de mémoires relatifs à l'histoire de France. C'est donc une heureuse idée qu'a eue la Société bibliographique d'en faire une édition nouvelle, et surtout de confier cette mission à notre confrère M. Tamizey de Larroque, qui a corrigé les fautes de texte, fait une division en chapitres, ajouté des notes

instructives comme il sait si bien les faire, dressé des sommaires analytiques, rectifié enfin beaucoup d'erreurs des biographes dans une introduction trop courte, mais oublié de faire une table analytique dont nous lui eussions été infiniment reconnaissants.

250. — Ramé (A.). Rapport sur le cartulaire de Landevennec. In-8, 32 p. Paris, impr. Nationale.

(Extrait du Bulletin des travaux historiques.)

251. — Raunié (E.). Recueil Clairambault-Maurepas, chansonnier historique du XVIIIe siècle. T. VIII, 1764-1774. In-8, XXVI-340 p. Paris, Quantin.

L'introduction est un historique rapide de la partie du règne de Louis XV qu'occupent tout entière la lutte du duc de Choiseul contre Mme du Barry, son renversement par Terray, Maupeou et le duc d'Aiguillon, les conflits avec les parlements, le gouvernement du triumvirat, enfin la mort de Louis XV. L'éditeur a choisi quatre-vingt-sept pièces ou suites de pièces ayant trait aux affaires de finances, aux Jésuites expulsés, aux théâtres et particulièrement au personnel féminin de l'Opéra, à la mort du Dauphin, aux procès de M. de la Chalotais et du marquis de Bussy, à la faveur de Mme du Barry, au duc de Choiseul, aux conseils supérieurs institués en remplacement des parlements, au procès de Beaumarchais, à la mort du roi.

252. — Raynaud (G.). Le miracle de Sardenai, poème du XIIIe siècle. In-8, 23 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Romania.)

253. — Read (C.). Salomon de Brosse, l'architecte de Henri IV et de Marie de Médicis. In-8, 34 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait des Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France.)

254. — Recueil de mémoires et documents sur le Forez, publié par la Société de la Diana. In-8. Tome V, XVI-344 p. et 2 gravures; tome VI, XVIII-408 p., et tome VII, XXII-350 p. Saint-Étienne, impr. Théolier frères.

255. — Recueil des historiens des Croisades, publié par les soins de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Historiens occidentaux. Tome IV. In-fol., XXXII-816 p.

256. — Recueil des historiens des Gaules et de la France.

Tome XVIII contenant la seconde livraison des monuments des règnes de Philippe-Auguste et de Louis VIII, depuis l'an 1180 jusqu'en 1226; par Michel-Jean-Joseph Brial, ancien religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur. *Nouvelle édition,* publiée sous la direction de M. Léopold Delisle, membre de l'Institut. In-fol., XXXVI-904 p. Paris, Palmé.

257. — RÉGNAULT (le P. E.). Christophe de Beaumont, archevêque de Paris (1703-1781). 2 vol. in-8. Tome I, XXIII-521 p.; tome II, 544 p. Paris, Lecoffre.

258. — RETZ (DE). Œuvres du cardinal de Retz; nouvelle édition, revue sur les autographes et sur les plus anciennes impressions, et augmentée de morceaux inédits, de variantes, de notices, de notes, d'un lexique des mots et locutions remarquables, d'un portrait, de fac-similés, etc.; par MM. A. Feillet, J. Gourdault et R. Chantelauze. Tome VII. In-8, XL-603 p. Paris, Hachette et Cie.

(Les Grands écrivains de la France; nouvelles éditions publiées sous la direction de M. Ad. Regnier, de l'Institut.)

259. — RIANT (Comte). Pièces relatives au passage à Venise de pèlerins de Terre-Sainte. In-4, 15 p. Gênes, impr. des Sourds-Muets.

(Publications de la Société de l'Orient latin.)

Ces vingt pièces, datées de 1392 à 1472 et donnant des renseignements curieux sur le passage et le transport de grands seigneurs d'Occident ou d'autres pèlerins, ont été recueillies par notre confrère M. Delaville le Roulx.

260. — RIANT (Comte). Invention de la sépulture des patriarches Abraham, Isaac et Jacob à Hébron, le 25 juin 1119. In-4, 13 p. Gênes, impr. des Sourds-Muets.

M. Riant réduit à fort peu de chose, d'après un procès-verbal de visite émanant des chanoines d'Hébron, les suppositions sur ce que peut renfermer aujourd'hui le sépulcre qui est conservé par les musulmans à l'abri de tout regard profane.

261. — RIANT (Comte). Un dernier triomphe d'Urbain II. In-8, 11 p., avec héliogravure. Paris, Palmé.

(Extrait de la Revue des Questions historiques.)

Épisode final de la lutte d'Urbain II contre l'antipape Guibert

et preuves de la parenté de celui-ci et des Ghiberti de Florence avec la comtesse Mathilde. « La grande arrière-croisade de 1100-1102, réunie à la veille de la mort d'Urbain II et composée en grande partie de princes et de prélats naguère hostiles au pape légitime, doit désormais être considérée comme le dernier triomphe du grand pontife sur son adversaire encore vivant, mais réduit à l'impuissance. »

262. — ROBERT (U.). Catalogue des manuscrits relatifs à la Franche-Comté qui sont conservés dans les bibliothèques publiques de Paris. In-8, 296 p. et 5 planches, dont 3 en couleur. Paris, Champion.

263. — ROBERT (U.). Inventaire sommaire des manuscrits des bibliothèques de France dont les catalogues n'ont pas été imprimés. 1er fascicule : Agen à Arsenal (Paris) ; 2e fascicule : Arsenal (Paris), suite, à Dijon ; 3e fascicule : Dijon à Nice. In-8 à 2 col., XXXI-448 p. Paris, Picard.

264. — ROBERT (l'abbé). Histoire de l'abbaye des bénédictins de Saint-Jean-au-Mont-lez-Thérouanne, son transfert à Ypres, ses phases diverses sous la domination de la France et de l'Autriche. In-8, 220 p. Saint-Omer, impr. d'Homont.

(Extrait des Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie.)

265. — ROBIN, LE PRÉVOST, A. PASSY et DE BLOSSEVILLE. Dictionnaire du patois normand en usage dans le département de l'Eure. 2 vol. in-8 à 2 col. 1er fascicule, XXIV-256 p. (1879) ; 2e fascicule, p. 257 à 458. Evreux, impr. Hérissey.

266. — ROBINEAU (E.-M.-D.). Christine de Pisan, sa vie, ses œuvres. In-16, VII-400 p. Saint-Omer, impr. Fleury-Lemaître.

267. — RÖHRICHT (Reinhold). Études sur les derniers temps du royaume de Jérusalem. III : les combats du sultan Bibars contre les chrétiens en Syrie (1261-1277). In-4, 81 p. Gênes, impr. des Sourds-Muets.

(Publications de la Société de l'Orient latin.)

Récit établi d'après les historiens et annalistes orientaux, et quelquefois aussi d'après des textes occidentaux, tels que le roman d'*Eracles*.

268. — Roman (J.). Monographie du mandement de l'Argentière (Hautes-Alpes). In-8, 39 p. Paris, lib. Picard.

269. — Rossignol (E.-A.). Monographies des communes du canton de Lautrec, arrondissement de Castres (Tarn). In-8, 306 p. Toulouse, impr. Chauvin et fils.

270. — Rothschild (baron J. de). Mistère (le) du Viel Testament, publié avec introduction, notes et glossaire. Tome III. In-8, cxxi-432 p. Paris, Firmin-Didot et Cie.

271. — Saige (G.). Journal des guerres civiles de Dubuisson-Aubenay (1647-1652). Tome Ier. In-8, lij-350 p. Paris, H. Champion.

(Publications de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

Les recherches fructueuses que M. Saige a faites pour établir la personnalité de l'auteur de ce journal, un des plus curieux manuscrits de la bibliothèque Mazarine, ont donné la preuve qu'il s'appelait de ses noms réels François-Nicolas Baudot, seigneur du Buisson et d'*Ambenay,* en Normandie ; qu'après avoir beaucoup voyagé comme antiquaire et comme agent diplomatique, ou servi comme volontaire, il quitta le service de M. d'Estampes pour s'attacher au secrétaire d'État du Plessis-Guénegaud, qui le fit nommer gentilhomme ordinaire de la chambre en 1645, historiographe du roi en 1646, maître d'hôtel en 1649, et qu'il mourut le 1er octobre 1652, ayant continué jusqu'au dernier jour à tenir un journal des faits qui se passaient dans Paris. Signalé et mainte fois employé par notre collègue l'éditeur du *Journal d'Olivier d'Ormesson,* le manuscrit dit de « Dubuisson-Aubenay » dut être mis au jour par M. Feillet, qui l'avait entre ses mains lorsque l'insurrection de 1871 détruisit tous ses papiers ; l'original et la copie préparée furent brûlés en même temps, et M. Feillet lui-même ne tarda pas à être emporté par le chagrin et la maladie. Tout n'avait pas disparu du *Journal des guerres civiles :* il en subsistait à la bibliothèque Mazarine une copie partielle du temps; de plus, notre confrère M. Eug. Halphen avait transcrit deux mois d'une des deux années qui font défaut dans cette copie, M. Saige possédait de même les treize ou quatorze premiers mois, et, en somme, quand il a voulu reconstituer l'ensemble du texte et l'offrir à la Société de l'Histoire de Paris, il s'est trouvé que la lacune provenant de la perte du manuscrit original n'allait que du 1er mars au 31 décembre 1649, et qu'on pouvait même restituer quelques fragments du texte intermédiaire à l'aide des citations faites par les uns ou les autres. C'est dans ces conditions que le *Journal des guerres civiles* paraît aujourd'hui. Le tome Ier comprend l'année

1648 entière, les mois de janvier et février 1649, vingt ou vingt-cinq fragments des dix autres mois de 1649, et l'année 1650 en son entier. M. Saige a ramené le texte à l'orthographe moderne, et, vu l'étendue de ce texte et sa nouveauté, il s'est abstenu de toutes notes ou commentaires. La disparition du manuscrit original de 1648-1649 (qui offrait de réelles difficultés de lecture) et de la partie de la copie contemporaine qui comprenait les mêmes années n'a pas permis de faire les collations d'usage ; cependant il ne semble point que les fautes de lecture ou de transcription puissent être nombreuses, et, même avec quelques incorrections, le *Journal* n'en restera pas moins un tableau des plus animés, des plus fidèles et des plus utiles pour l'histoire de Paris pendant la Fronde. L'introduction jointe par M. Saige à ce volume est un excellent morceau, qui révèle dans l'auteur du *Journal* un chercheur et un compilateur encyclopédique, mais aussi bien porté aux sciences qu'à l'histoire. En effet, ce qui reste de ses manuscrits à la bibliothèque Mazarine embrasse presque le cercle entier des connaissances humaines.

272. — Schefer (Ch.). Le Voyage de la saincte cyté de Hiérusalem, avec la description des lieux, portz, villes, citez et aultres passaiges, fait l'an mil quatre cens quatre vingtz, estant le siege du Grand Turc à Rhodes, et regnant en France Loys unziesme de ce nom. Grand in-8, LXVII-157 p. Paris, Leroux.

(Recueil de voyages et de documents pour servir à l'histoire de la géographie depuis le XIIIe siècle jusqu'à la fin du XVIe siècle.)

273. — Schickler (F. de). Géographie historique de la France protestante. Deuxième essai : les églises du Refuge. Grand in-8, 122 p. Paris, Fischbacher.

(Extrait de l'Encyclopédie des sciences religieuses.)

274. — Sorel (A.). Essais d'histoire et de critique (Metternich; Talleyrand; Mirabeau; Élisabeth et Catherine II; l'Angleterre et l'émigration française; la Diplomatie de Louis XV ; les Colonies prussiennes; l'Alliance russe et la Restauration; la Politique française en 1866 et 1867; la Diplomatie et le Progrès). In-18 jésus, 301 p. Paris, Plon et Cie.

275. — Souvenirs de la Flandre wallonne, recherches historiques et choix de documents relatifs à Douai et aux anciennes provinces du nord de la France, publiés sous les

auspices de la Société d'agriculture, des sciences et des arts de Douai, par un comité historique et archéologique. Tome XIX. Douai, Crépin; Paris, Dumoulin.

276. — Tamizey de Larroque. Une demi-douzaine de lettres inédites, adressées par des hommes célèbres au maréchal de Gramont. In-8, 18 p. Auch, impr. G. Foix.

(Extrait de la Revue de Gascogne.)

Ce trop mince recueil n'est qu'un fragment d'une collection considérable qui devait jadis comprendre la correspondance du maréchal aussi complète que possible. Actuellement, notre confrère donne six lettres qui avaient été communiquées par M. le comte de Gramont d'Aster. Les signataires sont Voiture et Balzac, le premier président de Lamoignon, le duc de Richelieu et Bourdaloue, et les lettres sont, toutes six, très intéressantes, à des degrés ou des points de vue différents.

277. — Tamizey de Larroque (P.). Lettres inédites d'Adrien d'Aspremont, vicomte d'Orthe, gouverneur de Bayonne. In-8, 56 p. Bordeaux, Chollet; Paris, Champion.

(Extrait de la Revue de Gascogne.)

278. — Tamizey de Larroque (P.). Les vieux papiers du château de Cahuzac; documents inédits (1592-1627). In-8, xv-90 p. Agen, impr. Lenthéric.

279. — Tanon (L.). Histoire des justices des anciennes églises et communautés monastiques de Paris, suivie des registres inédits de Saint-Maur-des-Fossés, Sainte-Geneviève, Saint-Germain-des-Prés, et du registre de Saint-Martin-des-Champs. In-8, 572 p. Paris, Larose et Forcel.

280. — Tardieu (A.). Pontgibaud en Auvergne; la ville, le château, le comté, les mines. Ouvrage orné de portraits, d'une vue de la Chartreuse, du port Sainte-Marie, de blasons en couleurs, etc. In-8, iv-118 p. Moulins, impr. Desrosiers.

281. — Tardif (Ad.). Coutumier d'Artois, publié d'après les manuscrits 5248 et 5249, fonds Français, de la Bibliothèque nationale. In-8, xx-160 p. Paris, Picard.

(Recueil de textes pour servir à l'enseignement de l'histoire du droit.)

282.— TARDIF (E.-J.). Coutumiers de Normandie; textes critiques, publiés avec notes et éclaircissements. Première partie : le très ancien coutumier de Normandie; texte latin. In-8, XCVI-127 p. Rouen, impr. Cagniard.

283. — TERNAS (A. DE). La chancellerie d'Artois, ses officiers, et leur généalogie continuée jusqu'à nos jours. In-8, 412 p. Arras, Sueur-Charruey.

284. — THIERRY (E.). Archives de la Comédie-Française; document sur le Malade imaginaire : Estat de la recette et despense faite par ordre de la compagnie, avec une introduction et des notes. In-8, V-393 p. Paris, Berger-Levrault et Cie.

285. — TRIDON. Simon Renard, ses ambassades, ses négociations, sa lutte avec le cardinal de Granvelle. In-8, 275 p. Besançon, impr. Dodivers et Cie.

(Extrait des Mémoires de la Société d'émulation du Doubs.)

286. — TUETEY. Testaments enregistrés au parlement de Paris sous le règne de Charles VI. In-4, 468 p. Paris, impr. Nationale.

(Extrait de la collection ministérielle des Documents inédits.)

287. — VATEL (C.). Histoire de Mme Du Barry d'après ses papiers personnels et les documents des archives publiques, précédée d'une introduction sur Mme de Pompadour, le Parc-aux-Cerfs et Mlle de Romans. T. II. In-18 jésus, VII-554 p. Versailles, Bernard.

288. — VAYSSIÈRE (A.). Notes pour l'histoire des communes de la Corrèze. In-18, 42 p. Tulle, impr. Ve Lacroix et Moles.

289. — VERLAQUE (l'abbé V.). Jean XXII, sa vie et ses œuvres, d'après des documents inédits. In-8, VI-230 p. Paris, Plon et Cie.

290. — VEUCLIN (E.). L'imprimerie à Bernay depuis son établissement jusqu'en 1883. In-8, 39 p. Bernay, impr. Veuclin.

291. — VILLENEUVE (L.-H. DE). Du domaine congéable

ou bail à convenant; étude historique et pratique. In-8, 428 p. Paris, Chevalier-Marescq.

292. — VIOLLET (Paul). Précis de l'histoire du droit français, accompagné de notions de droit canonique et d'indications bibliographiques. 1er fascicule : les Sources, les Personnes. In-8, XI-830 p. Paris, Larose et Forcel.

Le but visé par notre érudit confrère est d' « initier les commençants et fournir à ceux qui veulent étudier personnellement telle ou telle partie de l'histoire du droit un premier aperçu général du sujet et les indications bibliographiques indispensables. » Après avoir indiqué les sources des droits gaulois, romain, canonique, germanique, et français enfin, il aborde, dans un second livre, l'histoire, ou plutôt la description des différentes catégories de personnes que touche le droit privé : les privilégiés, nobles, clercs et moines; les inférieurs, femmes, esclaves et serfs, hérétiques, juifs, aubains et lépreux.

Le deuxième fascicule sera consacré au droit public.

Ce livre est, en apparence et par son titre, un manuel de compilation et de renseignements pratiques; mais l'originalité des vues d'ensemble que l'auteur fait saisir au passage et la profonde connaissance des sources du droit français qu'il a acquise en partie, nous pouvons le dire, au service de la Société de l'Histoire de France, donnent une valeur toute particulière à son œuvre, très utile et profitable par elle-même.

293. — WAILLY (N. DE). Addition au Mémoire sur la langue de Joinville. In-4, 14 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

---

294. — BARRAL (A. DE). Légendes carlovingiennes : la famille de Charlemagne et ses descendants. In-8, VII-246 p. Tours, Cattier.

295. — BAYET (C.). Remarques sur le caractère et les conséquences du voyage d'Étienne III en France. In-8, 18 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue historique.)

296. — BERNARD (l'abbé E.). Les Dominicains dans

l'université de Paris, ou le grand couvent des Jacobins de la rue Saint-Jacques. In-8, XII-548 p. Paris, impr. De Soye et fils.

297. — BOSC (E.) et L. BONNEMÈRE. Histoire nationale des Gaulois sous Vercingétorix. In-8, XVI-466 p., avec 160 fig. Paris, Firmin-Didot et Cie.

298. — BOSREDON (P. DE). Supplément à la sigillographie du Périgord. In-4, 159 p. et pl. Périgueux, impr. Dupont et Cie.

299. — BOUCHER DE MOLANDON. Inventaire des livres, joyaux, ornements, reliquaires, etc., de l'église Saint-Paul d'Orléans, fait à la requête des gagiers de ladite église le 28 janvier 1462, par Jean Gidoin, notaire; publié d'après le manuscrit original. In-8, 22 p. Paris, impr. Nationale.
(Extrait du Bulletin des travaux historiques.)

300. — BRAND (l'abbé P.). Pouillé du diocèse de Genève, publié d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale. In-8, 29 p. Annecy, les principaux libraires.
(Extrait des Mémoires de l'Académie salésienne.)

301. — BROGLIE (DE). Le ministère des affaires étrangères avant et après la Révolution. In-8, 45 p. Paris, Gervais.
(Extrait du Correspondant.)

302. — BUET (C.). La Dîme, la Corvée et le Joug. In-18 jésus, XX-385 p. Paris, Palmé.

303. — Cartulaire de Héronval, publié par le Comité archéologique de Noyon. In-4, XI-110 p. Noyon, impr. Andrieux.

304. — CHANTELAUZE (R.). Louis XVII, son enfance, sa prison et sa mort au Temple, d'après des documents inédits des Archives nationales. In-8, 497 p. et portrait. Paris, Firmin-Didot et Cie.

305. — CLARETIE (J.). Un enlèvement au XVIIIe siècle; documents tirés des Archives nationales. Grand in-16, 369 p. et frontispice à l'eau-forte. Paris, Dentu.

306. — COUSIN (l'abbé). Histoire de Cognac, Jarnac,

Segonzac, et d'un grand nombre de localités entre Saintes et Châteauneuf, Archiac et Rouillac, Pons et Saint-Jean-d'Angély, dans leurs rapports avec l'histoire générale de la France depuis les temps celtiques jusqu'à l'an 1882. In-8, VIII-464 p., avec blasons. Bordeaux, impr. Gounouilhou.

307. — DENISE (l'abbé J.). L'abbaye royale de Saint-Étienne de Bassac, de l'ordre de Saint-Benoît et de la congrégation de Saint-Maur. In-8, 99 p. Angoulême, impr. Chasseignac et Cie.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente.)

308. — DEROY (L.). Le procès de Fouquet; discours prononcé à l'ouverture de la conférence des avocats (barreau de Paris), le 27 novembre 1882. In-8, 51 p. Paris, impr. Alcan-Lévy.

309. — DESAZARS (baron). Les évêques d'Albi aux XIIe et XIIIe siècles; origines et progrès de leur puissance temporelle et de leurs revenus ecclésiastiques. In-4, 88 p. Toulouse, Privat.

(Extrait des Mémoires de la Société archéologique du midi de la France.)

310. — DUPRÉ-LASALE (É.). Notice sur Jacques Bouju, président au parlement de Bretagne (1515-1577). In-8, 137 p. et portrait. Paris, Techener.

311. — FAGE (É.). Pierre de Montmaur le parasite (1576-1648). In-8, 40 p. Tulle, impr. Crauffon.

(Extrait du Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze.)

312. — LA FERRIÈRE (H. DE). Les projets de mariage de la reine Élisabeth. In-18 jésus, 292 p. Paris, C. Lévy.

313. — FILHOL (l'abbé). Histoire religieuse et civile d'Annonay et du Haut-Vivarais depuis l'origine de cette ville jusqu'à nos jours. Trois vol. in-8. T. II, 700 p.; t. III, 584 p. et planche; t. IV, 642 p. et plan. Annonay, Moressy aîné.

314. — FINOT (J.). La Jacquerie et l'affranchissement

des paysans de la terre de Faucigney en 1412. In-8, 72 p. Paris, Larose et Forcel.

(Extrait de la Nouvelle revue historique du droit français et étranger.)

315. — FOUCAULT (l'abbé). Documents sur Château-Gontier, première baronnie de la province d'Anjou. In-8, 296 p. Laval, Chailland.

316. — GIDEL (C.). Histoire de la littérature française depuis la Renaissance jusqu'à la fin du XVIIe siècle. Petit in-12, 507 p. Paris, Lemerre.

317. — GUIFFREY (J.). Tapisseries françaises. In-fol., 159 p., avec 45 planches hors texte en photoglyptie et 4 en photochromie, et 22 gravures. Paris, à la Société anonyme de publications périodiques.

318. — GUIGUE (G.). Le plus ancien document lyonnais en langue vulgaire : le Carcabeau du péage de Givors de 1225, publié pour la première fois. In-8, 19 p. Lyon, Georg.

319. — GUILLEMOT (A.). Charte de franchises de Vollore, donnée par Louis de Thiers, seigneur de Vollore et de Montguerlhe, le jeudi après la Saint-Urbain (1er juin) 1312. In-8, 60 p., avec écussons. Saint-Étienne, impr. Théolier et Cie.

(Extrait des Mémoires de la Société de la Diana.)

320. — GUILLIER (O.). Histoire de l'hôpital Notre-Dame-de-Pitié de Paris (1612-1882). In-4, VIII-79 p. et plans. Paris, impr. Chamerot.

321. — HARRISSE (H.). Jean et Sébastien Cabot, leur origine et leurs voyages; étude d'histoire critique, suivie d'une cartographie, d'une bibliographie et d'une chronologie des voyages au Nord-Ouest de 1497 à 1550, d'après des documents inédits. In-8, 404 p. et carte. Paris, Leroux.

322. — INGOLD (le R. P.). Bossuet à Juilly; étude lue le 19 juillet 1883 à l'inauguration d'un buste de Bossuet d'après Coysevox. In-8, 24 p. avec vign. Paris, Poussielgue frères.

323. — Jégou (F.). Annales lorientaises : Lorient, arsenal royal (1704-1720). In-8, 163 p. et 2 cartes. Nancy, Berger-Levrault et Cie; Paris, même maison.

(Extrait de la Revue maritime et coloniale.)

324. — Josse (H.). Histoire de la ville de Bray-sur-Somme. In-8, viii-403 p. et planches. Amiens, impr. Douillet et Cie.

(Extrait des Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie.)

325. — Lacroix (P.). Louis XII et Anne de Bretagne, chronique de l'histoire de France; ouvrage illustré de 14 chromolithographies, 15 grandes gravures hors texte, et d'environ 200 dessins dans le texte d'après les originaux de l'époque. In-4, vi-648 p., et portrait de l'auteur dessiné et gravé par Lalauze. Paris, Hurtrel.

326. — Lahondès (J. de). Annales de Pamiers. T. Ier : des origines à la Réforme. In-8, xviii-527 p. et planches. Toulouse, Privat; Pamiers, Galy.

327. — Lalanne (L.). Le Livre de fortune; recueil de 200 dessins inédits de Jean Cousin, publié d'après le manuscrit original de la bibliothèque de l'Institut. In-4, 45 p. et 200 planches. Paris, Rouam.

328. — Lallemand (le P. P.). L'Oratoire à l'Académie. In-8, 29 p. Paris, Sauton.

(Extrait du Correspondant.)

329. — Langlebert (G.). Précis historique sur la ville de Bapaume; origine de la cité, personnages célèbres, monuments, coutumes, institutions, etc. In-8, 462 p. Arras, impr. Rohard-Courtin.

330. — Larnac (L.). Chants de la Réforme. In-18, 140 p. Paris, Fischbacher.

331. — Larroumet (G.). Marivaux, sa vie et ses œuvres, d'après de nouveaux documents. In-8, xii-640 p., avec deux portraits et deux fac-similés. Paris, Hachette et Cie.

332. — MARLET (L.). Le cardinal de Châtillon (1517-1571). In-8, 43 p. Paris, Mence.

(Extrait des Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais.)

333. — MARSY (DE). Le langage héraldique au XIIIe siècle, dans les poèmes d'Adenet le Roi. In-8, 44 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait des Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France.)

334. — MARTONNE (A. DE). Rapport sur les archives du département de la Mayenne, présenté au Conseil général (session d'août 1881). In-8, 23 p. Laval, impr. Moreau.

335. — MARTIN-DAIRVAULT. Le livre du roi Dancus, texte français inédit du XIIIe siècle, suivi d'un traité de fauconnerie également inédit, d'après Albert le Grand, avec une notice et des notes. In-12, XVI-140 p. Paris, libr. des Bibliophiles.

336. — MAULDE (R. DE). Une vieille ville normande : Caudebec-en-Caux; avec douze dessins d'après nature, gravés à l'eau-forte par M. P. Carbonnier. In-fol., 53 p. Paris, Ve Cadart.

337. — MEAUME (E.). Étude historique sur Louise de Lorraine, reine de France, 1553-1601. In-8, 188 p. Paris, Techener.

338. — MERLET (L.). Dictionnaire des noms vulgaires des habitants de diverses localités de la France. In-8, VIII-198 p. Chartres, Petrot-Garnier.

339. — MÉTAIS (l'abbé). Jeanne d'Albret et la spoliation de l'église Saint-Georges de Vendôme, le 9 mai 1562; inventaire des bijoux et reliquaires spoliés par Jeanne d'Albret à la collégiale. In-8, 52 p. Vendôme, impr. Lemercier et fils.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois.)

340. — MONTAIGNE. Essais, lettres, journal de voyage; extraits publiés conformément au texte original, avec une

introduction, un lexique et des notes, par L. Petit de Julleville, maître de conférences de langue et de littérature françaises à l'École normale supérieure. In-12, XXXVI-310 p. Paris, Delagrave.

341. — MONTVAILLANT (A. DE). Claude Brousson (1647-1698). In-8, 66 p., avec portrait et autographe. Paris, Dentu.

342. — MOREL (l'abbé). La seigneurie de Francières. In-8, 48 p. Amiens, impr. Delattre-Lenoel.
(Extrait de la Picardie.)

343. — NIEPCE (L.). Le grand prieuré d'Auvergne (ordre des hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem). In-8, XI-352 p. Lyon, Georg.

344. — RICARD (Mgr). Les premiers jansénistes et Port-Royal. In-8, XII-500 p. Paris, Plon et Cie.

345. — Siège (le) du Mans en 1652; essai sur la Fronde dans le Maine, d'après des lettres inédites des ducs de Beaufort et de Nemours, du cardinal Mazarin, du maréchal d'Hocquincourt, des marquis de Castelnau et de Sainte-Suzanne, des comtes de Tresmes, du Lude, de Sainte-Maure, et de MM. de Navailles et de Plainville; par S. M. E. In-8, 98 p. Mamers, impr. Fleury et Dangin.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA PREMIÈRE PARTIE

DE L'ANNUAIRE-BULLETIN

DE L'ANNÉE 1883.

Décret reconnaissant la Société de l'Histoire de France comme établissement d'utilité publique, 5.
Règlement de la Société de l'Histoire de France, 6.
Liste des membres de la Société, 9.
Bibliothèques associées, 38.
Sociétés correspondantes, 39.
Liste des membres du Conseil d'administration, 41.
Bureau de la Société nommé en 1882, 41.
Comité de publication, 42.
Comité des fonds, 42.
Jours des séances de la Société, 42.
Agent de la Société, 42.
Liste des ouvrages publiés par la Société depuis sa fondation, 43.
Ordre de publication des ouvrages édités par la Société, 46.

I. — *Analyse des procès-verbaux.*

Assemblée générale, 81-115.
Barthélemy (M. Anatole de), président. — Discours à l'Assemblée générale, 82-92.
Budget de la Société, 72-73.
Caractères employés pour les publications, 78, 157.
Censeurs : MM. Moranvillé et Le Tellier-Delafosse. — Rapport à l'Assemblée générale, 79, 114-115.
Cinquantième anniversaire de la fondation de la Société, 50, 51, 61, 62, 68, 126, 127, 133, 156.

Comité des fonds, 72, 73, 151.
Communications de documents, 73, 124, 126, 130, 131, 148, 150, 154.
Comptes rendus des publications de la Société, 61, 126.
Correspondance avec le Ministre et le Conseil municipal, au sujet des Arènes de Paris, 72, 76.
Desnoyers (M. J.), secrétaire. — Rapport à l'Assemblée générale, 93-114.
Distinctions obtenues par les membres du Conseil ou de la Société, 74, 140, 151, 157.
Dons d'exemplaires, 61, 123, 130.
Échanges de publications, 66, 131, 140.
Élections : des membres du Conseil, 81; des censeurs, 82; des membres du bureau et des comités, 125.
État du dépôt des publications, 72, 73.
Frais d'impression et étendue et nombre des volumes, 73, 78, 133.
Lecture à l'Assemblée générale, 72.
Nécrologie : M. Caron, 59; M. le marquis de Virieu, 64; M. Monnerot, 68; M. Nigon de Berty, 75; MM. Éd. Laboulaye et de Bouteiller, 121; Mgr le comte de Chambord, M. Fourchy, M. Defrémery, 145.
Orthographe adoptée pour un texte, 51.
Ouvrages offerts, 49, 50, 58, 65, 66, 69, 75-77, 122, 123, 129, 137, 145-148, 153.
Présentation de membres nouveaux, 49, 50, 57, 58, 65, 66, 69, 75, 121, 123, 129, 137, 145, 153.
Prix d'histoire donné au Concours général, 72, 148.
Prix décernés par l'Institut aux ouvrages historiques, 157-159.
Procès-verbaux des séances : 9 janvier 1883, 49; 13 février, 57; 6 mars, 65; 3 avril, 69; 24 avril, 75; 1er mai, 81; 5 juin, 120; 3 juillet, 129; 7 août, 137; 6 novembre, 145; 4 décembre, 153.
Publications de la Société : Propositions, 71, 138, 148, 149, 150. — Distribution de l'exercice 1883, 132. — Exercice 1884, 132.
Annuaire-Bulletin, 50, 59, 66, 70, 77, 124, 131, 138, 149, 150.
Auteurs grecs relatifs à la Gaule, 50, 59, 66, 70, 149, 155.
Chronique d'Auxerre, par Robert Abolant, 153.
Cinquantenaire (Volume du). *Voy.* ci-dessus.
Épître de J. le Fèvre sur J. de Lalaing, 150.
Établissements de saint Louis, 50, 59, 66, 70, 77, 78, 124, 131, 138, 149, 154.
Froissart, 123, 130, 139, 149, 150, 154.
Journal de Nicolas de Baye, 133.
Le Jouvencel de Jean de Bueil, 51, 59-61, 67, 70, 77, 124, 132, 138, 139, 149, 154.

Lettres de Louis XI dauphin, 50, 59, 66, 70, 71, 77, 124, 131, 132, 138, 149, 154.
Lettres de Louis XI roi, 78, 123, 132, 149, 155.
Mémoires de Nicolas Goulas, 71.
Mémoires d'Olivier de la Marche, 50, 59, 60, 66, 67, 70, 77, 78, 124, 131, 132, 138, 149, 154.
Mémoires du maréchal de Villars, 51, 61, 68, 70, 72, 77, 124, 132, 138, 139, 149, 154.
Œuvres de Rigord et de G. le Breton, 50.
Saint Gildas, 149, 155, 156.
Rapports sur la situation de la Société, 72, 150.
Réimpression demandée au Conseil, 148.
Supplément proposé à une publication, 71.
Sténographie proposée pour le compte rendu des séances, 123.
Tirage des publications, 71, 72, 139.
Versement des cotisations, 73.

II. — *Bibliographie.*

Abbayes, 79, 135, 160, 162, 164, 165, 172, 173, 184, 189, 196.
Académie française, 198.
Acheux, 164.
Adenet le Roi, 199.
Administration, 141, 184, 195.
Affaires étrangères (ministère des), 54, 68, 117, 195.
Affranchissement, 196.
Agen, 189.
Agriculture, 141.
Ain (dép. de l'), 171.
Aisne (dép. de l'), 187.
Alaman (maison d'), 164.
Albi, 196.
Albret (Jeanne d'), 199.
Alger, 79.
Allemagne, 117.
Allier (dép. de l'), 178.
Allodialité, 177.
Alsace, 140.
Amiens (diocèse d'), 167.
Amortissement, 141.
Angleterre, 142, 181, 196.
Angoumois (pays d'), 173.
Anjou (prov. d'), 161, 197.
Anne de Bretagne, 198.
Annecy, 171.
Annonay, 196.
Aquin (saint Thomas d'), 165.
Arc (Jeanne d'), 182.
Archéologie, 74, 161, 172.
Architecture, 187.
Archives, 54, 79, 80, 118, 128, 152, 171, 178, 199.
Argentière (l'), 190.
Armoriaux, 174.
Artois (prov. d'), 192, 193.
Aspremont (Adrien d'), 192.
Ashburnham (comte d'), 171.
Assemblées, 118, 161, 162.
Audrehem (Arnoul d'), 181.
Auffray (Fr.), 175.
Aumont (le maréchal d'), 185.
Autun, 173, 185.
Auvergne (prov. d'), 165, 200.
Avignon, 171.
Avoués, 160.

Bagnoles-les-Bains, 152.
Baluze (Étienne), 173.
Bapaume, 198.
Barrois (M.), 171.
Barry (Mme du), 143, 193.
Basque (pays), 177.
Bassac (abbaye de), 196.
Batereau (Jean), 161.
Bayonne, 192.
Bazoche (la), 63.
Beaufort (Raymond de), 172.

Beaujeu (Anne de), 184.
Beaujolais (pays de), 182.
Beaumont (Christophe de), 188.
Beaumont (J. Leprévôt de), 179.
Beaune, 185.
Beaux-arts, 173, 186.
Bellegarde, 143.
Bellièvre (le chancelier de), 54, 177.
Bénédictins, 189, 196.
Bernay, 193.
Bérulle (le cardinal de), 165.
Bibars (le sultan), 189.
Bibliographie, 64, 136, 152, 163, 164, 167, 168, 170, 171, 173, 177, 179, 180, 183, 185, 189, 195, 197.
Bibliothèque nationale, 163, 168, 189.
Biographies, 56, 163, 165, 168, 171, 173, 174, 179, 180, 182, 183, 188, 189, 196, 198.
Blason, 199.
Boniface VIII, pape, 118.
Bordeaux, 180.
Bossuet (J.-B.), 197
Bouchain, 79.
Bouju (Jacques), 196.
Bourdeille (Jeanne de), 74.
Bourges, 52, 160.
Bourgogne (prov. de), 63, 165, 171, 185.
Bray-sur-Somme, 198.
Bresse (prov. de), 165, 179.
Bretagne (prov. de), 64, 179, 193, 196, 198.
Brinvilliers (la marquise de), 185.
Brosse (Salomon de), 187.
Brousson (Claude), 200.
Bugey (pays de), 179.
Burgos, 164.

Cabot (les), 197.
Calvados (dép. du), 177.
Cambrai, 172.
Caradec (les saints), 179.
Carafa (le card. C.), 172.
Carlovingiens, 194.
Cartulaires, 152, 160, 161, 164, 171, 172, 175, 187, 195, 197.
Caudebec-en-Caux, 199.
Caumont (le marquis de), 127.
Cauzac, 192.
Cavalier (Jean), 165.
Célestins (ordre des), 175.
Cellini (Benvenuto), 186.
Cenomannicum (le), 64.
Cent ans (guerre de), 63, 127, 175.
Chablais (pays de), 185.
Champagne, 79, 166.
Chancellerie, 80, 193.
Chandos (le héraut), 181.
Chansons, 187.
Chapet (Jacques), 80.
Charce (Mlle de la), 180.
Charlemagne, empereur, 194.
Charles le Chauve, empereur, 170.
Charles IV, roi de France, 143.
Charles V, 127, 143, 164.
Charles VI, 127.
Charles VII, 52, 127.
Charles II, roi d'Espagne, 142.
Chartes, 171, 180, 197.
Chartres, 64, 177.
Chasse, 185, 199.
Château-Gontier, 197.
Châteaux, 53, 143.
Châtillon (le cardinal de), 199.
Chroniques, 74, 117, 160, 175.
Chypre (île de), 56, 80.
Clairambault-Maurepas (chansonnier), 187.
Classé (P.-H. de Chaisne de), 172.
Clercs du Palais (les), 63.
Clergé, 118.
Cognac, 195.
Colbert (J.-B.), 52.
Coligny (l'amiral), 162, 168.
Collèges, 55, 80, 172.
Comédie-Française (la), 193.
Comines, 178.
Commerce, 143, 162.
Communes, 64, 171.
Conan Mériadec, 64.
Condé-sur-Noireau, 177.
Condren (le P. de), 165.
Congrégation de France (la), 135.
Conrart (Valentin), 163.
Contades (le maréchal de), 166.
Contrôle général des finances, 141, 162.

Corbeny, 179.
Cordoue (Fernand de), 177.
Corrèze (dép. de la), 193.
Corvée, 195.
Costa (le B. Ferd.), 173.
Côte-d'Or (dép. de la), 178.
Cousin (Jean), 128, 198.
Coutumes, 161, 192.
Creil, 163.
Crèvecœur (Saint-John de), 166.
Critique historique, 180.
Croisades, 176, 187-189, 191.
Cujas (Jacques), 173.
Cuxa (abbaye de), 173.

Dancus (le roi), 199.
Dansa (Simon), 79.
Dauphiné (prov. de), 80, 134, 165.
Dauphines, 160.
Dialectes, 80, 128, 180, 197, 199.
Dictionnaires, 128, 177, 189, 199.
Dijon, 178.
Dîme, 195.
Diplomatie, 79, 118, 193.
Domaine congéable, 193.
Dominicains (ordre des), 194, 195.
Douai, 191.
Doubs (dép. du), 178.
Droit, 173, 185, 192-194.
Drôme (la), 80.
Dubuisson (le commissaire), 127.
Dubuisson-Aubenay (Fr.-N.), 190.
Dupont (Pierre), 127.
Durand (G.), 186.

Écoles, 55, 80.
Églises, 74, 80, 118, 152, 172, 175, 177, 179, 180, 192, 195, 199.
Élisabeth (la reine), 196.
Épigraphie, 173, 176.
Épinay (Mme d'), 63, 184.
Embrun (archev. d'), 80, 173.
Espagne, 142, 174.
État civil, 74, 80.
États généraux, 165, 171, 183.
États provinciaux, 186.
Étienne III, pape, 194.

Eure (dép. de l'), 189.

Famille (livres de), 172.
Faucigney, 197.
Fauconnerie, 185, 199.
Feniers (abbaye de), 165.
Féodalité, 74, 200.
Fermiers généraux, 63.
Ferté-Macé (la), 152.
Fieubet (hôtel), 55.
Finances, 63, 141, 143, 162.
Flamarens (marquise de), 143.
Flandre (prov. de), 191.
Fléchier (Esprit), 173.
Foires, 143.
Fontaine-Française, 185.
Forez (pays de), 143, 165, 187.
Formules, 79.
Fortune (*le Livre de*), 198.
Foucquet (Nicolas), 185, 196.
France (Jeanne de), 180.
Franche-Comté, 117, 165, 189.
Franchises, 197.
Francières, 200.
Froissart (Jean), 127.
Fronde (la), 164, 190, 200.

Gap, 173.
Gascogne (pays de), 164.
Gaulois (les), 143, 195.
Généalogies, 165, 193.
Genève (diocèse de), 195.
Genevois (ducs de), 171.
Génovéfains (congrégation des), 135.
Géographie, 80, 171, 172, 178, 191.
Gildas (saint), 179.
Givors, 197.
Gonzague (saint Louis de), 167.
Grammaire, 80.
Gramont (le maréchal de), 192.
Grecque (langue), 163, 183.
Grégoire (l'abbé), 128.
Grégoire VII, pape, 118.
Grégoire le Grand (saint), 181.
Guébriant (le maréchal de), 185.
Guerres, 117.
Guillaume III, 142.

Hagiographie, 164, 167, 172, 173-175, 179, 181.
Hautes-Alpes (dép. des), 80.

Havre (le), 163.
Hébron, 188.
Henri IV, roi, 54, 161, 173, 177, 187.
Héronval, 195.
Historiens des Gaules et de la France (les), 187.
Hôpitaux, 166, 197.

Igny, 184.
Ile-de-France (pays d'), 167, 180.
Immunité (l'), 174, 186.
Impôts, 63, 175.
Imprimerie, 193.
Industrie, 173.
Innocent III, pape, 118.
Innocent XI, 68.
Intendants, 162, 168.
Inventaires, 54, 74, 79, 118, 128, 160, 168, 177, 178, 182, 183, 189, 195, 199.

Jacobins, 195.
Jacquerie (la), 196.
Jansénisme (le), 200.
Jarnac, 195.
Jean le Bon, 127, 143.
Jean XXII, pape, 193.
Jeanne d'Arc, 127.
Jérusalem, 189, 191.
Jésus (compagnie de), 167.
Joinville (le sire de), 193.
Joug (le), 195.
Juilly, 197.
Justice, 143, 192.
Juvigny-sous-Andaine, 152.

Landes (dép. des), 178.
Landevennec, 187.
Languedoc (prov. de), 163.
Lanmary (la dame de), 74.
Lapidaires, 183.
Lautrec (maison de), 164.
Lautrec, 190.
Lavardin, 118.
Lavaur, 118.
Le Gras (Mme), 177.
Législation, 152, 161, 171.
Lesdiguières (le connétable de), 134.
Lettres, 54, 127, 134, 192.
Lévis (maison de), 164.
Libri (M.), 171.
Liègue (la), 143.
Ligue (la), 63, 186.
Littérature, 175, 183, 197.
Liturgie, 179.
Lorient, 198.
Lorraine (maison de), 199.
Lorraine (Charles IV, duc de), 117.
Lorraine (pays de), 174.
Louis VIII, roi de France, 188.
Louis IX, 162.
Louis X, 143.
Louis XI, 173, 179.
Louis XII, 198.
Louis XIII, 186.
Louis XIV, 68, 140, 142, 186.
Louis XV, 191.
Louis XVII, 195.
Louise de Lorraine, 199.
Lucé, 152.
Lusignan (maison de), 80.
Lyon, 143, 175, 182, 197.
Lyonnais (pays de), 182.

Machon (Louis), 134.
Magistrature, 79.
Maillard (Benoît), 175.
Maine (prov. du), 161, 200.
Malte (ordre de), 79, 163, 200.
Mans (le), 172, 200.
Marcel (Etienne), 64.
Marie de Médicis, 187.
Marillac (Louise de), 177.
Marine (dépôt de la), 128, 162.
Marivaux (P. de), 198.
Marly-le-Roi, 64.
Massillon (J.-B.), 55, 152.
Maubuisson (abb. de), 172.
Mauriac, 164.
Mayenne (dép. de la), 199.
Mémoires, 186.
Mérovingiens (les), 64, 174.
Milices, 174.
Mirabeau (comte de), 191.
Miracles, 183, 187.
Mœurs, 80, 116, 128, 134, 195.
Molière (J.-B. P. de), 120, 193.
Monastères, 177, 183.
Monmouth, 179.
Monnaies, 143.

Montaigne (Michel de), 199.
Montataire, 53.
Montmartre, 160.
Montmaur (P. de), 196.
Morbihan (dép. du), 80, 128.
Municipalités, 117, 118, 175.
Musique, 198.

Najac-en-Rouergue, 74.
Nancy, 166.
Nangis (Guill. de), 167, 168.
Napollon (Sanson), 79.
Nemours (ducs de), 119, 171.
Nennius, 179.
Nice (diocèse de), 171.
Nicolas Ier, pape, 118.
Nicolay (N. de), 182.
Noblesse, 161.
Noir (le prince), 181.
Normandie (province de), 161, 189, 192, 193, 199.
Notables (assemblées de), 161.
Notre-Dame (*Miracles de*), 184.
Notre-Dame-de-Bon-Encontre, 177.
Novempopulanie (la), 177.
Numismatique, 64, 143.

Onomastique, 199.
Oratoire (l'), 80, 165, 198.
Orbec (barons d'), 64.
Orfèvrerie, 74, 182, 195, 199.
Orléans, 170, 195.
Orléans (Jeanne, duchesse d'), 180.
Orne (dép. de l'), 172.
Orthe (vicomte d'), 192.

Page (Sanson le), 79.
Palais (le), 63.
Pamiers, 198.
Papes, 68, 118, 171, 172, 188, 193, 194.
Paris, 63, 117, 118, 120, 135, 166, 167, 175-177, 180, 182, 188-190, 192, 195, 197.
Paris (Paulin), 183.
Parlement (le), 196.
Patois, 189.
Patriarches, 188.
Paul IV, pape, 172.
Pays-Bas (les), 183.
Paysans, 63, 116.
Péages, 197.
Peintres, 128.
Peinture, 163, 170.
Pèlerinages, 177, 179.
Périgord (pays de), 195.
Philippe-Auguste, 171, 188.
Philippe III, 64.
Philippe IV le Bel, 143.
Philippe V le Long, 143.
Philippe VI de Valois, 127, 143.
Philippe II, roi d'Espagne, 174.
Philippe-Monsieur, 164.
Philologie, 128, 171, 172, 180, 181, 183, 190, 193, 199.
Picardie (prov. de), 161, 167, 186.
Pierre l'Hermite, 186.
Pisan (Christine de), 189.
Pitié (hôpital de la), 197.
Poésie, 172, 175, 177, 181, 187, 190, 199.
Poligny, 186.
Pontgibaud, 192.
Pont-Neuf (le), 56.
Population, 63, 178.
Port-Royal (abb. du), 200.
Portugal, 174.
Pouilles, 176, 180, 195.
Priolo (Benjamin), 183.
Procès, 185, 196.
Procureurs, 160.
Protestantisme (le), 63, 165, 191, 198, 199, 200.
Provence (prov. de), 174, 175.
Puységur (Jacques de Chastenet de), 186.

Quercy (pays de), 63.

Recluses, 118.
Reims, 160, 178.
Renard (Simon), 193.
Rennes (diocèse de), 176.
Retz (le cardinal de), 188.
Richelieu (le cardinal de), 134.
Richelieu (la rue), 120.
Richemont (le connétable de), 161.
Riga (Pierre), 177.
Rigomagensium (la *civitas*), 80, 171.

Rivière (Alex. de), 175.
Rochefort, 168.
Rochefoucauld (le duc de la), 136.
Rohan (Mlle de), 119.
Rosier des guerres (le), 179.
Rotrou (Pierre), 185.
Rouen, 161.
Rouergue (pays de), 74.
Roussillon (prov. de), 173.

Sabran (la B. Delphine de), 174.
Saint-Antoine-de-Viennois (ordre de), 160.
Saint-Antoine-des-Champs (abb. de), 162.
Saint-Aulaire (la dame de), 74.
Saint-Claude, 117.
Saint-Démétrius, 80.
Saint-Étienne-de-Vignory, 152.
Saint-Gilles (prieuré de), 79.
Saint-Jean-de-Jérusalem (ordre de), 160, 163.
Saint-Marcellin, 80.
Saint-Omer, 173, 183.
Saint-Romain-le-Puy, 165.
Saint-Sépulcre (église du), 182.
Sainte-Geneviève (abbaye de), 135.
Sainte-Ménehould, 164.
Saintonge (prov. de), 196.
Salon, 175.
Sardenai, 187.
Savigny-en-Lyonnais, 175.
Saxe (Marie-Josèphe de), 160.
Sceaux, 151.
Segonzac, 196.
Seine-Inférieure (dép. de la), 161.
Sens, 74, 164.
Serres (J. de), 166.
Sigillographie, 195.
Songé-le-Ganelon, 74.
Strasbourg, 140.
Stromatourgie (la), 127.
Suisse, 118.
Syrie, 189.

Talleyrand (prince de), 180, 191.
Tapis, 127.
Tapisseries, 80, 197.
Tarn (dép. du), 190.
Tarn-et-Garonne (dép. de), 74.
Temple (ordre du), 168.
Templiers, 162.
Terre sainte (la), 188.
Testaments, 193.
Théâtres, 172, 193.
Théodechilde (sainte), 164.
Théologie, 183.
Thérouanne, 189.
Thiers (L. de), 197.
Thomas le Martyr (saint), 172.
Thonon, 185.
Tirage au sort, 174.
Topographie, 172, 177, 182, 190.
Toulouse, 64.
Toulouse (grand prieuré de), 163.
Tour-du-Pin (Philis de la), 180.
Tours, 170.
Troyes, 166.
Troyes (diocèse de), 179.
Turquie, 127.

Université, 177, 195.
Urbain II, pape, 188.

Valois (race de), 143.
Varinier (famille), 165.
Vendôme, 199.
Vendômois (Renée de), 118.
Vénerie, 185.
Venise, 188.
Vercingétorix, 195.
Verdunois (pays), 63.
Verriers, 128.
Viel Testament (le), 190.
Vivarais (pays de), 196.
Vollore, 197.
Voyages, 191, 197, 199.

Ypres, 189.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

SECONDE PARTIE.

DOCUMENTS ET NOTICES HISTORIQUES.

FRAGMENT D'UN REGISTRE

DU

GRAND CONSEIL DE CHARLES VII

(Mars-juin 1455).

(Suite[1].)

Le iiij^e jour dudit moys, ou Conseil, ouquel estoient MM. le Chancelier, l'évesque de Coustances, Mes Estienne le Fevre, Jehan Barbin et Françoys Hallé.

Les Célestins. — Sur la requeste des Célestins, en tant que touche la première partie, qui est l'admortissement par eulx requis : a semblé que on les doit envoyer à MM. les trésoriers et des finances. En tant que touche la seconde partie, qui est du débat meu entre eulx et les religieux, abbé et couvent de Saint-Ouen et le curé de Saint-Vivien à Rouen : a semblé que on les doit

1. Voyez l'*Annuaire-Bulletin* de 1882, p. 273-308.

renvoyer à l'Eschiquier, où pend le procès entre lesdites parties. *Regis. Par lettres closes.*

Nogent-sur-Seine. — Sur la requeste des habitans de Nogent-sur-Seine, qui est de deux solz six deniers tournois sur mynot de sel vendu ou grenier de ladite ville, pour emploier en la réparacion d'icelle, etc. : a semblé que le Roy leur puet bien octroyer, se s'est son bon plaisir, jusques à quatre ans, ainsi que autresfoiz il a fait. Et, au regart du second article de leur requeste, par lequel ilz requièrent que ladite ville soit doresenavant ville d'arrest : a semblé qu'on n'y doit aucunement touchier pour le présent. *Regis. REGIS.*

Me Jehan Raudet. — Sur la requeste faicte par Me Jehan Raudet, licencié en décret et bachelier en loix, natif du pays de Brexe, bénéficié et demourant, long temps a, en ce royaume, requérant lettres de naturalité pour tenir ses bénéfices et autres qui lui pourroient estre conférez : attendu la bonne relacion faicte dudit suppliant, a semblé que le Roy le puet bien faire, si c'est son plaisir. *Regis. REGIS.*

Le xe jour dudit moys, ou Conseil, ouquel estoient MM. les Chancelier, évesque de Coustance, le président de Thoulouse, Me Estienne le Fevre, Loys de la Vernade, président de Forestz, et Françoys Halé.

Le cardinal d'Avignon[1]. — Sur les requestes contenues en certaines lettres présentées et rapportées en la Chancelerie de par M. le cardinal d'Avignon, et depuis rapportées au Conseil : a semblé à MM. du Conseil que, [sur] la première requeste, qui est afin que ledit monseigneur le cardinal, comme administrateur de l'éveschié de Nysmes, soit restably en la joyssance dudit éveschié et maison épiscopal, ou point et estat qu'il estoit au temps de la main mise et empeschement à lui faiz dudit temporel dudit éveschié par le séneschal de Beaucaire ou son lieutenant, à l'occasion des insulz, ports d'armes et autres excès et voyes de fait déclairez en ladite requeste, par aucuns des chanoines complices et alliez de ladite église de Nysmes faiz et perpétrez à l'encontre des gens et officiers de mondit seigneur le cardinal estant oudit hostel épiscopal, que on puet mander à Me Herbert Malenfant et à Me Philippes Gervays et chacun d'eulx que, s'il leur appert du donné à entendre dudit M. le cardinal, ilz ou l'ung d'eulx ostent ladite

1. Arrêt copié par Baluze (vol. 17, fo 8 ro) et dans le ms. fr. 16216, fo 59 vo.

main mise et empeschement mis et fait oudit éveschié à l'occasion desditz excès perpétrez par les dessusditz, s'ilz n'ont esté prins et saisiz pour autre cause, sans mandement exprès, au cas touchant la séquestracion dudit éveschié, et le remettent à la joyssance d'icellui, ou point et estat qu'il estoit au temps dudit empeschement. *Regis.*

Et en tant que touche l'autre point des excès : a semblé que les chargiez et coulpables soient prins au corps, informacion précédant, jusques au nombre de quatre, pour estre menez ès prisons de Thoulouse, et des autres après plus coulpables, jusques au nombre d'autres troys, à comparoir personnellement, et les autres moins coulpables à comparoir simplement par devant MM. Mes Pierre Varinier, premier président de Thoulouse, et Loys de Vernade, conseilliers du Roy; ausquelz soit mandé et commis, appellez avec eulx quatre des conseilliers du Roy en la court de parlement de Thoulouse, congnoistre desditz excès, et à faire et procéder comme il appartiendra par raison, pour ce qu'il y a souspeçon contre Me Jehan d'Acy, second président et à présent résidant en ladite court de parlement de Thoulouse, par ce que Me Guillaume d'Acy, son filz, lieutenant dudit séneschal de Beaucaire, s'est porté favorable et a fait plusieurs tors et griefz audit M. le cardinal et à ses gens, serviteurs et officiers, si comme ilz dient.

Commandé par le Roy, à Mehun-sur-Yèvre, le xvje jour dudit moys et an que dessus, à Regis. REGIS.

Le xxije jour dudit moys, ou Conseil, ouquel estoient MM. le Chancelier, l'évesque d'Angolesme, le Grant maistre, Mes Estienne le Fevre, E. Chevalier, J. Hardoyn, P. Bérard.

Montereul-Bonyn. — Sur la requeste du filz du feu seigneur de Montereulbonyn[1], après ce que ses lettres ont esté veues, par lesquelles appert que la terre et chastellenie de Montereulbonyn fut baillée et transportée à son père, pour lui, ses hoirs et ayans cause, en paiement de xvm escuz, déduction de xlm escuz, en laquelle le Roy fist appoinctement avec lui pour lui baillier le conte de Somercet, son prisonnier de la journée de Baugé, et pareillement la

1. Laurent Vernon, écossais. Une copie de ces lettres de donation, datée du mois de mai 1423, est conservée aux Archives nationales (K 168, n° 21). V. *Inventaire chronologique des documents relat. à l'hist. d'Écosse conservés aux Archives du royaume, à Paris,* Édimbourg, 1839, in-4°, p. 36; Francisque Michel, *Les Écossais en France, les Français en Écosse,* Paris, 1862, in-8°, t. I, p. 141.

terre de Crassay[1], pour paiement de IIm escuz, déduccion du surplus desditz XLm, en retenant seulement les foy et homaige et la souveraineté, les lettres desquelz transpors ont esté expédiées par la Chambre des comptes : a semblé que le Roy le puet bien recevoir audit homaige, se s'est son plaisir, ou, s'il lui plaist que M. le Chancelier le reçoive, il le fera. *Regis. Le xxiije dudit moys, au Boys-sire-Amé : REGIS.*

M. de Bourbon. — Sur la requeste faicte par les gens de M. de Bourbon touchant les ressors de Montferrand : a semblé que on leur puet respondre que le Roy a pieçà escript aux gens des Comptes et du Trésor, aussi à ses advocat et procureur en Parlement à Paris, afin qu'ilz feissent querir et cerchier par delà toutes les lettres et enseignemens qu'ilz pourroient trouver touchant ceste matière; desquelz on n'a depuis eu aucune responce.... *Regis. REGIS.*

Cedit jour, au Conseil, ouquel les trésoriers estoient.

Messire Jacques Vairon. — Sur la requeste faicte par messire Jacques Vairon, presbtre, chanoine de Laon, Nicolas Vairon, Jehan Vairon, Estienne Vairon et Thomasse Vaironne, tous frères et suer, enfans naturelz et légitimes de feux Robert Vairon[2] et Jehanne sa femme... : a semblé que, attendu le contenu en ladite requeste et que, se le Roy ne l'octroyoit, les supplians, qui sont demourans ès fins du royaume, s'en pourroient aiséement aler hors d'icelui avec leurs biens, qu'il est mieulx convenable et plus proufitable à la chose publique que le Roy leur donne attrait de demourer et leur octroye le contenu en ladite requeste, se s'est son plaisir, en paiant finance, laquelle sera modérée par la Chambre des comptes selon les ordonnances. *Regis. REGIS.*

Jehanne Mynute. — Sur la requeste faicte par une povre femme nommée Jehannette Mynute, aagée de IIIIxx ans ou environ, touchant deux amandes de Parlement, èsquelles elle a esté condempnée par la court de Parlement, qu'elle requiert lui estre données : a semblé que, attendu la povreté et ancien eage de ladite suppliante, aussi le long temps que celui qui a poursuy pour elle a demouré à la poursuite, le Roy lui puet bien donner la moitié desdites amandes, se s'est son plaisir. *Regis. REGIS.*

1. Grassay, Vienne, canton de Vouillé, commune de Bernassay. Cf. Rédet, *Dictionnaire topographique de la Vienne*, p. 200.

2. Ce Robert Vairon était lui-même enfant naturel : ses enfants sollicitent le droit de disposer de leurs biens, de tester, d'acquérir, etc.

L'abbesse de Penthemont. — Sur la requeste faicte par les religieuse, abbesse et couvent de Notre-Dame de Penthemont, près Beauvays, disant ladite abbaye estre à présent en grant povreté pour occasion des guerres, et requiérant qu'il plaise au Roy leur donner l'amande d'un fol appel en laquelle elles ont esté condempnées par la court de Parlement : a semblé que, attendu la povreté desdites suppliantes, le Roy leur puet bien donner la moitié de ladite amande, si s'est son plaisir. *Regis. REGIS.*

Parlement[1]. — Cedit jour, sur le fait des lettres escriptes au Roy par MM. les présidens et conseilliers de Parlement, faisans mencion comment le Roy avoit autresfoiz ordonné que, pour vaquer aux après-disnées, par le temps de deux ans, aux expédicions des petiz procès pendans en ladite court, en ensuivant les ordonnances derrenièrement faictes sur le fait de la justice, chacun desditz présidens et desditz conseilliers preinssent leursdits gaiges pour les festes desdites après-disnées, et pareillement le greffier civil de ladite court, requérans qu'il pleust au Roy porveoir sur ce : a semblé que, attendu les grans peines et travaulx que ceulx de ladite court ont pour les causes dessusdites, et que, pour expédier lesditz procès ainsi qu'il a pleu au Roy ordonner, leur est neccessité de y vacquer aussi soigneusement et diligemment aux festes comme aux jours ouvriers, c'est raison qu'ilz soient stipendez pour lesdictes festes, et que, ce considéré, le Roy puet bien mander qu'ilz soient payez, comprins ledit greffier, de leursdits gages pour lesdites festes, ainsi qu'ilz le requièrent, se c'est son plaisir. *Regis. Commendé à Laloere. REGIS.*

Du xxj^e jour dudit moys.

Symon des Places. — Sur la requeste faicte par Symon des Places, lequel, en l'année passée, pour délivrer de prison son corps lors détenu à Tours pour la somme de vi^c livres tournois, d'une part, en laquelle il avoit esté condempné pour amande par la Chambre des comptes, et iiii^m livres tournois, d'aultre part, en quoy il avoit esté trouvé debteur par la reddicion de certains comptes par lui renduz en ladite chambre des finances du feu duc d'Iork, pour ce qu'il n'avoit de quoy paier, fist cession de ses biens, requérant que, afin qu'il puisse estre receu à aucun service ou office hors office royal, pour gaignier la vie de lui et de ses femme et enfans, ainsi qu'il avoit acoustumé, soit pour excercer fait de pratique en jugement et autrement, [de[2]] abolir l'infamie en quoy

1. Arrêt copié dans le ms. fr. 16216, f° 77 v°.
2. Le ms. porte : *et*.

il puet estre encouru par ladite cession, attendu qu'il n'est laboureur, marchant, ne d'aucun mestier, pour éviter qu'il ne chée en mendicité : a semblé que le Roy le puet bien faire, se s'est son plaisir, pourveu que ce ne soit en son préjudice, et que, pour lesdites debtes, il puisse avoir toujours recours contre lui et ses biens, s'il vient à meilleur fortune et puissance. *Regis. REGIS.*

Commandé au Bois-sire-Amé, le xxiij^e^ dudit moys et an à Regis.

Bourges. — Sur la requeste faicte par les bourgeois et habitans de Bourges à ce qu'il pleust au Roy leur donner la somme de LX livres parisis en quoy ilz ont esté condempnez par la court de Parlement, pour l'amende d'ung fol appel par eulx fait, etc. : a semblé que le Roy leur en puet bien donner la moitié, se s'est son plaisir.

Commandé, ut supra. Regis. REGIS.

Le xxij^e^ jour dudit moys, ou Grant Conseil du Roy, ouquel estoient MM. le Chancelier, l'évesque d'Angolesme, le sire du Monteil, Me Estienne le Fevre, J. Hardoyn, E. Chevalier, P. Bérard et F. Hallé.

Bourges. — Sur les requestes faictes par les bourgois et habitans de Bourges; touchant le premier article, par lequel ilz requièrent qu'il plaise au Roy avoir regard à la charge importable que ilz et ceulx du pais de Berry ont à supporter à cause des gens d'armes logiez oudit pays et autres charges qu'ilz ont à supporter, etc. : a semblé qu'on leur doit dire que le Roy a entencion de égaler tout le fait de ses pays et y donner telle provision que on devra estre content.

Sur ce qu'ilz requièrent qu'il plaise au Roy, en récompense des murs et pavé d'icelle ville, qu'ilz ont remparez et reffaicte certaines chaussés qui sont au long de la rivière de Evrète, afin que l'eaue viengne au molin de Balsarin, armeurier du Roy, à grant habondance, pour faire les harnoys, et autres plusieurs affaires qui sont de plus grant coust que les deniers communs de la ville ne pevent porter, leur octroyer qu'ilz puissent mettre sur chacun tonneau de vin entrant en ladite ville et venant hors le pays de Berry xx sols tournois pour tonneau, ou autre charge qui sera par ledit seigneur ou ceulx de son Conseil advisée : a semblé que on ne le doit faire; mais, s'ilz advisent aucun autre légier aide sur eulx, que le Roy le leur pourroit octroyer.

Sur ce qu'ilz requièrent qu'il plaise au Roy leur octroyer ses lettres adressans à MM. des Comptes et trésoriers, par lesquelles

leur soit mandé que, non obstant les ordonnances, etc., ilz vérifient les lettres des deux foires franches octroyées par ledit seigneur ausditz habitans etc. : a semblé que, pour le présent, on ne le doit faire, par ce que ce seroit en grant diminucion des aides du Roy.

Sur ce qu'ilz requièrent qu'il plaise au Roy faire cesser et abatre le quart du vin vendu à détail, pour ce que, à l'occasion d'icelui, les vignes demeurent en ruyne, pour ce que les vins n'ont aucune vuidange oudit pays, etc. : a semblé que on leur doit dire que, quant le Roy besoignera ou fait de ses autres pays, il n'obliera pas ledit pays de Berry. *Daniel.*

Le xxiij^e^ jour dudit moys, ou Conseil, ouquel estoient MM. les Chancelier, évesques d'Angolesme et de Coustances, le conte de Dunoys, l'Admiral, Pierre Bérard et François Halé.

Borbon. — Sur la requeste faicte par M. de Borbon [1] pour avoir la joyssance des terres qui furent de Jacques Cuer, qu'il dit estre tenues de lui et par faulte de homme : a semblé que le Roy doit donner lettres adressans à son procureur général comme commissaire etc., par lequel lui soit mandé que, s'il lui appert lesdites terres estre tenues par homaige de mondit seigneur de Bourbon, et qu'il ne lui appere que autresfoiz ledit Jacques Cuer en ait fait hommaige, il lui baille homme notable qui face ledit homaige et paye les droiz et devoirs pour ce deuz. Depuis, a semblé qu'on doit attendre le procureur général, veu qu'il sera brief yci.

Navarre. — Touchant les lettres que le Roy escript au roy de Navarre en respondant aux siennes, aussi à la court de Parlement et à M. de Carcassonne, touchant celle mesme matière : lesdites lettres ont esté veues, et a semblé qu'elles sont bien, et que le Roy les puet bien signer, se s'est son plaisir.

Saint-Laurens de Bourges. — Touchant les requestes faictes par les religieuses, abbesse et couvent de Saint-Laurens de Bourges afin d'avoir une garde, et que le bailli de Berry et son lieutenant général soit leur gardien, et qu'il congnoisse de toutes leurs causes : a semblé que le Roy leur puet octroyer lettres et commettre leur gardien ledit bailli de Berry, et qu'il congnoisse de toutes leurs causes au regard des choses estans ou pays de Berry, et des autres choses estans en autres bailliaiges ou seneschaucies les bailliz ou séneschaulx d'icelles, attendu que ladite abbaye est de fondacion royal.

1. Cf. Vallet de Viriville, t. III, p. 299.

Commandé par le Roy ou Boys-sire-Amé, le xxixe jour dudit moys et an[1]. *Daniel.*

Le xxixe jour dudit moys, ou Conseil, ouquel estoient M. le Chancelier, M. le Patriarche, les évesques de Coustances et d'Angolesme, Mes Estienne le Fevre, Philippes Gervays et Françoys Halé.

Lymosin[2]. — Sur la requeste des gens des troys estas de Lymosin, requérans qu'on face informacion des abuz commis par le receveur des aides oudit pays : a semblé, veu que lesditz requérans font grant instance sur ce, qu'il n'y a point de mal pour le contenter de commettre Me Jehan Disnematin, lieutenant du séneschal de Lymosin aux sièges de Brive et d'Userche, lequel est renommé, notable et preudomme, pour informer desditz abuz et rapporter au Grant Conseil ; et que audit lieutenant doivent estre envoyez les articles que lesditz requérans ont bailliez, pour sur iceulx faire ladite informacion.

Depuis a esté advisé que la commission se adressera au bailli des Montaignes d'Auvergne, et aussi qu'il auroit commission de soy informer des abuz faiz par les nobles du pays sur les subgiez du Roy et soubz umbre de ses deniers. *Regis. REGIS.*

Faulconnet. — Sur la requeste de Faulconnet de Bervigier et Me Pons de Bervigier, frères, requérans que, attendu qu'ilz sont nobles de par la mère et vivent noblement, aussi que ledit Faulconnet a, toute sa vie, exercé les armes et, la derr[en]ière fois, à la conqueste de Guienne en la compaignie de M. de Lautrec, il plaise au Roy les anoblir : a semblé, attendu le bon rapport qui a esté fait des dessusditz, que le Roy le puet bien faire, se s'est son plaisir, en payant fynance telle que sera advisée par la Chambre des comptes. *Regis. REGIS.*

Roquefueil, chevalier. — Sur la requeste faicte par messire Jehan Roquefueil, chevalier, seigneur dudit lieu et de Blanquafort en Agenoiz[3].....; mais MM. des Comptes ont fait response que certaine chambre en laquelle estoient plusieurs papiers et escriptures a esté, puis aucun temps en çà, brullée avec lesditz papiers et

1. On lit en effet au t. XIV des *Ordonnances* (p. 326) des lettres de Charles VII, datées du mois de mai 1455, au Bois-sire-Amé, et signées *Par le Roi en son Conseil, Daniel,* qui établissent les baillis de Berry et de Saint-Pierre-le-Moutier juges et gardiens de l'abbaye de Saint-Laurent de Bourges.

2. Arrêt copié par Baluze (vol. 17, f° 4 r°).

3. Il a perdu ses lettres d'hommage et en redemande de nouvelles à la Chambre des comptes.

escriptures[1]..... : a semblé que ladite requeste est raisonnable, attendu l'accident de feu advenu tant en l'ostel du curateur comme en la Chambre des comptes, et que le Roy le puet bien faire, se s'est son plaisir. *Regis. REGIS.*

Thoulouse. — Cedit jour, sur le fait des lettres escriptes au Roy, tant par le séneschal et autres officiers royaulx comme par l'université et aussi par les cappitolz de Thoulouse, par lesquelles ilz requièrent que les juges forains de la séneschaucée de Thoulouse facent leur résidence et demeure en la ville de Thoulouse.... : a semblé que le Roy doit mander à la court de Parlement et à M. de Carcassonne, et les advertir de ce que lui a esté escript par les dessusditz, en leur mandant que, appellé le séneschal, l'argentier et autres officiers de par delà qu'ilz verront à faire, ilz communiquent ensemble sur ceste matière..... *Regis. REGIS.*

Saincte-Colombe. — Sur la requeste faicte par les abbé et couvent de Saincte-Colombe-lez-Sens, requérant qu'il plaise au Roy conserver certaine foire à eulx octroyée par les prédecesseurs du Roy, dont on ne les vuelt laisser joyr, soubz umbre de ce que l'octroy d'icelle n'a esté confermé par ledit seigneur : a semblé que le Roy le puet bien faire, se s'est son plaisir. *Regis. REGIS.*

Labort. — Touchant les lettres qui ont esté envoyées par le baille de Labort, par lesquelles appert que le roy Édouard d'Angleterre unyt et annexa le pays et bailliaige de Labort à la coronne, sans ce que jamais il en peust estre séparé : a semblé que le Roy, pour le bien de son demayne, doit faire une pareille annexe et union dudit pays et bailliage à sa coronne ainsi que ledit baille le fait requérir, afin que ledit seigneur ne soit poursuy d'en faire aucun don, séparacion ou alyénacion. *Regis. REGIS.*

Labort[2]. — Sur la requeste des gentilzhommes de Labort : a semblé qu'on leur puet continuer le procès qu'ilz poursuivent par deçà.....

Commandé par le Roy, au Boys-sire-Amé, le ij^e^ jour de juing oudit an. Regis.

Du derrenier jour dudit moys, ou Conseil, ouquel estoient MM. les Chancelier, le Patriarche, l'évesque de Coustances, le sire de Torcy, sire Jehan Hardoyn, Mes Estienne le Fevre et François Hallé.

Tuelle[3]. — Sur la requeste faicte par frère Loys d'Aubusson, esleu confermé de l'éveschié de Tuelle..... *Regis. REGIS.*

1. Il prie alors le Roi de le tenir quitte dudit hommage.
2. Voir l'*Annuaire-Bulletin* de 1882, p. 302.
3. Arrêt copié dans le ms. fr. 16216, f° 60 v°. Baluze, après avoir trans-

Le xe jour dudit moys, ou Conseil du Roy, estant à Mehun-sur-Yèvre, ouquel estoit M. le Chancelier, M. de Coustances, Mes Estienne le Fevre et François Hallé.

Malbost[1]. — Sur la requeste faicte par Me Anthoine Malbost, notaire royal, habitant de la cité de Carcassonne, qu'il pleust au Roy recevoir la résignacion que Me Pierre Foult, procureur de l'inquisicion des hérèges à Carcassonne, veult faire dudit office au proufit dudit Malbost : combien que l'on pourroit dire que, en ceste partie, les ordonnances se devroient garder, et que, selon icelles, on devroit escripre aux officiers, toutesvoyes, pour ce que ce n'est pas office de grant prix, aussi que les officiers en escrivent, et aussi M. de Carcassonne, en faisant bonne relacion dudit Malbost, pareillement qu'il est venu en personne et que bien grief lui seroit s'en retourner sans besoignier : a semblé que, ces choses considérées, ladite résignacion peut bien estre receue, pour ceste foiz, sans autre solemnité.

Commandé par le Roy, à Mehun, le xvje de may cccc lv. Regis.
REGIS.

Le premier jour de juing cccc lv, à Bourges.

Les Célestins d'Avignon. — Sur la requeste faicte au Roy par le prieur et couvent des Célestins d'Avignon afin d'avoir réparacion de certains exploiz qu'ilz dient avoir esté faiz sur leurs biens par ung nommé Me Anthoine Coqui, notaire royal, et autres en sa compaignie, soubz umbre de certaine commission du séneschal de Beaucaire et du trésorier du Roy à Nysmes; veue par Me Estienne le Fevre et sire Jehan Hardoyn, commis de par le Roy nostre sire sur ce, la teneur de ladite commission desditz séneschal et trésorier et l'exploit fait par ledit Coqui soubz umbre d'icelle, par lequel, en excédant les termes de son povoir, il a prins ou fait prendre de fait les biens meubles, litz, drapilles et autres utencilles estans en l'ostel de Laudun, en la séneschaucée de Beaucaire, appartenant ausditz religieux Célestins, et iceulx vendre, cryer et subaster en lieu publique et livrer au plus offrant et derrenier enchérisseur, et a mis oudit hostel garnison de gens ou mangeurs, à l'occasion de ce seulement que le prieur n'avoit voulu baillier au receveur certaine somme de deniers qu'il avoit

crit cet arrêt (vol. 17, fo 19 ro), l'a publié dans son *Historia Tutelensis*, col. 763 et 764.

1. Arrêt copié dans le ms. fr. 16216, fo 60 vo.

eu en garde et deppost de feu Martin Héron : a semblé que lesditz biens meubles doivent estre renduz....., et néantmoins que ledit Coqui, commissaire, doit estre adjourné à comparoir en personne par devant MM. du Grant Conseil, pour respondre ausditz religieux et au procureur du Roy sur les abuz dessusditz et les despens, intérestz et domaiges que iceulx religieux vouldroient contre lui requérir, et procéder en oultre comme de raison, et que, pour ce faire, on doit bailler à iceulx religieux lettres de justice en forme deue. *Regis. REGIS.*

Jehan de Voisins. — Cedit jour, sur la requeste faicte par Jehan de Voisins, seigneur d'Arques, qu'il plaise au Roy le recevoir à l'ommaige de ladite terre et seigneurie d'Arques et de plusieurs autres qu'il a monstrées par déclaracion, tenues et mouvans du Roy : a semblé que le Roy puet bien recevoir lesditz homaiges, se s'est son plaisir. *Regis. REGIS.*

Le iij^e^ jour dudit moys, ou Conseil du Roy, ouquel estoient MM. les Connestable, le Chancelier, le conte de Dunoys, M. le Patriarche, les évesques d'Angolesme et de Coustances, l'Admiral, le sire de Torcy, le sire de Précigny, le sire du Montet, le sire de Montsoreau, le sire de Maupas, Mes Estienne le Fevre, Estienne Chevalier, Pierre Doriole, François Hallé et sire Jehan Hardoyn.

Les vicontez de Carentan et de Coustances [1]. — Sur le fait des vicontez de Coustances et de Carentan qui furent donner (*sic*) par le feu duc Françoys de Bretaigne, en réduisant lesditz lieux en l'obéissance du Roy, et les éditz depuis sur ce faiz par le Roy :

Me Pierre Doriole est d'oppinion que, attendu que la matière est fort perplexe et intrinquée à l'occasion des dons qui ont esté faiz desditz offices par le duc Françoys, aussi des éditz qui depuis ont esté faiz par le Roy en diverses manières, et que l'interprétacion du povoir donné par le Roy audit duc Françoys et aussi des éditz dessus touchiez ne se pourroit mieulx faire que par le Roy et MM. de son Grant Conseil, dont iceulx éditz sont émanez, le Roy ne doit pas légièrement procéder en ceste matière, ne octroyer nouvel édict et déclaracion, sans y avoir bon advis et meure délibéracion, mais puet bien escripre à la court qu'elle voye et visite sommèrement et de plain les droiz et tiltres de l'une partie et de l'autre, aussi les édictz et déclaracions sur ce faictes, et de tout advertisse le Roy en lui envoyant l'advis de ladite court de ce que

1. Cet article et le suivant sont reproduits dans le ms. fr. 16216, f° 61 r°.

lui semblera en conscience que le Roy en doit faire, afin que par après le Roy y puisse donner telle provision qu'il verra à faire à l'onneur et avantaige de M. de Bretaigne.

M. de Coustances, Me Estienne le Fevre, Me François Hallé et M. de Torcy, que, attendu que de ceste matière pend procès en la court de Parlement, et que ladite court a desjà congneu du droit des parties et aussi des éditz et déclaracions sur ce faictes, que c'est la court souveraine de ce royaume, et où il faut présumer qu'il se y fait la meilleur justice, que ladite court a jà donné deux arrestz en ladite matière, et que difficile et périlleuse chose seroit de octroyer nouvelle déclaracion en la matière, et seroit décider du droit des parties, ce que faire ne se doit sans oyr lesdites parties et veoir leurs droiz, qui ne sont pardeçà, ainçois sont, et les éditz, en Parlement, que le Roy a osté et deffendu au Grant Conseil la congnoissance de toutes causes, on se doit rapporter à ce que la court en ordonnera, et est à croyre qu'elle fera sur tout bonne justice. *REGIS.*

M. le Chancelier, pour les raisons devant touchées, est d'oppinion que la matière doit estre remise à la court de Parlement, pour en jugier et ordonner en conscience et ainsi qu'elle verra estre à faire par raison.

M. l'Admiral dit que, se la chose estoit entière, et qu'il n'y eust eu fors les dons du feu duc de Bretaigne seulement, sans ce que les déclaracions et éditz dont il est question se feussent ensuiz, il seroit bien d'oppinion que la chose feust remise à la court de Parlement, et qu'elle feist sur ce justice ; mais, attendu que Godart, prétendant la viconté de Carenten, fut pourveu de l'office au moyen de l'abolicion donnée depuis la composicion faicte par le duc, par laquelle ceulx de dedans demourèrent corps et biens à la volenté du duc ; que, paravant ladite abolicion, le duc, soy confiant du povoir du Roy, avoit donné ledit office, et que depuis ont esté sur ce faictes plusieurs déclaracions et éditz contraires les ungs aux autres, qui font grande confusion en la matière ; aussi que ledit Godart est mal renommé, ainsi que ont relaté MM. les Connestable et de Dunoys, on doit aler en ceste matière à l'équité, et que le Roy se doit déclairer pour ceulx à qui le duc porveust desditz offices, et ordonner qu'ilz demeurent en iceulx ; et pour ce que Ferrando, prétendant la viconté de Coustances, a servi le Roy, que on le devra avoir à quelque autre provision pour recommandé.

Me Estienne Chevalier, M. de Dunoys, sire Jehan Hardoyn,

M. le Patriarche, M. d'Angolesme, le bailli de Touraine, M. le Connestable sont d'oppinion que, attendu le povoir que le Roy entendoit que le duc eust pour le fait de la réduction, que le duc, en confiance dudit povoir, porveust desditz offices en faisant icelle réduction ; les grans et fructueux services faiz par le duc au Roy et au royaume et à ses despens; qu'il n'est question que de deux offices et entre deux compaignons pour lesquelz le povoir dessusdit, qui touche si grans princes et si grant chose, ne doit estre mis à l'interprétacion de la court ne d'autre, fors du Roy; attendu aussi l'édict fait à Lesignen [1], qui assez déclaire et interprète l'entencion du Roy; que, quant ores le duc n'eust eu pouvoir, si fist-il grans services ; que le Roy devroit bien avoir agréable la provision qu'il fist desditz offices; que, à l'occasion, du procès les offices ne sont pas deuement exercez, mais en est le demayne du Roy plus mal traictié, et sera, tant que le procès durera; ces choses considérées, le Roy doit et puet faire nouvelle déclaracion pour ceulx que le duc porveust desditz offices, et, pour ce que Ferrando a servi le Roy, le devra en autre provision avoir pour recommandé.

M. de Précigny dit qu'il n'a jusques à présent oy parler de la matière, et, pour ce, n'en sauroit pas bonnement à parler. Toutesvoyes, à ce qu'il puet entendre, il y a eu divers dons faiz à diverses personnes, et aussi diverses déclaracions contraires les unes aux autres, qui sont choses fortes à esclaircir; et pour ce, et aussi que l'on dit que aucuns des contendans sont bien souffisans et ont bien servy, et les autres sont mal renommez et ne seroient pas proufitables aux offices, et qu'il ne puet estre que, durant le procès, les offices et le demaine du Roy estant soubz leur charge ne feussent mal traictiez : lui sembleroit que le Roy se devroit informer de la souffisance d'entre eulx, et aussi des services par eulx faiz, et à ceulx que l'on trouveroit plus souffisans et avoir mieulx servi pourveoir desditz offices pour le bien du Roy et d'iceulx offices, et les autres avoir pour recommandez en autres choses, quant le cas se y offreroit.

M. de Montsoreau et M. de Maupas sont de l'oppinion de M. de Précigny. *Regis.*

Bretaigne. — Sur la requeste faicte par les gens de M. de Bretaigne touchant certain arrest naguères donné contre l'évesque de Nantes, requérans ledit arrest estre interprété et déclairé : a

1. Édit du 6 mai 1453. (*Ordonnances,* t. XIV, p. 256.)

semblé que... ledit arrest doit sortir son effect et estre mis à exécution.... Mondit seigneur de Bretaigne pourra requérir à la court de Parlement ce que bon lui semblera touchant la matière dessusdite, et le Roy mandera et fera savoir à sadite court qu'elle face raison et justice à mondit seigneur de Bretaigne; mais, par ce pourtant, ne doit en riens surceoir l'exécution dudit arrest.

Oultre, a semblé que, pour ce que, en ce que prétend M. de Bretaigne en ceste matière, et aussi touchant aucuns autres poins et articles, a aucunes différences entre les officiers du Roy et ceulx de mondit seigneur de Bretaigne, on puet respondre et offrir aux gens de mondit seigneur de Bretaigne qu'il pourra envoyer de ses gens, quant bon lui semblera, à Paris, bien instruiz et garniz de ses droitz, privilèges et enseignemens, et, de la part du Roy, y aura aussi de ses gens, tant de Parlement que des Comptes, pareillement bien garniz et instruiz des droiz du Roy, lesquelz ensemble pourront veoir et débatre les matières.... *Regis.*

Le vij^e^ jour dudit moys, ou Grant Conseil, ouquel estoient MM. les contes de Richemont et de Dunoys, les évesques de Poictiers, d'Angolesme et de Coustances, le sire de Torcy, le bailli de Touraine, Mes Estienne le Fevre, Pierre Doriole, François Hallé, Jehan Avin, Philippes Gervays et M. le Chancelier.

Précigny [1]. — Vint M. de Précigny, et, de par le Roy, présenta unes lettres closes à M. le Chancelier, par lesquelles le Roy mandoit que audit de Précigny on montrast la relacion faicte par M. de Beauvau au Conseil du Roy de ce qu'il avoit fait en Prouvence touchant l'extraction de Jaques Cuer; laquelle relacion fut leue en présence de tous Messeigneurs et lui, et pareillement le procès verbal fait par Me Henry de Livres et autres envoyez en Prouvence et aillieurs, pour eulx informer sur le fait de ladite extraction, etc. Et, après la lecture d'icelles, furent dictes plusieurs choses par ledit de Précigny ou nom du roy de Secille. Et afin que mieulx on peust délibérer sur icelles, fut baillié par ledit seigneur de Précigny la copie de l'instruction à lui baillée par le roy de Secille, laquelle est cy-après escripte.

Instruction de par le roy de Secille à messire Bertrand de Beauvau, chevalier, seigneur de Précigny, etc.

Premièrement : après la présentacion des lettres et recommen-

1. V. l'*Annuaire-Bulletin* de 1882, p. 287 et suiv.

dacions acoustumées, dira que le seigneur de Beauvau a fait relacion audit seigneur roy de Secille des diligences que les officiers et gens de conseil de Prouvence ont fait touchant les malfaiteurs qui ont fait l'eschapement de Jaques Cuer de la ville de Beaucaire, dont ledit seigneur roy de Secille n'a pas esté content desditz officiers dudit pays de Prouvence, car il lui semble qu'ilz ont faicte très petite diligence, dont il est très mal content d'eulx.

Et pour ce que ledit seigneur roy de Secille vouldroit servir et obéir au Roy en toutes choses à son povoir, il lui supplie qu'il lui plaise dire et déclairer son vouloir.....

Item, s'il semble que ledit seigneur de Précigny peust faire aucun bien en ceste matière, soit pour aler oudit pays de Prouvence ou autrement, il fera à son povoir tout ce qu'il plaira au Roy lui commander.....

Item, que, si le plaisir du Roy estoit que ledit roy de Secille allast jusques en Prouvence pour ceste matière, il est prest et appareillié de le faire; car il n'est riens en ce monde qui lui feust possible, qu'il ne le voulsist faire.....

Et pour ce ledit seigneur roy de Secille supplie au Roy très humblement qu'il lui plaise... tousjours parler clèrement.....

Ainsi signé : René. Et en marge : expédiée par le Roy en son conseil, à Angers, le XXVIe jour de may mil CCCC LV. Tourneville. [*D*]*ISOME*[1].

Le ve jour dudit moys, ou Conseil, ouquel estoient MM. de Labret, le Chancelier, le Patriarche, l'évesque d'Angolesme, le conte de Dunoys, le sire de Torcy, Mes François Hallé et Philippes Gervaise.

FASTINGUES[2]. — Sur la requeste faicte par les habitans et vesins de Fastingues, en la seneschaucie des Lanes, requérans qu'ilz joyssent et usent de la tierce et sixiesme parties du péaige et passaige de ladite ville, laquelle ilz ont acoustumé, comme ilz dient, prendre et recevoir de toute ancienneté, pour icelle convertir et emploier à la réfection des murailles et autres neccessitez et réfections de ladite ville : a semblé que... l'on doit mander au trésorier de Guienne qu'il se informe sur le fait desditz péaige et passaige,

1. En signant au bas de cet arrêt, le secrétaire du Roi Disome a omis la première lettre de son nom; peut-être le D n'était-il qu'une particule, bien qu'il figure toujours dans la signature de ce personnage. En tous cas, les lettres suivantes et le paraphe sont parfaitement reconnaissables. (Cf. Bibl. nat., *Chartes royales*, ms. fr. 25762, n° 316.)

2. Hastingues, Landes, arr. Dax, cant. Peyrehorade.

... et cependant il laisse et souffre lesditz de Fastingues joir et user desdites tierce et sixiesme parties, jusques à ce que le Roy y ait autrement ordonné.

Le vje jour dudit moys, au Conseil, ouquel estoient MM. les contes de Richemont et de Dunoys, les évesques de Poitiers, d'Angolesme et de Coustances, M. de Torcy, le bailli de Touraine, Mes Estienne le Fevre, Pierre Doriole, Françoys Halé, Jehan Avin, Philippes Gervais et Pierre de Ligonne[1].

M. de Labret[2]. — Sur les requestes faittes par M. de Labret, contenans plusieurs poins, a semblé que, touchant les demandes qui sont du temps des prédecesseurs du Roy et la demande de la terre de Langoyran, en laquelle le Roy a à sommer le seigneur de Montferrand à garand, le Roy doit renvoyer la décision desdites demandes en sa Chambre des comptes, appelez avec eulx deux présidens et des conseilliers de Parlement, jusques à quatre ou six.....

Il semble bien au Roy, pourvu que on preigne temps, que le Patriarche et autres de la Chambre des comptes qui sont absens y puissent estre.

Et au regart de toutes les autres demandes touchant matière de finances, qui sont toutes du temps du Roy, et depuis dix ou douze ans en çà : a semblé que MM. les trésoriers et généraulx y pevent donner briefve conclusion par deçà, sans le renvoyer ailleurs.

Il semble bien au Roy, s'il se puet faire.

Et quant au fait de la taille naguères mise sus ès terres du seigneur de Labret, pour la construction et fortifficacion des places, etc. : a semblé que l'on doit remonstrer audit de Labret, considéré que ce n'est que pour une foiz et que c'est pour la garde de ses terres aussi bien ou mieulx que des autres du pays, il le doit porter paciemment, et n'a cause de soy en plaindre, et mesmement que, par ce, le Roy n'a pas entencion de lui enfraindre ses privilèges, si aucuns en a.

Il semble bien au Roy.

1. Ce conseiller n'est pas cité par Vallet de Viriville. Il était procureur général au parlement de Toulouse; Louis XI le révoqua peu après son avènement. (D. Vaissète, t. V, p. 23.)

2. V. l'*Annuaire-Bulletin* de 1882, p. 305.

Du ixe jour dudit moys.

M. le Connestable. — Sur la requeste faicte par M. le Connestable pour lever xx deniers tournois sur chacun tonneau de vin passant par le chenal de Chastellaillon, lequel, à l'occasion des guerres, est tourné presque en ruyne et emplie de boe tellement que on n'y puet mener vins ne autres marchandises : a semblé que le Roy, se s'est son plaisir, puet octroyer lettres pour lever lesditz xx deniers tournois jusques à quatre ans prouchainement venans, pour emploier à la réparacion dudit chenal, pourveu que les deniers dudit seigneur n'en soient aucunement diminuez ou empeschiez. *Nichil.*

Le ixe jour dudit moys, ou Grand Conseil, ouquel estoient MM. les Connestable, le Chancelier, le Patriarche, l'évesque de Coustances, le conte de Dunoys, le sire de Torcy, le Grant maistre d'ostel, le sire de Montsoreau, Mes Estienne le Fevre, E. Chevalier, P. Doriole, J. Avin, F. Hallé, P. Gervays et le trésorier des guerres.

Armignac [1]. — Après la créance des lettres de M. d'Armignac proposée par messire Begon, seigneur d'Embeyrac, chevalier, son ambaxadeur, laquelle il doit baillier par escript, et depuis l'a baillée ainsi qu'il avoit dit de bouche : a semblé que, en faisant la response au chevalier venu de la partie de M. d'Armignac, ou lui doit dire que mondit seigneur d'Armignac devoit bien considérer la grant grace que le Roy lui avoit fait en lui restituant les terres de feu M. d'Armignac, son père, lesquelles, pour plusieurs grans excès et manifestes désobéissances par lui commises, le Roy povoit licitement applicquer à soy et à son demaine ; mais, ce non obstant, pour cuider attraire le couraige de mondit seigneur d'Armignac et lui donner matière de bien soy gouverner, ledit seigneur lui rendi, non pas seulement les terres qui lui appartenoient, mais aucunes autres qui estoient du vray dommaine du Roy, et encores, pour les rachater des mains où elles estoient, le Roy lui donna x^m escuz.

Après lesquelles choses, mondit seigneur d'Armignac, sans avoir considéracion à la grâce que le Roy lui avoit faicte, incontinent commença à surprendre sur ses droiz royaulx et sur sa

1. Arrêt copié par Baluze (vol. 17, f° 5 r°), et dans le ms. fr. 16216, f° 65 r°. Cf. Vallet de Viriville, *Hist. de Charles VII*, t. III, p. 338-343. Voir plus bas, p. 237.

souveraineté, en faisant et perpétrant faire soubz lui et soubz son adveu plusieurs entreprinses sur les droiz du Roy.

Et aussi a fait et commis plusieurs rébellions et désobéissances envers le Roy et sa justice et contre ses lettres et mandemens, mesmement de nouvel ou fait de l'arceveschié d'Auch, en voulant, contre l'auctorité du Saint-Siège apostolique, les bulles de Nostre Saint-Père sur ce données, confermées à la Pragmatique sanction, et contre le bon plaisir du Roy, mettre, intruire et entretenir violentement oudit arceveschié ung homme qui n'y avoit point de tiltre, et qui n'est et ne doit estre sceur, féable ne agréable au Roy, et autrement commettant et faisant commettre soubz lui et soubz son adveu plusieurs autres grans excès et délitz, pour lesquelz raisonnablement le Roy povoit et devoit faire procéder contre mondit seigneur d'Armignac par bien rigoreuse justice, et à la prinse de lui et de ses terres.

Mais, ce nonobstant, cuidant tousjours qu'il se corrigast par doulce voye, ledit seigneur a tousjours attendu et dissimulé lesdites choses, jusques à ce que, partout ou royaume, est venu le grant bruyt, et que plusieurs grans seigneurs et autres nobles ont adverti le Roy de la scandaleuse et deshonneste conversation de mondit seigneur d'Armignac, que par long temps a maintenu et maintient avec lui sa suer germaine en dempnable et incestueuse concupiscence charnelle.

Et combien que, par lettres de feu Nostre Saint-Père le Pape Nicolas, derrenièrement trespassé, lui ait esté deffendu, que le Roy mesmes en sa personne l'ait adverty de l'énormité du cas, et que plusieurs grans seigneurs, ses parens, l'aient admonesté de soy départir de sadite suer, ce néantmoins, mondit seigneur d'Armignac a tousjours persévéré incorrigiblement en son obstinacion de péchié, et à ses parens qui l'en ont adverti a voulu faire plusieurs oultraiges, et les a imjurieusement déchassiez du lieu où ilz estoient; lesquelles choses, veu la grant abominacion d'icelles, le Roy ne povoit et ne devoit dissimuler sans charge de sa conscience et grant scandale de justice.

Par quoy ledit seigneur, par grant et meure délibéracion de plusieurs seigneurs de son sang et autres gens de son Conseil, a donné ses lettres et mandemens de justice pour procéder en ceste matière ainsi qu'il appartiendra ; lesquelles lettres et mandemens le Roy n'a pas fait adresser à ung petit capitaine, mais les a adressées à M. le conte de Clermont, qui est si prouchain parent du Roy et de si haulte maison que chacun scet, et duquel mon-

dit seigneur d'Armignac est prouchain parent, afin que tout feust mieulx traictié et conduit par termes de justice.

Mais mondit seigneur d'Armignac n'a pas monstré qu'il voulsist obéir, ne se deppartir de son obstinacion de péchié ; car il s'en est fouy et absenté et a emmené avec lui sadite suer, en persévérant de mal en pys, et a requis les nobles de ses terres de le servir et aider pour entretenir ses places contre la volonté du Roy : ce que la pluspart, comme bien advisez, n'ont voulu faire, et tous ceulx qu'il a peu finer [1] a mis en la place de Lectore, avec son frère, pour icelle tenir en désobéissance au Roy et mondit seigneur de Clermont, son lieutenant et commissaire en ceste partie : qui ne sont pas termes pour attraire la bonne grace du Roy; car, par ce, mondit seigneur d'Armignac a bien monstré qu'il eust bien voulentiers fait plus grande désobéissance, s'il eust eu la puissance de ce faire.

Et, pour ce, sera fait response audit chevalier que mondit seigneur d'Armignac préalablement baille et mette entre les mains du Roy sadicte suer, pour icelle mettre en bonne et honneste garde entre les mains d'aucuns de ses parens, telz que le Roy advisera, et la faire bien et convenablement traictier et gouverner, comme il appartient ; et au surplus, que mondit seigneur d'Armignac obéysse au Roy et à sa justice. Et quant il se mettra en telle subjection et obéissance envers le Roy et sa justice qu'il doit et est tenu de faire, le Roy lui ouvrera si bonne justice, en ayant bon regard à tout, que mondit seigneur d'Armignac n'aura cause raisonnable de soy doloir.

Ceste response a bien semblé au Roy.

Le pénultime jour de may, oudit an, ou Conseil du Roy, ouquel estoient MM. les Chancelier, le Patriarche, les évesques d'Angolesme et de Coustances, le conte de Dunoys, le Grant maistre d'ostel, Mes E. le Fevre, P. Doriole, P. Bueille, J. d'Amancy et F. Hallé.

L'arcevesque de Bordeaulx [2]. — Sur ce que l'arcevesque de Bordeaulx se complaint de ce que, jasoit ce que de toute ancienneté il ait acoustumé et soit, comme il dit, en possession et saisine de congnoistre de successions héréditaires et quelzconques autres causes réelles, civiles et mixtes entre quelxconques personnes, voyre pures layes, qui veullent sortir sa juridicion ecclé-

1. Trouver. (V. Du Cange, v° *Finare* 2.)
2. Pièce copiée dans le ms. fr. 16216, f° 67 v°. Voir plus bas, p. 241.

siastique, de faire ou faire faire quelzconques inventaires de biens, créer tuteurs et curateurs aux pupilles et adjugier décretz, néantmoins les commissaires du Roy estans naguères à Bourgdeaulx ont fait, si comme il dit, certains statuz ou ordonnances contre les libertez de l'Église et la juridicion d'icelle....

Sur ce aussi que ledit arcevesque se plaint de la taille à lui imposée, et aux autres gens d'église de ladite ville, touchant les xxx^{m} escuz ausquelz le Roy leur a modéré la composicion de ladite ville;

Et, d'autre part, que les officiers du Roy en icelle ville contraignent les hommes laiz subgietz de ladite église à paier tailles, maneuvres et autres charges, comme les autres habitans en ladite ville;

Et que les gens d'armes se logent ès hostelz des gens d'église de ladite ville, et leur dégastent et consument leurs vivres et provisions; et aussi que, à cause de la construction des chasteaulx que le Roy fait faire à Bordeaulx, et pareillement de ce que les gens d'armes estans en ladite ville brullent le boys de plusieurs maisons vagues, ledit arcevesque et autres gens d'église de ladite ville perdent plusieurs de leurs cens et rentes qu'ilz ont sur icelles maisons;

Et en oultre, sur ce que les seigneurs temporelz du diocèse de Bourdeaulx ne veulent souffrir que les lettres et mandemens dudit arcevesque, de son official et autres juges ecclésiastiques dudit diocèse de Bordeaulx soient mis à exécucion, et que, quant les curez les exécutent, lesditz seigneurs temporelz prennent leurs corps et biens;

Et aussi de ce que, jasoit ce que les églises et gens d'église de Bordeaulx aient privilège, si comme dit ledit arcevesque, que ilz puissent vendre leurs vins à taverne franchement, sans paier certain droit ou coustume qu'il appelle *lissac,* et ung autre qu'il nomme le *cartonnaige,* ce non obstant, les officiers de ladite ville s'efforcent de exigier d'eulx lesdites coustumes, etc. :

Premièrement, a semblé que on leur doit dire que le Roy ne souffrera point que ledit arcevesque ou son official en sa court ecclésiastique, ne autres juges ecclésiastiques et de court d'église en ladite ville et séneschaucée de Bordeaulx, ne ailleurs, congnoissent des actions des héritaiges, criées, subhastations de décrets, ne aucunes réelles et deppendans de réellité, ne aussi que les notaires impériaulx passent en ce royaume aucuns contraulx; toutesvoyes, pour ce que èsditz deux articles de ordonnances

faictes par lesditz commisaires a plusieurs autres poins qui touchent fort les deux juridicions ecclésiastique et temporelle, [...][1].

Le Roy fait aucune difficulté en ceste response, pour ce que ceulx de son Grant Conseil ne sont pas informez de quelz droiz l'arcevesque de Bordeaulx, de toute ancienneté, a acoustumé de user, ne aussi se, de toute ancienneté, il a acoustumé, ne se de droit il lui appartient de ainsi le faire. Et, pour ce que ledit seigneur ne vouldroit rien oster à l'église, il veult que on délibère bien cest article, afin que l'on ne face riens en ceci qui soit à charge de conscience.

Il a semblé expédient que l'on renvoye par delà à Me Jehan Bureau les articles des doléances dudit arcevesque, afin de savoir qui a meuz lesditz commissaires à faire lesdites ordonnances, pour y pourveoir ainsi qu'il appartient.

Il semble bien au Roy.

Et touchant les autres points dont se complaint ledit arcevesque hors les ordonnances desditz commissaires : a semblé que, quant à l'impost de ladite composission de ladite ville, ledit arcevesque a tort de s'en plaindre au Roy, car le Roy ne l'a pas fait, mais ceulx de la ville, et que icelui arcevesque et les autres gens d'église sont tenuz d'en payer leur cote raisonnable; mais, s'ilz sont, à leur advis, tauxez trop hault, doivent avoir recours à ceulx de ladite ville, car le Roy ne ses officiers n'ont pas fait ledit taux. Et se ledit arcevesque et autres gens d'église ne se pevent accorder sur ce avecques ceulx de ladite ville, et ilz les veulent faire adjorner par devant le séneschal de Guienne ou son lieutenant, le Roy veult qu'il leur face bonne et briefve justice. Et a semblé qu'on ne leur demande point taux excessif de la xe partie.

Soit advisé sur cest article se ceulx de la ville povoient de droit imposer les gens d'église.

Et au regart de faire tenir quittes les subgiez laiz de l'église de contribuer aux maneuvres et autres charges que supportent les autres habitans laiz de ladite ville, ledit arcevesque a tort de les en vouloir exempter, veu que tous les autres subgietz laiz des autres églises du royaume contribuent à toutes telles charges que les autres sans difficulté.

Il semble bien au Roy, sinon que l'on trouvast qu'il feust ainsi que ledit arcevesque, de droit, eust ses subgietz plus exemps que les autres de ce royaume.

1. La phrase n'est pas finie.

Et en tant que touche le logeis des gens de guerre ès hostelz des gens d'église, etc. : a semblé que faire ne se doit, et que le Roy y doit sur ce pourveoir; et aussi doit récompenser le Roy les églises des cens et rentes qu'elles perdroient au moyen et occasion de ladite construction desditz chasteaulx, pour les hostelz ou autres héritaiges prins pour ce faire appartenans ausdites églises, ou sur lesquelz elles auroient lesditz cens, rentes ou autres droiz; et ne doit le Roy, ou ses officiers à Bourdeaulx, souffrir que les seigneurs temporelz dudit pays empeschent l'exécucion des mandemens de la court ecclésiastique en ce dont elle puet et doit avoir la congnoissance.

Il a bien semblé au Roy.

Et quant aux droiz de *lissac* et de *cartonnaige,* qui est ung aide de ville bien ancien : a semblé que les gens d'église en doivent paier, et que, se sur ce se meut débat entre ceulx de l'église et ceulx de la ville, attendu que ce sont deniers de ville, on leur doit dire que le Roy est prest de leur faire faire bonne justice sur ce par son séneschal de Guienne ou son lieutenant, qui est juge ordinaire.

Il semble que on en doit faire selon le droit ancien.

Et néantmoins, pour ce que, de toutes cesdites autres dolléances qui sont oultre celles des ordonnances desditz commissaires, la vérité pourra mieulx estre sceue à Bourdeaulx que par deçà : a semblé que, pour le présent, on doit sur le tout escripre audit Me Jehan Bureau, et lui envoyer les articles que ledit arcevesque a bailliez, ou le double d'iceulx, afin que sur tout il informe plus à plain le Roy et son Conseil, pour y pourveoir ainsi qu'il appartiendra par raison.

Il semble bien au Roy.

La Rochelle. — Sur la requeste faicte par ceulx de la ville de la Rochelle nobles et tenans noblement pour estre exemps de venir en ce présent voyaige en armes : a semblé que, considéré que ladite ville est assise sur port de mer, que le Roy, se s'est son plaisir, les en puet exempter.

Il a semblé bien au Roy.

Me Guillaume Cotin[1]. — Sur la requeste faicte par Me Guillaume Cotin et autres, conseilliers du Roy en sa court de Parle-

1. Copié dans le ms. fr. 16216, fo 71 ro.

ment, estans à l'eschiquier de Normandie, pour estre paiez de leurs gaiges de conseilliers oudit Parlement, du temps qu'ilz ont esté oudit eschiquier : a semblé que le Roy le puet faire et en commander les lettres, si s'est son plaisir.

Il a semblé bien au Roy.

Mars.

Marie Buquet. — Sur la requeste de Marie Buquet et Agnès d'Aspres, damoiselles[1]... : a semblé que ladite requeste est raisonnable, s'il appert de ce que dit est ; mais, pour ce que c'est du fait du demaine, soit monstré aux trésoriers ; et, s'il leur semble bien, il sera besoing que le Roy le commande pour la non-obstance et relièvement.

Commandé à Mehun, le ij^e^ dudit moys et an. Regis.

Le iij^e^ jour d'avril oudit an, ou Conseil, ouquel estoient M. le Chancelier, M. de Coustances, M. de Dampmartin, le séneschal de Poictou, le bailli de Lyon[2], *Mes Estienne le Fevre, Jehan Picart, Estienne Chevalier, Pierre Doriole, Pierre Bérard, Jehan Barbin et François Hallé.*

Dampnemarche[3]. — Touchant le voyaige de Dampnemarche : a semblé que Me Thibault de Caigneux, attendu qu'il est secrétaire du Roy, homme jeune et bien aysé pour travailler, aussi est clerc et bien entendu et enlangaigié, et avec ce bien en point, sera très propre pour aler par devers le roy de Dampnemarche, se s'est le bon plaisir du Roy.

La contesse de Boloigne[4]. — Cedit jour, après la récitacion faicte par M. de Coustances de la délibéracion prinse hier en Conseil, en l'absence de M. le Chancelier, sur le fait de la feue contesse de Bouloigne[5], et de la sentence qui fut donnée contre elle, à l'occasion de ce qu'elle se voulut allier avec le roy de Portugal et ses enfans, ennemis du Roy, et pareillement de ce qu'elle

1. Elles réclament la ferme des « Molins le Roy, assis ou Val-de-Rueil, sur la rivière d'Eure. » (Auj. Notre-Dame-du-Vaudreuil, dans le canton de Pont-de-l'Arche.)

2. Théaulde de Valpergue, bailli de Mâcon, bailli et sénéchal de Lyon.

3. Voir plus bas, p. 235.

4. Pièce copiée dans le ms. fr. 16216, f° 71 v°.

5. Jeanne II, comtesse d'Auvergne et de Boulogne, morte vers la fin de 1422, en son château de Saint-Sulpice sur le Tarn.

fist, par gens estrangiers, faire, à sa place de Saint-Supplice, en la seneschaucée de Thoulouse, faulse monnoye et estrangière, tant d'or que d'argent, et tant au coing du Roy comme d'autres seigneurs, aussi l'avoit fait mettre et emploier en plusieurs païs et lieux de la subjection du Roy, en commettant crime de lèze-majesté; par laquelle sentence ladite terre de Saint-Supplice fut déclairée confisquée au Roy; sur quoy ont esté meues troys questions : l'une, se, par ladite sentence, se puet soustenir que ladite place et terre soit deuement applicquée au dommaine; l'autre, se ladite sentence se puet adopter et estendre aux autres terres et seigneuries qu'elle avoit en ce royaume; la tierce, se de présent on puet mouvoir question et faire déclaration à l'encontre de ladite contesse trespassée pour raison des crimes déclairez en ladite sentence, afin de déclairer ses autres terres appartenir au Roy; et que, touchant la première, estoient convenuz ensemble que, considéré que ladite sentence a esté mise à exécucion, et au moyen d'icelle ladite terre et seigneurie appliquée au dommaine du Roy, icelle sentence se puet assez soustenir en ce qu'elle contient; quant à la seconde, a semblé que ladite sentence ne se puet estendre aux autres terres et seigneuries de ladite feue contesse, ne plus avant que elle contient; à la tierce, avoit semblé que, pour bien la wider, on devoit envoyer querir au pays tous procès et informacions touchans ceste matière, afin de les veoir par deçà et en oppiner plus sceurement : a semblé que la délibéracion a esté bonne et bien prinse, et qu'elle doit estre exécutée. *Regis.*

Saint-Supplice. — Item, sur ce que, touchant ladite terre de Saint-Supplice que tient de présent M. de Labret, a esté dit que, pour ce que ses terres et places estoient occuppées par les Anglois ou pays de Guienne en l'an mil cccc xl, que ladite terre lui fut baillée, et qu'il n'avoit lors sceure place par delà pour retraire Madame sa femme et ses enfans, et mesmement pour considéracion de la venue à puissance du conte de Autiton [1], anglois, ladite place et terre de Saint-Supplice lui fut baillée pour le retraict de madite dame sa femme, et les fruiz d'icelle, pour lui aider à soustenir l'estat d'elle et de ses enffans, et aussi pour lui aider à soustenir les fraiz de la garde d'icelle; et fut fait manière de ordonnance, et non pas de don ou transport d'icelle place, ne de la terre; ainçois lui furent donnez les fruiz, seulement pour le

1. John Holland, comte de Huntington.

temps qu'il la devoit tenir, ainsi qu'il appert par les lettres d'icelle ordonnance : a semblé au Conseil que, attendu que le pays est en paix, et que ledit seigneur de Lebret a recouvert toutes ses terres, et par conséquant cesse la cause de l'ordonnance et bail fait d'icelle place, qu'elle doit estre prinse et mise en la main du Roy et appliquée au demaine, comme elle estoit paravant qu'elle feust baillée audit seigneur. *Regis.*

Gaillargues. — Cedit jour, touchant la terre et seigneurie de Gaillargues[1], dont pareillement a esté fait question par M. le conte de Bouloigne[2] : a esté veue une certificacion au Conseil, en forme auctentique, envoyée par les officiers de Nysmes, soubz leurs seings et seel de la séneschaucée, au moyen du mandement à eulx fait par MM. les trésoriers ; par laquelle, prins le fondement dont vint ladite terre et à qui elle fut dès l'an IIc et XX jusques à présent, appert que, tant par forfaitture d'ung qui fut cause (*sic*) de tuer ung huissier de Parlement, et d'ung aultre qui commist le dampnable péchié de sodomiste, comme par acquisition faicte par le Roy d'autres qui y avoient part, elle vint ès mains du Roy et fut appliquée au demaine, environ l'an CCC IIIIXX, et fut tenue comme unie audit demayne jusques à l'an CCC IIIIXX V, qu'elle fut baillée par le Roy à la royne de Maillorque pour IIIc livres, partie de XIIc livres qui lui furent assignez à sa vie pour le droit qu'elle prétendoit en la seigneurie de Montpellier ; ou vivant de laquelle furent faictes les recongnoissances de la terre par l'auctorité du séneschal de Beaucaire et par ung secrétaire de M. de Berry, par lettres données l'an CCCC et III, ou moys de may ; et la tint jusques à son trespas, qui fut ou moys de juing CCCC VII ; après lequel, le chastel et terre furent reprins ès mains du Roy et remis à son demaine par les officiers, et les revenues levées par le trésorier de Nysmes jusques à l'an CCCC XXI ; ouquel an la contesse de Bouloigne, disant en avoir don du Roy à sa vie, print ledit chastel et leva les fruiz d'icelle terre ; de laquelle le trésorier ne peut oncques recouvrer ses lettres dudit don prétendu, et dont ledit trésorier a depuis esté relevé, pour lui valoir acquict sur ses comptes ; après la mort de laquelle contesse, ladite terre et place fut de rechief mise au demaine, et les fruiz levez par le trésorier jusques à l'an CCCC XXIII ; ouquel an messire Tanguy du Chastel en eut don du Roy, ensemble de la revenue, à sa vie ; et fut expédié, et l'a

1. Gallargues, Gard, cant. Vauvert.
2. Bertrand I, comte d'Auvergne et seigneur de la Tour.

tenue jusques à la réduction de Caen, que le Roy en fist nouvel don à messire Jehan de Jambes à sa vie; et a esté expédié pour xx ans seulement; lequel messire Jehan de Jambes les tient encores à présent: a semblé que, par les moyens dessus ditz, ledit conte de Bouloigne ne puet prétendre aucun droit en ladite seineurie de Gaillargues comme heritier de ladite contesse ne autrement, et que on ne la lui doit point baillier. *Regis.*

Le iij^e jour de juing cccc lv, ou Conseil estant à Bourges.

Le seigneur de Maulmont. — Sur la requeste faicte par le seigneur de Maulmont et de Fromental, disant que audit lieu de Fromental[1] il a belle et notable seigneurie, avec tous droiz de justice et juridicion haulte, moyenne et basse, aussi plusieurs hommes et subgiez, avec belle et bonne revenue, et requiérant qu'il plaise ou Roy lui donner congié de fortiffier ledit lieu : a semblé que le Roy le puet faire, se s'est son plaisir, en la forme acoustumée. *Regis.*

Malefiance. — Cedit jour, touchant Malefiance, dont la court de Parlement a rescript par devers le Roy, en lui faisant response aux lettres qu'il avoit escriptes à ladite court, que icelui Malefiance, par son procès, n'a point esté trouvé de plus avant chargié que portent les minutes de rémission que ledit Malefiance a autresfoiz requise, lesquelles minutes ont esté apportées avec lesdites lettres : a semblé que ladite court n'a fait souffisant response sur ce, et mesmement n'a pas fait response sur le derrenier point desdites lettres, s'il leur semble que ladite rémission soit pitéable et raisonnable; et, pource, que le Roy doit de rechief escripre à ladite court qu'elle face response à ce point. *Regis.*

Le xe jour dudit moys audit lieu, au Conseil ouquel estoient MM. les Chancelier, le Patriarche et évesque de Coustances.

Le bailli de Touraine[2]. — Sur la requeste faicte par le bailli de Touraine[3]....

Les Frères de Bayonne. — Sur la requeste des Frères Prescheurs de Bayonne, disans que Martin Roux, pour faire ung chas-

1. Haute-Vienne, cant. Bessines.
2. Copié dans le vol. 17 de Baluze, f° 10 r°, et dans le ms. fr. 16216, f° 72 r°. Baluze a imprimé cet arrêt. (*Historia Tutelensis,* col. 763 et 764.)
3. Antoine d'Aubusson, seigneur de Monteil, mari de Marguerite de Villequier.

tel à Bayonne, veult faire démolir une chapelle, avec une place et cymetière adjacens à icelle, près la clousture de leur couvent, et des fruiz de laquelle chappelle ont moitié, ou près, de leur vie et sustentacion. Et oultre plus se vante ledit Martin Roux de démolir, pour la cause dessusdite, une belle maison estant dedans ladite clousture et servant à l'usaige et besoignes desditz supplians, et pareillement une grant partie des murailles de ladite clousture. Et requièrent avoir lettres du Roy adressans audit Martin Roux et autres ses officiers, et aussi aux mayre et conseillers de la ville, par lesquelles leur soit mandé veoir et adviser sur ce ensemble, et, s'ilz treuvent en leurs consciences non estre besoing ne neccessaire pour la construction dudit chastel faire lesdites démolicions, prinses et occuppacions, en ce cas ilz laissent ausditz supplians leursdites choses en leur entier; et, ou cas qu'ilz trouveront estre nécessaire de faire lesdites démolicions et occupacions, plaise au Roy les récompenser aillieurs. A semblé que ladite requeste est raisonnable, et que, quant au premier point, le Roy puet bien mander aux séneschal de Lannes [et] gouverneur de Bayonne ledit Martin Roux et autres officiers, ainsi qu'il est contenu en ladite requeste; et quant au second, que, ou cas qu'ilz trouveront estre neccessaire de faire lesdites démolicions et occupacions, qu'ilz advisent comment et en quoy lesditz supplians pourront estre récompensez, et en facent savoir au Roy leur advis, pour en ordonner ainsi qu'il appartiendra, et verra estre à faire par raison. *Regis.*

Le xj^e^ jour dudit moys, ou Conseil, ouquel estoient MM. les Connestable, le Chancelier, le conte de Dunoys, le Patriarche, les évesques d'Angolesme et de Coustances, le Grant maistre, le sire de Torcy, de Montsoreau, de Précigny, Mes Estienne le Fevre, Estienne Chevalier, Pierre Doriole, Françoys Hallé et sire Jehan Hardoyn.

Dampnemarche[1]. — Sur le fait de Dampnemarche, attendu que Raoulin, et aussi Me Thibault de Caigneux, qui avoient esté esleuz pour y aler, s'en sont excusez, aussi que le roy de Dampnemarche a envoyé ses lettres au duc de Bavière, qui les a envoyées au Roy : on doit pareillement envoyer par le chevaucheur qui est yci pour ceste matière les lettres du Roy audit duc de Bavière, pour les envoyer au roy de Dampnemarche, ainsi que autresfoiz a esté fait; ou, se le plaisir du Roy est que ledit chevaucheur aille

1. Copié dans le ms. fr. 16216, f° 79 r°. Voir plus haut, p. 231.

jusques par devers ledit roy de Dampnemarche pour porter lesdites lettres, semble à mesdits seigneurs qu'il n'y aura que bien. *Regis.*

Le xij^e jour dudit moys, audit lieu, ou Conseil, ouquel estoient M. le Chancelier, le Patriarche, les évesques d'Angolesme et de Coustances, le sire de Torcy, Mes E. le Fevre, F. Hallé, P. Gervays, P. Sohier.

Bourgoigne touchant Escosse. — Les lettres adressans de par le Roy à M. de Bourgoigne touchant l'escuier escossoys qui a amené et conduit l'ambaxade d'Escosse naguères venue devers le Roy, e[t] lequel a esté destroussé avec ses gens, et leur ont esté ostez tous leurs biens, ont esté veues en Conseil, et a semblé qu'elles sont bien, s'il plaist au Roy les signer. *Regis.*

Nerbonne. — Sur la requeste faicte par ceulx de Nerbonne qu'ilz puissent prendre v deniers sur chacun quintal de sel des greniers de Nerbonne, Segein, Cabestani, Peziac, Lac et la Palme [1]..... : a semblé que on leur puet octroyer jusques à dix ans ..., pour le prouffit et émolument employer en la réparacion et soustènement de certains ponts estans autour et environ la ville de Nerbonne, qui sont jusques au nombre de xxvi, et aussi pour faire de pierre ung pont sur la rivière d'Aude, ou chemin qui va de Nerbonne à Bésier, lequel a acoustumé estre de boys, et naguères, par faulte d'entretenir et par les inundacions d'eaues qui ont esté ou pays, s'en est alé aval l'eaue; et ne seroit pas fait pour iii^m francz, comme ilz dient.

Le Roy n'a pas commandé cest article, et a dit qu'il ne le fera point sans ses officiers de Languedoc, et qu'on attende à en parler quant ilz seront par deçà.

Commandé à Adam Rolant, le xe jour d'octobre cccc l cinq.

Me Mathelin Auvineau. — Cedit jour, sur la requeste faicte par Me Mathelin Avineau, noble homme, à ce qu'il soit excusé et exempté d'aler ou envcyer doresenavant en la guerre, tant pour ce qu'il est homme de conseil, et n'est pas homme pour aler en guerre, et aussi qu'il n'a pas grandement de quoy y envoyer, pour la charge qu'il a de sa femme et plusieurs petiz enfans, comme en faveur de M. le Connestable, ou conseil, besoignes et affaires

1. Sigean, Peyriac-de-Mer, le Lac, la Palme, dans l'arrondissement de Narbonne, et Cabestany, dans le canton de Perpignan.

duquel ledit Me Mathelin est continuellement occuppé : a semblé que le Roy le puet bien faire, se s'est son plaisir. *Regis.*

Le xvije jour dudit moys, audit lieu; ou Conseil ouquel estoient MM. les contes de Richemont, de Dunoys, le sire de Labret, le sire d'Orval, le sire de Torcy, le sire de Monteil; le sire de Montsoreau; le sire de Précigny, Mes Estienne le Fevre, Estienne Chevalier, Pierre Doriole, Françoys Hallé, Jehan Avim, Philippes Gervays, Pierre Sohier et M. le Chancelier.

Response a ceulx d'Armignac[1]. — A esté faicte response à messire Begon, seigneur d'Embeyrac, sur la créance par lui proposée touchant les lettres par lui apportées de par M. d'Armignac, ainsi qu'elle avoit esté advisée oudit Conseil, le ixe jour dudit moys, et qu'elle est escripte en ce cahier.

Le xvije jour dudit moys, ou Conseil, ouquel estoient MM. le Connestable, de Labret, le Chancelier, de Dunoys, d'Orval, de Torcy, de Précigny, de Montsoreau, de Monteil, Mes Estienne le Fevre, Pierre Doriole, Estienne Chevalier, Françoys Hallé, Philippes Gervays et Pierre Sohier.

Bourgoigne. — Sur ce que dient et requièrent les gens et ambax[ad]eurs de M. de Bourgoigne[2], que Mes Blaise Greslé, Jehan Rasin et Jehan Brasdefer, soubz umbre et couleur d'une commission à eulx baillée pour besoignier sur le fait du sel gabellé au Saint-Esperit, ont fait certaines informacions sans appeller ne oyr les gens de mondit seigneur de Bourgoigne, et, icelles informacions faictes, sont alez ès villes de Chalon, Coulches[3], Ostun, Saulieu, Paroy[4], Bourbonlensiz[5] et autres; èsquelles villes, jasoit ce que, par l'appoinctement d'Arras, le Roy ait, entre autres choses, baillié et délaissié la gabelle des greniers à sel ou conté et bailliage de Mascon, pays de Masconnoys et ressors dudit bailliaige, pour en joïr, et son hoir masle après lui, ilz ont, par cry publique, fait deffense aux habitans desditz ressors, à grands peines, qu'ilz usent du sel de Languedoc gabellé au Saint-Esperit, et non d'autre; combien que, ès villes desditz ressors, où demeurent lesditz habi-

1. Copié par Baluze (vol. 17, fo 7 vo). Voir plus haut, p. 225.
2. Voir l'*Annuaire-Bulletin* de 1882, p. 304.
3. Aujourd'hui Couches-les-Mines, dans l'arrondissement d'Autun.
4. Paray-le-Monial.
5. Bourbon-Lancy.

tans, l'on ne usa jamais dudit sel de Languedoc; et se sont vantez de ainsi le faire ou duchié de Bourgoigne, requérans que on mande ausditz commissaires qu'ilz se depportent de procéder plus avant, et mettent en surséance ce que faict a esté par eulx, jusques à ce que les ambaxadeurs de M. de Bourgoigne aient esté devers le Roy : a semblé à MM. le Connestable, de Labret, de Dunoys, d'Orval, de Torcy, de Montsoreau, de Précigny, du Monteil et Me Pierre Doriole que, en tant que touche le pays de Masconnoys et les lieux èsquelz Me Blaise Greslé, Charles Astars et autres commissaires dudit seigneur ordonnèrent autresfoiz l'usaige du sel gabellé au Pont-Saint-Esperit avoir cours, que, en ces lieux, l'on doit faire entretenir et garder l'usaige dudit sel au proufit du Roy.....; mais, en tant que touche aucuns lieux enclavez au dedans des fins et mettes de la duchié de Bourgoigne, combien qu'ilz soient des ressors du bailliaige de Mascon....., a semblé que on doit mander à Me Blaise Greslé, Jehan Rasin et Jehan Brasdefer qu'ilz se informent des droiz du Roy touchant l'usaige dudit sel gabellé au Pont-Saint-Esperit, et comment on en a acoustumé de user ou temps passé, c'est assavoir paravant l'an CCCC XVIII...; et pareillement mondit seigneur de Bourgoigne pourra faire faire informacion de sa part sur ses droiz et usaige; et, icelles informacions faictes, que ilz apportent ou envoyent devers le Roy et MM. de son Conseil dedans le XVe jour d'aoust...

Me Estienne Chevalier est d'oppinion que on doit laissier besoignier les commissaires selon la forme et teneur de la commission à eulx baillée.

Mes Estienne le Fevre, Françoys Hallé, Philippes Gervays et Pierre Sohier sont d'oppinion que on se informe des droiz du Roy et de l'usaige dudit sel, paravant l'an CCCC XVIII, èsdits bailliaige, pays de Masconnoys et ressors, et que pareillement mondit seigneur de Bourgoigne face faire informacion de sa part, se bon lui semble, et le tout envoyent devers le Roy dedans ledit XVe jour d'aoust, pour en estre appoincté par le Roy ainsi que par raison faire se devra; et que cependans on laisse besoignier les commissaires.

M. le Chancelier est d'oppinion de Me Estienne le Fevre, et que riens ne se doit innover en la commission desditz Greslé, Rasin et Brasdefer. *ROLANT.*

Bourgoigne. — Touchant le congié de VIIIc muys de sel que lesditz ambaxadeurs requièrent avoir pour faire tirer contremont la rivière de Loire, pour fornir le grenier de Borbon Lensiz et les

greniers de Bourgoigne : tous mesditz seigneurs sont d'oppinion que l'octroy seroit très préjudiciable au Roy, et qu'il ne se doit pas faire ne accorder.

Brandin. — Sur ce que requiert Me Pierre Brandin, conseillier et maistre des requestes de M. de Bourgoigne et esleu d'Ostun, qu'il soit mandé au receveur d'Ostun qu'il le paie de ses gaiges d'esleu pour ung an, finissant en janvier cccc lii, qu'il a fait sondit office excercer du congié du Roy, lequel receveur[1] a de ce faire fait difficulté, obstant ce que ledit congié n'est expédié des généraulx des finances; qu'il plaise au Roy de ce le relever, et lui en ottroyer ses lettres : a semblé que le Roy le puet faire, se s'est son plaisir. *ROLANT.*

Gyac. — Sur ce que requiert M. de Gyac estre relevé d'ung deffault par lui fait en la court de Parlement..., et, aux autres jours qui lui seroient assignez, estre receu par procureur, jusques à ce que par ladite court autrement en soit ordonné : a semblé, considéré que, obstans certains grans empeschemens de maladie qu'il a eu et encores a, comme il dit, que le Roy, se s'est son plaisir, le puet relever dudit deffault, et ladite journée et autres deppendances d'icelle proroger et continuer jusques à la Saint-Martin d'yver prouchainement venant, auquel jour il sera tenu comparoir en personne. *ROLANT.*

Le xiiij^e jour dudit moys, ou Conseil, ouquel estoient MM. d'Eu, le Connestable, de Labret, le Chancelier, évesques d'Angolesme et de Coustances, de Dunoys, d'Orval, de Gaucourt et du Monteil, Mes Estienne le Fevre, P. Doriole, J. Hardoyn, P. Bérard, J. Avim, F. Hallé, P. Gervays et P. Sohier.

Bourgoigne. — Sur la requeste faicte par les gens de M. de Bourgoigne pour le bailli de Dijon et Guillaume le Surle, procureur de mondit seigneur de Bourgoigne : a semblé que la journée qui sera baillée au bailli de Dijon sur le proufit de deffault que il dit avoir esté obtenu à l'encontre de lui, puet estre tenue en estat et surcéance jusques à la Saint-Martin d'yver prouchainement venant, auquel jour il sera tenu comparoir en personne; et, en tant que touche l'adjoinction du procureur du Roy qu'il requiert, il pourra faire sur ce sa requeste à la court de Parlement; et, les informacions veues par le procureur, il se y pourra adjoindre, se faire le doit; et se puet faire ladite prorogacion sans immuer l'ap-

1. *Ms. :* lequel esleu.

poinctement de la court, car il compareistra en personne à la journée.

Le Surle. — Touchant le Surle : a aussi semblé que la journée semblablement se puet continuer jusques à ladite feste Saint-Martin d'yver. *ROLANT.*

Le xiij^e^ jour dudit moys et an.

Comminge. — Sur la requeste faicte par ceulx de Comminge touchant la diminucion des lances dont ilz ont charge du paiement oudit pays : a semblé que, pour le présent, on ne leur puet faire aucun rabaiz; toutesvoyes le Roy a bien entencion de brief faire reserche par tous ses pays, et, ceulx qu'il trouvera trop chargiez, les deschargier et remettre ès pays qui le seront peu et le porront porter, ou autre part où il sera advisé; et, au regart des mengeries qui se font sur le pays, le Roy fera escripre à Mes Jehan Bureau, Jehan Ogier et Martin Roux qu'ilz se informent desdites mangeries et icelles facent cesser, et que pareillement ilz se informent de la charge excessive que lesditz de Comminge dient avoir desdites lances, et aussi quelle charge en ont les pays voisins, et, de ce qu'ilz trouveront, avec leur advis, en certiffient le Roy. *Adam.*

Le xiiij^e^ jour dudit moys, ou Conseil, ouquel estoient MM. le Chancelier, le conte de Dunoys, le sire de Torcy, Mes Estienne le Fevre et Pierre Doriole.

Le bailli de Touraine [1]. — Sur la requeste faicte par Anthoine d'Aubusson, chevalier, bailli de Touraine [2]... : a semblé que, s'il est trouvé qu'il joyst de ladite place au temps de la main mise par M. de Dampmartin, que on la lui doit délivrer, pour en joyr soubz la main du Roy. *Adam.*

Le xviij^e^ jour dudit moys, ou Conseil, ouquel estoient MM. d'Eu et de Labret, le Chancelier, l'évesque de Coustances, le sire de Montsoreau, Mes Estienne le Fevre, sire Jehan Hardoyn et Me Estienne Chevalier.

Viviers. — Sur la requeste faicte par Me Pierre Barillet, pré-

1. Pièce copiée par Baluze (vol. 17, f° 10 v°).

2. Il revendique la place et la seigneurie de Cambolas en Rouergue; elles lui avaient été vendues trois ans auparavant par le comte d'Armagnac, et venaient d'être saisies par M. de Dampmartin, comme biens d'Armagnac.

tendant droit en l'éveschié de Viviers, sur certains excès qu'il dit avoir esté faiz par Me Hélies de Pompador, évesque de Viviers, et ses gens, et rapportez par Me Philippes Gervayz, qui a veu les informacions envoyées par ledit Barrillet : a semblé que, considéré que le procès principal est en Parlement à Paris, que on doit tout renvoyer en ladite court de Parlement à Paris, et deffendre audit Barrillet que, pour cause dudit éveschié de Viviers ne des deppendences, il ne face convenir, ne tiengne en procès ledit de Pompadour ne autres, en la court de parlement à Thoulouse, et aussi audit parlement de Thoulouse qu'elle n'en tiengne court ou congnoissance, ainçois le tout renvoyer en la court de Parlement à Paris. Et, se mondit seigneur de Viviers veult avoir lettres de justice pour faire informacion sur les innocences, tant de lui que de ses gens, des cas dont l'en les veult chargier par les informacions dudit Barrillet : il semble que on les lui doit ottroyer. *Adam.*

Le xviije jour dudit moys; ou Conseil; ouquel estoient MM. le Chancelier, l'évesque de Coustances, Mes Estienne le Fevre; Pierre Doriole et Françoys Hallé.

Aleth [1]. — Sur le mémoire envoyé par le Roy touchant l'éveschié d'Aleth, par lequel le Roy a esté requis de escripre à Nostre Saint-Père en la faveur de Me Estienne de Combort, prouchain parent de M. le bailli de Touraine...

Item, aucun du Conseil n'a point sceu que le Roy ait escript au Pape derrenier trespassé afin qu'il différast la provision de l'éveschié d'Aleth, pour servir à la pacificacion de l'éveschié de Viviers; mais, s'il plaisoit à Nostre Saint-Père ainsi le faire, semble au Conseil que ce seroit bien, et grant sceurté pour le derrenier évesque d'Aleth, lequel est l'ung des contendans dudit éveschié de Viviers, qui pourroit avoir recours audit éveschié d'Aleth ou cas qu'il seroit expellé d'icelui de Viviers. Si en puet faire le Roy à son bon plaisir.

Le xixe jour de juing oudit an; ou Conseil, ouquel estoient MM. le Chancelier, les évesques d'Angolesme et de Coustances, les sires de Torcy et du Monteil, sire Jehan Hardoyn, Mes Estienne le Fevre, Françoys Hallé et Philippes Gervays.

Bordeaulx [2]. — Sur la requeste faicte par l'arcevesque de Bor-

1. Copié dans le ms. fr. 16216, fo 73 vo. Baluze a copié (vol. 17, fo 9 ro) et publié la partie de cet arrêt qui intéressait l'évêché de Tulle. (*Historia Tutelensis*, col. 763 et 764.)

2. Voir plus haut, p. 227.

deaulx pour avoir congnoissance des causes réelles, non obstant l'ordonnance sur ce faicte par les commissaires : a semblé que la response qu'ilz ont autresfoiz sur ce faicte et envoyée au Roy est raisonnable, c'est assavoir que on doit dire aux gens dudit arcevesque que le Roy ne souffrera pas que lui, son official ne autres juges ecclésiastiques cognoissent des actions réelles, car ce seroit soubzmettre le temporel au Pape, qui ne se doit faire, et qu'il doit souffire à mondit seigneur l'arcevesque de Bordeaulx de joyr de telle et semblable juridicion que font les autres arcevesques et évesques de ce royaume. *Adam.*

Les bouges[1] trouvées. — Sur la requeste faicte par Guillemette la Barbière, povre femme chargée de quatre enfans, par laquelle elle dit que, autresfoiz et dès l'an cccc xlv, ainsi qu'elle venoit de la ville de la Rochelle à Paris, elle trouva unes bouges appartenans à feu Nicole Cuer, lors évesque de Luçon, où il avoit vic cinquante escuz et deux anneaulx d'or, lesquelles choses elle a depuis rendues, et que, ce non obstant, à l'occasion de ce qu'elle ne rendit [pas] lesdites choses incontinent après le cry qui en fut fait, on lui fait question des despens que ledit évesque fit en la poursuite de la matière, et, à ceste cause, le procureur du Roy l'a tenue en prison ou Chastellet de Paris par l'espace de deux ans et neuf moys, et y est encores, pour ce que lesditz despens appartiennent au [Roy], par ce que Jaques Cuer estoit héritier dudit évesque de Luçon ; et pour ce requiert qu'il plaise au Roy la quitter desditz despens, qui sont encores à tauxer, et [luy] faire délivrance de ses biens et héritaiges qui, à celle cause, sont en sa main : a semblé que, considéré le long temps qu'il a que ladite Guillemette [est] en prison, et que la chose n'est que pour les despens que ledit évesque de Luçon demandoit, le Roy lui puet donner et quitter lesditz despens, se s'est son plaisir, et ses biens et héritaiges a ceste cause saisiz lui faire délivrer, considéré que, se le procès eust esté encommancié ou nom du Roy, il n'eust eu nulz despens contre elle, ne elle contre lui. *Adam.*

Le xvij^e jour dudit moys, ou Conseil, ouquel estoient MM. [les] évesques d'Angolesme et de Coustances, le conte de Dunois, [le Grant maistre] d'ostel, le sire de Torcy, le sire de Précigny, le sire de [..., le sire de] Monteil, le sire de Maupas, Mes Estienne le Fevre, [...,] J. Avin, P. Bérard, P. Gervays et P. Sohier, et[2]

Tornon. — Sur ce que de la part de

1. La *bouge* peut être une valise, un petit coffre, une bourse.
2. Ce dernier feuillet est lacéré.

Le xiij^e jour dudit moys, ou Conseil, ouquel estoient MM. d'Eu, le Connestable, de Labret, le Chancelier, les évesques d'Angolesme et de Coustances, MM. de Dunoys et de Torcy, Mes E. le Fevre, P. Doriole, J. Avin, F. Hallé, P. Gervays et P. Sohier.

Sur la requeste de la dame de Hurtebye touchant le mariaige de sa fille, etc.

INDEX CHRONOLOGIQUE.

	Tomes	Pages
Mars.		
Ferme des « Molins-le-Roy, » à Notre-Dame-du-Vaudreuil	XX	231
Avril.		
3. Ambassade en Danemark	—	»
Confiscation des terres de Jeanne II, comtesse	—	»
d'Auvergne et de Boulogne	—	»
Réunion à la couronne de Saint-Sulpice sur le Tarn	—	232
Réunion et aliénation de la terre de Gallargues	—	233
14. Pierre et Nico de Menton assassinés par Jean de Compeis, à la cour de Savoie	XIX	296
18. Procès criminel de Morvillier, conseiller au Parlement	—	277
19. Lances fournies sur les terres du comte d'Armagnac	—	276
Procès de l'évêque d'Albi	—	277
21. Pierre et Nico de Menton assassinés, etc.	—	278
Droits du Roi en la ville de Montferrand	—	297
22. Procès de l'évêché d'Albi	—	279
23. Procès des ducs de Bourbon et de Montpensier	—	298
24. *Id.*	—	»
27. Croisade contre les Turcs	—	283
28. Droits du Roi en la ville de Montferrand	—	281
Procès des ducs de Bourbon et de Montpensier	—	298
Office de commissaire au Châtelet	—	»
29. Procès des ducs de Bourbon et de Montpensier	—	»
30. Requête de Philippon Ragot	—	286
Mai.		
2. Évasion de Jacques Cœur	—	287
4. Célestins	XX	209
Ville de Nogent-sur-Seine	—	210
Lettres de naturalité pour Me Jean Raudet	—	»
7. Croisade contre les Turcs	XIX	292
8. Évêques de Bretagne	—	293
10. Ville de Meaux	—	307

		Tomes	Pages
	Évêché de Nîmes	XX	210
	Office de procureur de l'Inquisition à Carcassonne	—	218
12.	Procès des ducs de Bourbon et de Montpensier	XIX	307
	Procès des seigneurs de Lescun et de Grantmont et du vicomte d'Orte	—	»
	Procès de l'évêque d'Albi	—	308
13.	Procès des seigneurs de Lescun, etc.	—	294
14.	Procès des ducs de Bourbon et de Montpensier	—	»
17.	Avènement de Callixte III	—	296
18.	Officiers de l'hôtel de la Reine	—	294
19.	*Id.*	—	295
	Ambassade d'Écosse	—	298
20.	*Id.*	—	300
21.	Simon des Places	XX	213
	Ville de Bourges	—	214
22.	Châtellenie de Montreuil-Bonin	—	211
	Requête du duc de Bourbon « touchant les ressors de Montferrand »	—	212
	Héritiers de Robert Vairon, enfant naturel	—	»
	Jeanne Mynute	—	»
	Abbaye de Penthemont	—	213
	Gages du Parlement	—	»
	Ville de Bourges	—	214
23.	Abbaye de Caen	XIX	301
	Archevêque et clergé de Bordeaux	—	»
	Chapitre de Bayonne	—	»
	Gentilshommes du Labourd	—	302
	Prétentions élevées par le duc de Bourbon sur les terres de Jacques Cœur	XX	215
	Roi de Navarre	—	»
	Abbaye de Saint-Laurent de Bourges	—	»
24.	Requêtes du duc de Bretagne	XIX	303
25.	Étienne de Salins, seigneur de Corabeuf	—	302
	Voyage du prince de Navarre en Bretagne pour le mariage d'Isabelle d'Écosse	—	302
	Robert Cuningham	—	303
27.	Requêtes du duc de Bretagne	—	304
	Gabelles dans le Mâconnais	—	»
	Droits du sire de Montferrand sur Langoiran	—	305
28.	Chapitre de Soissons	—	»
	Procès de l'évêché de Viviers	—	306
29.	Plaintes des États de Limousin	XX	216
	Anoblissement des frères de Bervigier	—	»
	Lettres d'hommage de Jean Roquefeuil, seigneur de Blanquefort	—	»
	Ville de Toulouse	—	227
	Abbaye de Sainte-Colombe de Sens	—	»

	Tomes	Pages
Union du Labourd à la Couronne	XX	217
Gentilshommes du Labourd	—	»
30. Duc de Bretagne	XIX	306
Archevêque de Bordeaux	XX	227
Gentilshommes de la Rochelle	—	230
Gages des conseillers siégeant à l'Échiquier	—	»
31. Évêché de Tulle	—	217
Juin.		
1. Célestins d'Avignon	—	218
Hommage de Jean de Voisins, seigneur d'Arques	—	219
3. Vicomtés de Coutances et de Carentan	—	»
Le duc de Bretagne et le procès de l'évêque de Nantes	—	221
Fortifications de Fromental	—	234
Lettres de rémission pour Malefiance	—	»
5. Péages de Hastingues	—	223
6. Requêtes du sire d'Albret	—	224
7. Évasion de Jacques Cœur	—	222
9. Canal de Châtelaillon	—	225
Ambassade du comte d'Armagnac	—	»
10. Évêché d'Alet	—	234
Frères prêcheurs de Bayonne	—	»
12. Ambassade en Danemark	—	235
12. Ambassade d'Écosse	—	236
Ville de Narbonne	—	»
Me Mathelin Auvineau, conseiller du Connétable	—	»
13. Lances fournies par le pays de Comminges	—	240
Dame de Hurtebye	—	243
14. Procès du bailli de Dijon et de Guillaume le Surle	—	239
Saisie de la terre de Combolas sur Antoine d'Aubusson	—	240
17. Ambassade du comte d'Armagnac	—	237
Gabelles dans le Mâconnais	—	»
Ambassade de Bourgogne	—	238
Gages de Me Pierre Brandin, élu d'Autun	—	239
Procès de M. de Giac	—	»
Tournon	—	242
18. Procès de l'évêché de Viviers	—	240
Évêché d'Alet	—	241
19. Archevêque de Bordeaux	—	»
Argent de Nicole Cœur, évêque de Luçon, trouvé par une pauvre femme	—	242

FRAGMENTS INÉDITS

DE LA CHRONIQUE DE JEAN DE NOYAL

ABBÉ DE SAINT-VINCENT DE LAON.

(XIVe SIÈCLE.)

En préparant l'édition de la *Chronique normande du XIVe siècle* publiée en 1882 par la Société de l'Histoire de France, nous avons eu à étudier un ouvrage de Jean de Noyal, abbé de Saint-Vincent de Laon, intitulé le *Miroir historial*. Cette chronique est l'œuvre d'un compilateur assez maladroit et peu soigneux, qui s'est contenté de copier dans différents auteurs un certain nombre de passages, sans crainte de se répéter ou de se contredire. Au milieu de tout ce fatras indigeste, on peut néanmoins reconnaître quelques passages originaux ; nous avons cru utile de les extraire et de les publier en les accompagnant de quelques notes. On y trouvera des renseignements intéressants sur certains épisodes de la guerre de Cent ans, notamment sur les combats dont les pays voisins de Laon furent le théâtre de 1340 à 1380 et sur les guerres qui désolèrent à la même époque les terres d'Empire limitrophes de la France; on trouvera également, dans les courtes annales des dix dernières années du règne de Charles V, beaucoup de détails curieux.

Nous donnons, d'après le ms. fr. 10138 de la Bibliothèque nationale, tous les fragments originaux comprenant au moins une phrase. Nous avions pensé un instant à noter les passages où le texte de Jean Noyal permet de corriger ou de compléter celui des *Grandes Chroniques*, telles que les a imprimées Paulin Paris; mais nous avons craint d'allonger démesurément cet

article et d'empiéter sur les droits du futur éditeur des *Chroniques de Saint-Denis*[1].

Profitons de l'occasion pour réparer une omission et corriger une faute commise par nous dans la préface de la *Chronique normande*. Le récit de la campagne de Flandre de 1382, donné par le ms. fr. 17272 de la Bibliothèque nationale, et le poème français sur les joutes de Saint-Inglebert (voir *Chronique normande*, p. L) ont été publiés en 1863 par M. le baron Pichon, dans le volume suivant : *Partie inédite des Chroniques de Saint-Denis, suivie d'un récit également inédit de la campagne de Flandres en 1382, et d'un poème sur les joutes de S. Inglebert* (1390). Paris, in-8°, XII-78 pages (Mélanges publiés pour la Société des Bibliophiles françois). Voilà pour l'omission; voici maintenant la faute. Décrivant le manuscrit 6328 de l'Arsenal (*Chronique normande*, p. XLV), nous avons pris le collier de l'ordre de Saint-Louis pour celui de l'ordre du Saint-Esprit; les armoiries portées par le volume sont celles des Voyer d'Argenson[2].

A. MOLINIER.

En icest an, fut la commune de Laon abatue (1330)[3].

En icest temps (1332), après la mort l'evesque Raoul dit Rousselot, qui, pour le temps que il estoit advocat en parlement à Paris, fut du conseil de la commune de Laon contre l'evesque Gase[4], après lequel lidis Raoul fut evesque de Laon, et sceut les merites et le conseil de la cause d'une partie et d'aultre, il pourchassa tant que ladite

1. Citons seulement trois passages : Édit. Paris, V, 566; cp. fr. 10138, f. 125 v°, une phrase incompréhensible corrigée. — Édit., V, 437; cp. f. 149 v°, lacune comblée. — Édit., V, 490; cp. f. 166 r°, date fausse corrigée.

2. C'est notre confrère M. A. de Marsy qui nous a fait remarquer cette bévue. Le ms. est probablement entré dans la bibliothèque des d'Argenson à la suite de l'occupation des Pays-Bas par les Français, de 1742 à 1748.

3. La commune de Laon fut supprimée en 1330; l'évêque et le roi s'accordèrent pour le partage de la justice en 1332 (*Gallia christiana*, IX, 546).

4. Guazzo II, dit de Champagne, évêque de Laon dès avant 1315, se démit en 1317. — Raoul Rousselet, conseiller du roi Philippe V, envoyé par lui dans le Midi en qualité de commissaire réformateur avec Jean, comte de Forez, de 1317 à 1326.

commune fut abatue derrainement, et, ou lieu du maieur et des eschevins, fut establis li prevosts de la cité de par le roy, et leur cloche fut brisie, et leur dite commune adnullée pour les excès que les dis communes et habitans de ladite commune faisoient; après laquelle mort et trespas fut evesque Aubert de Roye[1]. Et Piere de Villers, après la mort de l'abbé Piere de Namur, fut abbé de Laon l'espace de XXXVI ans, et li fut fortune grant partie de son temps moult gracieuse et debonnaire, excepté en la fin que le temps pour les guerres et mortalitez fut moult empirés et admenris tant en biens temporels comme espirituels. Liquels Piere de Vilers fut predecesseurs à l'abbé Jehan, qui ceste presente compilacion ordena et fit escripre en l'an de son gouvernement XXIe, c'est assavoir l'an mil IIIc IIIIXX et VIII. Et en icest an et en un mois furent mors, c'est assavoir l'an mil IIIc et XXXII, les abbés de Saint Jehan, de Saint Martin et l'abbé de Laon dessusdit, Piere de Namur...

Benedic le XIIe, nes emprès Thoulouse, fut fait pappe l'an mil IIIc XXXIIII, et fut de l'orde de Cistiaulx et maistre en theologie. Il fut evesque et après cardinal, et sit environ VIII ans[2]. Il determina estre contre la foy affermer que les ames des bons eureux ne voient point Dieu jusques après le jugement. Il donna puissance aux prelas religieux de absolre leurs subgets religieux d'apostasie excomuniés et dispenser sur irregularité. Il fit moult de status contre les noirs moinsnes, où il adjouta moult de grief paines, et pau contre sadite orde de Cistiaulx. Il fut dure et tenans en donner graces, et avoit en moult grant souspeçon l'orde de tous mendians, et pau d'iceulx y promovoit à prelacions. Il buvoit volontiers et soupvent bon vin. Il fit preschier le passage d'oultremer pour aler en la Terre Sainte contre les Sarrazins. Il priva la cité de Bouloingne de l'estude et de tous privileges apostolices et imperiaulx, pour ce que il bouterent hors de la ville I cardinal qui estoit legat ou pais, et depuis leur rendi sur certainnes promesses et traittiers. — Ou tiers [an] de son papé, Loys de Baivière envoya certains ambassaiteurs devers le dit pappe pour estre reconsiliés à l'Eglise, laquelle chose il ne peust obtenir nonobstant que il eust en son aide le roy de France et pluseurs cardinaulx[3]. Il

1. Albert de Roye, évêque de Laon (1324-1338).

2. Jacques Fournier, né à Saverdun, dans le comté de Foix, abbé de Fontfroide, évêque de Pamiers, puis de Mirepoix, créé cardinal par Jean XXII, élu pape le 13 décembre 1334, mort le 25 avril 1342.

3. Philippe de Valois, d'abord hostile à Louis de Bavière, fit échouer une première tentative de réconciliation entre l'Empire et la papauté,

envoya deux cardinaulx en France pour traittier de la paix entre le roy de France et le roy d'Angleterre, qui pau ou nient y proufiterent.

En icil temps envoya à la court de Romme le grant seigneur des Tartarins ambassaiteurs qui baillerent lettres et jouiaux au pappe de par luy et furent receups à grant honneur, et ly envoya le pappe les articles de la foy, et avec ce aucuns biaulx jouyaulx.

Il fit VI cardinaulx ou Ve an de son papé, entre lesquelx fut Piere Rogier, archevesque de Roen, qui fut pappes après luy.

En icil temps furent accusez ceulx du royaume de Armenie qui sentoient aultrement que bien de la foy catholicque et erroient en VIXX et XIII articles. Pour quoy le roy de Armenie envoya solennes messages à la court pour ly et ceulx de son royaume excuser, laquelle chose demoura en court long temps sans estre sur ce determinet [1].

Cilz pappes Benedic cassa et adnulla les procès que son predecesseur avoit fait contre Mahieu, le viconte de Melans, et ses fielz Lucin, Galeache et Barnabé[2], et leur octroya la vicairie de l'Empire à Melans et à Plaisance, vacant l'Empire, sur certainne porcion d'argent qu'il en debvoient rendre à l'Eglise chacun an. Laquelle chose à pluseurs fut veue dure et contre raison, consideré et entendu les injures que il avoient faites à l'Eglise.

En icil temps, envoya le Mastin de la Scale[3], qui avoit occis l'evesque de Veronne, pour sa absolucion à la court, laquelle il obtint ou grant desplaisir de pluseurs, consideré le grant excès,

en 1335 (Leroux, *Relations politiques de la France et de l'Allemagne*, pp. 187-191). Quelques années plus tard, au début de la guerre de Cent ans, et dans l'espoir d'empêcher un rapprochement entre l'Empire et l'Angleterre, il essaya, mais d'assez mauvaise grâce, de ménager un accord entre Louis de Bavière et Benoît XII (*ibid.*, 191 et suiv.). L'arrivée des ambassadeurs allemands à Avignon date du commencement de 1337, c'est-à-dire de la troisième année du pontificat de Benoît XII, comme le dit Jean de Noyal.

1. En effet, cette controverse ne fut pas terminée sous le pontificat de Benoît XII; les querelles reprirent plus âpres que jamais sous ses successeurs, et, parmi les théologiens qui y prirent part, il faut citer Richard Fitz-Ralph, archevêque d'Armagh en Irlande, auteur du très curieux traité *De quaestionibus Armenorum*.

2. Matteo II Visconti, Lucchino, son oncle et non son fils, Galéas II et Barnabo, frères de Matteo.

3. Mastino II de la Scala, seigneur de Vérone de 1329 à 1351. — L'assassinat de l'évêque de Vérone date de 1338.

et avec ce li bailla aucune terre en consel de l'Eglise et en devint vassaulx.

En icil temps, uns appellés François, grant poete et faiseur de histoires, fut des senateurs de Romme ou Capitol coronnés selonc l'usage des anciens poetes, laquelle chose pareille n'avoit esté faite en XII^c ans devant et plus[1].

En icil temps, le dessusdit Mastin vendi la cité de Luque aux Florentins, pour laquelle chose cilz de Pise furent moult dolans et alerent assiegier Luque, adfin que les Florentins ne peussent entrer; et pour ce les Florentins vinrent au siege et se combatirent à ceulx de Pise, et furent vainchus, et telz menez li Florentins que il donnerent la seignourie de leur ville à ceulx de Arrete[2] et au duc de Athenez, liquelz firent accord à ceulx de Pise en opprobre et dommage de ceulx de Florence...

Item, en ce mesme an, les vins furent si vers et si crus que ad painne les pooit on boire sans aucune indignacion, et furent appellés *Aggregis*[3].

En icil temps [1335], advint une moult piteuse chose en la ville de Laon, car, en un sabmedi en venant au marchié, pluseurs hommes, et, si comme on disoit, bonnes gens, de Barenton Buigny, de Barenton sur Sere, de Remies, de Brissy, de Bray, d'Athys[4] et de pluseurs autres villes de chappitre de Laon, sur la souspeçon d'avoir esté ensamble et fait conspiracions contre leurs seigneurs, furent prins de mons. Robert de Pinquigny, chevalier, et Piere de Ausserre, commissaires du roy nostre sire, par vertu d'une commission que il avoient obtenu du Roy moienant l'evesque Albert de Roie, furent prins jusques au nombre de XII hommes, et, sans estre oys en leurs deffenses, mis sur charrettes, furent menez pendre au gibet de Laon, et pluseurs femmes des dites villes de chappitre furent flatries. Lesquelx, par le pourchas de leurs amis, informacion faite du commandement du roy sur les cas de quoy il avoient esté accusez, furent du baillif de chappitre despendus et ramenez du gibet en cars parmi la ville de Laon, à torsses, acompaingnez de leurs femmes vestues de noir, et mis et ensep-

1. Pétrarque fut couronné au Capitole le 8 avril 1341.
2. Arezzo.
3. Comparez les *Grandes Chroniques*, V, 363.
4. Tous ces lieux sont dans l'Aisne : Barenton-Bugny, canton de Crécy-sur-Serre. — Barenton-sur-Serre, *ibid.* — Remies, *ibid.* — Brissy, canton de Moy. — Braye-en-Laonnois, canton de Craonne. — Athies, canton de Laon.

velis en terre sainte au Temple; et fut ordené des dis commissaires que les dits de chappitre ne porroient plus des ore en avant taillier leurs dites villes de chappitre à volunté. Et assez tost après ledit evesque Aubert[1] fut mors, après lequel fut evesque de Laon Rogiers...

Item, en icil temps [1336], mons. Engueran de Coucy prinst ad femme la fille au duc Lempo[2] de Austriche...

... Ledit roy d'Angleterre endementier [septembre 1339] entra ou royaume de France très crueusement et ardi les forbours de Guise et Crecy, lesquelles (*sic*) l'eglise de Saint Michiel et la plus grant partie de Terrarsche et pilla et gasta le pais, et se loga sur les terres de Brale emprès Origny[3], à III lieues de Saint Quentin, et, comme le roy de France qui par dela estoit pour lui obvier, et de ce n'en feist samblant, adoncques commença ung grant escandle, *etc.* (*Comparez Grandes Chroniques,* V, 377-8.)

Clemens[4] le VIe, de la nacion Limosin, fut esleus pappe l'an mil IIIc XLII, le VIIe jour de may, en la cité d'Avignon, et sit X ans. Il fut maistres en theologie et grans prescheurs et fit pluseurs sermons de grant recommandacion. Il eust en pau de temps, par le moien du roy de France, Phelippe, de qui conseil il estoit, moult de promocions, c'est assavoir abbé de Fescant, puis evesque d'Arras, puis archevesque de Sens, puis archevesque de Roen, puis cardinal au title des Sains Nerei et Achillei, et depuis pappe. Il fut larges et liberaulx, et ligierement conferoit gratis de benefices sans discrecion ou advis, dont pluseurs procès et debas furent en son temps à court de Romme et ailleurs, car il donnoit un benefice pluseurs fois et à pluseurs, car il deneoit moult envis ce que on lui demandoit. Il fut moult charnels à ses amis, et par especial aux Limosins, et les promeut en moult grans benefices par toute l'Eglise universele. Il donna plain pardon à tous ceulx qui visiteroient les corps saint Pierre et saint Paul à Romme et demourroient XV jours audit lieu de L ans en L ans, laquelle indulgence estoit et avoit esté paravant de C ans en C ans ordené du pappe Boniface VIIIe. Il condempna une esmeute sans discrecion qui se commença en Alemaingne et s'en vint et multiplia en moult de pais,

1. Aubert de Roye mourut le 25 avril 1338. Son successeur fut Roger, évêque de Lavaur (1338-1339).

2. Léopold VII.

3. Origny-Sainte-Benoîte, Aisne, canton de Ribemont.

4. Clément VI, pape du 7 mai 1342 au 6 décembre 1352, s'appelait Pierre Roger avant son élection.

et derrainnement en France, et estoient appellés *Penans*[1], et aloient nuds depuis la ceinture en amont et se batoient de escorgies, où il avoit es de bons neus et poinderons de fer, et faisoient le sang issir de leur dos et de leur char à grant foison et chantoient une chansson que il avoient faite à leur propos, et puis se laissoient cheoir sur le pavement des eglises ou es places où il se arrestoient, où assambloient et mettoient le peuple en grant discencion et erreur, car il maintenoient que leur sang faisoient (*sic*) miracles; et s'emoient sur cest umbre pluseurs autres erreurs. Et quant ces nouvelles furent venues à la congnoissance du pappe, il fit une grant convocacion de prelas, en laquelle fit le sermon, present le pappe, au propos de eulx condempner, maistre Jehan Bernier, maistre en theologie, moinnes de Saint Amand, qui lors fut fait abbes de Saint Bavon de Gand. Et en iceste convocacion fut du pappe, par grant deliberacion, iceste esmeute et assamblée condempnée et excomuniée.

Il maintint et recommença les procès contre Loys de Bayviere que ses predecesseurs avoient maintenus. Car, combien que le roy de France Phelippe meist painne à li faire sa pais à l'Église, il ne requist pas sa absolucion en la maniere que il la devoit requerir, et pour ce lui, sa femme et ses adherenz furent denonciez pour excomuniez, et telement que sa femme, qui estoit niepce le roy de France Phelippe, en icil temps, vint en France devers le roy; mais, en tous les lieux où elle passoit ou arrestoit, on cessoit pour le jour et pour le temps que elle y estoit à faire le service divin, et meismes en la presence du roy[2].

Cilz pappes fit aussi et recommença les procès que le pappe Jehan avoit fais contre Lucin, Galeache et Barnabé, et les denonça

1. C'est la secte des *Flagellants*, qui prit naissance après la grande peste noire. Voyez à ce sujet *Froissart*, éd. Luce, t. IV, pp. 100-101, 330-332 et xxxix.

2. Sur les négociations entre Philippe VI et Louis de Bavière, voir l'ouvrage cité de M. Leroux, pp. 225 et suiv. Elles furent reprises peu après le 25 septembre 1340, date d'une trêve entre le roi d'Angleterre et Philippe VI. Le voyage en France de Marguerite de Hainaut, épouse de Louis de Bavière, et fille de Jeanne de Valois, comtesse de Hainaut, dont parle Jean de Noyal, eut vraisemblablement lieu vers 1341. Pendant tout l'hiver de 1342-43, les envoyés du roi de France négocièrent avec le pape (*Grandes Chroniques*, V, 423; Leroux, 232 et suiv.). Le pape finit par choisir Charles de Bohême, margrave de Moravie, pour candidat du saint-siège à l'Empire; l'élection de ce prince eut lieu à Rentz, le 11 juillet 1346.

pour excomuniez et fit denuncier par toute l'Eglise universele une fois le jour à la grant messe, car il occuppoient la terre de l'Eglise; et pareillement fit dudit Lois de Baiviere.

Cilz pappes Clemens achetta la cité d'Avignon pour l'Eglise à la royne Jehanne de Cezille et de Jherusalem[1].

En icil temps moru Rogier, evesque de Laon, et fut ensepvelis en sa maison de Achery, après lequel fut evesque Hugues de Arcy[2]. En son temps fut moult grande et excessive mortalité par tout le munde, comme il sera dit cy après.

Cilz pappes usa moult de reservacion de benefices grans et petis, dont moult de gens de eglise souffrirent moult de griefs. Il canoniza saint Yves, jadis advocas et homme de conseil en Bretaingne. Il modera les painnes contenues es constitucions du pappe Benedic le XIIe, son predecesseur, contre les noirs moinsnes...

Exécution de Simon Pouillet (*ou Paillet*), *bourgeois de Compiègne, en* 1346 (*voir Grandes Chroniques,* V, 450). — Et pour ce que il avoit dit, si comme on lui imposoit, *que le droit du roiaume de France appartenoit mieulx au roy d'Angleterre, Edouard, que à Phelippe de Valois*, et li autres disoient que il avoit dit *que il aroit plus chier estre bien gouvernez d'un Anglès que mauvaisement d'un François.* Et fut accusez de ung sien cousin germain et compere, bourgois de Compiengne. Et dient li aucuns que ce il eust volut demander grace et pardon, il eust eu, mais il veult avoir justice. Et après sa mors fut rendus à ses enfans et amis, et mis en sepulture...

En parlant du projet de mariage du jeune comte de Flandre avec la fille du roi d'Angleterre, en 1347, *Jean de Noyal dit que cette princesse,* Ysabel... espousa depuis messire Enguerrant, sieur de Coucy...

Item, le venredi ensuivant, le chastel de Boomont, emprès Marle[3], lequel estoit à messire Jehan de Vrevin, chevalier, fut assiégé par le conte de Roucy, envoyé de par le roy. Quar ledit chevalier, après ce qu'il fut vaincus en champ par messire Henri du Bos, chevalier, à Paris, en la presence du roy, et que le roy lui ot pardonné la vie, il se desespera et s'en ala au siege de Calaiz, et la se alia au roy d'Angleterre et luy rendi son dit chastel de Boomont et y mist des Angloiz et les ennemis du roy de France. Et pour ceste cause fut pris ledit chastel par ledit conte et ses gens et les gens du pais environ, sauve la vie de ceulx qui estoient

1. En 1348.

2. Achery, Aisne, arr. de Laon, cant. de La Fère. Hugues d'Arcy fut évêque de Laon de 1339 à 1351 (*Gallia christiana,* IX, 547-8).

3. Bosmont, Aisne, arr. de Laon, cant. de Marle.

dedens, et puis fut destruit, et dedens ledit chastel fut levé ung gibet en la place mesmes où ledit chastel estoit, et ledit chevalier morut tout foursenez et esragiés en l'ost du roy d'Angleterre[1]... (*Comparez Grandes Chroniques,* V, 470-471.)

En icellui mesmes temps [*vers* 1348], unes bastides, lesquelles avoient esté faites par messire Goffroy de Charny contre les Anglois, emprès la tour de Sagatte et devers Guines[2], adfin que les Angloiz ne gastassent le pais, furent par le roy de France destruittes et despeciées, je ne scay par quel enhortement, quar il donna trieves au roy d'Angleterre.

En ce mesme temps Oedes, le duc de Bourgoingne, trespassa, et gist à Cisteaulx en Bourgoingne[3]...

... De laquelle dame dessusdite [*Bonne, femme de Jean de Normandie*] la fin hastive, si comme on dit, fut occasion du deffinement inoppinable du conte de Guines, duc d'Attaines et connestable de France, de laquelle chose nous nous raportons à cellui qui de riens n'a ignorance[4]...

Après fut Charles d'Espaingne connestable de France, qui, en l'an ensuivant, avoit prins à femme la fille Charles de Bloiz, duc de Bretaingne.

Charles dit Martel, roy de Behaingne, fut empereur de Romme et d'Alemaingne l'an de grace mil IIIc L ou environ, et regna XXIX ans ou environ, et fut confermés du pappe Innocent. Il fut sage et sceut bien gouverner sa terre en paix. Il vint au mandement du pappe Clement en Avignon et fit venir à l'obeissance de lui et de l'Eglise Galeache et Barnabo, freres, qui seignourissoient Melans, et le pais appartenoit tant à l'Empire comme à l'Eglise ; et finablement, par traitié et pension que il debvoient rendre chacun an à lui, les fit ses vicaires. Il ala à Romme et fut couronnez de la main du pappe Urbain à Romme, et avec luy sa femme, fille au roy de Traquo. Il finoit ses guerres par force d'argent et de aur, dont il habundoit grandement. Il vint en France veoir

1. Sur la trahison de Jean de Vervins, voir les *Grandes Chroniques,* V, 470-471, et la *Chronique normande,* pp. 86-87 et 278-279. La version de Jean de Noyal est la plus détaillée et la plus admissible.

2. Sangatte, Pas-de-Calais, arr. de Boulogne-sur-Mer, cant. de Calais. — Guines, Pas-de-Calais, arr. de Boulogne, ch.-l. de canton.

3. En 1349.

4. Comment comprendre cette phrase assez obscure : que la mort de la duchesse de Normandie fut attribuée au connétable d'Eu, ou que celui-ci périt faute de protection ?

son nepveu le roy de France, et, assez tost après lui retourné en son pais, fut mors[1]...

En l'an ensuivant, c'est assavoir l'an de grace mil IIIc LII, les François prinsrent le chastel de Ledun et le chastel de Bregne et pluseurs autres[2]... En icest an fut mors le pappe Clement, lequel fut mis en sepulture en Avignon, en l'eglise Nostre Dame de Dons[3]...

Innocent le VIe, de la nacion d'Auvergne, fut pappe l'an mil IIIc LII ou environ, et sit IX ans. Il fut prumiers evesque de Noyon, et puis de Clermont, depuis cardinal, et puis après pappe, et fit le palais de Avignon et fit procès contre Galeaches et Barnabo, freres. Il envoya Gile, cardinal d'Espaingne, en Ytalie, pour recoupvrer la terre de l'Eglise et contre les dessus diz. Cilz pappe Innocent fut durs aux clers, et, pour ceste cause, fut l'estude pour la plus grant partie admenrie à Paris et ailleurs en son temps, car il ne voloit nulz benefices de sainte Eglise pourveoir aux clercs ne à ceulx qui le valoient. Il fut mis en sepulture aux Chartroux emprès Avignon, que il avoit fundée (*sic*)[4]...

L'an de grace ensuivant mil IIIc LIIII, li rois Jehans funda la chappelle de Saint Yve emprès les Mathelins à Paris[5]. Et en icest

1. Charles IV, margrave de Moravie et roi de Bohême, élu en juillet 1346. Son couronnement à Rome par Urbain V eut lieu le 1er novembre 1368; l'impératrice qui fut couronnée en même temps que lui doit être Élisabeth, fille de Bogislas, duc de Poméranie. — Le voyage de Charles IV en France date de décembre 1377 et janvier 1378.

2. Il s'agit probablement ici de la ville de Loudun, qui fut prise par les Anglais en juin 1350 (*Grandes Chroniques*, V, 494), et reprise par les Français avant décembre de la même année (*Chronique normande*, p. 290, note 2). Le lieu de Bregne nous est inconnu.

3. Le 6 décembre 1352. Il fut enterré à l'abbaye de la Chaise-Dieu, en Auvergne.

4. Innocent VI, auparavant Étienne Aubert, né en Limousin, près de Pompadour, élu pape le 18 décembre 1352, mort le 12 septembre 1362. Enterré à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, dont il fut le principal fondateur. — Le cardinal Gilles d'Espagne, nommé ici, est Gilles Alvarez Carillo d'Albornoz, cardinal-prêtre de Saint-Clément, puis évêque de Sainte-Sabine, mort à Viterbe en 1367, et qui remplit longtemps à Bologne les fonctions de légat du pape.

5. Sur la chapelle Saint-Yves, voir Lebeuf, *Histoire de Paris*, éd. Cocheris, II, 67-68 et 117-120. Le roi Jean posa en effet la première pierre de cette chapelle d'après un acte de Charles VI, de 1386, cité par Cocheris.

an le seigneur de Wassignis, pour ses demerites, fut decapités en la cité de Laon par le baillieu de Vermendois[1]...

En ce temps advint que li rois Jehans fut infourmés par messire Jehan d'Artois et autres, si comme on dit, que li rois de Navarre, le conte de Harecourt, le seigneur de Grainville et aucuns à iaulx aliés pourchassoient trahison contre lui et contre Charle son ainsné filz... (*La suite comme dans la Chronique Normande remaniée*, p. 111, note.)

Après ceste bataille, Robert de Clermont, li Besgues de Vilainnes ralerent en Constantin à VII^m (*sic*) hommes d'armes et III^c archiers, et s'assamblerent à bataille contre les dessus nommez Navarrois et Normans vers le Clos de Constentin; et fut ceste bataille faite par nuit, ainssy que les deux parties se trouverent d'aventure. Là furent Normans desconfis. Là fut occis Godeffroy de Harcourt et plusieurs autres y furent mors (*Comparez Chronique Normande*, pp. 119-120)[2].

... En icil temps advint que l'empereur Charle, roy de Behaingne, vint à Mes en Lothrainne; et quant Charle, duc de Normendie, son nepveu, le sceust, s'en ala à Mes[3]...

... En icil temps, Loys, conte de Flandres, assambla grans gens à cheval et à piet à l'encontre du duc de Braibant, appellet Veusselin, frere de l'empereur, liquelz assambla grans gens de l'autre part; et se combatirent li uns contre l'autre devant Louvain, et fut desconfis li ducs de Braibant, et prins. Et lors se rendirent à abandon toutes les bonnes villes du pais audit conte de Flandres; et de là en après s'appella duc de Braibant, tant ad cause de sa femme comme ad cause de sadite conqueste. Et assez tost après, par le moyen de l'empereur, vinrent à accord, par lequel traictié ledit conte eust Malingnes et Anlvers[4]...

En icil temps, Guillaume, conte de Haynnault, jadiz filz Loys

1. Les biens du coupable avaient été donnés par le roi Jean, dès juin 1351, à Arnoul d'Audrehem, maréchal de France (Voir E. Molinier, *Étude sur la vie d'Arnoul d'Audrehem*, p. 200-201).

2. Il s'agit ici du combat des Gués-Saint-Clément, livré en novembre 1356.

3. Charles IV de Bohême séjourna à Metz à partir du 17 novembre 1356, et le dauphin Charles passa dans cette ville les derniers jours de novembre et les vingt-huit premiers de décembre.

4. Wenceslas, frère de l'empereur Charles IV, avait épousé en 1347 Jeanne, duchesse de Brabant, sœur de la comtesse de Flandre. La guerre entre lui et Louis de Male date de 1356 et 1357.

de Baiviere, prinst à femme la fille au duc de Lenclastre[1], laquelle assez tost après moru, et il encouru assez tost après une maladie appellée *maniaque;* et pour ce receupt le bail et le gouvernement de la conté de Haynnault et du pays Aubers de Baiviere, ses freres...

... Mais li sires de Rainneval, Raoul de Coucy, li sires de Roie, li sires de Morueil, Guy de Honecourt, Walerans ses freres et pluseurs chevaliers s'assamblerent et alerent contre eulx[2], et les desconfirent et occirent grant plenté. Puis se rassamblerent cilz paisans en pluseurs lieux, en Biauvoisin et en France, et meismes cilz de Biaulvais estoient contre les nobles et emmenerent pluseurs nobles à Biaulvais, qui furent occis par le consentement de la ville... (*Comparez la Chronique Normande*, pp. 128-129).

En icil temps, Robert Lecoq, evesque de Laon, pour ses demerites, s'enfuy hors des parties de France et se parti de Paris en habit de premonstré. Et li sires de Coucy print Aysy, appartenant audit evesque, et fut arse avec le chastel, et grant partie des murs abatus[3]...

En icest an, les Anglès et Navarrois ensamble prinsrent de nuit Roucy par eschieller, et le conte de Roucy, sa femme et sa fille, lesquelz assez tost après furent delivrés par rensson. Et assez tost après prinsrent Sapigny, Attigny, Sissonne, Vailly et Pierrepont, et firent pluseurs assaulx à Chaalons, à Soissons, Noyon et Bruyeres, et ardirent grant plenté d'icelles villes[4].

En icil temps fut fermée Crespy en Laonnois. En icil temps

1. Guillaume III, dit l'Insensé, comte de Hainaut de 1349 à 1389, épousa Mahaut, fille du duc de Lancastre, Henri de Derbi.

2. Les Jacques.

3. Robert Lecoq se retira en Laonnois après la mort d'Étienne Marcel (1358, juillet). Plus tard, il quitta la France, passa en Aragon, et y devint évêque de Calahorra (*Gallia christiana*, IX, 549). — Azy-Boneil (Aisne, arr. et cant. de Château-Thierry).

4. Roucy fut surpris dans les derniers jours de décembre 1358 par le partisan Robin Lescot (*Froissart*, édit. Luce, V, 137, 354 et XLIV). L'occupation de la place dura près d'un an, suivant Froissart. — *Sapigny* est probablement Saponay, Aisne, arr. de Château-Thierry. — Nous ne retrouvons pas *Attigny*. — Sissonne, Aisne, arr. de Laon. — Vailly-sur-Aisne, id., arr. de Soissons. — Pierrepont-en-Laonnois, arr. de Laon, cant. de Marle. — Bruyères, arr. de Château-Thierry, cant. de Fère-en-Tardenois. — Sur l'occupation du Laonnois par les Grandes Compagnies en 1358 et 1359, voir *Froissart*, t. V, passim, et Luce, *Hist. de Bertrand du Guesclin*, I, 460-461.

Robert de Lupsault, Colart de Courlegis et autres citoyens de Laon furent decapitez au bourg de ladite ville de Laon pour la souspeçon de estre de la partie à l'evesque Robert Lecoq et au roy de Navarre. En icil temps fut arse la tour de Laon. En icil temps fut decapitez maistre Pierre de Puisieux pour l'affinité de Robert Lecoq, evesque de Laon dessusdit, et du roy de Navarre et du prevost des marchans de Paris[1]...

... Lors entra Phelippe de Navarre ou pais de Vermendois et d'Artois, et fourrerent le pais jusques à Dourlens, et puis s'en repairerent. Et li Francois qui estoient à Saint Walery à siege les suirent jusques bien près de Saint Quentin, à I hamel nommé Thorigny, et furent François si approchés des Navarrois que pour assambler, et moult en estoient desirant, car moult estoient fors de nombre et de gens contre leurs ennemis; mais par Morel de Fiennes, connestable de France, et par le conte de Saint Pol fut la besoingne retardée en celle journée, et firent leurs gens retraire à Saint Quentin. Et en celle nuit li Navarrois se partirent sans bataille avoir, et passerent à Origny et ardirent la ville et l'abbeye des nonnains, et puis vinrent à Crecy et l'ardirent[2] et puis s'en alerent par le Laonnois et par la Champaigne, tout gastant le pays... (*Comparez Chronique Normande*, p. 143).

En icest an, ou moys d'octobre, assambla li rois Edouars d'Angleterre son ost à Calays et ala parmi le pais d'Artois et de Vermendois jusques à Reins, et tint siege devant la ville, et print par force la ville de Cormissy[3], et fit cheir partye de la tour par miner...

En icest an, environ la Saint Jehan Baptiste, se assamblerent Jehan de Craon, archevesque de Reins, le conte de Vaudesmont, Watier des Marez, gouverneur de Rethelois, la commune de Braon, cilz de Reins, de Laon et pluseurs autres ; et assez tost après la Saint Jehan assiegerent Sissonne. Et vinrent li Navarrois par nuit pour lever le siege, mais riens n'y firent, et fut rendus li chastiaulx, saulves les vies de Hennequin François et autres Anglès

1. Sur ce complot, voir *Froissart*, V, XL, note 4; il est antérieur à octobre 1358.

2. Origny-Sainte-Benoîte, Aisne, arr. de Saint-Quentin, cant. de Ribemont. — Crécy-sur-Serre, arr. de Laon, ch.-l. de cant. — Ce passage de Jean de Noyal explique et complète le récit de la *Chronique Normande*. Ces événements datent d'avril et mai 1359.

3. Il s'agit ici de Cormicy (Marne, arr. de Reims, cant. de Bourgogne), qui fut pris au commencement de janvier 1360 (*Froissart*, V, LXIII).

et Navarrois qui estoient dedens, et y fut bouté le feu. De là se parti l'ost et alerent assieger Roucy, où il firent moult d'assaulx, et fut li chastiaulx moult desrompus, et finablement fut rendus, saulves les vies qui estoient dedens[1].

En icest an fut decapitez, et de une ou de II corroyes de son corps vifs escorchiés, à Laon, le chambrellain le conte Robert de Roucy, qui l'an precedant avoit vendu et livré le chastel de Roucy aux Navarrois, et trahy sondit seigneur, comme dit est.

En icest an, le conte de Roucy et le conte de Porciens assamblerent grans gens pour aler sur les Anglès et Navarrois, et avoient avec eulx grant quantité de gens de Laon et dou pays, et trouverent leurs ennemis entre le Val de Roy et Sevigny[2]; et fut derechief ledit conte de Roucy prins, et s'enfuirent ceulx qui estoient avec luy et ledit conte de Porciens.

En icil temps, le seigneur de Coucy, avec luy grant quantité de Alemans, chevaucha sur ceulx de Vailly, et, quant il fut desseure la Malemaison, il trouverent leurs ennemis, avec lesquels lesdis Alemans se misrent, et se saulva ledit seigneur et ses gens par fuitte[3].

En icil temps l'abbé de Mindrebourc[4] fut occis d'un chevalier dou pays pour debat qu'il avoient ensamble. Pour laquelle chose le duc Aubert de Baiviere, au mandement du pappe, vint au pais de Hollandres et manda le dessusdit chevalier, et, enqueste faite sur ce, li fit tranchier la teste...

En icil temps, Charles de Blois, duc de Bretaingne, fut delivrés de la prison aux Anglois et vint à Bruges, et là fit fin de sa rensson et laissa en hostages ses II fieulx, et donna sa fille à mariage à Loys, duc d'Ango; et le duc de Berry, ses freres, prinst à femme la fille au conte d'Armignac[5]...

1. Sur la reprise de Sissonne et de Roucy, voir *Froissart*, V, 181-182, LIII-LIV; dans Froissart le récit de cette expédition est emprunté à Jean le Bel.

2. Sevigny-Waleppe, Ardennes, arr. de Rethel, cant. de Château-Porciens.

3. Vailly-sur-Aisne, Aisne, arr. de Soissons, ch.-l. de cant. — La Malmaison, Aisne, comm. de Chavignon. — Le lieu de Vailly fut occupé par les Anglais de septembre 1358 à la fin de 1359 (*Froissart*, V, XXXIX, note 5; Luce, *Du Guesclin*, 461).

4. Middelbourg, en Hollande.

5. Charles de Blois sortit de prison en 1356. Le mariage de Louis d'Anjou et de Marie de Blois eut lieu le 9 juillet 1360; celui de Jean, comte

Urbain le Ve, de la nacion de Alvergne, fut pappe l'an mil IIIc LXII, environ la saint Remi, ouquel temps il estoit en legacion pour la court de Romme, envoyés du pappe Innocent[1]. Il estoit pour lors abbé de Saint Victor de Marsailles, et par avant avoit esté de Saint Germain d'Aussuerre. Il fut hons hardis, sages et de sainte vie, et es choses seculers moult expers, et reforma grandement l'estat de sainte Eglise par toute la chrestienté, et fit constitucion que nulz ne obtenit oultre II benefices, se il n'estoit gradués, ausquelx graduez donna modificacion. Il remist sus l'estude, qui estoit decheue dou temps son devancier ; il pourveut aux clercs et à personnes qui le valoient, desquelx il avoit grant cognoissance par la volenté de Dieu et la bonne diligence que il mettoit. Il estoit de moult sobre vie et de bon exemple à tous ceulx qui conversoient avec lui. Il fit procès contre Galeache et Barnabo, et pour ceste cause appella l'empereur Charle Martel et le fit venir en Avignon, et contraint les dessusdits à venir à l'obbediance de l'Eglise[2]. Il appella les archevesques de Reins[3] et de Sens[4] et les fit comparoir devant lui en personne, et les reprinst des excès que il faisoient sur leurs subgets, et à cellui de Sens reprocha ce qu'il l'avoit prins par la barbe ou temps que il avoit esté abbez de Saint Germain, en disant : « Quant tu es pappe, se t'en venge. » Car ledit archevesque le visetoit en grant pomppe et excès contre les drois. Il donna la croix au roy de France Jehan pour aler sur les Sarrazins, liquelz ne fit point son pellerinage, pour ce que il fut prevenus de la mort[5]. Aucuns vuellent dire que le roy de France, Charle, disoit ad son privé que, à la priere de ce pappe, Dieux lui donna grace de avoir lignie.

Cilz pappe passa les monts et en ala à Romme, et là couronna l'empereur et sa femme et baptisa l'empereur de Constantinoble[6],

de Poitiers, plus tard duc de Berry, fut célébré à Carcassonne le 24 juin 1360 (D. Vaissete, *Hist. de Languedoc*, éd. in-fol., IV, 305).

1. Urbain V, né à Grisac, en Gévaudan, de la famille de Grimoard, élu le 27 septembre 1362, mort le 19 décembre 1370.

2. Le voyage de Charles IV à Avignon est de mai 1365 (Leroux, *o. l.*, 273). Dans cette entrevue, il fut principalement question de la croisade.

3. Jean de Craon, archevêque de Reims.

4. Guillaume de Melun, archevêque de Sens. Voir la même anecdote d'après une ancienne chronique latine, *Gallia christiana*, XIII, 76.

5. Le voyage de Jean II à Avignon est de 1362-1363 (*Froissart*, VI, XXXVIII-XXXIX).

6. Urbain V séjourna à Rome de 1367 à 1370. L'empereur de Cons-

et fit de pluseurs vaillans hommes qu'il prinst en l'universel Eglise cardinaulx. Il appella le roy de Honguerie en son ayde, liquelz obey à son commandement[1], et fit procès contre ceulx de Perouse et les fit venir à son obeissance. Il reppara les eglises de Romme, qui estoient fundues et desolées depuis le deppartement de la court ou temps de ses devanciers. Il recoupvra la terre de l'Eglise à l'ayde de Gille, cardinal de Espaigne, qui fit es bonnes villes de Ytalye appartenans à l'Eglise moult de biaulx chastiaulx. Il ferma la cité de Avignon. Il mist un subside sur les monasteres de l'ordre Saint Benoit pour la reparation du monastere du Mont de Cassin, qui estoit moult desolés. Il amoit moult bonnes gens, et en especial avoit moult à cuer le roy de France et son royaume. Il excomunia les grans compaingnies qui gastoient le roiaume de France et fit grans procès contre eulx, leurs adherens et fauteurs, et, pour mieulx publier ses procès, fit faire sermes especiaux par les cités où les dessusdis furent denunciez excomuniez et scismatiques; et ainssy, comme par miracle, les mena telz, sans cop ferir excepté du glaive espirituel, que en un moment furent esvanuys et ne sceut on que il furent devenus[2]. Cilz pappe, comme on dit, canoniza le grant Charlemaingne. Quant cilz pappe Urbain eut esté environ III ans à Romme et que, par aucune adventure, il eust cognoissance li estre pres de sa fin, il fit crier par la cité de Romme le jour de son departement, car il ne voloit pas mourir ou pays, pour le doubte des inconveniens qui en povoient ensyuir, comme il advint après son successeur Gregoire. Et puis s'en vint, et ses gens, paisiblement en Avignon, et, comme il eust propos de venir en France et appeller les II roys de France et d'Angleterre pour mettre paix entre eulx, prevenus de la mort, il ne peust acomplir son desir et fut mors et portés à Saint Victor de Marsailles, où il avoit esté paravant abbes et esleus sa sepulture. Cilz pappes, [en] son vivant et après sa mort, fit moult de miracles, et Dieux pour luy, pour ses merites.

En icest an, c'est assavoir mil IIIc LXI, Charle, conte d'Alensson,

tantinople qu'il baptisa est Jean Paléologue, qui fit en 1369 acte de soumission à l'église romaine.

1. Louis Ier, dit le Grand, roi de Hongrie.

2. Faut-il remarquer que Jean de Noyal exagère l'effet de l'excommunication prononcée par Urbain V contre les Grandes Compagnies? Le glaive spirituel fut loin de suffire pour amener leur dispersion. Les bulles originales *Contra magnas societates* sont conservées aux Archives nationales, Trésor des chartes, carton J 711.

entra en l'ordre des freres prescheurs, et assez tost après fust archevesque de Vienne[1].

En icil temps donna à mariage li rois Jehans sa fille à Galeache, filz le conte de Milans, et fut menée en Ytalye par le conte Robert de Roucy.

L'an de grace mil IIIc LXII fut mors le josne duc de Bourgoingne, [beau] filz du roy Jehan, qui avoit prins ad femme la fille au conte de Flandre, dont la duché eschey par proimeté au roy Jehan, qui la donna à Phelippe, son mainsné fil. Lors ala Phelippe saisir la duché de Bourgoingne..... (*Voir la Chronique Normande,* p. 156).

L'an de grace après ensuivant, mil IIIc LXIII, Loys, duc de Ango, fil du roy Jehan, se parti d'Angleterre sans congiet et s'en revint en France; mais il ne se mettoit point en la presence dou Roy son pere, qui estoit moult courciez de son departement, mais se tenoit le plus ou chastel de Guise, que il avoit de par sa femme. Dont il advint que le duc Charle de Normendie, ses freres, vint à Saint Quentin en Vermendois pour ceste cause, et lui manda que il venist parler à lui seurement. Liquelz dist que en la ville ne entreroit il pas, mais aux champs parleroit à lui. Et vint jusques à une chapelle emprès Hombelieres, où il parlerent ensamble grant piece seul à seul, et puis se departirent[2].

En icest an moru le roy Jehan en Angleterre[3], comme dit est, ou temps douquel, comme avoit esté ou temps de son pere, moult de exaccions [furent] levéez sur le peuple, et plus grandes que ne furent oncques veues ou royaume de France, dont il fut memoire, et avec ce moult grans mutacions de monnoyes et soupvent, qui moult greverent le peuple.

En icest an, Aubers de Baiviere, gouverneur de Haynnault, prinst le seigneur de Enguien et li fit trancher la teste ou chastel dou Quaisnoy. Et assès tost après Englebers de Enguien vint à Montagut, où estoit Robert, conte [de] Roucy, et rapvi sa fille, fille de sa suer la comtesse de Roucy, et l'emmena contre sa volunté,

1. Charles, comte du Perche et d'Alençon, dominicain à Paris en 1361, archevêque de Lyon, et non de Vienne, en 1365, mort en 1375.

2. L'évasion du duc d'Anjou eut lieu peu avant le 20 novembre 1363. Une chronique latine de Berne citée par M. Luce (*Froissart,* VI, XLIV-XLV, note) donne de ces événements un récit analogue à celui de Jean de Noyal. — Hombliéres est une commune de l'Aisne, arr. et cant. de Saint-Quentin.

3. Le roi Jean mourut à Londres le 8 avril 1364.

et la donna à mariage à Loys de Namur, contre le duc Aubert de Baiviere et les Haynnuiers, pour vengier la mort sondit frere le seigneur de Enguien. Et assez tost après ledit conte de Roucy fut mors.

Rex Karolus quintus.

Après la mort dou roy Jehan, fust Charles ses fieulx couronnés à Reins par ung jour de sainte Trinité, l'an mil IIIc. LXIIIIe, et regna environ XVI ans. Il eust une seule femme, fille jadiz au duc Pierre de Bourbon, de laquelle il eust II fieulx; l'ainsné fut Charle, qui fut et est rois après lui, et le second fut appellés Loys, duc de Tourainne et conte de Valois. Il recommença la guerre contre Edouard, roy d'Angleterre, le Ve an de son regne, car il defaloit de tenir aucuns poins le traité fait entre lui et le roy Jehan son pere, et maiement qu'il debvoit mettre hors du roiaume de France toutes gens de compaingnes, et par especial Anglès et subgés à lui, laquelle chose riens n'en faisoit, mais de certainne science les y tenoit et maintenoit; et aussy en autres poins estoit il deffaillans. Et pour ce il assambla à Paris les gens de son royaume, clercs, chevaliers et bourgois les plus notables, et fit monstrer les tors que luy faisoit ledit Edouard, roy dessus nommé, et, par leur consentement, le envoya deffier. Et puis, nonobstant que il fust moult maladius et qu'il ne se armoit point, li osta il, tant par son frere Loys, duc d'Ango, comme par ses autres freres et ses gens, et aussy par son connestable Bertran de Guesclin, breton, la conté de Ponthieu et la plus grant partie de la duché de Guienne, la conté de Poitiers et autres terres, villes et chastiaulx qu'il tenoit pour lors paisiblement ou royaume de France, et les applicqua à son demainne. Cilz rois Charles, par ses gens et aide, fit priver et perdre son royaume à Pietre, roy d'Espaingne, pour ses demerites, et Charle, roy de Navarre, pour ses deffaultés et malefices, priva de sa conté d'Ebvreux, Montpellier et autres terres que il avoit en Normendie et ailleurs en son royaume. Cilz rois Charles fit moult de biaulx ouvrages en pluseurs lieux, au bois de Vicennes, au Louvre à Paris, à Creel et ailleurs, tant en massonnerie, en charpenterie, comme autrement. Il fut bons catholicques et ama l'Eglise, et eust de bons chevaliers et autres bonnes gens en son service. Cilz rois mist et leva sur son peuple moult de subvencions, comme imposicions, glaives, tailles, XIIIe, IIIIe, gabelles et autres aides pluseurs, et tant pour le fait de sa guerre comme autrement, et en plus grant quantité que on ne avoit memoire de avoir veu ou royaume de France. Cilz rois se determina pour la partie le pappe

Clement le VIIe contre Berthelemieu, après ce que il fut infourmés de II cardinaulx qui furent envoyés à li à Paris pour ceste cause, sauf tant que il dit à son derrain, que, nonobstant la adhesion dessusdite, il voloit morir en la foy et unité de l'Eglise. Et assés tost après fut mors et mis en sepulture en l'eglise de Saint Denis...

Dans le récit de la bataille de Cocherel, qui suit, lequel est conforme au texte de la Chronique Normande remaniée, pp. 172-173, *notes, on trouve cette addition :* Et s'assamblerent à bataille emprès le mont de Cocherel, en une valée où il couroit une petite ripvière où avoit un molin. Moult fut la bataille fiere et aspre de l'une partie et d'aultre, et à bien pau que François ne furent desconfis. Toutesvoyes se remirent François ensamble et se combatirent forment, et là furent occis, *etc.*

... Et après ceste bataille [1] fut Charles [de Blois] portés à Guygamp en sepulture en l'eglise des Cordelieres, liquelz fut trouvés vestus de harre et scains d'une corde emprès sa char, car il estoit de moult sainte vie. Liquelz, si comme pluseurs dient, il fit ad sa vie et après sa mort pluseurs signes et miracles, pour laquelle chose fut en court de Romme et en pluseurs lieux où il avoit repairié faicte informacion pour li canoniser comme saint, par le commandement des pappes Urbain et Gregoire.

Après la desconfiture dessusdite, se rendi tous li pays à Jehan de Montfort, et l'an ensuivant, par le moien de Jehan de Craon, archevesque de Reims, et le mareschal de Audrehen [2], vint à Paris faire hommage au roy Charles; et il le receupt, et furent li prisonniers delivrés par raençon. Et paravant que ledit Jehan de Montfort venist à Paris, devoient traittier les dessusdis archevesque de Reins et mareschal de Audrehen entre ledit Jehan et la duchesse, femme de Charles de Blois [3]. Liquelx Jehan de Montfort ne acompli pas comme il debvoit et avoit promis... (*Voir la suite dans la Chronique Normande,* p. 177.)

En icil temps, fut mors le conte de Saint Pol, après lequel fut contes Waleran de Luzembourc à cause de sa femme, suer audit conte. Et en icil temps fut occis du bastart de Saint Paul l'abbé de Hanon, en revenant de faire l'obseque d'un chevalier dou pais...

1. Après la bataille d'Auray, 29 septembre 1364.

2. Froissart, VI, LXXVI, dit que les plénipotentiaires de Charles V furent Jean de Craon, archevêque de Reims, et le maréchal de Boucicaut, et son dire paraît confirmé par les actes du temps.

3. L'auteur veut parler ici du traité de Guérande (12 avril 1365).

En icil temps, Guy de Blois donna au roy d'Angleterre la conté de Soissons, et le conte de Porciens le chastel de Neelle, pour estre delivrés de tenir hostauge en son pais.

En icil temps, le roy de Chippre prinst Alexandre et la tint III jours, et puis se partit pour l'effort que le soldant admenoit contre luy [1].

En icil temps, le seigneur de Coucy prinst à mariage la fille du roy d'Angleterre, et par ce revint d'Angleterre, et li sires de Labreth et le seigneur de Harecourt prinsrent les deux filles au duc de Bourbon.

En icil temps, fut nes le fieulx le prince de Gualez à Engoulesme, ad present roy d'Angleterre [2]...

En icil temps [1366 ou 1367], Jehan de Biaumont, chevalier normant, fut decapitez pour ses demerites...

En icil temps, l'evesque de Cambray degrada à l'instance du duc de Braibant, en la ville de Louvain, ung homme d'eglise de grant estat qui abusoit de lettres faulses du pappe et d'autres grans seigneurs, et puis fut tirez de tenaillez de fer ardans, et puis fut decapitez.

En icest an, Aubers de Baiviere assiega la ville de Enguien, et assez tost après entra li contes de Liche, frere le seigneur d'Enguien, es parties de Haynnault, en degastant et embrasant le pais de Haynnault, contrainit ledit Aubert à lever le siege, et pau s'en fali qu'il ne fust prins.

En icest an, fut l'Archeprestre, meneur et capitain des compaingnes qui par le pays de France faisoient moult de maux, de aucuns de ses gens, à un matin, en sa chambre occis, en recepvant le louier et payement que gens de tel estat ont acoustumé à recepvoir en la fin [3].

En icest an, se parti de son pais Emond, fil du roy d'Angleterre, pour aler en Lombardie prenre à mariage la fille Galeache, et passa parmi Paris, où il fut receups du roy de France et de ses freres honnorablement; et après le mariage fut assez tost mors es parties de Lombardie [4].

1. 1365, 9-11 octobre.

2. Richard II, né le 6 janvier 1367 à Bordeaux, et non à Angoulême (Froissart, éd. Luce, VII, III).

3. Voir les *Grandes Chroniques*, VI, 240-241, qui placent cet événement vers la Trinité de l'année 1366, et Cherest, *l'Archiprêtre*, 450 et suiv.; ce dernier auteur le met au 25 mai 1366.

4. Lionel d'Angleterre, duc de Clarence, épousa Yolande Visconti et

L'an de grace après ensuivant, mil IIIc LXVIII, fut nes Charles, filz du roy de France, le prumier dimenche des advens; et comme les nouvelles en venissent à Romme au pappe Urbain, auquel le roy Charle, son pere, avoit supplié que il priat à Dieu que il peut avoir lignie, quant il le sceut, il se leva dou disner et fit sonner et assambler les cardinaulx et chanter : *Te Deum laudamus*, et puis chanter une messe de la Nativité Nostre Seigneur : *Puer natus est nobis* [1].

En icil temps fut decapitez à Paris Munde le Batiller, capitain de compaingnes, pour ses demerites. Et en icest an le seigneur de Coucy assambla grans gens et ala sur le duc de Austriche en la conté de Ferrettes, et print le Rougemont [2] et Haulteclique [3], et gasta le pays jusques emprès Basle, et puis retourna; et assez tost après le duc d'Austriche recoupvra tout [4].

En icil temps, le pape Urbain deffendi le mariage qui estoit traittiés de la fille au conte de Flandre au fil le roy d'Angleterre, et decerna le mariage estre nul, se il se faisoit [5].

Après la mort du roy Pietre d'Espaingne, li rois Charles de France, par le consentement de son peuple et des gens de son royaume, manda deffiances au roy d'Angleterre, Edouard, c'est assavoir l'an de grace mil IIIc LXIX, après ce que il lui eust sommet de acomplir la fourme du traittiet de la paix et que il en fust refusans..... (*Comparez Chronique Normande*, p. 190, *note*).

En icest an fut mort en Ytalie, à Bouloingne la Crasse, l'evesque Gauffroy de Laon, qui revenoit de court de Romme encontre son

mourut en Lombardie le 17 octobre 1368. Il passa à Paris en avril 1368 (*Grandes Chroniques*, VI, 251-2).

1. Charles VI naquit à l'hôtel Saint-Pol le 3 décembre 1368 (*Grandes Chroniques*, VI, 266).

2. Rougemont-le-Château (Rothenberg), territ. de Belfort, canton de Fontaine.

3. Probablement Altkirch (Alsace, anciennement Haut-Rhin, ch.-l. de canton).

4. Sur cette expédition d'Enguerrand de Coucy, qui date de 1375 et 1376, voir l'analyse d'un mémoire de Zurlauben, dans l'*Histoire de l'Académie des Inscriptions*, XXV, 176-181.

5. Cette bulle d'Urbain V est du 30 octobre 1365; mais, Jean de Noyal plaçant le fait vers 1367 ou 1368, il faut peut-être voir dans ce passage une allusion à une autre bulle du même pape, du 3 novembre 1367, déclarant nulles toutes promesses de mariage faites entre Edmond, comte de Cambridge, et Marguerite de Flandre, fille de Louis de Male (voir *Froissart*, VII, LX).

chapitre de Laon. Après lequel fut evesque de Laon Pierre de Montacut en Alvergne, qui puis fu cardinal [1].

En icest an, Robert de Geneve, evesque de Cambray, fut prins dou bastart de Haynnault et emprisonnés, qui adoncques ardi les forsbourgs de la ville dou Chastel en Cambresis [2].

En ce temps, le roy de France vint à Peronne et traitta au conte de Flandre dou mariage entre Phelippe son frere, duc de Bourgoingne, et la fille dou dit conte, et, pour la chose accorder, donna Lisle, Douay et Bethune [3].

En icil temps, Robert de Geneve, evesque de Cambray, fut cardinal. Après lequel fu evesques Gerard de Damville.

En icest an, le Bourc Camus, capitaine des compaingniez, fut à Paris de tenailles ardens sachiez, et puis decapitez pour ses demerites. En icil temps, le roi de Chippre fut occis en sa chambre de son frere [4].

L'an dessus dit, le duc de Brabant assambla grans gens contre les ducs de Guerles et de Julers, et se combatirent en une plainne assez près de la ville de Julers, l'une partie contre l'autre; et là fut mort de traict li duxs de Guerles, et le duc de Braibant fut prins et desconfis, et le conte de Saint Paul mors, et pluseurs chevaliers de France et d'ailleurs furent mors ou prins [5]. Et assez tost après fut delivrez le duc de Braibant dessusdit, par le moien de l'empereur son frere.

En icest an, le duc de Bar se combati contre ceulx de Mes, et fut vainchus et prins; mais assez tost après il fut delivrez au mandement du roy, cui suer il avoit à femme. En ce temps, la contesse de Bar [6] fut mandée du roy à Paris, laquelle se parti sans congiet, et disoit on que elle s'en aloit pour espouser le roy d'Angleterre, mais elle fut reprinse assez pres de Peronne d'un chevalier dou pays, et ramenée devers le roy à Paris, pour laquelle chose le bastart de Flandres ardi et gasta la terre doudit chevalier.

1. Geoffroi le Meingre mourut en 1370. Son successeur fut Pierre de Montaigut, 1371-1386.

2. Le Cateau-Cambrésis, Nord, arr. de Cambrai.

3. Le traité de mariage est daté de Gand, 12 avril 1369 (n. st.). Il est inséré dans les *Grandes Chroniques*, VI, 308-317.

4. Pierre de Lusignan fut tué le 17 janvier 1369.

5. Les *Grandes Chroniques*, VI, 333, placent ce combat au 22 août 1371.

6. Il s'agit ici de Yolande de Flandres, comtesse douairière de Bar, mère du duc Robert.

En icil temps fut moult grant contens entre le conte de Deu (*sic*) et ceulx de la ville de Peronne, dont aucuns furent executez ou occis par ledit conte ou ses gens; et pour ceste cause le roy applicqua ladicte ville à son royaume, et lui restitua autre terre [1].

Grégoire le XIe, de la nacion de Limosin, fut pape l'an de grace mil III^c^ LXX, en la cité de Avignon, et estoit paravant dyacre cardinal, nommé de Beaufort, et fut nepveux le pape Clement le VIe [2]. Il fut assez bon en li, mais il estoit trop charnelz aux siens et à ceulx de son pays. Il fit procès contre les Florentins et les fit venir à son obeissance. Il envoya à Bouloingne la Crasse le cardinal de Meremoustier [3], qui tellement gouverna le pays que ilz se rebellerent contre l'Eglise et abatirent les maisons du pappe. Il se transporta à Romme, où peu de proffit fit pour l'Eglise, et grand esclande s'ensuy pour sa mort, pour la violence que firent à la eleccion que voloient celebrer les cardinaulx, les Romains qui rompirent le conclave et leur disrent qu'ilz estoient mors ce il ne eslisoient pappe Romain ou Ytalien; et falit, pour eschiever la mort, les cardinaulx nommer Berthelemieu, arcevesque de Bar, estre esleus en pappe, qui a baillé matere en sainte Eglise à engenier moult grant et horrible scisme, ou grant detriment et esclande de l'Eglise et de toute chrestienneté. Cilz pappe fut mis en sepulture à Romme en l'eglise Saint Pierre.

En l'an de grace après ensuivant, mil III^c^ LXXIe, le cardinal de Bouloigne [4], estant en legation es parties d'Espaingne, fut mort, ce procurant le roy de Navarre, auquel il avoit porté moult de fois faveur encontre pluseurs qui à bonne cause estoient malcontent de luy pour ses demerites et defaulx.

En icil temps, le prince de Guales assiega Limoges et la prinst, et emmena l'evesque dou lieu prisonnier. Et assez tost après lui retourné en Guienne, le prist une maladie, par laquelle il retourna en Angleterre; et assez tost après François reprinsrent Limoges [5].

1. Les querelles entre le comte d'Eu et les habitants de Péronne avaient commencé dès 1368 (Delisle, *Mandements de Charles V*, n° 493).

2. Grégoire XI, de la famille de Beaufort, élu le 30 décembre 1370, mort le 27 mars 1378.

3. Gérard du Puy, abbé de Marmoutier, promu cardinal le 20 décembre 1375.

4. Guy de Bologne, archevêque de Lyon, cardinal évêque de Porto et de Sainte-Rufine, mort à Lérida, le 25 novembre 1373.

5. Le siège de Limoges par le prince de Galles dura six jours, du 14

En ce temps, fut prinse des Anglès la duchesse de Bourbon et menée au chastel de Aguillon, lequel chastel assez tost après Bertrand de Guesclin, connestable de France, [assiegea] et le prinst, et delivra la dite dame [1].

En ce temps, fu par devers le roy Charle faite la paix de Charle, roy de Navarre, à laquelle ne se accorda pas de bon gré et volenté Loys, duc de Ango; laquelle paix ne dura que un pau, comme il sera dit cy après [2].

En ce temps, l'evesque de Liege et les Liegeois firent siege devant le chastel d'Alos [3] et le prinsrent par miner, et par force subjuguerent à eulx tout le pays de la conté doudit lieu.

En ce temps, Jehan de Rodemas prinst la ville de Buillon par deffaulte de bien garder les portes, et pilla la ville, et puis la ardi, et se parti dou lieu et emmena paisiblement son pillage. Et pour ceste cause l'evesque de Liege et les Liegeois assiegerent Chassepiere [4], appartenant audit Jehan, et la acraventerent ad terre, et ardirent ses subgès, lieux et maisons appartenans à lui.

En ce temps, Loys, duc de Ango, lieutenant du roy, et Bertran de Guesclin, connestable de France, assiegerent la Riole et prinsrent, et aussi Bergerat, la Rochele, Poitiers, Angoulesme et autres bonnes villes en Guienne, et les misrent en l'obedience du roy de France [5].

au 19 septembre 1370 (*Froissart*, éd. Luce, VII, CXIII). L'évêque qui fut fait prisonnier s'appelait Jean de Cros. Le prince de Galles retourna en Angleterre au commencement de 1371.

1. La reprise d'Aiguillon par les Français est fixée au 5 juillet 1372 par le *Petit Thalamus* de Montpellier (édit. de la Société archéologique de Montpellier, p. 80). Mais Jean de Noyal fait ici une confusion; c'est au château de Belleperche (Allier, arr. et cant. de Moulins) que la duchesse douairière de Bourbon fut prise par les Anglais, vers le milieu du mois d'août 1370 (*Froissart*, VII, LXXI); la place fut reprise par Louis de Bourbon, fils de la princesse prisonnière, au commencement de mars 1370 (*ibidem*, XCII). La duchesse avait été transportée à Brou (Charente-Inférieure); elle fut délivrée entre le 15 et le 22 août 1372 (*ibidem*, XCVI).

2. Le traité de paix entre le roi de France et le roi de Navarre date du 21 mars 1369-1370 (*Grandes Chroniques*, VI, 322-323).

3. Comté de Looz, dans le Limbourg belge.

4. Chassepierre, dans le Luxembourg belge, à l'est de Bouillon.

5. La Réole se soumit le 24 août 1374 (*Grandes Chroniques*, VI, 343), Poitiers en juillet ou août 1372, la Rochelle le 6 septembre de la même

En ce temps, en Guienne, se combati de adventure Bertran de Guesclin au capital de Boech et à Jehan Chandor, chevalier anglès, et à grant quantité de Anglès et de Gascoings qui estoient avec eulx, et fu ledit Chandor, flour de chevalerie entre les Anglès, mors, et ledit capital fut prins, et les Anglès desconfis, et fut ledit capital admenez à Paris au roy par ledit Bertran [1].

En l'an de grace après ensuivant, mil IIIc LXXII, meut contens entre l'arcevesque de Reins, Jehan de Craon, et Josse de Hasluin, chevalier, gouverneur en Rethelois pour le conte de Flandres, Loys, pour aucuns clers et gens d'eglise qu'il avoit prins et mis en prison; et comme il fut requis des gens l'arcevesque, il ne les vault rendre, et pour ce le fit excomunier et entredit la conté de Rethelois. Dont il advint que ledit arcevesque fut deffiés; et après ce une espace de temps gens vinrent, qui ardirent et abatirent une moult belle maison appellée Courville [2], appartenant audit arcevesque. Liquelz, pour ce, se parti et s'en vint plaindre au roy à Paris; et assez tost après maladie, si comme on dit, de dueil le prinst, et fut mors. Après lequel fut arcevesque Loys Thesart, lors evesque de Baieux, qui fit paix audit conte, et puis fut mors. Après lequel fut Richard, doyen de Besençon, qui permua et eschanga au roi Charle la terre de Monson et de Biaumont [3] appartenant à l'archevesque, et qui n'estoit point ou royaume de France, ne tenue de homme, mais de Dieu et de l'Eglise, à l'encontre de la terre de Vailly.

En ce temps, Jehan, duc de Bretaingne, se departi de la feaulté du roy de France et se alia au roy d'Angleterre. Et pour ceste cause le roy de France Charle envoya ses gens en Bretaingne, et saisi et mist en sa main les villes et le pays, excepté aucuns chastiaulx, comme Brest et aultres, qui de longtemps ont esté en l'obeissance des Anglès; et s'enfuy ledit duc en Angleterre [4].

année, Angoulême, Saintes et Saint-Jean-d'Angely quelques jours plus tard (*ibidem*, 335-6).

1. Jean de Noyal fait ici plusieurs confusions : Jean Chandos fut tué au combat du Pont-de-Lussac, livré le 1er janvier 1370; le captal de Buch fut pris en août 1372 devant Soubise en Poitou, et du Guesclin ne prit part ni à l'une ni à l'autre de ces deux actions.

2. Courville, Marne, arr. de Reims, cant. de Fismes.

3. Mouzon, Ardennes, arr. de Sedan. — Beaumont-en-Argonne, arr. de Sedan, cant. de Mouzon. Cet échange date de 1379.

4. La défection du duc de Bretagne est des premiers mois de l'année 1373 (n. st.), et l'expédition des Français dans ce pays de la même année (*Grandes Chroniques*, VI, 337-8).

En ce temps, revint de Calays dou traittiet contre les Anglès le cardinal de Biaulvais, Jehan de Dormans, et revint par Laon, et fu à la feste l'evesque Pierre de Montagu, qui adonc se fit.

L'an de grace ensuivant, mil IIIe LXXIIIe, Jehan, duc de Lenclastre, fil au roy d'Angleterre, qui de nouvel avoit prinse à femme la fille Pietre, jadiz roy d'Espaingne, qui avoit esté portée en Angleterre à garant après la mort sondit pere le roy d'Espaingne, et qui, pour ceste cause, se disoit roy de Castelle et de Lyon, du commandement son pere Edouard, passa la mer avec grant quantité de Anglès et Jehan, duc de Bretaingne, et arriva à Calays, et s'en vint par la conté d'Arras et de Saint Paul, tout ardant devant lui, et passa la ripvière de Somme, et assali Bray sur Somme, mais il ne la prinst pas. Puis s'en vint passer Oise à Vendueil[1], et ardi la ville, le moustier, et le pays autour ardi ou ranssonna. Puis passa emprès Ribemont, où messire Jehan de Bueil, le seigneur de Chin et pluseurs autres chevaliers et escuiers et bonnes gens estoient, qui sallirent sur une route de ses gens et se combatirent à eulx, et les desconfirent et emmenerent grant quantité de prisonniers à Ribemont. Puis s'en vinrent les Anglès à Crecy[2], où il furent trois jours, et puis l'ardirent, et s'en vinrent à Mons en Laonnois en un sabmedi, et se partirent le dimenche ensuivant, et ardirent la ville. Puis passerent la ripviere de Ainne à Vaily[3] et ransonnerent la ville et le pays autour. Puis passerent emprès Reins et puis à Chaalons et à Troyes, tout gastant et ranssonnant. Et s'en ala en Guienne franchement, sanz ce que nulz se apparut contre lui pour lui combatre, nonobstant que les gens d'armes du roy et les seigneurs qui les menoient fussent tous prests pour en faire leur debvoir, mais le roy leur defendoit de jour en jour, et leur mandoit que il ne voloit pas que on les combatesit[4].

En ce temps, ou mois de fevrier, furent les yaues si grandes que adonc n'estoit memoire de les avoir veu si grandes, car, à Paris, en la grant rue Saint Denis, faloit aler à bastiaulx et nef, et l'yaue joingnoit près du Grant pont; et aussy fut il des aultres ripvieres[5].

1. Vendeuil, Aisne, arr. de Saint-Quentin, cant. de Moy.
2. Crécy-sur-Serre, Aisne, arr. de Laon, ch.-l. de cant.
3. Vailly-sur-Aisne, Aisne, arr. de Soissons, ch.-l. de cant.
4. Cette expédition du duc de Lancastre eut lieu de juillet à octobre ou novembre 1373 (*Grandes Chroniques*, VI, 339-341).
5. Cette inondation doit être celle de janvier et février 1373-1374 dont parlent les *Grandes Chroniques*, VI, 312.

En ce temps, furent mors deux vaillans hommes et bons clercs, Estene, cardinal de Paris, et Jehan de Dormans, cardinal de Biaulvais, chancellier de France[1].

En l'an ensuivant, mil IIIc LXXV, envoya le roy Charle l'evesque de Biaulvais, Mile de Dormans, Bertran de Guesclin, connestable de France, et Olivier de Clisson et pluseurs aultres seigneurs assoir le chastel de Saint Saulveur le Viconte en Normendie, où estoient grant quantité de Anglès, liquelz rendirent ledit chastel au jour qu'il avoient prins, se il n'avoient secours du roy d'Angleterre, à qui il avoient envoié, liquelz ne y vint ne envoya ; et se partirent doudit chastel, sauf le leur et leurs vies[2].

En ce temps, fut mors li prince de Guales[3], et li pappez Gregoires s'en ala à Romme.

En cest an, se parti de la prison aux Anglès le maistre par le moien de ung Anglès, qui le delivra, et s'en ala en Escoce et puis s'en revint en France[4].

En ce temps, la dame de Bours fit occire un escuier ens ou (*sic*) moustier de sa paroche, en un dimenche, à la messe, entre les bras dou prestre, auquel il ala à refuge quant il vid ses ennemis, et desoubz la casule, et fut bleciez ledit prebstre, et l'autel et aornemens furent ensanglantez. Pour laquelle offense la contesse d'Artois fit penre ladite dame et emprisonner, et se conseilla au duc de Ango, qui pour lors passoit ou pays en revenant de Bruges dou traictié contre les Anglès, liquelz li deist que elle en feist justice. Et assez tost après fut ladite dame de Bours morte par embrasement, pour ses demerites[5].

L'an de grace après ensuivant, mil IIIc LXXVI, la contesse de

1. L'évêque de Paris et Jean de Dormans, cardinal de Beauvais, moururent le même jour, 7 novembre 1373, le premier à Avignon, le second à Paris (*Grandes Chroniques*, VI, 311).

2. La reddition de Saint-Sauveur-le-Vicomte est du 3 juillet 1375 (voir Delisle, *Histoire de Saint-Sauveur*, p. 206 et suiv.). Ce passage de Jean de Noyal a été publié par M. Delisle dans ses pièces justificatives, p. 274.

3. Le prince Noir mourut le 8 juin 1376.

4. Nous ignorons quel est *ce maître;* ce ne peut être Hue de Châtillon, maître des arbalétriers, fait prisonnier sous Abbeville en octobre 1369, qui recouvra sa liberté longtemps avant 1375 (*Le P. Anselme*, VIII, 40 ; *Froissart*, VII, LXXXV ; *Chronique Normande*, pp. 191 et 347).

5. Bours, Pas-de-Calais, arr. de Saint-Pol-sur-Ternoise, canton d'Heuchin. Louis d'Anjou revint de Bruges vers la fin de l'an 1374 (*Grandes Chroniques*, VI, 346).

Roucy, Ysabel, se departi de Loys de Namur, son mary, et le fit citer devant l'evesque de Paris, en disant que elle estoit pucelle et que elle voloit avoir lignie, et que sondit mary n'estoit pas habiles de ce faire, ne de estre en mariage. Et dura le procès grant temps, pendant lequel ledit Loys fut appellé en champ devant le conte de Flandres, à Lisle, pour trahison, et fu li champs ordenez, mais il ne se combatirent pas; et là fu prins ledit Loys et mis dou dit conte de Flandres en prison, où il fu jusques à la mort[1].

En cest an, escript le roy de France au soldant de Babiloine pour le roy de Armenie, sa femme et ses enfans, que il avoit prins et mis en prison, adfin de obtenir sa delivrance[2].

En ce temps, envoya li roys de France assoir la ville de Ardre, en la conté de Guinnes en Artois, et se rendirent les Anglès, saulves leurs vies et le leur, quant il virent que il n'aroient point de secours du roy d'Engleterre[3].

L'an de grace après ensuivant, mil IIIc LXXVII, le pappe Gregoire, pour racheter son frere de la prison aux Anglès, mist un disime sur les eglises; mais, anssois que pour le paier il peust estre executez, ledit pappe fut mors et mis à sepulture à Saint Pierre à Romme. Et assez tost après les cardinaulx se assamblerent pour eslire le pappe, et, quant il furent ou conclave, les Rommains, par le pourchas de Berthelemieu, archevesque de Bar, se assamblerent en armes et vinrent oudit conclave, et par violence le rompirent et entrerent ens, et firent pluseurs menasses et injures aux cardinaulx et leur disrent que il estoient tous mors, se il ne eslisoient pappe Ytalien ou Rommain. Et, quant les cardinaulx virent ce, pour eschiver la mort et les grant perilz qu'il verroient apparement, il appellerent ledit Berthelemieu, qu'il cuidoient preudomme, et, après pluseurs traictiés ensamble, pour eschiver lesdits perilz, le publierent estre eslis pour pappe, liquelz se fit appeller Urbain le VIe[4]. Liquelz, doubtant la doubte dessus dite, fist aux cardinaulx escripre en pluseurs lieux et diverses parties du munde que le dessusdit Berthelemieu il avoient justement et sainctement esleut en pappe, et, ces choses ainssy faites, se adviserent comment

1. Sur cette affaire, voir *le P. Anselme*, II, 749-750. Louis de Namur était frère de Guillaume, comte de Namur. Le procès fut décidé contre Isabelle de Roucy en 1378. La date et les circonstances de la mort de Louis de Namur sont mal connues.

2. Léon VI, fait prisonnier en 1375, délivré en 1381.

3. Ardres fut pris le 7 septembre 1377 (*Grandes Chroniques*, VI, 356).

4. Bartolomeo Prignano, archevêque de Bari, élu le 9 avril 1378.

il se pourroient mettre en lieu seur. Car ledit Berthelemieu ne faisoit conte de sommacions que les cardinaulx li faisoient priveement, mais usoit adès de grant manasses contre eulx. Et lors envoyerent au conte de Fundes, liquels les receupt volentiers. Et adonc se departirent de Romme l'un après l'autre secretement. Et quant il furent venus à Fundes, il esleurent de commun accord Robert de Geneve, cardinal, qui se fit appeller Clement le VIIe. Et pour ceste cause fu moult grant scisme et division en sainte Eglise, l'une partie pour Berthelemieu, et l'autre partie pour Clement[1].

En ce temps, envoya li roys de Navarre maistre Pierre du Tertre et Jaques de Rue pour empoisonner le roy de France, et aultres trahisons faite contre li; liquelz furent prins et confesserent leur dite trahison, et eurent à Paris les testes tranchiées, et puis esquartelés et pendus leurs membres aux portes de Paris, et leurs corps au gibet. Et puis envoya le roy de France saisir et prenre toute la terre appartenant audit roy de Navarre en Normendie et ailleurs, exepté Chierebourc, que il avoit livré au roy de Angleterre. Et adonc le duc de Ango, sur ledit roy de Navarre, prinst Montpellier, qui adonc estoit au roy de Navarre, et la mist en la main du roy de France[2]. En ce temps fu mors Edouard roy d'Angleterre[3]. En ce temps vint à Paris l'empereur Charle, et fut receups du roy Charle, son nepveu, à grant feste et honneur[4].

En l'an de grace après ensuivant, mil III^c^ LXXVIII, Loys, duc d'Ango et frere du roy de France, envoya Guie de Lestrie et Guillaume Pointel, chevaliers et sages hommes, et avec eulx pluseurs de ses gens et privés et de son grant conseil, à la ville de Montpellier, et firent de par ledit seigneur, ou nom du roy de France, douquel oudit pays il estoit lieutenant, aucunes requestes, pour lesquelles le commun de ladite ville s'assamblerent, et les coururent sus et les occirent crueusement et trainnerent par la ville, et puis les jetterent en un puis au dehors d'icelle ville. Pour laquelle offense vengier, le roy y envoya de ses gens avec le dessusdit duc d'Ango, et, par le moyen du cardinal de Albane, là envoyé de par la court, amanderent ladite offense, en laquelle eut plus grace que rigueur, veu le meffait[5].

1. Élu à Fondi le 21 septembre 1378.

2. Septembre 1377 (V. les *Grandes Chroniques,* VI, 418 et suiv., et Secousse, *Mémoires pour servir à l'histoire de Charles le Mauvais*).

3. Édouard III mourut le 21 juin 1377.

4. Décembre 1377 et janvier 1378; voir le long récit des *Grandes Chroniques,* VI, 357-411.

5. Sur cet événement, voir D. Vaissète, *Hist. de Languedoc*, éd.

En cest an, vint li rois Charles visiter les chastiaulx de Coucy, de Saint Goubain et Saint Lambert, et puis s'en ala à Nouviant le Conte, et s'en rala par la Fere et Chauni[1].

En ce temps, li Flament de Gant tuerent le grant baillif de Flandres à Gant, pour laquelle chose grans contens et debas fut meus entre le conte et les Flamens et tout le pays, exepté Audenarde, qui fu de la part du conte; et pour ce se assamblerent li Flamens et assirent Audenarde, et li contes fit son mandement pour lever le siege. Et comme il fut venus assez pres de l'ost des Flamens, certains traictiés fut fais entre ledit conte et les Flamens, par le moien du duc de Bourgoingne, et li Flamens s'en ralerent en leurs lieux[2].

L'an de grace mil IIIc LXXIX, [mourut] Bertrans de Guesclin, connestable de France, noble et bon chevalier et hardis, qui en sa vie avoit eues moult de belles adventures en fais d'armes, lequel le roy Charle fit mettre en sepulture à Saint Denis, emprès de luy, à ses piés. Après lequel fut connestable Olivier de Clisson.

En l'an de grace après ensuivant, mil IIIc IIIIXX, le conte de Bouguihen, fil jadiz au roy d'Angleterre, Edouard, fu envoyés dou josne roy en France, et arriva à Calays, et passa assez le chemin que avoit fait paravant ses freres le duc de Lenclastre, et gasta et ranssonna le plat pays, et s'en ala en Guienne et pau y fit de son prouffit et ne trouva qui le combatesit ne contredesist à lui, car le roy Charle ne le voloit pas, mais tous les jours mandoit à ses gens d'armes et commandoit que il ne fust point combatus[3].

En ce temps moru le roy Charle, et fut mis en sepulture à Saint Denis en France[4].

in-folio, IV, p. 368 et suiv. Gui de Lasteyrie, Guillaume Pointel et leurs collègues furent massacrés le 21 octobre 1379. Anglic de Grimoard, cardinal d'Albano, envoyé du pape, obtint du duc d'Anjou un adoucissement à la première sentence prononcée contre les coupables (24 et 27 janvier 1380).

1. Saint-Gobain, Aisne, arr. de Laon, cant. de La Fère. — Saint-Lambert, *ibid.*, commune de Fourdrain. — Nouvion-le-Comte, arr. de Laon, cant. de Crécy. — Ce voyage doit dater de mars 1378-79; en effet, Charles V séjourna à Senlis et aux environs de Senlis du 11 au 30 mars de cette année (Delisle, *Mandements de Charles V*, nos 1834-1835).

2. Cette révolte date d'octobre 1379. Cf. *Grandes Chroniques*, VI, 459-460.

3. L'expédition du duc de Buckingham est de juillet 1380.

4. Charles V mourut le 16 septembre 1380.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE

SUR

ÉTIENNE DE VESC,

SÉNÉCHAL DE BEAUCAIRE.

(Suite et fin[1]*.)*

V.

L'avènement de Louis XII amena de grandes modifications dans le Conseil. Quant au premier ministre, le choix ne pouvait être douteux : Georges d'Amboise, qui avait jadis fait rendre la liberté à Louis d'Orléans après la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier, qui partageait ses disgrâces comme ses bons jours depuis si longtemps, et auquel le prince avait donné en retour l'archevêché de Rouen, Georges d'Amboise était tout désigné pour remplacer Guillaume Briçonnet, et bientôt le chapeau de cardinal vint couronner sa fortune. A côté de lui prirent place son frère Louis d'Amboise, évêque d'Albi, et Louis Malet, sire de Graville, amiral de France, dont la fille venait d'épouser un neveu des deux prélats, Charles d'Amboise, seigneur de Chaumont. Ces personnages avaient déjà figuré dans les conseils du roi défunt, mais presque toujours en opposition avec les favoris[2]. La dignité de chancelier, jadis occupée par Robert Briçon-

1. Voyez l'*Annuaire-Bulletin* de 1878, p. 265-285, celui de 1879, p. 293-334, celui de 1880, p. 227-268, celui de 1881, p. 275-316, et celui de 1882, p. 209-243. 125

2. Voyez notamment l'article de 1882, p. 219, 233, 236, 239, etc.

net, puis par Guillaume et Guy de Rochefort, fut confirmée à ce dernier, qui contribua plus qu'aucun de ses contemporains à la gloire du nouveau règne. Le seigneur du Bouchage, Imbert de Batarnay, eut la principale direction des finances, et, un peu plus tard, Étienne de Poncher, évêque de Paris, reçut la garde des sceaux; mais ces deux derniers personnages ne jouèrent jamais qu'un rôle secondaire [1].

Le nouveau souverain était trop magnanime pour disgracier les serviteurs intimes et les favoris de Charles VIII; toutefois, comme on devait s'y attendre, ils perdirent leur grand crédit. En première ligne se trouvaient les parents du cardinal Briçonnet, son frère le général des finances de Languedoc, le général de Provence son fils, le trésorier de Languedoc et beaucoup d'autres [2]. Étienne de Vesc, qui eût dû partager le même sort, fut pourtant maintenu dans la charge de concierge du Palais [3] et dans celle de sénéchal de Beaucaire. En cette dernière qualité, il figura, avec les sénéchaux de Toulouse, de Lyon et d'Armagnac, à l'entrée solennelle du souverain dans Paris (11 juillet); peu après, il obtint pour la ville de Nîmes la confirmation de ses anciens privilèges, avec autorisation d'y établir l'industrie des draps et des soieries, et eut mission d'aller recevoir l'hommage que les vassaux de la sénéchaussée devaient au nouveau roi [4]. Le 12 décembre suivant, nous le voyons prendre part, comme troisième commissaire, à l'ouverture des États de Languedoc [5], puis, en août 1499, assister à l'installation de Jean de Chalon, rétabli dans sa souveraineté d'Orange [6].

1. Garnier, *Histoire de France,* tome XI, p. 15. Comparez la lettre XXVII de la première légation de Machiavel.

2. « Sono cassi tanti officiali che è uno stupor. » (*Diarii* de Sanudo, tome I, col. 1013.)

3. Lettres de confirmation données à Villers-Cotterets, le 4 juin 1498, que cite Sauval, tome III, p. 529.

4. Délégation du 18 août, dans Ménard, *Histoire de Nîmes,* tome IV, p. 58, et dans l'ouvrage déjà cité de Guiran, p. 129.

5. Don Vaissète, *Histoire de Languedoc,* tome V, p. 92.

6. J. de la Pise, *Tableaux de l'histoire des princes d'Orange* (1640), p. 147. On a vu au début (année 1878, p. 280) que ce prince, jadis compagnon du duc d'Orléans à Saint-Aubin-du-Cormier, avait donné deux terres à Étienne de Vesc, en 1489 et 1490.

Mais Charles VIII avait-il emporté dans sa tombe l'esprit de conquête? Le petit-fils de Valentine Visconti, après avoir pris à son sacre les titres de roi de Naples, de Sicile et de Jérusalem et de duc de Milan [1], les regarderait-il comme une simple parure? Oublierait-il et ses droits personnels ou ceux qu'il tenait de son prédécesseur sur les pays d'outre-monts, et les humiliations dont Ludovic le More l'avait abreuvé, et les glorieuses traditions pour lesquelles le sang français avait coulé d'un bout à l'autre de la péninsule? Ces questions se posèrent en Italie comme en France, dès les premières nouvelles du trépas de Charles VIII, et chacun se préoccupa de calculer les probabilités d'une reprise prochaine de la guerre. Les moins inquiets espéraient du repos pour quelques années, si le duc de Bourbon venait à se poser en compétiteur de son cousin, se souvenant d'ailleurs que Louis d'Orléans et les gens de son entourage avaient été, en 1494 comme en 1497, les représentants du parti de la paix dans le Conseil royal; mais d'autres disaient, avec plus de vraisemblance, que la situation de l'Italie ne pouvait qu'empirer par l'avènement d'un prince de trente-six ans, versé dans le métier des armes, ayant déjà connu la victoire comme la défaite, les triomphes comme les revers [2]. Les divisions intestines de la péninsule, l'ambition et les intrigues de Ludovic Sforza, la rivalité des Florentins et des Pisans, l'avidité du pape Alexandre et de son fils César, tout l'engageait à préparer une revendication si légitime [3] : il céda facilement à l'entraînement, et ses ministres, poussés à leur tour par l'ambition, Georges d'Amboise tout le premier, car il aspirait ouvertement à la papauté, reprirent avec ardeur les négociations, préliminaires indispensables de toute entreprise. Perron de Baschi partit aussitôt pour Rome [4]; mais Venise surtout et Florence devinrent le double objectif des

1. Il avait toujours soin de n'appeler le roi de Naples que « don Frédéric, » et le duc de Milan « le seigneur Ludovic. » (Sanudo, tome II, col. 749.)

2. Sanudo, tome I, col. 935-939; Armand Baschet, *la Diplomatie vénitienne*, p. 349.

3. Garnier, *Histoire de France*, tome XI, p. 52 et suivantes.

4. L'évêque de Lombez annonce l'arrivée de cet envoyé dès le 26 mai. (Ms. fr. 15541, fol. 309.)

démarches les plus actives. Tout en promettant aux représentants des deux républiques une amitié sincère, on leur notifia officiellement que l'intention bien arrêtée du roi Louis était de reconquérir et le Milanais, qui était son bien, et le royaume de Naples[1], sur lequel les gens des comptes étaient appelés de nouveau à établir ses droits héréditaires[2]. Au mois de septembre 1498, notre sénéchal eut charge, avec le cardinal d'Amboise, M. de Ligny, le chancelier et l'évêque de Périgueux, de recevoir la nouvelle ambassade vénitienne, d'obtenir qu'on livrât Pise aux Français, et de poser les conditions d'une alliance offensive et défensive[3]. Tandis que s'engageaient ces pourparlers, auxquels Étienne de Vesc ne put prendre longtemps une part active, puisqu'il alla assister, le 12 décembre 1498, à l'ouverture des États de Languedoc[4], un autre personnage arrivait de Rome à petites journées : c'était César Borgia, investi du duché de Valentinois, fait chevalier de Saint-Michel et doté d'une grosse pension, avec offre de la main d'une sœur du roi de Navarre. De fête en fête, de triomphe en triomphe, il rejoignit enfin la cour à Chinon, le 17 décembre, et fit une entrée splendide dans cette ville[5]. Il apportait pour Georges d'Amboise le chapeau de cardinal, pour Louis XII lui-même l'acte de dissolution de son mariage avec Jeanne de France et

1. *Diarii* de Sanudo, tome I, col. 980 et 1060. Le secrétaire vénitien Stella retrouva auprès du nouveau roi Commynes, qui se vanta hautement d'avoir toujours fait valoir au prince défunt la grande puissance de la République.

2. Lettre à la Chambre des comptes, 11 décembre 1498, dans les portefeuilles Fontanieu. Nous avons déjà vu Charles VIII faire établir les mêmes droits par Léonard Baronnat.

3. Sanudo, tome II, col. 3, 30-31, 64, 111-112 et 150.

4. Don Vaissète, tome V, p. 92. A la date du 26 octobre, les conférences étaient menées par le roi, G. d'Amboise, le chancelier et M. du Bouchage, à qui vinrent s'adjoindre deux Italiens, le comte Manfred Tornielo et Opizin Cazza de Novare.

5. Sanudo, tome II, col. 158, 163, 189-190, 199 et 317-322. En quittant son chapeau, le Borgia avait pris les titres qui suivent : « Don Cesar Borgia, serenissimi domini nostri nepos, princeps Altemuræ, dux Andriæ et Suessæ, dux Beneventanus, comes Carionalæ, magnus conestabilis regni Siciliæ, gubernator patrimonii et sacrosanctæ romanæ ecclesiæ capitaneus generalis. » (*Ibidem,* tome I, col. 874.)

l'assurance des dispositions favorables d'Alexandre VI, dont se portait également garant le cardinal de Saint-Pierre-ès-Liens.

Quand 1498 finit, l'entreprise sur le Milanais était déjà décidée, les fonds assurés, les projets de partage et d'organisation arrêtés; néanmoins, la négociation avec l'ambassade vénitienne dura encore six ou sept semaines, pendant lesquelles la cour se transporta à Nantes pour célébrer le mariage du roi avec la veuve de Charles VIII, l'héritière du duché de Bretagne [1]. Une ligue fut enfin conclue à Blois le 9 février 1499 [2]. Elle n'avait pour but avoué que de reprendre sur Ludovic Sforza le Milanais et tout le patrimoine héréditaire de l'aïeule du roi de France; mais, quelques jours plus tard, lorsque se présentèrent des ambassadeurs napolitains qui venaient, de la part de don Frédéric, offrir les places et terres que les Vénitiens occupaient sur le littoral depuis la guerre passée [3], Louis ne leur laissa pas achever la proposition, et, laissant pressentir ses projets, il s'écria : « Grand bien fasse à la seigneurie de Venise ! qu'elle garde ce qu'elle a conquis en guerre ! Pour vous, quand vous verrez le seigneur Ludovic de Milan, dites-lui que nous avons résolu de rompre quelques lances avec lui. Et faites en sorte d'avoir quitté la France dans cinq jours [4]. » Déjà les préparatifs commençaient sur la frontière. Une avant-garde avait ordre de se rendre à Asti; M. de Trans [5] était

1. Sanudo, tome II, col. 358, 365 et 367. Les nouvelles vénitiennes prétendaient, dès le mois de juillet précédent, que Louis et Anne, s'étant rencontrés à Paris, avaient devancé la conclusion du mariage (tome I, col. 1017, 1019 et 1034).

2. Sanudo donne le texte latin (col. 522-526) et celui de la publication à Venise (tome II, col. 547-549).

3. Cette ambassade avait été provoquée par M. de Clérieux, tout aragonais de cœur (Sanudo, col. 31). C'est le même Clérieux qui avait fait signer le traité du 25 février 1497 avec l'Espagne.

4. Sanudo, col. 557-558, correspondance de Blois, 24 février, et *Chronique de Malipiero*, p. 535. Sanudo dit qu'on avisa les ambassadeurs de partir, s'ils ne pouvaient livrer le consentement écrit de leur maître au mariage de sa fille avec le duc de Valentinois.

5. Louis de Villeneuve-Serenon (ci-dessus, année 1881, p. 277) quitta alors ce surnom (Séranon, commune de l'arrondissement de Grasse) pour prendre celui de la baronnie de Trans, qu'il fit ériger en marquisat en 1505 : premier cas que l'on connaisse d'une érection régulière en titre de marquisat. Ce personnage avait eu la charge de visiteur général des gabelles

chargé de faire équiper une escadre dans les ports de la Méditerranée, et, donnant eux-mêmes l'exemple, le cardinal de Saint-Malo et M. de Beaucaire armaient chacun une galéasse à leur compte[1]. Moyennant part dans la conquête du Milanais, Venise devait fournir un corps de gens d'armes, un autre d'hommes de pied suisses et une somme de cent mille ducats pour payer six mille Suisses pendant une demi-année. Florence fut sommée aussi de faire adhésion à ces projets belliqueux[2]. « Si promptement vous n'y avez pris finale résolution, écrivait Louis XII à Messieurs de la Seigneurie, nous ne laisserons à poursuivre nosdites affaires et tellement faire que nous espérons les faire, conduire et guider à nos intentions, et nous justifier de sorte que un chacun pourra clairement et véritablement connoître que la faute et rompture sera venue et procédée de vous et par votre négligence, et non de nous[3]. » Ils finirent par souscrire aux conditions de la France, mais secrètement.

Les préparatifs conduisirent jusqu'à l'été de 1499[4] : afin d'éviter les mêmes inconvénients que par le passé, le roi se réserva pour lui-même le maniement des fonds qu'il avait exclusivement destinés à la levée des troupes[5], ne faisant d'ailleurs point de dépenses pour lui ni pour la cour, et ne laissant rien passer par les mains des généraux des finances[6]. Au milieu du mois de juin,

en Provence avant de commander la flotte de Charles VIII. C'était un « hardi parleur, » dit Commynes. Voyez le *Dictionnaire de la Provence et du Comtat-Venaissin*, 1787, tome II, p. 323, les *Mémoires de Commynes*, tome II, p. 368 et 565, et Sc. Ammirato, *Delle famiglie nobili Napoletane*, tome I, p. 13.

1. Sanudo, tome II, col. 465, 559, 576, 714, 715, 721 et 767.

2. Côme dei Pazzi, l'évêque d'Arezzo et Pierre Soderini avaient été chargés, par instructions du 28 juin 1498, de protester contre les prétentions des Vénitiens sur Pise et de s'informer si le nouveau roi pensait à conquérir Milan et Naples. (*Négociations avec la Toscane*, tome II, p. 19-20.)

3. Lettre du 14 janvier, publiée dans les *Négociations diplomatiques avec la Toscane*, tome II, p. 22.

4. Les détails abondent dans Sanudo, où l'on trouve en outre (col. 749 et 751) deux rapports envoyés de Blois, au mois de mai, sur l'état de la cour et le caractère des principaux personnages.

5. Ces fonds venaient en partie de la vente d'offices royaux.

6. Voir le tableau de la cour qui vient d'être indiqué, dans Sanudo, tome II, col. 749 et 751.

l'avant-garde, placée sous la conduite du brave d'Aubigny, se mit en mouvement sur Asti : on voulait, selon les conseils de l'envoyé d'Uri, surprendre par une invasion rapide Ludovic, tandis qu'il s'endormait dans son mépris des capitaines français et dans la pensée que Naples et le roi des Romains viendraient certainement à son secours[1]. Le 11 juillet, la cour arriva à Lyon pour assister au départ des soudoyers réunis de toutes parts, Normands, Gascons ou Picards, sous le commandement de Jean-Jacques Trivulce, le grand condottiere des Vénitiens[2], et de M. de Ligny, le patron de Bayart, le « maître en toute prouesse de chevalerie, » auxquels s'adjoindrait d'Aubigny, chef de l'avant-garde. « Le voyage fut si brief, dit Jean d'Auton[3], qu'en moins de quinze jours, de Lyon en Ast, fut l'armée avec tout son arroi, » et les opérations, menées encore plus rapidement que celles de Charles VIII en 1494-95[4], se terminèrent en une vingtaine de jours par la fuite de Ludovic le More, la reddition de Pavie et de Milan et la soumission de tout le duché. Le roi alla faire son entrée solennelle à Pavie le 1er octobre, à Milan le 6. Ce fut un triomphe : les Italiens accouraient en foule au-devant du vainqueur, Génois, Pisans, Lucquois, Vénitiens, Mantouans et Florentins. De ce jour l'entreprise sur Naples était résolue et certaine : les Florentins mêmes s'engagèrent enfin à fournir pour leur part quarante mille ducats, quatre mille chevaux et trois mille hommes de pied[5]. Louis XII eût désiré

1. Sanudo, tome II, col. 714, 715, 721 et 728 ; ms. fr. 2928, fol. 43, lettre de Lucerne datée du 22 juin.

2. Il avait été pris à la solde de Venise, pour trois ans, moyennant soixante mille florins par année, avec deux cents hommes d'armes. Le traité, selon Sanudo (col. 1022), avait été signé le 27 juillet 1498. C'était le seul capitaine que redoutât Ludovic le More.

3. *Chroniques de Jean d'Auton*, éd. Paul Lacroix, tome I, p. 8. C'est par le départ de l'armée que commence ce journal si curieux, si minutieux et si exact.

4. On en peut suivre la marche très en détail dans le journal de Sanudo, col. 878, 931, 933, 945, 962, 1015, 1097-1099, 1118, 1132 et 1133, 1149-1152, 1164, 1185, 1193, etc., à comparer avec J. d'Auton, p. 9-55.

5. Voyez le ms. fr. 2961, fol. 5, 11 octobre 1499 : « Ce qui a été pourparlé entre Messeigneurs les cardinal, maréchaux et ambassadeurs de Florence. »

diriger en personne l'expédition prochaine; mais les réformes intérieures qu'il avait en vue le rappelaient de l'autre côté des monts. Avant de quitter sa nouvelle conquête, il eut la précaution de diminuer les charges du populaire milanais, et surtout de confier les postes importants, les domaines, les dignités à des hommes sûrs : à Trivulce, la lieutenance générale; à Pierre de Sacierges, évêque de Luçon, la chancellerie et la présidence du sénat; à Geoffroy Carles, la présidence du parlement; au général Sébastien Ferrier, la conduite des finances; à Ravestein, la vice-royauté de Gênes, etc. Yves d'Alègre et le comte de Cajazzo San-Severino furent envoyés en avant-garde dans les vicariats des Romagnes, dont on voulait faire un apanage pour César Borgia; mais leur petite armée dut bientôt revenir sur ses pas, pour faire face à un soulèvement du pays. Milan même ayant rappelé Ludovic le More[1] et forcé les gouvernants français à se renfermer dans le château, le parti du Sforza gagna tout d'abord du terrain[2]. Il fallut une habile concentration des troupes de Trivulce avec celles que commandaient MM. de Ligny et d'Alègre et Louis d'Ars, puis la venue des gens d'armes de M. de la Trémoïlle et du bâtard de Bourbon, celle des Suisses soudoyés par le bailli de Dijon, enfin l'intervention personnelle du cardinal d'Amboise[3] et les soins actifs du roi, qui s'était rapproché jusqu'à Lyon, pour rétablir la face des choses. Ludovic ayant été vaincu et pris à Novare (10 avril 1500), tout rentra dans l'ordre[4], et les conseillers de Louis XII purent rejoindre leur maître à Lyon, où des négociations étaient entamées avec les

1. Février 1500.

2. Sanudo, tome III, col. 31-32, 36 et 103; J. d'Auton, p. 84 et suiv.; *Histoire de Bayart*, chap. XIV-XVI.

3. Il arriva en toute hâte avec les seigneurs de Gramont et de Neufchâtel et le trésorier Hurault. (J. d'Auton, p. 138.)

4. Sanudo, tome II, col. 153, 161, 176, 214, 217-219, 225-226. « Le roi, étant à Lyon, d'heure en autre envoyoit chevaucheurs et postes, et, sitôt que chose de nouveau lui survenoit de quelque affaire que ce fût, tout en l'heure, ainsi que possible lui étoit, vouloit à tout mettre provision.... Son affaire par défaut d'argent ne tardive diligence n'étoit en arrêt, car, à toute heure, étoient trésoriers en voie et postes à la course. » La capture de Ludovic aurait été annoncée à Louis XII dès le lendemain, dans l'après-midi, quoiqu'il fût à trois lieues de Lyon. (Auton, p. 137 et 202.)

représentants du pape, de l'Angleterre, de l'archiduc Maximilien et des souverains espagnols.

A cette époque seulement nous retrouvons Étienne de Vesc participant aux préparatifs de l'entreprise qui devait lui tenir si fort au cœur. Il n'avait pas figuré aux côtés du roi lors de l'entrée solennelle à Milan [1], car l'administration de sa sénéchaussée et surtout les armements maritimes le retenaient sur les côtes du Languedoc et de la Provence. C'est à propos de l'organisation d'une flotte que Sanudo prononce deux fois son nom dans le courant du mois d'avril 1500 : « Per la venuta di Mgr di Tramol si ha le nave bisogna carena, e la nave *Loysa* il sinischalco di Beucher vol operarla lui. Et il re disse : « Credé « haveremo le nave, e una grande di Bertagna. » Quelques jours plus tard, il annonce que le roi a donné un navire appelé *le Lion* ou *la Panthère* à Aymard de Vesc, seigneur de Montjoux, neveu de M. de Beaucaire [2].

Vers le même temps, une mission plus importante fit partir le sénéchal pour Venise, où la France était alors représentée par Accurse Maynier, baron d'Oppède et juge mage de Provence [3], et par Jean de Polignac, seigneur de

1. Sanudo ne mentionne aux premiers rangs que le cardinal de Saint-Pierre-ès-Liens, Georges d'Amboise, le duc de Savoie, Trivulce, Ligny et Gié. Outre ceux-ci, Jean d'Auton (p. 56-61) nomme encore les évêques de Bayeux et de Luçon, les ducs de Valentinois et d'Albany, Philippe de Ravestein-Clèves, le comte de Guise, l'infant de Foix, le comte de Dunois, les seigneurs de la Trémoïlle, d'Albret d'Avesnes, de Rothelin et de Lautrec, les bâtards de Bourbon.

2. *Diarii*, tome III, col. 228, 252-255 et 269. C'est le même Aymard de Vesc que Jean d'Auton (tome II, p. 7) cite comme commandant un navire à l'expédition de Mételin, en août 1501.

3. Accurse possédait cette charge (juge souverain et en dernier ressort) depuis 1492, et il avait été envoyé comme ambassadeur à Venise, en mai 1499, avec M. de Polignac-Beaumont et un capitaine d'hommes d'armes. (Sanudo, tome II, col. 792, 859-860, 863 et 875, et tome III, col. 227.) Il fut plus tard conseiller au Grand Conseil, premier président du parlement de Provence (1507), puis troisième président à Toulouse (1508). Ce fut lui qui annonça le 27 avril 1500, au collège de Venise, la venue de deux ambassadeurs chargés d'affaires importantes, « *videlicet* Monsignor di Beuchayro, homo di gran reputation, et Monsignor di Montaso. » (Sanudo, col. 260.)

Beaumont et de Randan [1]. Étienne était accompagné de son voisin et collègue le brave Philibert de Clermont-Montoison, sénéchal de Valentinois et de Diois [2], ainsi que d'un parent de la famille de Vesc, Giraud d'Ancezune, neveu du cardinal de Saint-Pierre-ès-Liens, et que nous avons déjà vu aller en ambassade à Florence, au temps de Charles VII [3]. Le journal de Marin Sanudo suit pour ainsi dire pas à pas leur négociation [4]. Arrivés à Brescia le 26 avril, à Venise le 29, ils présentèrent le 1er mai leurs lettres de créance, que le cardinal d'Amboise avait signées, à Milan, le 23. M. de Beaucaire, en les remettant, put dire à peine quelques mots, à cause d'une procession où le Conseil devait assister, et le motif de l'ambassade ne fut exposé que le lendemain. Après que le sénéchal eut annoncé le triomphe du roi et la fin des rébellions, Accurse Maynier, au nom de ses compagnons, offrit les compliments du cardinal d'Amboise, puis déclara que le premier but de leur mission était de réclamer les rebelles milanais qui s'étaient échappés lors de la prise de Ludovic, notamment son frère le cardinal Ascagne [5], et que

1. Mort le 13 octobre 1500, en Milanais, et fort regretté de tous ses compatriotes (Sanudo, tome III, p. 933). Il était alors gouverneur de Livourne et de Pietra-Santa. Sa mère était une Saluces. Ce fut leur fille unique qui porta les terres de Beaumont et de Randan dans la maison de la Rochefoucauld.

2. Ce « bon chevalier et vieux capitaine » qui fut un des compagnons d'armes de Bayart, que le *Loyal serviteur* (éd. Roman, p. 239-240) appelle un « émerillon de guerre, » et dont Brantôme a écrit l'éloge (*Œuvres*, tome II, p. 408-410). Mort à Ferrare le 20 mars 1510.

3. Ci-dessus, année 1880, p. 240. Giraud (ainsi nommé, et non *Géraud*, dans les pièces du temps) d'Ancezune était maître d'hôtel de ce prince, capitaine et châtelain de Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon (quittance du 4 septembre 1495). Il mourut en 1504 à Rome, où son frère Rostaing, archevêque d'Embrun, qui avait l'ambassade auprès du pape depuis le règne précédent, lui fit élever un tombeau. Originaires du Comtat, ces Ancezune avaient été naturalisés en 1493.

4. *Diarii*, tome III, col. 260 et suivantes.

5. Lors de la prise de Novare, tandis que Ludovic était reconnu et arrêté, son frère Ascagne s'était enfui pour gagner l'Allemagne ; mais un ami ou parent l'avait livré aux Vénitiens (*Bayart*, p. 81). La réclamation de ce prisonnier était faite à la demande de l'évêque d'Albi et du maréchal de Gié. De son côté, Louis XII insista auprès du représentant de Venise qui était à sa cour pour que le cardinal fût livré. (Sanudo, col. 280, 284 et 297.)

la remise de ces personnages serait le seul moyen de faire disparaître toute mésintelligence entre la république et les Français et d'extirper le mal dans sa racine. Il finit sa harangue en offrant tous les secours que Venise pouvait désirer pour lutter contre le Turc. Deux jours plus tard, le collège des Sages décida, *per consilium necessitatis*, qu'il y avait lieu de livrer Ascagne Sforza, et, le 6 mai, Ascagne fut expédié secrètement avec une bonne escorte, sous la conduite de MM. de Montoison et d'Ancezune[1]. Le 7, Beaucaire et Accurse présentèrent une lettre dans laquelle le cardinal d'Amboise se plaignait de la conduite des Vénitiens sur divers points et réclamait le renvoi de l'ambassadeur napolitain : à quoi il fut répondu que ce serait procéder trop vite que de rompre ainsi avec les Aragonais. Puis le doge les emmena tous deux à la séance du Grand Conseil, où ils exposèrent l'état des négociations pendantes avec le roi d'Espagne et le marquis de Mantoue. Le premier se montrait tout prêt à laisser conquérir le royaume de Naples, pourvu qu'on lui cédât la Calabre, et le second offrait les villes de Ferrare et de Bologne, avec un subside d'argent. Louis XII voulait en outre avoir Mantoue, Lucques, Pezzaro, et il comptait sur l'aide des Vénitiens pour reconquérir Naples. Ces ouvertures furent bien accueillies ; cependant, lorsque la réponse, délibérée en *pregadi*, fut portée à la connaissance des ambassadeurs, et qu'ils surent que la république entendait prendre pour elle Ferrare et Mantoue, ils se montrèrent peu satisfaits de cette prétention, et protestèrent que la France voulait avoir sa part de ces deux villes. Le jour même, M. de Beaucaire repartit pour Milan, emportant une copie officielle de la réponse et emmenant deux prisonniers, l'auditeur et le secrétaire du cardinal[2].

Des rapports envoyés de Milan et de Lyon, dans le courant du même mois, il ressort que notre sénéchal, tout en secondant Georges d'Amboise dans les négociations diplomatiques, s'occupait plus particulièrement de la flotte qu'on devait armer avec la double intention de s'en servir contre Naples et contre les

1. Sanudo, tome III, col. 286, 287, 295. Ascagne fut conduit dans la grosse tour de Bourges.

2. *Ibidem*, col. 295, 296 et 307 ; *Cronica di Notar Giacomo*, p. 234.

Turcs, sous la conduite du grand prieur [1] et du grand écuyer d'Urfé, et qu'il avait à son propre nom, dans cette flotte, un navire appelé *la Louise*, sans doute la galéasse ramenée jadis de Naples [2]. Les Génois refusant de se prêter à cet armement, on décida de le faire en Provence, et le cardinal d'Amboise partit pour Lyon, avec Beaucaire et les principaux capitaines [3], qui prirent part aux conseils des mois suivants et à la conclusion de traités avec le roi des Romains (Courtempierre, 16 août 1500) [4], avec le pape [5], avec l'Espagne enfin (Grenade, 11 novembre 1500). Au milieu du mois de septembre, une nouvelle ambassade de Naples fut annoncée; elle se composait du chambellan Antoine Grisone et de messire Trojano de Botemis (?) [6], et venait sans doute proposer quelque arrangement analogue à celui que le roi Frédéric avait fait offrir au mois d'avril précédent [7]. Le sénéchal de Beaucaire, qui se rendait alors aux États de Languedoc, fut envoyé au-devant de ces plénipotentiaires ; mais Louis XII ne voulut même pas leur donner audience [8]. Pen-

1. Frère du cardinal d'Amboise.

2. Sanudo, col. 346, 347, 364, 368 et 374; voyez ci-dessus, p. 284.

3. Trivulce, la Trémoïlle, Gié, Piennes, Clérieux, Guiche, du Bouchage, etc. Le gouvernement du Milanais passa alors des mains du cardinal d'Amboise et de Trivulce dans celles de Charles d'Amboise, seigneur de Chaumont, grand maître de France, de M. d'Aubigny, de l'évêque de Luçon, comme chancelier, et du chambellan Jean de Narbonne-Talleyrand. (*Ibidem*, col. 385, 451, 453, 465, 547 et 676.)

4. Sanudo, col. 676-678.

5. Traité conclu par M. de Trans : *ibidem*, col. 844 et 847.

6. Sanudo, tome II, col. 67.

7. Bernardino di Bernardinis, secrétaire du roi, avait offert alors un million, la forteresse de Gaëte et un tribut annuel de deux cent mille ducats. (Sanudo, col. 265.)

8. *Ibidem*, col. 872, 1323 et 1632. — Machiavel, dans les lettres de sa première légation, donne des détails sur les influences diverses qui se contrariaient autour de Louis XII. Le 12 août 1500 (lettre IX), il écrit : « La cour du roi actuel est très peu nombreuse en comparaison de celle de son prédécesseur, et, dans ce petit nombre, cependant, on compte un tiers d'Italiens: on attribue cette diminution à la modicité que le roi a mise dans les traitements. Tous les Italiens, soit pour une raison, soit pour une autre, sont très mécontents, à commencer par Jean-Jacques (Trivulce), qui ne trouve pas qu'on ait pour lui assez de considération.... Nous ne parlerons pas des autres Milanais : ils pensent tous comme leur chef. Un

dant ces derniers temps de l'année 1500 et les premiers de l'année 1501, tous les soins furent pour la flotte, qui, malgré les déclarations faites si souvent au saint-siège [1], était moins destinée à agir contre les Turcs qu'à seconder l'armée déjà prête à fondre sur le royaume de Naples. Le sénéchal fut particulièrement désigné pour présider aux armements de Provence [2]. D'autres escadres, réunies dans les ports de Bretagne et de Normandie, vinrent ensuite rallier celle de la Méditerranée et formèrent une flotte magnifique, sous les ordres de Philippe de Clèves-Ravestein, gouverneur de Gênes et proche parent maternel de Louis XII [3]. Quant à l'armée de terre, qui fit sa montre le 25 mai, elle comprenait neuf cents hommes d'armes des ordonnances, comptant chacun pour cinq hommes [4], sept

grand nombre de bannis napolitains qui sont venus chercher un asile dans cette cour, désespérant de voir tenter de nouveau la conquête du royaume, sont on ne peut plus mécontents, parce qu'ils ont contre eux, disent-ils, le Conseil de la reine. Il est vrai que le roi serait tout à fait porté pour cette expédition ; mais, l'affaire de Pise ayant échoué, il ne paraît plus aussi empressé, car il comptait, une fois maître de Pise, avec l'argent qu'il tirait de vous, les secours que lui offraient le pape et les Orsini, et surtout à l'aide de son influence, pousser tout d'un coup ses armées sur Naples. Mais, rien n'ayant réussi au gré de ses vœux, il semble moins disposé à se précipiter dans une nouvelle guerre qu'à prêter l'oreille à des paroles d'accommodement, et l'on dit même que des ambassadeurs napolitains doivent arriver pour cet objet. » Le 27 du même mois, Machiavel et son compagnon della Casa annoncent (lettre XII) que le roi Louis ne consentira jamais à se charger seul d'une nouvelle guerre contre Naples, soit par crainte d'y dépenser son argent, soit par désir de tirer du profit de l'Italie sans y mettre du sien. Il y a « 19 sous à parier contre une livre » ou que la paix se fera avec Naples, ou que la nouvelle entreprise subira encore bien des retards. D'ailleurs, la reine n'épargne rien, dit-on, pour l'entraver, et la majeure partie du Conseil est de cet avis, regardant la conquête comme difficile, et le maintien de la conquête comme plus difficile encore, d'autant que le Turc, l'Empereur et les Espagnols sont tout prêts à arrêter les progrès de la France. Le secrétaire de Naples est ici et ne cesse de travailler à des négociations de paix.

1. Lettre de Louis XII au pape, 24 septembre 1500, reproduite dans le journal de Sanudo, col. 955-957.

2. *Ibidem*, col. 1337, 1338, 1362, 1372 et 1635.

3. La *Chronique de Jean d'Auton* donne la description de cette flotte, tome I, p. 252 et suivantes.

4. Sanudo les compte même pour huit hommes.

mille fantassins, et une artillerie remarquable, forte de vingt-quatre faucons et douze gros canons[1]. Les troupes, bien aguerries, étaient conduites par ces vétérans de la première conquête dont Brantôme a écrit l'éloge : la Trémoïlle, la Palisse, d'Alègre, d'Ars, Silly, ou par des Italiens illustres entre tous les condottieri, « lesquels savoient les pays, villes et châteaux du royaume de Naples où premier falloit besogner, et les plus sûres entrées du pays[2]. » Au comte de Ligny, qui avait espéré obtenir le commandement en chef et qui n'eut, comme compensation, que la charge de grand chambellan[3], Louis XII préféra Béraud Stuart, seigneur d'Aubigny, capitaine de ses cent archers écossais, qui avait rempli la charge de connétable de Naples pendant l'occupation de 1495 et qu'on avait surnommé, pour sa vaillante et loyale conduite, le « chevalier sans reproche[4]. » D'Aubigny prit lui-même pour lieutenant et commandant de l'avant-garde le comte de Cajazzo, que nous avons déjà vu figurer dans l'expédition de 1494[5], et le duc de Valentinois, avec un corps séparé, fut placé également sous ses ordres. Le cardinal d'Amboise, qui venait d'être nommé à la légation de France[6], se transporta en personne jusqu'à Milan pour surveiller la marche de toutes choses[7];

1. Sur cette artillerie, qui émerveillait les Italiens, voir l'histoire manuscrite de Charles VIII, ms. fr. 17519, fol. 116, le journal de Sanudo, à la date du mois de mai 1496, tome I, col. 146, les détails donnés par les ambassadeurs florentins (*Négociations avec la Toscane,* tome I, p. 401), et le livre Ier de Guichardin, paragr. XLI.

2. J. d'Auton, tome I, p. 249 et suiv.

3. *Histoire de Bayart*, p. 88.

4. Il eut le titre de « lieutenant du roi en l'armée mise sus et dressée pour la conquête et recouvrement du royaume de Naples, » avec les pouvoirs les plus étendus pour conduire l'armée à travers l'Italie centrale, et pour recevoir à merci les rebelles repentants ou punir ceux qui tenteraient de s'opposer au rétablissement de l'autorité légitime. On a le texte de ses provisions.

5. Article de 1879, p. 323. — Son nom était Cajazzo ou Cajazza; il signait : « *Lo conte de Cayacza.* » Jean d'Auton l'appelle *le comte de Gayas.* Lors de la rébellion de 1495, ses biens de Naples, ainsi que ceux de César Borgia, avaient été mis sous le séquestre. (Lettre du grand chambellan Étienne de Vesc au trésorier de la Calabre citérieure, en date du 3 juillet 1495, dans le registre *Comune* 37, fol. 27 v°.)

6. Nomination du 7 avril 1501.

7. Sanudo, tome IV, col. 70 et 75.

mais Louis XII n'alla pas plus loin que Lyon[1]. Le 1er juin, l'armée partit de Parme, se dirigeant sur Rome par Sienne et Pise[2]. Quand elle fut arrivée, en vingt-cinq jours, sous les murs de la ville éternelle, l'ambassadeur français, Roger de Gramont[3], et les envoyés espagnols déclarèrent au pape, en plein consistoire, le traité secret par lequel les deux puissances s'étaient partagé par avance le royaume de Naples, et demandèrent pour leurs maîtres l'investiture de chaque moitié. Elle leur fut accordée le 25 juin[4], avec la bénédiction pontificale, et d'Aubigny reprit aussitôt le chemin de la frontière napolitaine. Nous n'avons pas à suivre en détail les opérations de son armée : devant une invasion, que secondait le soulèvement de presque toute la noblesse du pays et d'une partie des populations, et que soutenait d'autre

1. « Le roi, voulant de plus pourvoir à ses affaires, après avoir par mer et par terre ses armes acheminé, et le peuple de la Vau-Doute, comme avez ouï, salutairement fait visiter, transmit delà les monts maître Georges, cardinal d'Amboise, en qui avoit parfait amour et singulière fiance, comme en celui qui tous temps à son service avoit dûment plié le dos, et au profit de la chose publique loyaument employé son pouvoir : auquel, delà les monts, donna charge de tous ses affaires et pouvoir autorisé sur iceux pour en faire et ordonner comme si par lui-même en étoit disposé ; et, pour icelui cardinal conduire, lui bailla le roi les deux cents gentilshommes de sa maison, pour s'accompagner et suivre quelque part qu'il iroit, et faire ce que par lui leur seroit commandé. Ainsi se mit ledit cardinal en voie pour tirer en Lombardie, et tant avança, que en moins de douze jours traversa les hauts monts de Savoie et la terre de Piémont, sans un tout seul jour vouloir séjourner que premier ne fût en la ville de Milan. » (*Chronique de Jean d'Auton*, tome I, p. 261.)

2. *Chronique de J. d'Auton*, tome I, p. 251, 262, 266; *Diarii* de Sanudo, tome IV, col. 58-59 et 61.

3. En 1471, il était chambellan du duc de Guyenne; en 1488, chambellan du roi et sénéchal de Rennes; en 1496, maire et capitaine de Bayonne, charge qu'il possédait encore en 1518. Il arriva comme ambassadeur auprès d'Alexandre VI dans l'été de 1500; voyez Sanudo, tome III, col. 378-379.

4. Le bref d'investiture est daté du 7 des calendes de juillet. L'exemplaire de Louis XII, orné de vignettes initiales aux armes d'Alexandre VI et du roi de France, fut rendu plus tard à l'Espagne; mais il est revenu en France, avec une partie des archives de Simancas, et se trouve aujourd'hui aux Archives nationales, K 1680, n° 13 (Musée étranger, n° 155).

part l'entrée des Espagnols en Calabre, Frédéric d'Aragon ne put que se replier d'étape en étape sur Naples. On eut facilement raison des quelques places fortes qui se trouvaient sur la route; Capoue, ayant seule fait une résistance sérieuse, succomba le 24 juillet et fut mise à sac. Trois jours après, sans plus compter ni sur l'armée promise par les Turcs, ni sur une rupture d'Alexandre VI avec les Français victorieux, ni sur les épais remparts des châteaux de Naples, don Frédéric se mit à la merci des vainqueurs, livrant sa capitale et son royaume entier, sauf l'île d'Ischia, où il prit un asile provisoire, avec sa femme, ses enfants, ses biens, ses munitions de guerre, et la ville de Tarente, dans laquelle son fils aîné s'était renfermé. L'annonce de ces succès parvint avec une extrême rapidité à la cour de France. Le 30 juillet, Louis XII était averti à Lyon de la prise de Capoue[1]; le 10 août, il écrivait la lettre suivante au duc de Lorraine, définitivement désintéressé de ses prétentions sur Naples[2]:

« Mon cousin, puis naguères j'ay eu nouvelles de mes lieux-tenans qui sont à Napples comme domp Fédéric, par traicté et composition, a baillé et mis en mes mains et obéissance la ville dudict Napples, Gayete et les chasteaux Neuf et de l'OEuf, et luy retiré en l'isle d'Iscle par saufconduit qui dure six moys, comme plus à plain vous verrez par le double des lettres que je vous envoye cy dedens encloz. Et pour ce que vostre homme qui est ycy m'a dit que vous désiriez savoir de mes nouvelles, et mesmement de celles qui viennent de delà, je vous en ay bien voulu escripré et advertir de ce qui en est, vous priant, mon cousin, au demourant, me faire savoir des vostres et de ce que vous sera survenu en vostre quartier. Et vous me ferez plaisir. Et adieu, mon cousin, qui vous ait en sa garde. Escript à Lyon, le xme jour d'aoust.

« LOYS.

« ROBERTET. »

1. *Chronique de J. d'Auton*, tome I, p. 304.

2. Voyez année 1879, p. 295 et 296. Le 23 mai 1497, on avait donné au prince la promesse d'une pension de vingt-quatre mille livres ; il se contenta d'une somme de soixante mille livres. (Chambre des comptes de Paris, mémorial X.)

Copie.

« Sire, il y a environ neuf ou dix jours que domp Fédéric envoya devers nous pour savoir si nous avions commandement de appoincter avecques luy, à cause de quelque gentilhomme qu'il avoit envoyé devers Monsr le Cardinal. Nous luy feismes response que non, et que nous ne voyons façon ne mode d'appoinctement. Et moy, Aubigny, diz au gentilhomme que je vouldroye bien faire service à sondict maistre pour le bon traictement que d'autresfois il m'avoit fait, vostre service et mon honneur gardé, et que je luy conseilloye qu'il se myst de tous points à vostre miséricorde et entre voz bras, et que je n'y veoye autre remède du monde. Ledict gentilhomme nous feist response qu'il le diroit à sondict maistre, et qu'il n'avoit charge pour le présent d'autre chose nous dire. Trois ou quatre jours après, renvoya une trompecte pour avoir ung saufconduit pour renvoyer ung de ses conseilliers devers nous. Et vint ladicte trompecte à telle heure qu'il veyt donner l'assault à la ville de Cappoua.

« Sire, nous baillasmes à ladicte trompecte ledict saufconduit, et arriva devers nous ledict conseillier le xxvij^me de ce moys. Et, après plusieurs parolles dictes, ledict conseillier nous dist que domp Fédéric s'estoit délibéré de mectre du tout à vostre miséricorde et voulenté en vous baillant le Chasteau Neuf, le chasteau de l'Of, Gayette et autres forteresses de là entour qui se tiennent en la Bruce, et ne demande fors seullement Yscle, pour retirer ses femme, enffans et tous ses biens. Et pour ce qu'il nous a semblé ledict appoinctement estre très bon et à vostre avantaige, nous luy avons baillé saufconduyt pour six moys, pour s'en aller devers vous, et, au bout desdicts six moys, quelque chose qu'il face avecques vous, il est obligé de nous rendre Yscle, et de ce nous en a baillé hostaiges ce jourd'uy.

« Sire, nous vous envoyons les articles dudict appoinctement, par lesquelz pourrez veoir comme les choses sont.

« Sire, vous nous ferez savoir, s'il vous plaist, ce que voulez que vostre armée face, car il n'y a plus riens que tout ne soit en vostre obéissance de ce qui vous appartient, qui est bien peu.

« Sire, si c'est vostre bon plaisir, nous ferez savoir de voz

nouvelles le plus tost qu'il sera possible, car nous aurons bien affaire à vivre en ce pays, veu le nombre des gens qui y sont, et nous semble pour le mieulx que les gens de pié que voulez faire retourner en France s'en retournassent par mer.

« Sire, nous pryons à Dieu qu'il vous doint très bonne vie et longue. Escript au champ de Marcenys, le xxixe jour de juillet[1]. »

Le surlendemain du jour où d'Aubigny écrivait cette lettre, les trois chefs de l'armée française avaient signé les articles de capitulation acceptés par la ville de Naples : confirmation des privilèges ; rémission de toutes les peines encourues pour quelque crime que ce fût ; sauvegarde pour la ville et la campagne ; permission de rentrer dans un délai de quatre mois pour les Napolitains qui étaient partis à la suite des princes d'Aragon ; amnistie pour le passé[2] ; promesse de ne point loger les troupes chez l'habitant à moins de nécessité urgente, et de n'exiler aucun des fonctionnaires ou serviteurs du régime déchu ; la vie sauve aux troupes de don Frédéric, avec permission d'emporter leurs bagages, etc. Les chefs de l'armée française s'engageaient sur leur foi de gentilshommes à faire respecter ces stipulations[3]. Ce fut dans la nuit du 2 août que Frédéric, qui avait voulu faire les adieux les plus touchants à ses sujets, quelque ingrats qu'ils fussent, s'embarqua, avec une petite suite de barons restés fidèles, pour l'île d'Ischia, où l'avaient précédé les reines[4]. Le jour suivant, l'armée française entra dans Naples,

1. Bibl. nat., portefeuilles Fontanieu, n° 153, originaux. Cette pièce officielle permet de corriger sur plusieurs points le récit du chroniqueur napolitain *Notar Giacomo*, p. 241 et 242.

2. Par avance, Louis XII avait fait dresser des lettres d' « abolition générale » en faveur de ses sujets de Naples, « pour leur ôter tout scrupule et doute qu'ils pourraient avoir en cette matière, et afin qu'ils ne fissent difficulté de se remettre libéralement en ses mains et obéissance. » Étaient seulement exceptés de cette amnistie les « princes, chefs et principaux auteurs et conducteurs de la rébellion et révolte contre le roi Charles. » (Texte dans le formulaire ms. fr. 5501, fol. 102.)

3. Texte dans le registre *Curie* 31, fol. 157, aux Grandes Archives de Naples.

4. Éléonore de Baux, sa femme, et leurs quatre enfants ; sa sœur Béatrix, veuve du roi de Hongrie Mathias, chassé par Ladislas ; Isabelle, fille d'Alphonse de Naples et veuve de ce Jean-Galéas, duc de Milan,

et, le 10 août, on vit paraître la flotte commandée par Ravestein, que Louis XII avait, par avance, promu à la dignité d'amiral du royaume de Naples [1] et chargé, comme « lieutenant général, chef et gouverneur de l'armée de mer, » de conduire l'expédition, tant de fois promise , contre les Turcs [2]. Une foule de seigneurs placés sous ses ordres [3] avaient compté sur le sac de la capitale et sur un riche butin : ils poussèrent l'amiral à désavouer la trêve conclue, et don Frédéric crut prudent de se remettre à sa discrétion et à celle du roi de France. Comme l'amiral, Louis XII blâma la capitulation ; Frédéric n'eut plus d'autre ressource que d'aller chercher en France l'asile et l'hospitalité que, six ans plus tôt, en mars 1495, Charles VIII avait déjà offerts au roi Ferdinand d'Aragon.

Instruit de l'entrée dans Naples, le roi avait envoyé des ordres pour organiser l'occupation et donné tous pouvoirs au sénéchal de Beaucaire et au bailli d'Amiens pour « entendre avec ses lieutenants aux affaires du royaume [4]. » Étienne de Vesc se trouvait depuis un mois à Milan, avec le premier ministre. Avant de s'embarquer pour cette expédition, mû par une sorte de pressentiment, il avait mis ordre aux affaires de sa famille, fait son testament, le 13 janvier 1501, puis marié son fils unique. Nous avons vu, presque au début de cette étude [5], que, du temps où, déjà favori de Louis XI, rien ne faisait cependant entrevoir pour lui un si grand avenir, il avait pris femme dans une famille de bourgeoisie. Anne Courtois, qu'il avait épousée à

que Ludovic le More avait fait empoisonner. Quant à la reine Jeanne, veuve de Ferdinand Ier, les Espagnols la firent conduire à Palerme.

1. Voyez ses traités manuscrits sur la pyrotechnie et la guerre, dédiés à Louis XII, ms. fr. 1244.

2. Le texte de ses pouvoirs se trouve dans le ms. fr. 5501, fol. 91-97 v°, mais sans date.

3. François de Gramont, Antoine de Conflans, Gilbert des Serpents, seigneur de Cytain, Gilbert de Châteauvert, Jean de Porcon, seigneur de Beaumont, Jean Chapperon, René d'Anjou, seigneur de Mézières, le marquis de Bade, les Damas de Saint-Amour, les Vivonne, les Lavedan, les Blanquefort, les Dinteville, etc.

4. Voyez ci-après, p. 300-302, l'nstruction pour le valet de chambre Édouard Bullion, signée à Lyon le 8 août 1501.

5. Ci-dessus, année 1878, p. 279-281.

Châteaurenard-sur-Loire, par contrat du 19 août 1475[1], était fille d'un maître Guillaume Courtois, avocat au parlement et bourgeois de Paris, qui possédait des fiefs à Courtry, près Livry, et sa mère s'était remariée à Jean Marcel, de la riche famille des argentiers-orfèvres. De deux fils issus d'Anne Courtois, l'un, Claude, était mort vers la fin du règne de Charles VIII[2]. L'aîné, Charles, était sans doute filleul de ce roi ; la fortune et l'élévation de son père lui permirent de trouver une alliance des plus brillantes dans la famille même du premier ministre de Louis XII, et le contrat se signa peu avant le départ du sénéchal pour l'Italie, le 12 juin 1501. La mariée, Antoinette de Clermont-Lodève, était fille de feu Pierre de Castelnau, dit *Tristan,* chevalier, seigneur et baron de Clermont-Lodève, et de dame Catherine d'Amboise, celle-ci sœur du cardinal Georges d'Amboise et de l'évêque d'Albi, et mère de François-Guillaume de Castelnau Clermont-Lodève, qui fut nommé évêque de Saint-Pons-de-Thomières dans cette même année 1501, archevêque de Narbonne en 1502, cardinal en 1503, plus tard ambassadeur à Rome et légat d'Avignon[3]. L'époux avait pour assistants quatre de ses parents paternels, Rostaing d'Ancezune, archevêque d'Embrun, Jean de Vesc-Montjoux, évêque d'Agde, Guillaume d'Ancezune et le conseiller Jean Nicolay[4] ; l'épouse avait de même ses deux oncles, le cardinal et l'évêque d'Albi, avec l'archevêque de Tours, le grand prieur de France, les Bussy, etc.[5].

Aussitôt après ce mariage, Étienne de Vesc prit le chemin d'outre-monts, laissant sa sénéchaussée aux soins de Thomas de Béziers, seigneur de Vénéjan[6], et il rejoignit à Milan, auprès du cardinal d'Amboise, les principaux personnages désignés d'avance pour l'administration des pays conquis ou à con-

1. Cité dans les pièces de procédure du ms. Clairambault 922, et dans le dictionnaire de Barjavel, tome II, p. 466.

2. Il avait reçu la confirmation et la tonsure cléricale des mains de l'évêque de Paris, le 13 juin 1495. (Certificat original, au Cabinet des titres.)

3. Mort en 1540 (*Gallia christiana,* tome I, col. 1001-1002).

4. Ci-dessus, année 1880, p. 264 et note 1, et ci-après, p. 299 et 305.

5. Analyse du contrat dans les archives de la maison Nicolay (2 A 5 et 1 B 7 *bis*). Cf. le P. Anselme, tome VII, p. 124, généalogie d'Amboise.

6. Nommé lieutenant de roi par lettres du 8 juillet 1501. (Guiran, *op. cit.,* p. 130-131.)

quérir[1]. Le 3 août, le premier ministre écrivait à Louis XII[2] :

« Sire, depuis que vous ay envoyé Édouart[3] pour vous faire savoir ce que j'avoye sceu par la main du conte de Mathelon[4], lequel avoit envoyé ung jacopin par ung brigantin à Rome, devers Monsieur le cardinal de Saint-Sevrin, pour luy faire asavoir la pratique qui se menoit pour faire venir domp Fédéric entre voz mains, remectant toutes les places et chasteaux entre les mains de voz lieuxtenans, ay receu une lettre de Corcou[5], qui me mande que, dedans troys jours, il espéroit lesdictes places estre entre noz mains, comme il me manderoit dedans deux jours nouvelles certaines, dont il espéroit que seriez très joyeux : qui est venir au propoux de ce que mandoit le dit conte de Mathelon audit cardinal de Saint-Sevrin, et ne foiz point de doubte que la chose ne se conduise ; et quant domp Fédéric oublyeroit son sens jusques là de voulloir dissimuler, ne tant ne quant vous y guaignerez ce que fauldroit par honnesteté luy donner, s'il se mectoit libéralement entre voz mains ; et si vous ouse bien asseurer de la ville de Naples et du chasteau de l'Euf.

« Sire, de ce qui vous plaist me mander touchant la charge des ambassadeurs de Flandres, vous ne sauriez plus sagement ne plus vertueusement prandre les choses que vous avez fait jusques ycy ; et, en tant que touche le mariage, s'il estoit ainsi, que Dieu ne vueille ! que n'eussiez point d'enffans masles, et

1. « A Milan se trouvent, avec le cardinal de Rouen, les seigneurs qui suivent : monseigneur de Beaucaire, qui sera le gouverneur du royaume de Naples, monseigneur d'Aubijoux, frère du cardinal, le bailli de Meaux, celui de la Montagne, le général Briçonnet, frère du cardinal de Saint-Malo, etc. » (Sanudo, tome IV, col. 75, juillet 1501.)

2. Lettre originale, ms. Dupuy 279, fol. 8-9.

3. Édouard Bullion, qui remplissait déjà les mêmes fonctions sous Charles VIII, et qui avait deux charges de valet de chambre et d'écuyer du roi. On l'appelait « l'écuyer Édouard. » Ci-après, p. 300.

4. Jean-Thomas Carrafa, comte de Mattalone.

5. Jean du Plessis, dit Corcou, maître d'hôtel du roi, envoyé à Florence en 1500. Machiavel, dans sa lettre du 12 août 1500, dit que le cardinal tenait Corcou pour un homme d'honneur et de sagesse, et que Louis XII appréciait beaucoup ses qualités. Il figura parmi les commissaires de la capitulation de Gaëte (1er janvier 1504), et, compris dans le procès des trésoriers de l'armée, il fut condamné à la potence ; mais Louis XII le gracia, et on le retrouve en 1516 capitaine du château de Saint-Jean-d'Angély.

que ma dame vostre fille demourast seulle, il luy vient la plus grant succession que jamais advinct à fille, car, après le royaulme de France, qui ne luy peut venir, en la chrestienté ne luy sauroit advenir plus grant chose. Si vous avez des enffans masles, vous devez désirer que les laissez bien grans, car l'onneur des conquestez que vous aurez faictez vous en demourra; et prenez bien de la marier à une bonne et grande somme de deniers[1].

« Au regard, Sire, du roy des Romains, j'en escriptz à Messieurs d'Alby et Mareschal ce que m'en semble. S'est bien fait de donner à cognoistre qu'on veult la paix; mais aussi, de donner à entendre qu'on a crainte de luy, je ne le trouveroys pas bon, par quoy ne fault riens promectre audit des Romains particulièrement; mais, quant ce viendra qu'il se vouldra mectre à la raison, on luy donnera à cognoistre que vostre amytié luy est bonne.

« Sire, puisque vous trouvez l'ouverture que je vous ay faicte touchant la justice de Naples bonne, je parlerai au juge mage de Provence[2], que j'ay envoyé querir, et à Nycolay[3], et croy que chescun d'eux mectra paine de vous bien servir.

« Je suis touz les jours après pour deviser et débatre avec les séneschal de Beaucaire et bailly d'Amyens de tous voz menuz affaires de Naples; et soyez seur, Sire, que je y feray tout ce que me sera possible, comme pour guaigner Paradis, pour mectre vostre royaulme nouvellement conquis en bonne seurté; mais soyez seur, Sire, que, après que vous y aurez bien pansé, il fault qu'il y ayt ung chef plain de sens et de bon vouloir, et à qui tous ceulx qui demourront, soient gens d'armes ou autres, ayent crainte et révérence, et qui soit obéy, et qu'il ne panse à autre chose que à son honneur et à vous biens servir; autrement, qui vous dit le contraire ne désire que voz affaires soient bien conduytz. Toutesfoiz, Sire, vous le prenez bien et sagement jusques à ce que y ayez autrement pansé. Du conte de Cayasse et Monsieur d'Aubigny, tant qu'il se pourra remuer, ilz feront le myeulx qu'ilz pourront.

« Touchant gens de finances, je vous ay escript que le géné-

1. Claude de France fut fiancée en effet à Charles d'Autriche, comme préliminaire du traité de Trente.

2. Accurse Maynier, dont il a été parlé comme ambassadeur à Venise.

3. Ci-dessus, p. 295.

ral Briçonnet a une excoriacion, que bonnement il n'y pourroit aller [1]; et n'y voy autre expédient, pour ceste heure, que d'y envoyer Poncher ou Boutevent.

« Du fait des places, Sire, puisque vous trouvez la nominacion que je vous ay faicte de Monsieur de Sallelles [2] pour mectre ou Chasteauneuf [3] bonne, je vous ouse bien dire que, si tout le demourant estoit aussi bien pourveu, que pourriez demourer en seurté de ce cousté là. Et en ensuyvant ce qu'il vous en a pleu m'escripre, j'ay parlé à luy et à son frère, qui tient aussi de son cousté, je vous prometz ma foy, Sire, bien son lieu, car il vous entretient toute cette grosse ville de Millan d'une si grant doulceur que j'espère, Sire, par son moien, y serez plus aymé que en ville qui soit en vostre royaulme; lequel de Sallelles ne m'a pas fait grant harangue, mais est tout résolu de partir quant sera advisé, et habandonner femme et enffans pour vous aller servir; et, si je prisoye beaucop les vertus qui sont en luy, je prise encore plus la response qu'il a faicte, de sorte que de luy ne sauriez estre mal servy [4].

« Du chasteau de l'Euf [5], vous avez faicte bonne élection de Raymonet Pons, car il y fault ung homme qui ne bouge jamais de là, et ung petit compaignon comme c'est cestuy cy, bien seur, y vault myeulx que ung plus gros personnage [6].

« De Gayete, il en sera fait selon que m'en escrivez. Des autres menues places qui ne sont de conséquence, on advisera d'y

1. Il resta comme général des finances à Milan.

2. Guérin de Talleyrand-Narbonne, seigneur de Salelles, ancien maître d'hôtel de Charles VIII et capitaine du château de Perpignan, plus tard chambellan à la cour de Louis XII. En octobre 1499, il venait de figurer comme commissaire royal aux États de Languedoc. Son frère Jean, aussi chambellan, était un des gouverneurs de Milan : ci-dessus, p. 287, note 3.

3. Le Château-Neuf de Naples.

4. Il trahit cependant, ou du moins défendit mal son château, en 1503, si nous en croyons J. d'Auton, tome II, p. 336.

5. Ci-dessus, année 1882, p. 215.

6. Raymonet Pons, écuyer, homme d'armes des ordonnances du roi, avait reçu en récompense de son maître le duc d'Orléans la seigneurie du Verger, près Sezanne. (*Pièces originales*, Pons, 1494.) C'est sans doute le Raymond Pons, dit Mondot, de la maison de Pons Saint-Maurice en Périgord, qui, après être allé en terre sainte, faisait partie, en 1475, de la compagnie d'hommes d'armes du comte de Roussillon.

mectre les plus gens de bien qu'on pourra ; mais, pour ce que cela n'est pas chose de conséquence, nous aurons assez temps d'y panser.

« De la gendarmerie, dont m'escripvez, Sire, que ce n'est pas une chose hastive, et je croy, Sire, que s'est une des choses où devez plus promptement pourvoir, car j'ay entendu que, incontinent que Naples sera pris, et capitaines et gens d'armes parlent de s'en retourner ; et, si le roy des Romains et voz autres ennemys, qui sont à cette heure pour conclure quelque traictié de paix, voyent que voz frontières et pays qui sont en question soient bien gardées et fourniez, cela les fera plustost venir à raison, et parleront beaucop plus bas à faire leurs demandes ; et avec cela le pays est trop nouvellement mis entre voz mains pour le desgarnir si tost d'une grosse force. Par quoy, Sire, me semble que de tous voz gens de cheval, jusques à ce qu'ayez fait ou failly de ceste paix, ne doivent bouger du royaulme de Naples. Au regard des gens de pié, on les pourra bien faire revenir, réservé quelque petit nombre qu'on mectra par les places sà et là, ainsi qu'on verra que l'affaire le requerra.

« Sire, pour ce que je me suis trouvé mal à Millan cinq ou six jours, j'ay esté conseillé de m'en venir à l'esbat, et suis venu en une abbaye de Monsieur le cardinal de Saint-Sevrin, qui est le plus beau lieu du monde pour la chasse ; mais demain m'en retourneray donner ordre en voz affaires à Millan, affin que je me puisse dépescher de les mectre en seurté pour m'en retourner devers vous le plustost que je pourray, qui est la chose du monde que je désire plus. Priant Nostre Seigneur, Sire, qu'il vous doint très bonne vie et longue.

« Escript à Morimont, le IIIe jour d'aoust.

« Vostre très humble et très obéissant suject et serviteur,

« G. Car^al d'Amboyse. »

Dès que cette dépêche et celle que d'Aubigny avait écrite le 29 juillet arrivèrent à Lyon, Louis XII fit annoncer, le 8 août, à toutes les bonnes villes de son royaume, que Naples était conquis et que chacun eût à faire les actions de grâces et réjouis-

sances ordinaires[1]. En même temps, le valet de chambre Édouard Bullion repartait pour Naples, porteur d'instructions dont la minute se trouve aujourd'hui dans un manuscrit de la collection de Béthune[2], et qui présentent, sous une forme curieuse, cet esprit de minutie et de parcimonie mêlé à une préoccupation constante d'ordre et de justice, qui est si caractéristique chez Louis XII.

« Premièrement, disent-elles, ledict Édouart présentera aux lieuxtenans du roy en son armée de Naples les lettres que ledict seigneur leur escript, et pareillement au bailly de Caen et à tous ses cappitaines estans par delà, et leur dira le bon gré que ledict seigneur leur scet des bons services que luy ont faiz en sadicte conqueste, et qu'il leur en scet bien bon gré, délibère d'en avoir bonne souvenance pour la recongnoistre cy-après. »

Toutefois, le roi, « de prime face, » a trouvé « bien étrange » la capitulation faite avec don Frédéric, qu'on eût pu réduire à un terme plus court et à de meilleures conditions. « Mais, puis que ainsi est qu'ilz l'ont fait, il ne vouldroit, pour chose qui soit, aller au contraire, et les veult entretenir. » Les clauses mêmes de cette capitulation exigent que l'on continue à faire bonne garde et que personne ne quitte son poste, car l'armée n'a pas fini sa tâche. Aucun congé ne pourra être donné : tous les passages sont gardés, et, si quelqu'un s'avisait de rentrer en France avant l'ordre, il en serait fait un sévère exemple.

« Item, dira ledict Édouart ausdictz lieuxtenans qu'ilz assient et establissent les logers et garnisons des gens d'armes ès lieux les plus convenables qu'ilz adviseront, tant pour la force que pour le soulaigement du pays, en les faisant vivre èsdictes garnisons en si bonne ordre, justice et police, et sans leur souffrir faire aucuns maulx ne pilleries, que les habitans et environs des villes et lieux où ilz sont logez n'ayent cause d'en faire plainctes

1. C'était la première communication de ce genre depuis le commencement de l'expédition. La Bibliothèque nationale possède un exemplaire de la circulaire, imprimée en lettres gothiques et suivie, comme de coutume, d'une chanson à l'usage du populaire, qui présentait la conquête de Naples comme le prélude d'une croisade contre les Turcs.

2. Instruction donnée à Lyon le 8 août 1501 : ms. fr. 2931, fol. 11-13. Cf. l'*Histoire du XVIe siècle*, par M. Paul Lacroix, tome II, p. 76-79.

ne doléances, en leur priant qu'ilz ayent bien l'ueil à cest article, car c'est une chose que ledict seigneur désire singulièrement pour gaigner le cueur de ceulx du pays, attendu que c'est pays de nouvelle conqueste. »

Puis viennent des prescriptions détaillées pour faire dresser l'inventaire des vivres, provisions et munitions qui se seront trouvés dans les châteaux ; pour ravitailler les places qui en auront besoin, surtout en blés et en farines ; pour répartir toute l'artillerie entre les trois châteaux les plus importants, le Château-Neuf, celui de l'Œuf et Gaëte, où le maître de l'artillerie enverra encore d'autres pièces ; pour payer un mois de solde aux pionniers, qui doivent revenir en France, ainsi qu'aux charretiers, dont les chevaux seront vendus, à l'exception de cent bons limoniers, en retenant tous les colliers et traits, car « l'on ne scet quel affaire pourroit survenir au royaulme. » Les Suisses devront être également renvoyés dans leur pays, avec un mois de solde, ainsi que les mille hommes de messire Brandelys[1], et l'on aura soin que le capitaine Poulailler[2], un des lieutenants de cette bande, n'ait plus aucune charge : par le passé, « il a fait mille maulx, et est à douter qu'au retour il ne feist pis. »

Quant à don Frédéric et à son île d'Ischia, s'il ne donne de bons otages pour la rendre dans le délai convenu de six mois, la capitulation devra être considérée comme non avenue, l'escadre de Ravestein lui courra sus, et l'armée de terre reprendra les hostilités.

Pendant ces six mois de trêve, il est bien besoin que lesdits lieutenants « aient l'ueil aux pratiques qui pourroient estre menées par domp Ferrand (Gonsalve), en manière que inconvénient n'en adviengne. » Cependant, après avoir choisi dans les soudoyers deux mille hommes de pied « des meilleurs compagnons, » dont partie en

1. Sans doute Brandelys de Champagne, seigneur de la Suze-au-Maine, chambellan du roi, qui s'était distingué sous Louis XI et Charles VIII.

2. Étienne de Poysieu, dit le Poulailler, seigneur de Hauterive, avait été panetier, puis chambellan de Louis XI, capitaine d'une compagnie de cent lances et d'une bande de quatre mille francs archers, bailli de Mantes, puis des Montagnes, capitaine des châteaux de Poitiers et de Colliaure ; mais ce ne peut être de lui qu'il s'agit ici.

gens de trait, on renverra le reste au plus tôt, par mer, si cela peut ne rien coûter, ou sinon par terre ; mais « que ceux qui auront charge de les mener les facent vivre en tel ordre que l'on n'en puisse avoir crierie des lieux par où ilz passeront.... Si les châteaulx n'estoient fourniz d'arbalestes, seroit bon que, des compaignons qui s'en retournent, on achaptast les leur, qu'ilz vendront voulentiers, et desquez l'on en aura bon compte. » Quant aux gens d'armes, ils devront tous rester à leur poste, et s'il y en avait qui eussent la hardiesse de s'en revenir malgré cette défense, le roi est « délibéré d'en faire telle pugnicion que les autres y prandront exemple. » Le maître d'hôtel du Plessis-Corcou sera plus exact à visiter les garnisons tous les quinze jours et à rendre compte en cour. Il enverra aussi « bien au vrai » la dépense des mois de juillet et d'août, « affin que l'on saiche donner ordre au paiement du moys de septembre prochain. » Enfin, le roi fait partir le sénéchal de Beaucaire et le bailli d'Amiens « pour entendre avecques ses lieuxtenans aux affaires du royaume, et qu'ilz les croient et facent ce qu'ilz leur diront pour les affaires dudict seigneur. » M. de Salelles viendra également prendre le commandement du Château-Neuf de Naples.

Une instruction spéciale chargeait le messager royal de remercier César Borgia « de très bon cœur » pour les services qu'il venait de rendre à l'armée française, et de lui faire entendre qu'il eût à renvoyer hors de l'État napolitain ses bandes d'aventuriers turbulents et féroces, mais en les tenant toujours prêts à répondre au premier appel [1].

1. Ms. fr. 2961, fol. 41 : « Et premièrement baillera audit duc de Valentinois les lettres que ledit seigneur lui écrit, et lui dira que icelui seigneur a été bien averti des bons et grands services que lui a faits au fait de sa conquête et entreprise de Naples, dont il le mercie de très bon cœur, et de plus en plus connoît par effet le bon vouloir qu'il a envers lui et de lui faire service, lequel est bien délibéré reconnoître ci-après en ses affaires et le traiter comme son bon parent et ami. — Item lui dira que ledit seigneur, pour la grand foule que ceux dudit royaume de Naples ont eue à cause de la grand assemblée de gens d'armes qui a été et sont encore par delà, vu aussi qu'il faut qu'il y demeure grand nombre de gens d'armes pour le sauf conduit qui a été baillé à dom Frédéric de demeurer six mois à Iscle, dont pourroit venir

Ce fut vers la fin du mois d'août que les administrateurs envoyés par le roi arrivèrent à Naples. Le compagnon d'Étienne de Vesc était un vaillant homme de guerre, Raoul de Lannoy, seigneur de Morvillier, bailli d'Amiens depuis 1496[1]. Quoique l'un et l'autre eussent mission de « donner et pourvoir des offices, et ordonner des finances, » M. d'Aubigny et ses compagnons les reçurent « très amiablement, » et leur firent « joyeuse chère » dans Castel-Capuana[2].

Avant même que Naples fut occupée, Louis XII, de concert avec le cardinal d'Amboise et l'évêque d'Albi, avait préparé une réorganisation administrative[3], sans doute sur les indications

grand inconvénient si ladite force ne demouroit, tellement que ce seroit chose insupportable au pays d'entretenir tout, ledit seigneur prie audit duc de Valentinois qu'il veuille renvoyer toute l'armée qu'il avoit amenée avec lui pour le service dudit seigneur, tant de cheval que de pied, excepté sa compagnie, qui est ordonnée pour demourer au royaume; et en ce faisant pourront mieux vivre les uns et les autres, et sera un grand soulagement audit pays, qui reviendra au grand profit et utilité de notre saint père et de lui. — Item et dira ledit Édouard audit duc de Valentinois qu'il fasse loger sesdits gens d'armes en lieu qu'il verra plus convenable fors du royaume, afin que, s'il survient quelque affaire en icelui, on les pût recouvrer plus aisément pour le service dudit seigneur; et qu'il fasse donner provision à les faire vivre en bonne ordre et police, et sans faire pillerie. » Selon Guichardin, César envoya ses deux principaux condottieri, Baglione et Vitellozzo, investir Piombino, en Toscane.

1. Il avait présenté ses lettres de bailli au parlement de Paris le 14 octobre 1496, et prêté serment, le 22 juin 1497, en remplacement d'Artus de Longueval. Ce Lannoy, d'un nom bien souvent illustré dans les guerres d'Italie, avait sous Louis XI une charge de chambellan et une compagnie de cent lances fournies. Sa conduite avait été si brillante à la prise du Quesnoy, que le roi avait voulu lui passer au cou une riche chaîne d'or. Sous Charles VIII, employé d'abord dans la guerre de Bretagne (*Correspondance de* 1488, publiée par M. le duc de la Trémoïlle, nos 38, 40, 41 et 42), il avait pris part à l'expédition de Naples, puis rempli une mission diplomatique auprès du pape et des confédérés, lors de la paix de Verceil. Il eut le gouvernement de Gênes en 1507-1508, et mourut le 4 octobre 1513. Voir la *Vie de Charles de Lannoy, généralissime de l'Empereur*, dans Brantôme, tome I, p. 224. Le nom se prononçait et s'écrivait plutôt Launoy que Lannoy. On a un compte rendu en 1445 par Raoul de Launoy, trésorier général et maître de la chambre aux deniers du connétable de Richemont, dans le ms. fr. 20684, p. 217.

2. *Chronique de J. d'Auton*, tome I, p. 311-312.

3. Outre la lettre du premier ministre citée plus haut, voyez un

des personnages de robe qui avaient pris part à la première occupation. Le partage des charges se fit dès l'arrivée des représentants du roi. Sur les « sept offices » entre lesquels la haute administration était répartie[1], ceux de grand connétable et de grand chambellan revinrent de droit aux titulaires de 1495, d'Aubigny, qui remplaça Prosper Colonna, et Étienne de Vesc. L'office de grand amiral, qu'occupait Bernardin de San-Severino, prince de Bisignano, était donné d'avance, nous l'avons vu, à Ravestein. Celui de grand sénéchal, qui n'avait de fonctions que dans la maison du roi, et devenait par conséquent une sinécure, fut laissé au prince de Melfi, revêtu de l'emploi depuis 1498[2], et qui venait de donner des preuves éclatantes de dévouement à la France. L'office de grand justicier fut destiné à être tenu par le vice-roi, comme au temps de M. de Montpensier, avec des régents français. Croyant sage de faire une part à l'élément napolitain, M. d'Aubigny offrit l'office de grand protonotaire ou logothète au plus illustre des jurisconsultes et des écrivains de Naples, Gioviano Pontano, qui avait rompu, en 1495, avec le parti aragonais, pour servir les lis[3] : très vieux, infirme, Pontano refusa de quitter sa retraite, et, de même qu'on s'était borné à faire faire les fonctions de protonotaire, six ans auparavant, par le dauphinois Jean Rabot[4], on nomma seulement pour vice-protonotaire Michel Rizzio (Ris), jurisconsulte napolitain comme Pontano, comme lui aussi attaché à la France, et non moins recommandable pour sa popularité que pour son mérite[5]. Ris fut le véritable administrateur du

mémoire conservé dans le ms. fr. 3087, fol. 176, et l'*Histoire du XVIe siècle*, tome II, p. 54.

1. Tutini, *Discorsi de' sette officii del Regno ;* Summonte, *Istoria della città e regno di Napoli,* tome IV, Appendice, p. 96 ; Giannone, *Istoria del regno di Napoli,* tome III, p. 148 et suiv.; Sc. Ammirato, *Delle famiglie nobili napoletane,* tome I, p. 39 et suiv.

2. François d'Alègre, comte de Montealto, l'avait eu lors de la première occupation (20 mars 1495).

3. Ci-dessus, année 1881, p. 281.

4. Aux gages d'une once d'or (cinq ducats d'or larges) par jour (*Mémoires de Commynes,* preuves, tome III, p. 465).

5. Au titre de membre du Grand Conseil de France, il ajoutait ceux de conseiller au parlement de Bourgogne, de président en Provence, de

royaume, à ce point que le vice-roi ne faisait rien que par ses conseils, et il se francisa de telle sorte que, lors de l'évacuation de 1503, force lui fut d'abandonner patrie, femme, enfants et biens pour chercher de nouveau un asile en France. L'office de grand chancelier, avec la présidence de la cour suprême ou Conseil sacré et une partie des attributions du grand protonotaire, fut confié à Jean Nicolay, cet allié d'Étienne de Vesc que nous avons déjà vu figurer dans les négociations diplomatiques de 1494 et dans l'entourage du cardinal d'Amboise. Les services rendus par lui lors de la première conquête, le rang qu'il occupait depuis quelques années parmi les membres du Grand Conseil, à côté de Michel Ris, sa profonde connaissance du droit écrit, qu'il avait jadis professé dans le midi, enfin sa réputation d'intégrité et de désintéressement, l'avaient désigné d'avance pour occuper ce poste important[1]. Parmi les autres corps qui constituaient le régime judiciaire du royaume, un des plus importants était la cour suprême des finances, *tribunale della regia Camera della Summaria*, fonctionnant à peu près comme la Chambre des comptes de Paris. La première présidence, attachée aux fonctions de lieutenant de grand chambellan, fut dévolue à un napolitain dévoué, Jules de Scorciatis, pourvu d'un office de chambellan de Louis XII à Lyon, le 14 avril 1499, et confirmé par avance, le 7 avril 1500, dans la possession de tous ses biens[2]. Mais la présidence effective, et

sénateur à Milan, et Charles VIII l'avait fait avocat du fisc à Naples. Après l'évacuation de Naples, il eut plusieurs missions à Rome, Florence, etc. On a de lui une histoire latine de la première expédition, écrite du vivant de Charles VIII et pour lui.

1. Voir son éloge dans la chronologie des chanceliers du royaume de Naples, par N. Toppi, *de Origine tribunalium urbis Neapolis*, tome II, p. 164. La correspondance que Louis XII entretint avec Jean Nicolay, pendant toute la durée de l'occupation, est conservée dans les archives de la maison de Nicolay, et elle doit faire l'objet d'une publication spéciale, dont quelques fragments ont déjà été lus à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

2. Il avait été jadis un favori du roi Ferdinand Ier, et c'est de lui qu'il tenait, depuis 1486, la charge de lieutenant du grand chambellan. Aussi avait-il consacré à la mémoire du prince un portail du palais qu'il habitait dans le vico S. Paolo. (Celano, *Notizie di Napoli*, giornata 2da, p. 147.)

même plus tard la première présidence revinrent à un serviteur d'Étienne de Vesc que nous avons déjà nommé, Robert Surreau [1], nommé lui aussi par avance, dès 1499, à la recette de l'Abruzze. Le service de trésorerie fut composé de fonctionnaires français : Guillaume de Molondin, trésorier général ; André le Roy [2], trésorier des guerres ; Pierre de Villars [3], contrôleur général des finances [4]. Enfin, de même qu'on l'avait fait pour les grands offices et les hautes dignités, les charges inférieures de la finance dans les douanes, les gabelles, les traites intérieures, les ports, à la Monnaie, etc., furent partagées entre nationaux et conquérants.

La conquête étant assurée par d'Aubigny, la réorganisation administrative et judiciaire par le grand chambellan et le grand chancelier, Louis XII prit pour son représentant et pour vice-roi, au-dessus de ces lieutenants et de ces ministres, comme jadis M. de Montpensier l'avait été en 1495, Louis d'Armagnac, duc de Nemours, l'un des valeureux chevaliers de la première expédition, « jeune prince de qualité, bien grand en savoir, très magnanime en vouloir, et plus excessif en vertus [5]. » Ses provisions pour la « charge principale et superintendance de la conduite, exploit et gouvernement » de l'expédition, avec de pleins pouvoirs et les titres de « lieutenant du roi, chef et gouverneur de l'armée, » avaient été expédiées avant même que d'Aubigny atteignît la frontière de Naples [6] ; mais, soit que la conquête eût été trop rapide, soit que Louis XII craignît les imprudences d'un jeune homme ardent et inconsidéré, le départ du duc de Nemours fut retardé

1. Ci-dessus, année 1878, p. 282 et note 5. Ce personnage, qu'on voit, en 1491, rendre hommage du fief de la Borde pour Étienne de Vesc (Arch. nat., P 129, n° LXXVII), est encore, en 1508, chargé par le fils du sénéchal de faire le même service pour un fief de Courtry qui venait de son grand-père Guillaume Courtois (Cabinet des titres, dossier VESC).

2. Plus tard ambassadeur en Suisse, en Turquie, etc.

3. Sans doute le quintaïeul, et le premier ancêtre connu, du vainqueur de Denain.

4. A la fin de 1502, le maître des comptes Louis de Poncher, dont le cardinal a parlé p. 298, arriva, comme général des finances, pour « redresser et réduire le fait d'icelles finances en bon ordre, et tel qu'il étoit requis. »

5. *Chronique de J. d'Auton,* tome I, p. 320.

6. Copie sans date, dans le formulaire ms. fr. 5501, fol. 97 v° à 102.

de plusieurs mois : il n'arriva à Naples que le 12 octobre, et y fit une entrée pompeuse [1].

VI.

Six jours auparavant, Étienne de Vesc avait succombé aux atteintes d'un fléau épidémique qui, presque aussitôt après l'occupation de Naples, avait forcé M. d'Aubigny d'éloigner l'armée française et de se retirer lui-même à Torre-del-Greco, puis à Nocera [2]. Le comte de Cajazzo, déjà souffrant [3], était mort des premiers [4], puis plusieurs chevaliers de renom [5], et entre autres M. de Montpensier, fils de celui qui avait misérablement péri vers la fin de la première occupation. Retenu à Naples, depuis le 20 août, par ses importantes fonctions de grand chambellan [6], Étienne de Vesc mourut des mêmes fièvres, le

1. *Notar Giacomo*, p. 244, et *Chronique de J. d'Auton*, tome I, p. 320. Le premier acte signé de lui, dans le registre *Exequtoriale* 14, fol. 118, est du 20 octobre.

2. *Chronique de Jean d'Auton*, tome I, p. 511 et 512.

3. Selon le *Racconto del sacco di Capua* (p. 269-270), il mourut de douleur de n'avoir pu empêcher le sac de cette ville et d'avoir encouru ainsi le ressentiment de Louis XII. Peut-être aussi fut-il empoisonné par César Borgia.

4. Il mourut le 7 septembre et fut « ensépulturé à triomphe funéral ». (J. d'Auton, tome II, p. 5.) Par lettres données à Blois au mois de décembre, et suivant la promesse que le roi avait faite au comte de lui confirmer la possession des biens qu'il avait en Milanais et dans le royaume de Naples, cette confirmation fut accordée à sa veuve, Barbara de Gonzague, et à son fils mineur, pour tous les biens, villes, châteaux, etc., y compris ceux qui étaient situés dans le Principat. (Trésor des chartes, reg. JJ 235, fol. 29 v°.) Cet Italien, n'étant établi en France que depuis la seconde conquête du Milanais, avait obtenu, en mai 1500, une dispense pour y acquérir et posséder sans crainte du droit d'aubaine. (JJ 235, fol. 166.) Sa compagnie d'hommes d'armes fut donnée à M. de Grigny, qui périt dans un des combats de 1503. Son frère Galéas de Saint-Séverin devint grand écuyer de France en 1506 : ci-dessus, année 1879, p. 323.

5. L'un d'eux, Aubert du Rousset de Saint-Priest, lieutenant de la compagnie de César Borgia, mourut à la table de celui-ci, empoisonné selon J. d'Auton. Nous l'avons vu, en 1496, défendre vaillamment Gaëte comme lieutenant de notre sénéchal.

6. Toppi (*de Origine Sacri Consilii*, tome III, p. 93) ne fait partir ses

6 octobre 1501, dans le palais du chambellan Antoine Grisone[1], près Santo-Bartolomeo-dello-Vicale. Son corps fut porté de là au palais du comte d'Alife, devant la place du Château-Neuf, et les obsèques eurent lieu en grande pompe à l'église Santa-Maria-della-Nova, le 8, « vers la quinzième heure. » M. d'Aubigny y assista à cheval, avec une foule de Français et tous les membres des confréries et maisons religieuses, tenant des torches à la main. Le corps du grand chambellan était à découvert, revêtu d'une jupe de brocart, d'une robe d'écarlate fourrée d'hermine, et d'un bonnet de même, ceint de la couronne ducale. Devant le cercueil, un frère de Sainte-Marie portait le cœur du défunt dans un vase de cristal[2].

Étienne de Vesc disparaissait prématurément, — il ne devait avoir que cinquante-trois ou cinquante-quatre ans, — au moment même où une seconde conquête, plus facile encore que la première, le portait de nouveau au comble des honneurs, de la fortune, de la toute-puissance, et où il devenait, « par les destinées plutôt que par sa prudence[3], » le véritable maître du royaume que don Frédéric d'Aragon abandonnait[4]. Eût-il, cette fois, mené à bonne fin et l'occupation, et l'organisation, et l'administration? Eût-il su triompher des germes dissolvants que l'entreprise, en 1501 comme en 1495, portait en elle-même ? Eût-il pu surtout tenir tête à l'Espagne que le pernicieux contrat de Grenade avait introduite dans la péninsule italienne,

fonctions que du 1er septembre; mais le registre *Exequtoriale* 14, fol. 29, contient un enregistrement du 30 août fait sur l'ordre d'Étienne de Vesc.

1. Celui que nous avons vu venir en mission auprès de Louis XII en 1498 et en 1500, ci-dessus, p. 287. Il était alors favori du roi Frédéric, qui lui avait donné, outre la charge de chambellan, celles de maître de la garde-robe et de trésorier général, le château de Ginosa, en terre d'Otrante, la confiscation du comte de Conza, etc.

2. *Chronique de Notar Giacomo*, p. 244; *Chronique de Passero*, p. 128. Ce dernier napolitain place la mort du sénéchal au 6 septembre, ainsi que celle du comte de Cajazzo; mais il doit y avoir erreur de mois. Cf. J. d'Auton, tome II, p. 208 et 209.

3. *Mémoires de Castelnau*, avec additions de J. le Laboureur, tome II, p. 472.

4. « In questo tempo morite in Reame Mgr di Beauchayro, era vicere a Napoli : à de intrada ducati 50 milia e uno palazo, val ducati 40 milia. » (Sanudo, tome IV, col. 171.)

sans nécessité réelle, puisque l'entreprise était si aisée, et qui devait, en moins de trois ans, se substituer à la domination française[1] ?

Fut-il du moins regretté, soit du prince, soit du premier ministre qui avaient l'un et l'autre jugé bon de s'assurer le concours de son expérience et de reprendre avec lui les revendications de son premier maître ? On en peut douter en lisant les lettres de condoléance, et d'affaires tout en même temps, que Georges d'Amboise écrivit alors au chancelier Nicolay[2] :

« Monsr le Chancellier, puis qu'il a pleu à Dieu prandre de sa part feu Monsr le Séneschal, il le fault louer de tout et prandre en gré comme savez. Je luy avoys envoyé naguères par la poste mes lettres de don, tant de la conté de Sorne que de la masserie[3], pour les faire seller des seaulx de Naples que je vous ay envoyez ; mais, d'avant qu'il aye receu mesdictes lectres, il est trespassé. Pour quoy vous prie que prenez mesdictes lectres patentes et privilèges, et les sceller, et puis envoyez par tout prandre possession pour moy, tant de ladicte conté que de ladicte masserie, et entretenez le bail que feu mondict s^r le Séneschal en avoit fait ; et, des choses èsquelles il n'avoit riens touché, faictez les bailler à mon prouffit, ainsi que verrez estre à faire, et comme j'ay en vous ma parfaicte fiance ; et de tout m'escripvez bien au long et souvent, par toutes les postes qui viendront. Et si vous voulez chose que je puisse, en le me faisant savoir, je m'y employray de bon cueur. Priant à Dieu, Monsr le Chancellier, qu'il vous doint ce que plus désirez. Escript à Bresse[4], le xxe jour d'octobre.

1. Sur la mauvaise foi et l'heureuse fortune de Ferdinand le Catholique, voyez les *Œuvres de Brantôme*, tome I, p. 117. Par le traité de Grenade, Louis XII s'était réservé Naples, Gaëte, le pays de Labour et l'Abruzze, abandonnant aux Espagnols la Calabre et la Pouille, avec une moitié de la douane qui se levait sur les troupeaux envoyés en pâture dans la Capitanate. C'est surtout cette dernière clause qui amena une rupture presque immédiate entre les contractants.

2. Archives Nicolay, lettres originales adressées, la première « à Monsr le chancellier de Naples, Mess^e Jehan Nycolas, à Naples, » et la seconde « à Monsr le chancellier de Naples, Me Jehan Nycolay. »

3. Maison de ferme, métairie.

4. Brescia. Le cardinal venait de terminer à Trente la négociation

« J'escriptz de mesdictz affaires à Monsr le bailly d'Amiens. Je vous prie que en communiquez ensemble et y faictez tous deux ainsi que adviserez pour le myeulx. Et m'escripvez par le menu combien madicte masserie vauldra, et aussi tout le revenu dudict conté de Sorne par estat, et en quoy le tout est fondé, et quel homme y mist Monsr le Séneschal.

« Le tout vostre,

« G. CAR^al D'AMBOYSE. »

« Monsr le Chancellier, je vous ay dernièrement escript du fait de ma conté de Sorne et de ma masserie de Juliane, dont je vous ay envoyé les lectres patentes du don que le roy m'en a fait, pour les seeller du seel du royaulme de Naples, lequel ay naguères envoyé à feu Monsr le Séneschal, que Dieu pardoint, par le petit secrétaire de Monsr d'Aubigny, lequel mondict s^r le Séneschal avoit receu, ainsi qu'il m'a escript avant son trespas. Pour ce, vous prie que incontinent qu'aurez par delà receu mesdictes lectres patentes, que les vueillez seeller et envoyez par tout prandre possession pour moy ainsi que Monsr le bailly d'Amyens et vous adviserez. Et me mandez bien au long que s'est du revenu desdisctes conté de Sorne et de la masserie, et en quoy il est fondé, et quelz gens mondict s^r le Séneschal y avoit mis. Et tenez fait ce qu'il avoit fait, et baillez ce qui est encore à baillez, et y faictez ce que possible vous sera, ainsi que j'ay en vous ma parfaicte fiance et que je suis seur que le saurez bien faire.

« J'ay escript à Madame la Séneschalle l'inconvénient qui luy est advenu, combien que je croy que, avant la réception de mes lectres, elle en aye esté advertie, et luy a fait savoir que en toutes les choses qu'il me sera possible luy faire plaisir, que je le feray d'aussi bon cueur que si elle estoit ma seur ; et suiz d'advis que luy escripvez souvent luy regardant les affaires de sa maison, car, encore qu'elle y aye bon vouloir, par la sollicitation de voz lectres il luy croistra de bien en myeulx, pour ce qu'elle scet que feu Monsr le Séneschal vous aymoit.

d'un traité signé le 13 octobre, et qui assurait à Louis XII l'investiture du Milanais.

« Le roy a donné à Monsr d'Aubijoux[1] la séneschaucée de Beaucaire et la capitainerie d'Aigues Mortes, et à mondict s^r le bailly d'Amiens la consiergerie de Paris et l'office de grant chamberlant de Naples, et m'a escript qu'il aura le filz de mondict s^r le Séneschal pour regardé, de sorte que chacun cognoistra que le service que le père luy a fait sera recogneu.

« Monsr le Chancellier, je vous prie que m'escripvez de tous les affaires de par delà à la vérité, et, en ce faisant, me ferez plaisir. Vous disant à Dieu, qui vous doint ce que désirez. Escript à Lunnel[2], le xxiiij^e jour d'octobre.

« Le tout vostre amy,

« G. CAR^al D'AMBOYSE.

« Depuis ses lectres escriptes, j'ay receu lectres de Monsr le bailly d'Amyens, par lesquelles me mande qu'il n'a trouvé mesdictes lectres de Sorne et de la masserie. A ceste cause, vous prie que diez à Monsr l'advocat de Naples qu'il m'envoye ung autre mémoire comme celluy qu'il m'envoya, pour refaire les lectres de ladicte masserie, qui a troys ou quatre noms. »

Le corps du sénéchal fut rapporté en France, dans cette terre de Caromb qu'il avait particulièrement aimée et embellie[3]. Douze ou quinze ans auparavant, sa femme y avait fondé une collégiale de six chanoines dans l'église Saint-Maurice[4], et fait

1. Huet ou Hugues d'Amboise, seigneur d'Aubijoux, frère du cardinal et du grand maître, était maître d'hôtel du roi et chevalier de son ordre. Nommé tout aussitôt sénéchal de Beaucaire, il institua, le 16 novembre 1501, Thomas de Béziers, seigneur de Vénejan, pour lieutenant général (c'est le même personnage qui suppléait Étienne de Vesc en son absence), et Bernard Nicolay, cousin germain du chancelier de Naples, pour lieutenant général clerc. (Guiran, *Recherches historiques sur les sénéchaux de Beaucaire*, p. 130-131, et Ménard, *Histoire de Nîmes*, tome IV, p. 63.) Cependant des pièces des 23 février et 1er mai suivants (Bibl. nat., *Quittances*, vol. 116, n°s 327 et 342) sont encore intitulées au nom d'Étienne de Vesc et délivrées par son lieutenant, Bernard Nicolay. M. d'Aubijoux fut remplacé dès le printemps de 1502 par René Pot, seigneur de la Roche.

2. Lumello, que Louis XII lui avait donné, et où il passa encore l'été de 1502.

3. Ci-dessus, année 1878, p. 280.

4. Expilly, *Grand dictionnaire*, tome II, p. 83-84; Pithon-Curt,

construire une chapelle seigneuriale, consacrée alors à Saint-Georges, aujourd'hui appelée « chapelle de Madame[1]. » C'est là qu'on voit encore les restes du mausolée de marbre qui reçut la dépouille mortelle du sénéchal. Adossé au mur, sous une arcade en manière d'enfeu, ce monument mesure deux mètres et demi de longueur et deux de hauteur. Étienne de Vesc était représenté gisant, de grandeur naturelle, sur la tablette supérieure. Il portait le costume de guerre, et ses pieds s'appuyaient sur un lévrier. Deux élégants contreforts à pinacles, encastrés dans le mur, soutenaient l'arcature à droite et à gauche. La face inférieure du monument était divisée en six niches, de soixante-dix centimètres environ, occupées chacune par un personnage en haut-relief. Cette œuvre intéressante a été aussi complètement mutilée que possible, sans doute lors de la Révolution; dissimulée ensuite derrière un autel, c'est seulement depuis quelques années qu'elle a reparu au jour. La statue gisante n'est plus qu'un bloc informe; moins maltraitées, les six statuettes ont cependant toutes perdu leurs têtes, et l'on ne peut distinguer si c'étaient des pleureuses, comme le dit Barjavel d'après Pithon-Curt et Expilly, ou simplement les six chanoines de la collégiale. Il n'y a traces ni d'inscription, ni d'armoiries. Malgré son état de délabrement, ce monument, qui dut être élevé dans les premières années du XVIe siècle, porte encore l'empreinte du meilleur style de la Renaissance, et peut-être mériterait-il d'être étudié de plus près qu'on ne l'a pu faire jusqu'ici[2].

Le sénéchal avait fait son testament le 13 janvier 1501; mais nous ne connaissons ce document que par les procès auxquels il donna lieu plus tard[3]. Ses nombreuses terres et sa grande

Histoire de la noblesse du Comtat-Venaissin, tome III, p. 47; Barjavel, *Bio-bibliographie vauclusienne*, tome II, p. 466.

1. « Les deux premières chapelles du bas-côté gauche furent réunies et prolongées pour former une espèce de transept, dont la double voûte d'arêtes, à grosses nervures prismatiques, vient s'appuyer sur un énorme pilier central. » (Courtet, *Dictionnaire des communes de Vaucluse*, p. 118.)

2. Je dois ces renseignements à l'obligeance de M. Duhamel, archiviste du département à Avignon, et de M. de Joannis, de l'Isle-sous-Sorgues.

3. Ms. Clairambault 922, pièce 31, page 16. Guiran date à tort du

fortune[1] passèrent à Charles de Vesc, qui devint ainsi l'un des plus riches seigneurs du Dauphiné et de la Provence; mais nous avons vu que ni le souvenir des services de son père, ni son alliance avec une nièce du premier ministre ne lui firent recueillir aucune des charges que possédait Étienne de Vesc[2].

Charles de Vesc mourut jeune, ayant dicté son testament à Caromb, le 5 avril 1517, et demandé à être enseveli à côté de son père, dans l'église de ce lieu. Il laissait pour héritier son fils aîné Jean; pour légataires, de trois mille écus chacun, trois autres fils, Antoine, Pierre et Claude, et cinq filles, Françoise, Catherine, Jeanne, Isabelle et Marguerite, sans compter l'enfant qui pourrait naître posthume. Distraction faite de la terre de Savigny et de tous les biens de l'Ile-de-France, de la Normandie et de la Picardie au profit du cadet Pierre, l'héritage était successivement substitué à Pierre, Claude et Catherine, cette dernière à condition que son mari prît le nom et les armes de Vesc. La veuve était désignée comme tutrice, et, comme exécuteurs testamentaires, Jean de Vesc, évêque d'Agde[3], Pierre de Clermont et Guillaume d'Ancezune, seigneur de Caderousse et de Codolet. Témoins présents : le cardinal d'Auch[4], l'évêque d'Agde, etc.[5].

Malgré une lignée si nombreuse, la descendance masculine du sénéchal ne fut pas de longue durée. Le second de ses petits-fils, Antoine, se fit d'église et devint successivement préchantre d'Avignon, évêque d'Agde et abbé de Caunes, par cession de son cousin, en 1525, évêque de Valence et Die en 1531, de Castres en 1535[6],

3 janvier ce testament, qui, dit-il, « a donné sujet à des puissantes maisons d'avoir plusieurs procès à cause des grands moyens et facultés qu'il auroit laissés. »

1. Voyez ci-dessus, année 1878, p. 279-281.

2. Il reçut, le 22 avril 1502, une somme de 1100 livres sur 5165 livres dues à son père pour fonctions remplies à Naples. (Pièces originales du dossier Vesc.)

3. Que le *Gallia christiana* (tome VI, p. 697) dit à tort être fils du sénéchal ; c'était un Vesc-Montjoux.

4. Fr.-G. de Clermont-Lodève.

5. Texte du testament dans le ms. de la Bibliothèque nationale fr. 23271, fol. 625.

6. Le *Gallia christiana* paraît avoir confondu les uns avec les autres

et mourut subitement au mois de décembre 1551, au moment où il devait porter en cour les cahiers des États de Languedoc[1]. Pierre, devenu seigneur de Savigny, de la Borde[2], etc., mourut sans postérité, le 2 décembre 1548. Claude ne se maria point. Parmi les filles, Françoise, qui était entrée en religion avant la mort de son père, eut l'abbaye de Notre-Dame-de-la-Saigne, au diocèse de Castres, et la résigna en 1554, au profit d'une nièce, qui s'appelait aussi Françoise de Vesc[3]; Catherine épousa d'abord Roger d'Espagne, seigneur de Montespan, puis le vicomte de Labatut, en Bigorre; Jeanne se fit religieuse au couvent de Sainte-Claire d'Aix; Isabelle mourut fille, et Marguerite épousa Jean de Louet, baron de Calvisson[4]. Quant à l'aîné de toute cette génération, Jean, dit *le Gros*, ancien enfant d'honneur du roi Louis XII, baron de Grimaud, Forcalquier, Châteauneuf-de-Mazenc, etc., il mourut le 28 août 1548[5], ne laissant de Fleurie de Montlaur que : 1° Fleury de Vesc, qui n'eut point d'enfants de Diane de Clermont, et testa le 2 juillet 1553 au profit de sa sœur Jeanne; 2° Jean-Louis, seigneur de Châteaurenard, qui ne se maria point; 3° Françoise, qui épousa Gabriel de la Palu, seigneur de Brassac, sénéchal de Castres[6]; 4° Jeanne, qui épousa François de Montauban d'Agoult, baron du Sault,

plusieurs Vesc qui occupèrent ces sièges. Don Vaissète commet aussi au moins une erreur.

1. Certains historiens d'Avignon et de Castres disent qu'il fut coadjuteur du cardinal Farnèse, archevêque de cette ville ; mais cette assertion n'est pas suffisamment établie.

2. Voyez la déclaration donnée par sa mère, le 10 avril 1540 (anc. style), des terres et seigneuries sises en la prévôté de Paris qu'un arrêt du Grand Conseil du 17 juillet précédent avait adjugées à Pierre. (Ms. Clairambault 922, pièce imprimée en 1664.) Il avait épousé Philippe du Moulin, fille du seigneur de Fontenay-en-Brie; elle se remaria au baron de Fleurigny.

3. Ms. fr. 5128, p. 438. Le *Gallia christiana* (tome I, col. 84) ne compte qu'une seule Françoise, de 1514 à 1576.

4. « Ladite Marguerite, veuve (*sic*) du seigneur de Vesc, chancelier de Naples, » dit une généalogie imprimée du XVIIe siècle (*Pièces originales*, v° LOUET, vol. 1758, n° 17).

5. Un auteur dit qu'il était gouverneur de Provence en 1531.

6. Est-ce elle qui, devenue veuve, serait entrée en religion pour recueillir la succession de sa tante l'abbesse ?

et qui, par suite d'un legs de son frère, porta dans cette très ancienne maison de Provence tout ce qui subsistait de l'héritage d'Étienne de Vesc, augmenté de celui de l'illustre maison de Maubec-Montlaur. En 1602, le mariage de Jeanne d'Agoult avec Claude-François de la Baume-Montrevel fit encore passer en d'autres mains et les terres du Parisis et celles de la Provence, du Dauphiné ou du Comtat[1]. C'est ainsi qu'en 1648 Mme de Sévigné trouva les Montrevel dans le château de Savigny-sur-Orge, si admirablement situé au-dessus de la Seine[2]; plus tard, il vint par succession aux de Vins et aux Vintimille du Luc. La baronnie de Grimaud, dont le château, d'ancienne architecture italienne, s'élevait dans une magnifique position près de la rivière et du golfe de la Garde[3], devint la propriété d'un grand maréchal des logis de la cour de Louis XIII, le duelliste Esprit Alard d'Esplan, par son mariage avec Marie de la Baume-Montrevel, et elle fut érigée en marquisat en 1627. Les Castellane en héritèrent ensuite; mais le château cessa d'être habité, et il n'en reste plus que des ruines pittoresques. Nous avons vu[4] que tel fut aussi le sort de Caromb pendant la Révolution; il en subsiste à peine quelques substructions, encastrées dans des maisons particulières. Châteauneuf-de-Mazenc, beaucoup moins important que les autres résidences d'Étienne de Vesc, est également en ruines[5].

Le nom de Vesc fut continué par les branches diverses qui existaient au temps du sénéchal ou les rameaux qu'elles produisirent. Plusieurs de leurs membres figurèrent à la cour de

1. Guichenon, *Histoire de Bresse*, 3e partie, p. 53. Ces transferts de famille en famille donnèrent lieu à de grands procès, dont les factums se retrouvent dans les dossiers Vesc et Louet de Calvisson, au Cabinet des titres, et dans le ms. Clairambault 922.

2. *Lettres de la marquise de Sévigné*, tomes II, p. 347, et VIII, p. 97 et 118.

3. Arrond. de Draguignan.

4. Ci-dessus, année 1878, p. 280.

5. *Inventaire sommaire des archives du département de la Drôme*, E 1536-1556, papiers de la famille de Ravel, et 2159-2165, minutes des notaires de Châteauneuf. En 1533, Jean de Vesc de Grimaud donne procuration à Antoine de Moreton, dit de Chabrillan, et à Antoine de Trémolet, notaire, pour affermer la terre.

Louis XII ou de François Ier et dans les expéditions d'Italie; plusieurs aussi, soutenus sans doute et aidés par le cardinal de Clermont-Lodève comme par notre sénéchal, eurent des dignités ecclésiastiques et des évêchés. Quand les guerres de religion éclatèrent en Dauphiné, la famille, ainsi que tant d'autres du pays, se trouva divisée, et les uns catholiques, les autres protestants, prirent une part active aux luttes fratricides. Les derniers Vesc protestants n'abjurèrent que contraints et forcés, après la révocation de l'édit de Nantes. Un rameau de la branche des comtes de Comps, à laquelle ils appartenaient, était encore représenté, il y a quelques années, par un officier supérieur de l'armée française. La branche des marquis de Vesc de Béconne, toute catholique, existait aussi sous Louis XVI.

A. de Boislisle.

ROCROY ET NORDLINGEN.

Je relève dans les recueils de protocole du Secrétariat de la Maison du roi (Archives nationales, O[1] 12) deux dépêches qui ne paraissent pas avoir été connues des historiens, et qui, sans avoir rien de bien saillant en elles-mêmes, ne laissent pas de tirer quelque valeur des deux grandes victoires auxquelles l'une et l'autre ont trait, et de l'illustre guerrier à qui elles furent adressées par le gouvernement de la Régence.

A. B.

Dépêche de la reine à M. le duc d'Enghien sur le gain de la bataille de Rocroy.

[22 mai 1643[1].]

Mon cousin, vous verrez, par la lettre que Monsieur mon fils vous écrit, quels sont ses sentiments sur le gain de la bataille que vous avez donnée aux ennemis pour leur faire lever le siège qu'ils avoient mis devant Rocroy. A quoi j'ajouterai seulement que Dieu m'a donné, par votre moyen, la plus parfaite consolation que je puisse recevoir dans la perte du roi mon seigneur; car, comme je n'ai pas tant appréhendé les suites de ce malheureux accident pour mon intérêt que pour cet État, et que je vois que Dieu le protège si visiblement, je reprends avec grand cœur les forces qui me sont nécessaires pour donner à toutes les affaires de ce royaume, principalement à celles de la guerre et de l'armée que vous com-

1. Comparez les lettres écrites à la même date par le cardinal Mazarin, tome I, p. 174-181, du recueil de la collection des Documents inédits, l'*Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV*, par M. Chéruel, tome I, p. 91, le fragment de l'histoire du grand Condé (campagne de 1643) récemment publié par Mgr le duc d'Aumale, et le récit espagnol de la campagne fait sous les auspices de D. Fr. de Melo, dont M. Gachard a donné une substantielle analyse dans le tome Ier de ses *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale qui concernent l'histoire de la Belgique*, p. 277-285.

mandez, laquelle, comme victorieuse et la plus puissante de celles du roi monsieur mon fils, doit être considérée comme le nerf de l'État. Et comme, d'un côté, je n'ai rien de plus cher que de la conserver, aussi ne veux-je pas, d'autre part, rien omettre pour tirer les avantages qu'il semble que Dieu nous présente sur les ennemis de cette couronne. Après un succès si grand et si glorieux pour la France, je vous prie donc de délibérer au plus tôt à quoi vous verrez, avec mon cousin le maréchal de l'Hospital et les principaux officiers qui sont près de vous, que ladite armée pourra être le plus utilement employée, et de m'en donner avis, afin que je vous puisse faire entendre au plus tôt quelle est ma résolution. Et n'ayant au surplus rien de particulier à vous dire outre ce que vous verrez par la lettre du roi monsieur mon fils, je n'ajouterai rien à cette lettre que pour vous assurer de mon estime et affection tout entière pour vous, et prie Dieu qu'il vous ait, etc.

Dépêche du roi envoyée à M. le duc d'Enghien sur le gain de la bataille de Nordlingen.

[Août 1645 [1].]

Mon cousin, les grandes actions que vous venez d'entreprendre avec une parfaite générosité, et d'exécuter [avec] un bonheur extraordinaire en la défaite des armées des Impériaux et Bavarois qui avoient à votre arrivée pris Fribourg, lequel apparemment se trouv[er]a réduit à se mettre en mon obéissance, apportent tant de gloire et de divers avantages à mes armes et à cet État, que vous jugerez bien que l'on ne peut concevoir une plus parfaite joie que celle que la reine régente Madame ma mère et moi en recevons, ni avoir une plus entière reconnoissance que celle que nous avons du service signalé que vous m'avez rendu, et à cette couronne, en une occasion de si haute réputation et conséquence. Cette lettre est donc seulement pour vous témoigner que, comme l'Allemagne est le lieu d'où les ennemis peuvent beaucoup plus puissamment appuyer leurs desseins contre la France et contre ses alliés, aussi la victoire par laquelle vous les mettiez en état

1. Comparez l'*Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV*, tome II, p. 44-50. On connaît la belle lettre par laquelle Turenne annonça à sa sœur la « plus grande bataille qui se soit vue depuis la guerre. » Le recueil des *Lettres de Mazarin* ne renferme (tome II, p. 210 et s.) qu'une lettre du 18 août, à Turenne.

d'appréhender les nôtres, et votre conduite qui, pouvant produire une infinité d'avantages à nos affaires et à la cause commune, ne sauroit être assez louée, et dont aussi je ne puis assez à mon gré vous témoigner mon ressentiment (*sic*). Ayez donc cette créance certaine, faisant état de mon estime et affection singulière vers vous, et continuez à employer mes armes aussi utilement que vous avez fait jusques ici par l'assistance divine, ayant seulement à vous recommander de conserver avec plus de soin que vous ne faites votre personne, parce que je sais à combien de périls vous vous êtes exposé pour vaincre [1], que vous avez combattu partout de votre main, et qu'ayant été obligé d'attaquer par diverses reprises une puissante armée composée de vieilles troupes retranchées et logées avantageusement, et qui s'est défendue jusques à l'extrémité, pour la défaire absolument vous avez fait tout ce que peut un grand chef pour animer son armée par son exemple. Vous verrez bien particulièrement, par le mémoire ci-joint, les pensées de [la] reine régente madite dame et mère et les miennes sur ce que nous avons appris des vôtres pour l'emploi des armées que vous commandez, et je n'y ajouterai rien que pour vous convier de prendre la résolution dont vous jugerez que l'effet sera plus certain pour donner un plus solide établissement à mon service de ce côté-là [2]. Priant Dieu qu'il vous continue toujours son assistance et qu'il vous tienne en sa sainte garde. Écrit, etc.

1. Turenne et l'ambassadeur vénitien Nani rendent témoignage de la vaillance du jeune prince, qui eut deux ou trois chevaux tués sous lui et plusieurs coups au bras, à la cuisse et au flanc.

2. On a vu figurer dernièrement dans une vente d'autographes faite par M. Eugène Charavay (24 février 1883, nos 3 et 39) deux minutes de lettres au prince préparées par le secrétaire d'État Louis de Brienne, pour le jeune roi et pour la régente, et datées du 1er septembre. Elles avaient trait au gain de la bataille et à des ouvertures de paix faites tout aussitôt par le duc de Bavière. Le duc de Longueville et les ambassadeurs Servien et d'Avaux furent chargés de suivre la négociation; mais elle n'aboutit qu'au bout d'une année de guerre.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA SECONDE PARTIE

DE L'ANNUAIRE-BULLETIN

DE L'ANNÉE 1883.

Fragments d'un registre du Grand Conseil de Charles VII (mars-juin 1455), publié par M. Noël Valois (suite et fin), 209.

Fragments inédits de la Chronique de Jean de Noyal, abbé de Saint-Vincent de Laon (xive siècle), publiés par M. Auguste Molinier, 246.

Notice biographique et historique sur Étienne de Vesc, sénéchal de Beaucaire, par M. A. de Boislisle (sixième et dernier article), 276.

Rocroy et Nordlingen, lettres publiées par M. A. de Boislisle, 317.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

DC
2
S67
1883

Société de l'histoire de
France, Paris
Annuaire-bulletin

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET
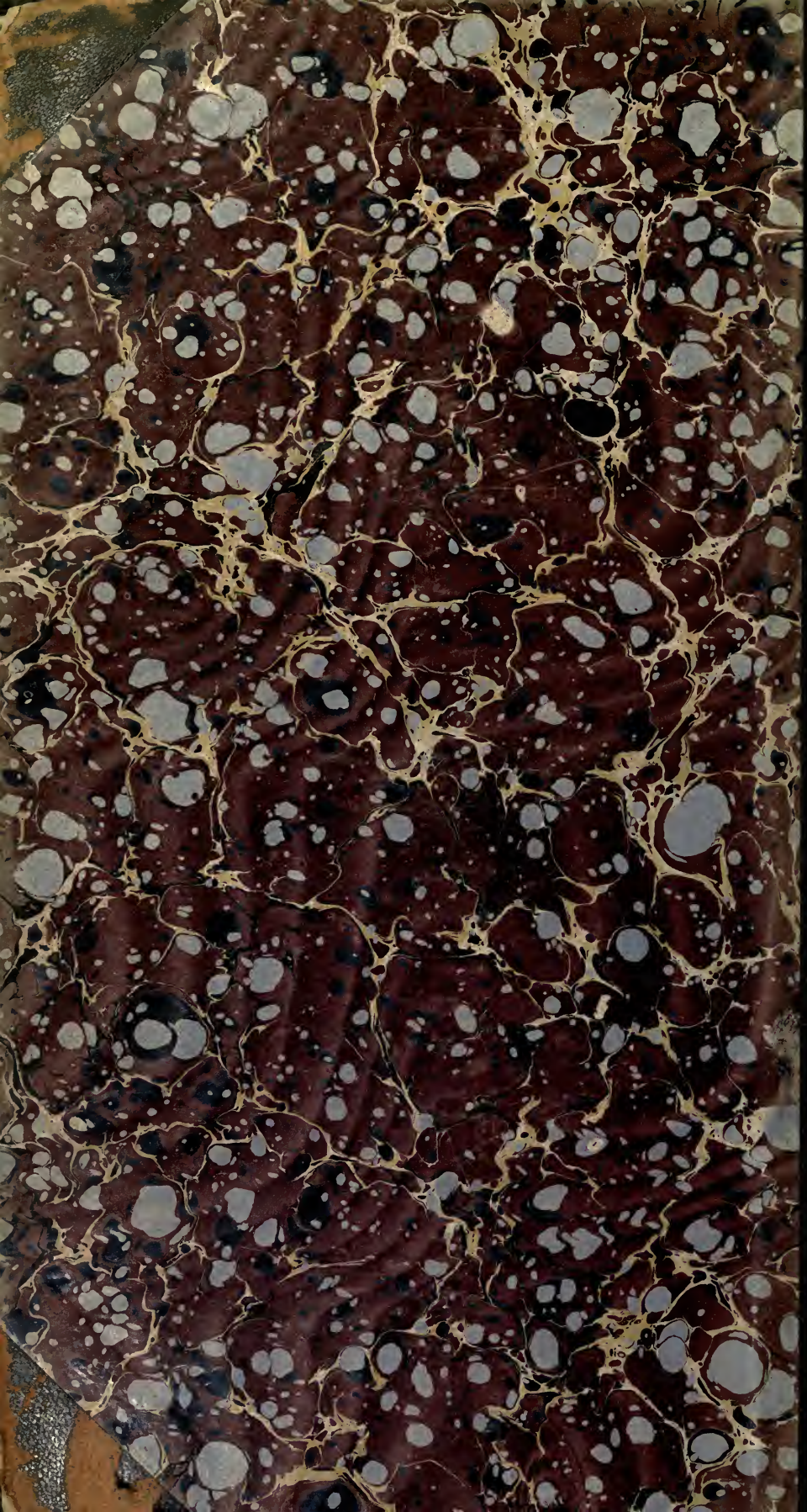
UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY